

PSYCHOLOGIE

DU

PEUPLE FRANÇAIS

ŒUVRES D'ALFRED FOUILLÉE

I. — HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

La Philosophie de Platon. 2e édition. 4 vol. in-18 (Hachette). Chaque volume.. 3 fr. 50
Couronné par l'Académie des sciences morales et par l'Académie française.
La Philosophie de Socrate. 2 vol. in-8° (F. Alcan)................ 15 fr. »
Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.
Histoire générale de la Philosophie. 12e édition. 1 vol. in-8° (Delagrave), avec des chapitres nouveaux sur la philosophie contemporaine..... 6 fr. »
Extraits des Grands Philosophes, faisant suite à *l'Histoire de la philosophie.* (*Ibid.*).. 5 fr. »

II. — PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

La Liberté et le Déterminisme. 6e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan).... 10 fr. »
L'Evolutionnisme des Idées-Forces. 6e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan). 10 fr. »
L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience. 4e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan).. 7 fr. 50
Le Mouvement idéaliste et la Réaction contre la science positive, 4e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan)........................ 7 fr. 50
Le Mouvement positiviste et la Conception sociologique du monde. 3e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan)........................ 7 fr. 50
La Pensée et les nouvelles écoles anti-intellectualistes. 4e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan).. 10 fr. »
Esquisse d'une interprétation du monde, d'après les manuscrits de l'auteur, revus et mis en ordre par Emile Boirac. 1 vol. in-8° (F. Alcan). 10 fr. »

III. — PSYCHOLOGIE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La Psychologie des Idées-Forces. 5e édition. 2 vol. in-8° (F. Alcan).. 20 fr. »
Tempérament et Caractère. 6e édition (F. Alcan).................. 7 fr. 50
La Psychologie du peuple français. 6e édition (F. Alcan)............ 10 fr. »
Esquisse psychologique des peuples européens. In-8°. 6e éd. (F. Alcan). 10 fr. »

IV. — MORALE

Critique des systèmes de morale contemporains. 7e édition (F. Alcan). 10 fr. »
La Morale des Idées-Forces. 3e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan)....... 14 fr. net.
Eléments sociologiques de la morale. 1 vol. in-8°. 2e éd. (F. Alcan). 7 fr. 50
Le Moralisme de Kant et l'Amoralisme contemporain. 2e éd. (F. Alcan). 7 fr. 50
Nietzsche et l'Immoralisme. 4e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan)...... 7 fr. 50
La Morale, l'Art et la Religion d'après Guyau. 9e édit., très augmentée. 1 vol. in-8° (Alcan), avec biographie, portrait et autographes de Guyau. 5 fr. »
Pages choisies des grands écrivains : J.-M. Guyau. 1 vol. in-18 (Colin). 6e édition.. 3 fr. »
L'Idée moderne du droit. 4e édition. 1 vol. in-18 (Hachette)........ 3 fr. 50
La France au point de vue moral. 6e édition. 1 vol. in-8° (F. Alcan). 10 fr. »

V. — SOCIOLOGIE

La Science sociale contemporaine. 3e édition. 1 vol. in-18 (Hachette). 3 fr. 50
La Propriété sociale. 4e édition. 1 vol. in-18 (F. Alcan)............ 3 fr. »
Le Socialisme et la Sociologie réformiste. 2e éd. 1 vol. in-8° (F. Alcan). 10 fr. »
La Démocratie politique et sociale en France. 2e éd. In-8° (F. Alcan). 5 fr. »
Humanitaires et libertaires au point de vue sociologique et moral. Etudes critiques. 1 vol. in-18 (F. Alcan).................. 3 fr. »

VI. — SCIENCE DE L'ÉDUCATION

L'Enseignement au point de vue national. 3e édit. In-18 (Hachette). 3 fr. 50
Les Etudes classiques et la Démocratie. In-18 (A. Colin)............ 3 fr. »
La Réforme de l'enseignement par la philosophie. 1 vol. in-18 (A. Colin). 3 fr. »
La Conception morale et civique de l'enseignement. In-18 (Editions de la *Revue Bleue*).. 2 fr. 50

La Philosophie et la Sociologie d'Alfred Fouillée, par Augustin Guyau, avec biographie, portrait et extraits inédits. 1 vol. in-8° (F. Alcan). 5 fr. »

PSYCHOLOGIE

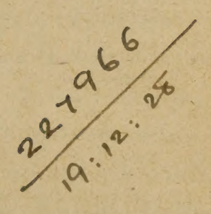
DU

PEUPLE FRANÇAIS

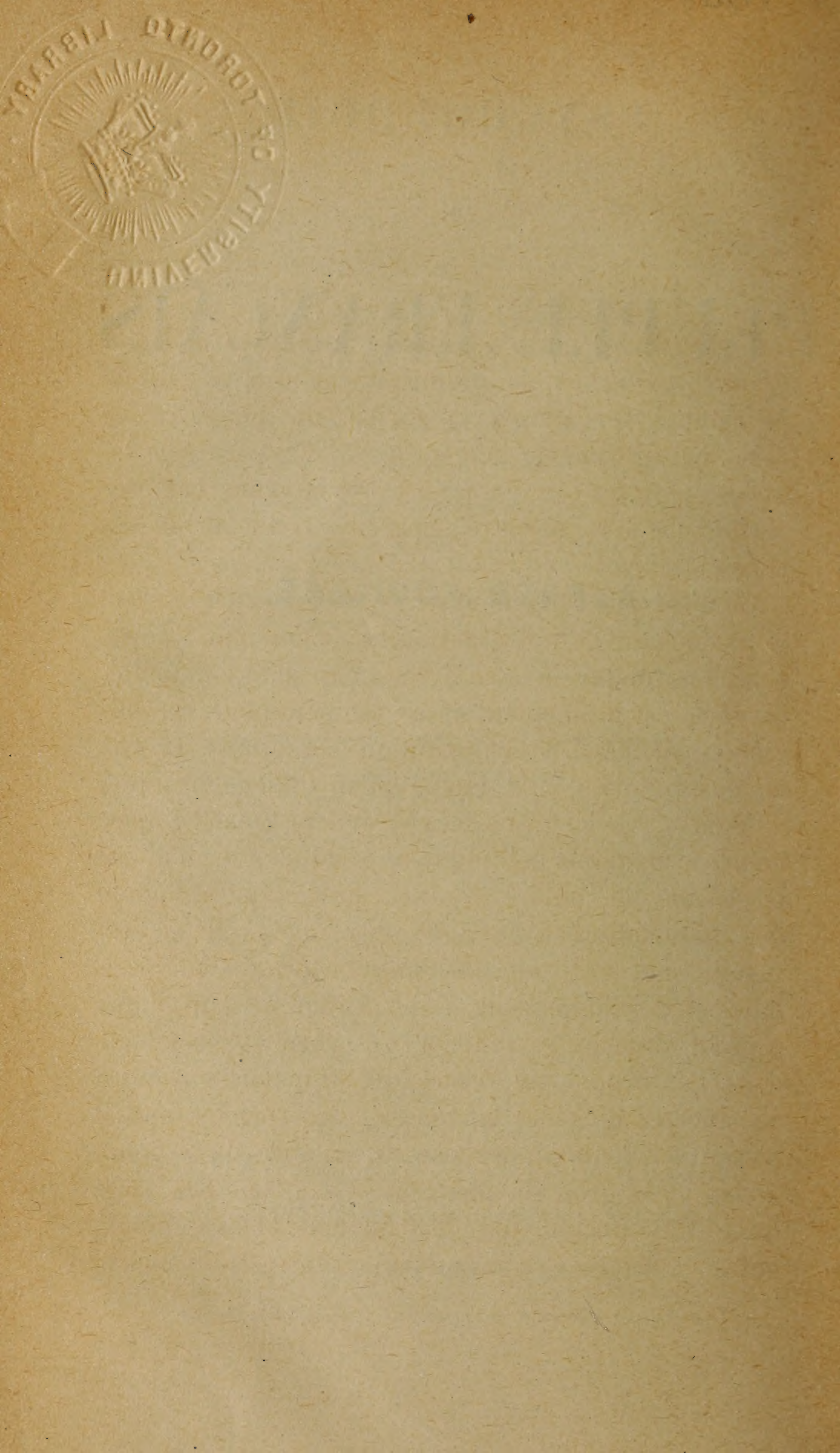
PAR

ALFRED FOUILLÉE

SIXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1921



Cet ouvrage, qui a pour suite *la France au point de vue moral*, est la première partie d'une étude psychologique, morale et sociale du peuple français, qui elle-même rentre dans l'*Esquisse psychologique des peuples européens*. Nous avons cru préférable de faire paraître séparément chacun de ces trois volumes.

Ce n'est pas seulement la psychologie, c'est aussi la physiologie de notre nation que nous nous proposons d'esquisser dans ce livre. Le caractère national, en effet, est intimement lié au tempérament, qui lui-même est lié à la constitution héréditaire et aux traits ethniques, non moins qu'au milieu physique.

Mais il y a ici des excès à éviter. Sous l'empire de préoccupations politiques on s'est efforcé, d'abord en Allemagne, puis en France, de confondre l'étude des nationalités avec celle des races. Il en est résulté une sorte de fatalisme historique qui assimile le développement d'un peuple à celui d'une espèce animale et tend à absorber la sociologie dans l'anthropologie. Ceux qui transforment ainsi en guerres de races les guerres des sociétés ont la prétention de légitimer par là, au sein du « genre *Homo* », le droit du plus fort. Ce n'était pas assez de la « lutte pour la vie » entre l'homme et les animaux, entre les diverses races humaines, entre les blancs et

les noirs ou les jaunes; certains anthropologistes ont imaginé aussi la lutte pour la vie entre les blonds et les bruns, entre les crânes longs et les crânes larges, entre les vrais « Aryens (Scandinaves ou Germains) » et les « Celto-Slaves » : c'est une nouvelle forme du pangermanisme. La couleur même des cheveux devient un étendard et un signe de ralliement : malheur aux bruns! Les batailles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour sont un jeu, paraît-il, auprès de la grande bataille qui se prépare pour les siècles prochains; on « s'égorgera par millions, dit un anthropologiste, pour un ou deux degrés en plus ou en moins dans l'indice céphalique » : c'est à ce signe, remplaçant le *Shiboleth* de la Bible, que se feront les reconnaissances de nationalités. Certains sociologues entonnent aussi l'hymne à la guerre, comme M. Gumplowicz, M. Gustave Le Bon. Ainsi se répand jusque dans notre pays la théorie allemande qui, au nom d'une supériorité de race, veut changer les rivalités politiques ou économiques en haines de sang et qui, par là, ne fait que rendre les guerres encore plus inexpiables. Les guerres, en effet, ne sont plus comme autrefois des duels entre soldats de profession dirigés par des politiques de profession, pour des motifs plus ou moins abstraits, lointains et impersonnels : ce sont des soulèvements de peuples entiers contre d'autres peuples, au nom d'une hostilité prétendue constitutionnelle et héréditaire. La politique offre l'écho tour à tour tragique ou comique de ces théories; car, pour les politiciens, tout argument est bon. Il y a une quinzaine d'années, des délégués albanais vinrent protester dans les cabinets d'Europe contre

la cession de l'Épire au gouvernement hellénique; leur *Memorandum* avait été rédigé sous l'inspiration de l'Italie, qui compte l'Albanie parmi ses provinces *irredente;* on y lisait : « Pour comprendre que les Grecs et les Albanais ne peuvent vivre sous un même régime, il suffit d'examiner la structure tout à fait différente de leurs crânes : les Grecs sont brachycéphales, tandis que les Albanais sont dolichocéphales et manquent presque complètement de la protubérance occipitale. » Cette politique soi-disant « scientifique » n'avait oublié que deux points : le premier, c'est que les Italiens sont eux-mêmes, dans l'ensemble, une nation brachycéphale; le second, c'est que les Albanais le sont aussi, ne leur en déplaise ! Mais, pour un politicien, deux bonnes erreurs font une vérité.

La psychologie peut-elle confondre la constitution physique et mentale d'une race humaine avec le caractère acquis et progressif d'une nation? — Problème qu'il importera d'examiner d'abord, en un temps où la civilisation semble prendre pour idéal une nouvelle barbarie. Dans notre introduction, nous rechercherons quelles sont les diverses bases des caractères nationaux, la part légitime qu'il faut faire aux races, et nous reconnaîtrons une fois de plus que l'histoire humaine ne saurait se ramener à l'histoire naturelle.

Après avoir montré l'importance des facteurs psychologiques et sociologiques, ainsi que leur prédominance progressive à travers l'histoire, nous aborderons l'étude du caractère français. Nous en rechercherons les origines dans le caractère gaulois et dans l'influence romaine, puis nous en suivrons

les diverses manifestations dans la langue, la religion, la philosophie, la littérature et les arts. Nous contrôlerons nos observations par le jugement des étrangers sur la France. Enfin, nous mettrons en relief les deux principaux fléaux qui pourraient, à la longue, exercer une influence détériorante sur le tempérament et même sur le caractère national : infécondité systématique et alcoolisme. Nous réservons pour un autre volume le côté moral et social du génie français.

Quand Descartes disait qu'il faut savoir se rendre justice à soi-même, pour les qualités comme pour les défauts, sa parole s'appliquait encore mieux aux nations qu'aux individus. Le fatalisme psychologique et historique sous toutes ses formes, principalement sous les plus décourageantes, voilà ce qui se répand de nos jours et ce qu'il importe de combattre. Est-il vrai, comme le soutiennent volontiers nos adversaires, que nous soyons condamnés, de par notre caractère national, à telle ou telle forme inférieure d'esprit, qui nous menace d'une déchéance plus ou moins prochaine ; ou, malgré des défauts et des vices qu'il ne faut pas se dissimuler, qu'il importe même de mettre en lumière, demeurons-nous, jusque dans notre « fin de siècle » et notre prétendue « fin de race », assez bien doués par la nature et par la longue hérédité des âges pour avoir la possibilité, par conséquent le devoir de nous maintenir haut? La France, semble-t-il, est de ces nations qui doivent se souvenir que « noblesse oblige ».

INTRODUCTION

LES FACTEURS DES CARACTÈRES NATIONAUX

I. Le déterminisme collectif et les idées-forces dans la conscience nationale. — II. Diverses manifestations des caractères nationaux. — III. Bases physiques des caractères nationaux. Constitution et tempérament. — IV. Les races. — V. Sélections naturelles et sociales. — VI. Milieux et climats. — VII. Facteurs sociaux. — VIII. La prévision dans la psychologie des peuples.

I. — Nous ne sommes plus au temps où Hume écrivait : « Voulez-vous connaître les Grecs et les Romains, étudiez les Anglais et les Français ; les hommes décrits par Tacite et Polybe ressemblent aux hommes qui nous entourent. » Quand Hume invoquait Tacite, Polybe et César, pour prétendre que l'homme est partout le même, il ne remarquait pas que les peuples dépeints par ces historiens offrent déjà les plus frappants contrastes : chacun avait déjà, avec ses qualités propres, des défauts qui eussent pu faire croire à une « décadence », quand ce n'était qu'un commencement. Tacite nous décrit les Germains, grands corps blancs, flegmatiques, avec des yeux bleus farouches et des cheveux rougeâtres, — force herculéenne, estomacs voraces, repus de viande et de fromage, réchauffés par les liqueurs fortes ; — penchant a

l'ivrognerie brutale et lourde, goût du jeu, tempérament froid, tardif pour l'amour ; mœurs relativement pures (pour des sauvages), culte du foyer domestique, rudesse de manières, mais une certaine honnêteté ; amour de la guerre et amour de la liberté, fidélité aux compagnons dans la vie et dans la mort, mais querelles sanglantes et haines héréditaires. Et Tacite fait sans doute des Germains une description quelque peu romanesque et romantique, avec la secrète intention de faire la leçon aux Romains ; mais nous n'en reconnaissons pas moins dans son tableau cette race originale dont il a dit : *propriam et sinceram et tantum sui similem gentem*. C'est un tout autre portrait que celui où César nous peint les Gaulois, grands corps blancs, avec les mêmes yeux clairs et farouches, même force physique, mais de race plus mêlée ; au moral, « mobiles dans les conseils, amoureux des révolutions », se laissant, sur de faux bruits, emporter à des actions qu'ils regretteront ensuite, décidant par coup de tête des affaires les plus importantes ; abattus par le premier revers comme ils ont été enflammés par la première victoire ; aussi prompts à entreprendre des guerres sans motif que mous et pauvres d'énergie à l'heure des désastres ; passionnés pour toutes les aventures, se lançant en Grèce et à Rome pour le plaisir de batailler ; généreux d'ailleurs, hospitaliers, ouverts, affables, mais légers et inconstants, vaniteux, très occupés de tout ce qui brille, ayant la finesse d'esprit et la plaisanterie prompte, le goût des récits et la curiosité insatiable

pour toutes les nouvelles, le culte de l'éloquence, une étonnante facilité à parler et à se laisser prendre aux mots. Comment nier, après de semblables descriptions, la persistance des types nationaux à travers l'histoire? C'est que le caractère dépend, pour une notable partie, de la constitution héréditaire, qui dépend elle-même des races et des milieux.

Il est sans doute impossible d'enfermer un peuple dans une définition; car tout peuple présente non seulement des variétés individuelles, mais aussi des variétés provinciales et locales. Un Flamand ne ressemble guère à un Marseillais, un Breton à un Gascon. Il existe un tel mélange en les races, comme aussi une telle communication entre les idées d'un peuple à l'autre, qu'on retrouve dans chaque nation des individus qui pourraient tout aussi bien appartenir à la nation voisine, soit par le type physique, soit par le type moral. Mais la psychologie des peuples s'occupe des moyennes, non des individus. Or, peut-on nier qu'en moyenne, même au point de vue le plus extérieur, un Anglais ne soit reconnaissable à sa physionomie? Et comment n'y aurait-il pas aussi une physionomie intérieure de l'esprit français, comme de l'esprit anglais? Peut-on nier que, considérés en général et dans leur esprit collectif, les Français n'aient quelque chose de commun, qu'ils soient Flamands ou Marseillais? Il y a donc un caractère national auquel participent plus ou moins les individus, mais qui subsiste alors même qu'on ne parvient pas à le retrouver chez tels individus ou tels groupes.

Le caractère national, en effet, n'est pas la simple somme des caractères individuels. Au sein d'une société aussi fortement organisée que l'est une nation comme la nôtre, il se produit nécessairement entre les individus des actions mutuelles qui aboutissent à une manière générale de sentir, de penser et de vouloir, très différente de ce que peuvent être les esprits particuliers et même la somme de ces esprits. Le caractère national n'est pas non plus simplement le type moyen qu'on obtiendrait si l'on pouvait imiter, pour les âmes, le procédé de Galton pour les visages et obtenir une image collective ou « générique ». Les visages que la photographie reproduit n'ont pas d'action et ne sont pas des causes, tandis que l'esprit national a une action différente des actions individuelles, capable d'exercer une sorte de pression et de contrainte sur les individus eux-mêmes : il n'est pas seulement effet, il est cause à son tour ; il n'est pas seulement façonné par les individus, il les façonne. En outre, le type collectif et moyen des Français d'aujourd'hui, par exemple, n'est pas la représentation adéquate du vrai caractère français, parce que chaque peuple a une histoire, des traditions séculaires, et qu'il se compose, selon le mot connu, de morts bien plus que de vivants. Le caractère français résume des actions physiques et sociales prolongées à travers les siècles, indépendantes de la génération présente, s'imposant à elle par toutes les idées nationales, par les sentiments nationaux, par les institutions nationales. C'est le poids de l'histoire entière que

l'individu subit dans ses rapports avec ses concitoyens. De même donc que la nation, comme groupe social déterminé, a une existence différente (quoique non séparable) de l'existence des individus, de même le caractère national exprime cette combinaison particulière de forces psychiques dont la vie nationale est la traduction au dehors.

On peut se faire une idée des réactions durables qui se produisent au sein d'un peuple en étudiant, comme l'ont fait de nos jours plusieurs psychologues, les réactions momentanées qui se manifestent au sein d'une assemblée ou d'une foule. Quand des individus placés dans des conditions psychologiques *différentes* agissent les uns sur les autres, un échange partiel s'effectue entre eux, dit M. Tarde, et aboutit à une complication de l'état intérieur individuel ; que ces mêmes individus se trouvent animés d'une passion *commune*, qu'ils échangent, comme dans les foules, des impressions identiques, ces impressions, se multipliant les unes par les autres, atteindront un degré supérieur d'intensité ; à la *complication* de l'état intérieur individuel aura succédé le « *renforcement* » de ce même état chez tous. C'est la différence de l'accord à l'unisson. « Une foule, dit M. Tarde, a la puissance simple et profonde d'un large unisson. » Si les sectes, si les castes offrent au plus haut point les caractéristiques des foules, c'est justement parce que les membres de ces groupes étroits « mettent en commun tout un ensemble de pensées, de croyances pareilles », qui, par le seul fait de

la juxtaposition, s'exagèrent à l'infini. On pourrait ajouter que les peuples, lorsqu'un sentiment commun les anime, par exemple l'honneur national ou le souci de la défense nationale, peuvent porter ce sentiment au paroxysme.

Qui ne sait que la simple addition des individus ne donne pas la mesure mentale de l'assemblée ou de la foule ? Chez cette dernière, ce sont les sentiments communs à tous qui peuvent le plus facilement se faire jour et dominer les résolutions ; et ces sentiments sont d'ordinaire les plus simples, les plus primitifs, non ceux qui répondent aux couches les plus récentes de la civilisation. Selon MM. Sighele, Le Bon et Tarde, les hommes réunis à l'état de foule valent moins, au point de vue intellectuel, qu'ils ne valent individuellement. Des jurés intelligents rendent des verdicts absurdes, des commissions formées d'artistes ou de savants distingués se signalent par « d'étranges bévues »; des assemblées politiques votent des mesures opposées au sentiment individuel des membres qui les composent. C'est, dit M. Tarde, que notre capital intellectuel et moral se divise en deux parts, l'une incommunicable, *inéchangeable*, qui, variant d'individu à individu, constitue l'originalité et la valeur propre de chacun; l'autre *échangeable*, faite de ces passions, de ces sentiments irraisonnés qui sont communs à tous les hommes d'un certain temps et d'un certain pays. C'est le capital échangeable qui s'accumule dans les foules au détriment de l'autre. — Pourtant, observe-

rons-nous, si les sentiments des foules sont souvent brutaux, ils peuvent aussi être généreux; mais, dans ce dernier cas, ce sont toujours des sentiments élémentaires et spontanés, éveillant le vieux fond de sympathie humaine, qui constituent la moralité des foules.

Les foules organisées ont toujours joué un rôle considérable dans la vie des peuples, mais ce rôle, selon M. Le Bon, n'aurait jamais été aussi important que dans nos démocraties. L'action inconsciente des foules se substituant à l'activité consciente des individus serait, à l'en croire, une des principales caractéristiques de l'âge actuel et des peuples contemporains. Et malgré qu'il ait admis l'extrême infériorité mentale des foules, y compris les assemblées d'élite, M. Le Bon déclare qu'il serait dangereux de toucher à leur organisation actuelle, notamment à leur droit de suffrage. Il n'est pas en notre pouvoir, dit-il, de faire subir aux organismes sociaux des transformations profondes : le temps seul possède une pareille puissance, les foules, sans doute, demeurent toujours inconscientes, mais cette inconscience est peut-être un des secrets de leur force. Dans la nature, les êtres soumis exclusivement à l'instinct exécutent des actes dont la complexité merveilleuse nous étonne; la raison est chose trop neuve dans l'humanité pour pouvoir nous révéler les lois de l'inconscient et surtout le remplacer. — Mais au moins, ajouterons-nous, devrait-elle le guider. Nous ne saurions d'ailleurs admettre, avec M. Le Bon, que la foule psychologique soit un « *être provi-*

soire », formé d'éléments hétérogènes qui pour un instant se sont soudés, « absolument comme les cellules qui constituent un corps vivant forment par leur réunion un être nouveau, manifestant des caractères fort différents de ceux que chacune de ces cellules possède ». C'est, croyons-nous, aller trop loin. Entre une simple somme ou moyenne de caractères et une « création de nouveaux caractères » il y a un milieu : à savoir une réaction mutuelle, qui, sans aboutir à une création, n'est cependant plus une simple somme. Et cette réaction mutuelle n'engendre pas un « être psychologique », même « provisoire », mais une combinaison originale et plus ou moins durable.

Au sein d'une nation, les réactions sont infiniment plus complexes et n'ont pas le caractère passager qu'ont les explosions d'une foule ou les passions d'une assemblée. C'est en ce sens, non en un sens métaphysique, que la nation est un être permanent. Aussi ne peut-on juger un peuple par l'examen successif des individus dont il est actuellement composé : c'est la composition même qu'il faut arriver à saisir, non les éléments isolés. Ceux-ci ont beau être les conditions du composé, leur mise en relation mutuelle fait intervenir des phénomènes spécifiques et des lois spécifiques, ce qui ne veut pas dire qu'elle crée un être nouveau.

Pour faire comprendre en quoi consistent les réactions sociales, Guyau et M. Tarde ont insisté sur les phénomènes de suggestion, plus ou moins analogue

à l'hypnotisme, qui se produisent au sein des sociétés de tous genres, des foules, des assemblées, des peuples. M. Tarde définit, avec Taine[1], le cerveau humain un organe *répétiteur* et *multiplicateur :* chacune de nos perceptions, chacune de nos pensées se reproduit, se propage à l'infini, à travers les circonvolutions de la substance grise, et l'action cérébrale peut être considérée comme « une perpétuelle auto-imitation ». Si la vie mentale individuelle est une suggestion imitative de cellule à cellule, la vie sociale est une suggestion de personne à personne. Une société, par conséquent, une nation peut être définie « une collection d'êtres en tant qu'ils sont en train de s'imiter entre eux[2] ». A peine né, l'enfant imite le père et se modèle en tout sur lui ; à mesure qu'il grandit et s'émancipe en apparence, on voit se développer en lui, sans qu'il s'en doute, de plus amples besoins d'imitation : d'innombrables « hypnotiseurs » s'adjoignent à l'hypnotiseur primitif qui, jadis, l'influençait seul. En même temps et à son insu, il devient lui-même un hypnotiseur, par rapport à d'innombrables hypnotisés : c'est ce que M. Tarde appelle le passage de l'*unilatéral* au *réciproque*. « L'état social, comme l'état hypnotique, n'est qu'une forme du rêve... N'avoir que des idées suggérées et les croire spontanées, telle est l'illusion propre au somnambule et aussi bien à l'homme social. »

Sans aller jusqu'à croire ainsi qu'il y ait réelle-

[1] *De l'Intelligence*, I, l. IV, ch. I.
[2] Tarde *les Lois de l'Imitation*, ch. III. *Qu'est-ce qu'une société ?*

ment suggestion hypnotique entre les individus d'un peuple, ou que presque tout, dans ce peuple, soit comme à l'état de rêve, on peut et on doit admettre qu'entre les cerveaux des individus se produit un ensemble d'influences aboutissant à une organisation de sentiments et d'idées dont l'explication ne réside plus dans un seul individu, ni même dans la simple somme des individus, mais dans la mutuelle dépendance des individus les uns par rapport aux autres et aussi par rapport à ceux qui les ont précédés. C'est seulement en ce sens, selon nous, qu'il y a « organisme » national, c'est-à-dire solidarité telle que l'explication de la partie doit être cherchée dans le tout, non moins que celle du tout dans les parties.

Les états de conscience des particuliers peuvent retentir sur la conscience générale, mais non directement : ils commencent par agir les uns sur les autres en vertu des rapports qui les mettent en contact, et c'est seulement le résultat de cette action mutuelle qui finit par modifier plus ou moins l'esprit national. Ce dernier a proprement pour causes génératrices immédiates les conditions où se trouve le corps social dans son ensemble. Et ces conditions ne sont plus les mêmes que les conditions particulières où se trouvent les individus. Il faut donc distinguer avec soin les conditions nationales et les conditions individuelles ; le caractère de la nation dépend directement des premières et indirectement des secondes. Il y a ainsi des degrés de composition divers, formant une hiérarchie, entre les forces qui pro-

duisent la combinaïson sociale, aussi nouvelle que celle de l'oxygène avec l'hydrogène dans l'eau.

Toute nation a, en un certain sens, une conscience propre et une volonté propre. C'est là une vérité de sociologie trop méconnue par les systèmes étroits, soit d'économie politique et de politique, soit de psychologie et de morale qui, groupés sous le nom d'individualisme, aboutissent à un véritable atomisme social. Nous ne prétendons pas ici réaliser des abstractions, prêter à un peuple une « âme », un « moi », comme certains sociologues, tels que M. Worms ou M. Novicow. Il y a là une question de philosophie première et même de métaphysique que nous réservons. Mais, de même qu'il existe en chaque individu un système d'idées-sentiments qui sont aussi des idées-forces, s'exprimant dans sa conscience et dirigeant sa volonté, ainsi en est-il chez une nation. Parmi les idées dirigeantes des divers individus, il y en a qui ont trait précisément à la société même dont ils sont membres, du tout dont ils sont partie. Ces idées sont l'effet et la représentation en chacun de nous des actions et réactions sociales que, pour notre part, nous exerçons et subissons. Chaque Français a sa fonction propre dans la nation et, quelque individuels que puissent être ses intérêts mêmes ou ses devoirs, ils sont toujours liés plus ou moins aux intérêts et devoirs de la France; nous ne pouvons donc pas ne point avoir dans notre cerveau des pensées représentatives du bien commun et de l'idéal commun, plus ou moins

exactement interprété, plus ou moins rapporté à nous-mêmes comme centre de perspective. De là, dans l'ensemble des cerveaux et des consciences, un système d'idées reflétant le milieu social, comme il s'y trouve un système d'idées reflétant le milieu physique. C'est un déterminisme collectif dont une partie est en nous et les autres parties dans tous les autres membres de la communauté. Ce système d'idées mutuellement dépendantes constitue la conscience de la nation, qui ne réside pas dans un cerveau collectif, mais dans la totalité des cerveaux individuels, et qui cependant n'est pas une simple somme d'intelligences individuelles.

Cette systématisation d'idées-forces en dépendance réciproque explique, outre la conscience nationale, la « volonté nationale », qui, comme toute volonté, réalise plus ou moins un idéal moral. C'est par usurpation que les électeurs d'un pays ou, qui pis est, d'une circonscription, décorent leurs votes du nom de volonté nationale. Il n'y a là qu'un substitut pratique, essentiellement partiel et incomplet, dont on est obligé de se contenter jusqu'à nouvel ordre, mais qui n'a pas le caractère de « souveraineté » mystique mis en avant par les démagogues. En fait, le caractère national n'est pas toujours le mieux exprimé par la foule, par ce qu'on nomme le vulgaire, ni même par la majorité actuelle. Il y a une élite naturelle qui, mieux que tout le reste, représente l'âme d'un peuple entier, sa pensée la plus profonde et sa volonté la plus essentielle. C'est ce qu'oublient

trop nos politiciens. Rousseau lui-même leur a cependant appris qu' « il y a souvent une grande différence entre la volonté de tous et la volonté générale » : la première n'est qu'une somme de volontés dont chacune peut tendre à un intérêt particulier ; la seconde seule représente l'intérêt commun. Tout au moins, pourrait-on dire, représente-t-elle la tendance de la nation entière, produite par le système d'idées et de sentiments qui la dirige ; les esprits individuels sont les facteurs de cette volonté nationale, sans qu'aucun d'eux l'ait vraiment en lui. Un individu, en effet, ne connaît jamais entièrement sa propre volonté, si on entend par là son système d'idées et de sentiments directeurs ; à plus forte raison ne peut-il connaître la volonté nationale, qui a pour constituants tous les vouloirs individuels, plus leurs actions réciproques et la résultante qui en dérive. Cette résultante va toujours plus loin que chaque individu en particulier ne l'avait prévu et voulu. La volonté nationale ne peut donc jamais être entièrement consciente de soi, pas même dans l'élite, pas même chez le plus grand génie, fût-il Napoléon. L'avenir seul révèle à la longue la vraie direction du mouvement national, qu'on ne peut que prévoir avec plus ou moins d'incertitude d'après l'histoire du passé et d'après l'état présent de la nation.

II. — Auguste Comte a considéré l'individu isolé comme une abstraction, et c'était aussi un des principes de Hegel. Les économistes, de leur côté, ont insisté sur l'essentielle solidarité des intérêts, des

besoins, des modes de production, de distribution et de consommation, solidarité qui, selon Marx, aboutit aux formes historiques de la propriété et aux régimes du travail. Mais une solidarité plus intime encore est celle qui, comme nous venons de le voir, établit, une mutuelle dépendance entre les pensées, les sentiments, les impulsions. La conception d'une nationalité n'est donc ni purement physiologique et ethnographique, ni purement économique. L'individualité nationale se manifeste avant tout par des signes psychologiques : langage, religion, poésie et arts, monuments, l'opinion qu'elle a d'elle-même ou qu'ont d'elle les autres, enfin ses héros et ses représentants historiques. L'histoire d'un peuple révèle aussi son caractère, à la condition qu'on en observe avec soin les moments divers et qu'on en tire ce qu'on a appelé la « moyenne historique ». Il y a en effet, dans la longue existence d'un peuple, des périodes où, par un concours de circonstances particulières, les produits de la vie intellectuelle, morale, artistique, revêtent un caractère qui n'est pas de tous points conforme au génie habituel de la nation ; mais, si vous prenez la moyenne d'un grand nombre de périodes différentes, le résultat sera l'image fidèle du caractère national.

La langue, à elle seule, n'est pas un indice suffisant de ce caractère, puisqu'elle peut avoir été importée. Toutefois, même dans ce cas, la comparaison de la langue primitive avec la langue dérivée permet de reconnaître les tendances propres

de la nation, qui imprime toujours sa marque sur son langage. Lazarus dit avec raison que la langue est, pour l'esprit d'un peuple, ce que le sol nourricier est pour son corps.

Si le langage est la somme des noms donnés aux choses perceptibles, on peut dire que la mythologie est la somme des noms donnés aux secrets soupçonnés ou conclus derrière ces choses ; mais les langues sont beaucoup plus diverses que les mythes, qui se ressemblent d'autant plus qu'on remonte vers les temps primitifs.

Les idées plus ou moins réfléchies d'un peuple sur l'origine et la nature de l'univers, ainsi que sur le sens et la valeur de la vie, agissent nécessairement sur sa moralité, sur son bonheur, sur son caractère : de là l'influence non seulement des religions, mais des philosophies et des littératures ; de là leur importance pour la psychologie des nations.

La poésie révèle souvent l'âme d'un peuple, tout au moins ses aspirations les plus profondes. Pourtant, elle ne ferait pas toujours deviner son caractère, sa conduite, sa destinée. La poésie anglaise nous indique les rêves, les sentiments, la nature de l'imagination anglaise ; à qui eût-elle fait prévoir l'histoire anglaise ? Et surtout, si vous vous attachez à la poésie d'un demi-siècle ou d'un quart de siècle, vous ne pouvez, comme le voudraient les prophètes actuels de la « décadence latine », en tirer des conséquences sur la nation entière et sur son avenir.

Dans les caractères nationaux, il faut considérer

la sensibilité, l'intelligence, la volonté. La sensibilité, par son côté physiologique, tient surtout à la constitution et au tempérament héréditaires. Elle joue un rôle capital chez les groupes comme chez les individus. Les peuples ne diffèrent pas moins sous le rapport de l'intelligence. Il y a une logique nationale; chaque peuple se fait plus ou moins consciemment, son *discours de la méthode*. L'un préfère observer, comme l'Anglais; l'autre raisonner, comme le Français; l'un aime mieux déduire, l'autre induire. Chaque peuple a même ses erreurs préférées, ses péchés mignons de logique, sa sophistique nationale. Aussi non seulement nous devons à notre nation un certain nombre de pensées et d'idées déterminées, mais nous lui devons des formes de pensée, des cadres tout faits où les idées viennent se classer, des catégories sous lesquelles nous les rangeons et qui nous semblent *à priori*. La langue nationale, qui fixe et les idées et les méthodes, impose ces formes intellectuelles à chaque individu et l'oblige à rester dans le moule commun. On peut, avec M. Le Bon, classer les intelligences nationales selon les degrés divers de l'aptitude *assimilatrice* et de l'aptitude *créatrice*. La première permet de comprendre, de retenir et d'utiliser les faits dont se compose l'ensemble des arts, des sciences, de l'industrie, en un mot tout ce qui constitue la civilisation; « certains peuples civilisés, les *Asiatiques* notamment, la possèdent à un haut degré, mais ne possèdent *que celle-là* ». La seconde permet d'étendre sans

cesse le champ de l'activité humaine; à elle sont dues les découvertes sur lesquelles la civilisation actuelle repose : « ce n'est que chez les *Européens* qu'on trouve *quelques peuples* qui la possèdent ». Mais il faut se défier ici des généralisations prématurées; le manque d'esprit créateur peut tenir à d'autres circonstances que l'intelligence même d'une nation.

Ce qu'il y a de plus fondamental dans le caractère national comme dans le caractère individuel, c'est la volonté. Et par la volonté, nous entendons la direction générale des inclinations, soit naturelle, soit acquise. L'ensemble des tendances se trouve finalement porté dans tel sens plutôt que dans tel autre, ce qui fait qu'un peuple, dans les diverses circonstances de la vie nationale ou internationale, a sa manière habituelle de se déterminer. On peut s'attendre de sa part à telle démarche de la volonté plutôt qu'à telle autre, à de la sympathie ou à de la malveillance, à un esprit vindicatif ou oublieux, à des penchants désintéressés ou égoïstes. *Semper idem velle atque idem nolle*, disaient les stoïciens pour marquer la manière habituelle de vouloir qui fait le vrai caractère. Alors même qu'une nation est versatile, elle a une façon relativement constante de vouloir, qui consiste précisément pour elle à changer sans cesse de déterminations. Sa volonté est, pour ainsi dire, constamment inconstante. Le vrai « caractère » c'est donc toujours la manière habituelle de vouloir ou de ne pas vouloir. Le tempérament influe surtout sur la façon de jouir et de souffrir, comme aussi de

traduire en mouvements les sentiments et volitions ; le caractère influe principalement sur la façon même de vouloir et sur la direction de la volonté.

Le tempérament général et la constitution des organes spéciaux constituent, pour ainsi dire, la statique du caractère collectif ; mais il y a aussi une dynamique qui en produit le développement : c'est le milieu physique et surtout social, avec la réaction mutuelle des intelligences ou des volontés. La constitution héréditaire du corps et celle des divers organes, qui s'expriment dans les qualités natives de la sensibilité et de l'activité, est comme la force centripète du caractère national ; l'intelligence et la volonté réfléchie en sont la force centrifuge.

III. — D'après ce qui précède, la physiologie des peuples, qui nous montre ce qu'ils ont d'héréditaire dans leur conformation même, est la première base de leur psychologie. La structure anatomique doit d'abord être prise en considération. La taille, le développement de la poitrine, des muscles, du système nerveux, surtout du cerveau, sont, pour les groupes comme pour les individus, les indices d'une constitution plus ou moins vigoureuse et, en outre, plus ou moins propre au travail musculaire ou intellectuel. Telle constitution héréditaire, telles aptitudes : le cerveau se trouve prêt pour tel mouvement dans telle direction et non dans telle autre. En négligeant le poids des cerveaux exceptionnellement lourds (Cuvier, Cromwell, Byron, Tourguenef, etc.),

on trouve encore une moyenne de 100 grammes en plus chez les hommes remarquables : il y a donc une relation, *générale* seulement, entre le poids cérébral et l'intelligence. Mais ce n'est là qu'un élément d'appréciation insuffisant, et les variations de poids absolu peuvent tenir à une multitude de causes, principalement aux proportions générales de l'organisme[1]. De même pour le volume. Les Polynésiens ont un cerveau plus grand de 27 centimètres cubes en moyenne que celui des Parisiens ; mais c'est à leur haute stature qu'ils sont redevables de cet avantage. Les Bengalis, population pauvre et déshéritée de l'Hindoustan, doivent à leur petite taille de n'avoir qu'une capacité cranienne de 1 362 centimètres cubes, tandis que celle des Parisiens est de 1 560 centimètres cubes et celle des Polynésiens de 1 587. A une masse organique moindre correspond une moindre masse cérébrale. C'est aussi la principale raison du volume inférieur des cerveaux féminins. Malgré la difficulté des mensurations, le volume, le poids et surtout la configuration du cerveau, ainsi que ses qualités chimiques et électriques, mal connues, ont une valeur incontestable pour les appréciations d'ensemble. La forme ovale et allongée du cerveau (dolichocéphales) ou sa forme ronde et élargie (brachycéphales) est aussi, comme nous le verrons, très importante pour déterminer les sous-races ; elle semble indiquer un développement du cerveau dans des directions

[1] Voir *Tempérament et caractère*, livre III.

différentes, qui peut entraîner des tendances mentales également différentes. Même parmi les crânes longs, il importe de savoir si l'allongement est dans le sens du front ou dans le sens de l'occiput : le développement frontal correspond plus particulièrement aux facultés intellectuelles, le développement occipital aux passions sensuelles.

Outre la constitution, principalement cérébrale, il importe de considérer le tempérament des peuples. Les anthropologistes, tout absorbés dans les comparaisons et mensurations anatomiques, n'en ont point assez tenu compte. Cependant la structure du corps n'est pas tout, il est essentiel de savoir quels sont les modes et l'intensité de son fonctionnement. On sait que le tempérament est constitué par le ton même de la vitalité dans l'organisme et par sa direction générale soit vers l'acquisition, soit vers la dépense[1]. Cette direction que prennent les forces accumulées dans l'organisme donne, du même coup, la direction native du caractère, c'est-à-dire l'orientation dominante de la sensibilité et de l'activité. Il est clair que le tempérament, étant ainsi le mode original de fonctionnement qui appartient à l'organisme entier, et plus spécialement au système nerveux, doit tendre à se transmettre par hérédité dans une race, comme se transmettent la forme et la structure de l'organisme. De plus, les modifications du tempérament amenées soit par l'âge, soit par les changements de la

[1] Voir *Tempérament et caractère*, livre I.

santé, soit par la réaction constante de la volonté et de l'intelligence sur l'organisme, devront affecter dans une certaine mesure les germes eux-mêmes. L'enfant engendré par un père malade et affaibli peut avoir lui-même une faiblesse congénitale; le fils engendré dans la vieillesse ne ressemble pas à ceux qui ont été engendrés dans l'âge mûr ou la jeunesse ; il héritera d'un tempérament modifié par l'influence des années. Chez les peuples, le tempérament ne peut manquer de varier comme chez les individus, selon les qualités du sang, des muscles, surtout des nerfs, qui président à l'emmagasinement, à la distribution et à l'emploi des forces. Certains peuples, pris en masse, sont plus sanguins, ce qui ne résulte pas seulement du climat, mais encore de la race. En général, les sanguins sont les peuples du Nord, bien nourris en vertu des nécessités d'une température froide, mais descendant aussi, pour la plupart, de populations blondes au teint rosé et au sang vif. Souvent une dose de flegme y tempère la fougue sanguine. Le Midi abonde en bilieux et nervo-bilieux, grâce à l'activité des échanges nutritifs que produit une lumière plus brillante et plus chaude. Les nerveux sont aussi fréquents parmi les Celtes et les Slaves, dont un certain nervosisme semble même caractéristique. En France, l'excitabilité nerveuse de la nation est presque proverbiale. Ce que nous avons dit ailleurs des tempéraments s'applique aussi aux groupes comme aux individus.

IV. — Trois grandes causes agissent en sens inverse pour former et maintenir la constitution et le tempérament, comme aussi le caractère psychique d'un peuple : la première est l'hérédité, qui fixe la race; la seconde est l'adaptation au milieu physique ; la troisième, l'adaptation au milieu moral et social. Le temps élimine peu à peu les individus les moins adaptés, pour conserver de préférence ceux qui s'accordent avec les conditions de la vie en commun. Les deux premières causes constituent les facteurs physiques du caractère national; la troisième constitue le facteur psychique et social. Or, par l'effet du progrès même, une grande loi se manifeste, qu'on peut ainsi énoncer : — A mesure qu'un peuple se rapproche du type moderne, l'action du milieu social va l'emportant sur celle du milieu physique ; bien plus les facteurs physiques tendent eux-mêmes à se transformer en facteurs sociaux.

Certaines qualités acquises, quand elles ont pénétré assez profondément l'organisme pour modifier le tempérament ou même la structure, principalement celle du cerveau, se transmettent par hérédité et s'accumulent chez les descendants. Il se produit ainsi dans un peuple, par sélection, une déviation progressive à partir du type primitif, et cette déviation est ou un progrès ou une décadence. Supposons que, parmi les individus d'une espèce zoologique, il y en ait un chez qui certain trait particulier s'exagère et franchisse les limites normales (d'ailleurs mal déterminées) : ce changement consti-

tuera une variété individuelle ; si cette variété devient héréditaire, elle constituera une race ou sous-race, comme le faux acacia sans épines, découvert en 1803 par M. Drouet dans sa pépinière de Saint-Denis, et qui est devenu l'ancêtre de tous les faux acacias également sans épines, aujourd'hui si communs dans nos jardins[1]. Des phénomènes analogues se produisent dans les sociétés humaines. Ce que Broca a si bien nommé les sélections sociales est un agent continuel qui tend à maintenir sous certains rapports, à altérer sous d'autres le caractère national, par une adaptation et réadaptation continuelle des éléments nouveaux de la population aux conditions anciennes du milieu physique et psychique. Pour mieux comprendre cette loi capitale, on peut voir ce qui se passe dans le phénomène de l'acclimatement. Parmi les immigrants, les uns meurent, les autres survivent, selon le degré de résistance au climat nouveau. Ces derniers ont eux-mêmes des enfants plus capables de résister. On a cité, par analogie, un curieux exemple d'adaptation à un nouveau milieu chez le rat et chez le chat en Amérique. Dans les locaux où sont maintenues à l'état de congélation les viandes destinées au marché de l'Europe, le rat a fini par s'acclimater et par pulluler, en se transformant par sélection en animal à toison épaisse. On a dès lors cherché à lui opposer le chat, mais ce dernier s'accommodait fort peu d'une température constamment

[1] Voir *Tempérament et caractère*, livre V.

inférieure à zéro. Un seul individu parvint à résister, une chatte angora, et sa postérité s'adapta si bien au milieu, qu'aujourd'hui elle souffre et périt à la température normale[1]. Des résultats analogues se produisent pour l'acclimatement des races humaines. Les éléments qui survivent dans une race de colonisateurs sont ceux qui se rapprochent le plus des indigènes par les caractères constitutifs propres à assurer l'adaptation au climat. En vain une série de races très différentes se succèdent dans une région à traits caractéristiques; de ces diverses races subsistent toujours les individus qui reproduisent le mieux le « type régional ». Transportés en Amérique, les Anglais se transforment et tendent à se rapprocher des Peaux-Rouges. Selon M. de Quatrefages, l'Anglo-Saxon Américain présente, dès la seconde génération, des traits du type indien, qui le font ressembler aux Leni-Lennapes, aux Iroquois, aux Cherokees. Le système glandulaire se restreint au minimum de développement, la peau devient sèche comme du cuir; la chaleur du teint et la rougeur des joues sont remplacées, chez l'homme, par un coloris de limon, chez la femme, par une pâleur fade. La chevelure devient lisse et brunit; l'iris est foncé, le regard perçant et sauvage. On reconnaît là, selon nous, une transformation du type sanguin en type nervo-bilieux, produite par les conditions du climat, qui altèrent les métamorphoses internes : un tempéra-

[1] Voir de Lapouge, *les Sélections sociales*, p. 135, livre intéressant où se mêlent paradoxes et vérités.

ment d'abord intégrateur se trouve incliné vers la dépense et la désintégration. Ce résultat finit par amener des altérations secondaires dans la structure même des organes; la tête se rapetisse, s'arrondit ou devient pointue ; le cou s'allonge, les os zygomatiques et les masseters se développent; les fosses temporales deviennent profondes, les mâchoires massives; les os s'allongent, principalement à l'extrémité supérieure et aux mains, si bien que la France et l'Angleterre fabriquent pour l'Amérique du Nord des gants à part, dont les doigts sont particulièrement allongés. Le larynx est grand, la voix rauque et criarde. Le bassin de la femme se rapproche, dans les extrêmes, de celui du singe. Le langage même tend vers le polysynthétisme des langues des Peaux-Rouges, dont il reproduit les mots-phrases et les phrases-formules. Le goût des couleurs criardes paraît être un autre trait de ressemblance. Quant au caractère, il suit nécessairement les modifications du tempérament et de l'organisme ; ce n'est plus l'Anglais, c'est le Yankee. Lorsque cette modification du type anglo-saxon en Amérique ne s'explique pas par le mélange des sangs, elle est un signe de décadence, et souvent de « régression » vers des types ancestraux inférieurs.

Des effets analogues se produisent dans les milieux moraux. Les idées et sentiments des races émigrées prennent en quelque sorte la teinte des pays nouveaux. Les races qui sont venues se mêler en France ont acquis, au moral comme au physique, les qualités qui assuraient le mieux le succès dans notre pays, qui

étaient les plus estimées, les plus puissantes sur l'opinion, les plus utiles au point de vue économique, moral, religieux, politique, etc. Ainsi se produisent les sélections qui maintiennent ou modifient peu à peu le caractère national.

IV. — Etudier la valeur respective des peuples d'après leurs éléments ethniques, en déduire les chances qu'ils ont dans la lutte pour l'existence, évaluer numériquement, s'il est possible, le degré de supériorité des parties directrices de l'humanité, voilà l'espoir des anthropologistes les plus récents. Selon MM. Ammon, de Lapouge et Closson, chaque nation, au point de vue ethnique, est formée de strates superposés, constitués d'éléments identiques, mais mélangés dans des proportions qui varient de la base au sommet. Les éléments anthropologiques supérieurs peuvent exister en plus grande quantité dans les strates les plus élevés. Non seulement la composition morphologique des classes d'une même population est différente, mais elle varie aussi dans le temps. L'observation montre que le même système de stratification ne se conserve pas. « D'une manière générale, les éléments sont bien classés dans le même ordre de densité, mais les proportions varient dans chaque couche suivant les époques. En écartant l'hypothèse d'une immigration ou d'une émigration, si l'on étudie un peuple en progrès, les couches supérieures vont en s'enrichissant d'éléments supérieurs; si le peuple est en décadence, l'uni-

formité tend à s'établir, et les éléments supérieurs tendent à disparaître partout[1]. » Dans une population, les individus d'une race déterminée peuvent être en telle proportion que les autres individus puissent être négligés : « on dit alors, par tolérance, que cette population est pure ». La race ainsi comprise est une notion d'ordre zoologique ; elle n'a pas de rapports fixes avec la langue. Il faut aussi la distinguer nettement de la race politique, pour laquelle il serait bon de choisir un nom différent et que produisent des individus de races diverses réunis pendant des siècles en un même État, soumis aux mêmes institutions, dirigés par des croyances uniformes. Ces races « secondaires » sont des composés plus ou moins stables, mais pourtant définis, et différents de ceux que les mêmes éléments, autrement groupés, produiront à côté d'eux. Ces groupes, « ethnes » ou « ethnies », comme M. de Lapouge propose de les nommer, sont le plus souvent en antagonisme avec la race zoologique.

La psychologie des races qui entrent ainsi dans la composition d'un peuple offre les plus grandes difficultés. Si l'on pouvait étudier un certain nombre d'individus de sang pur et dégager leur caractère général des variations individuelles, on aurait de précieuses données, mais le « pur sang » est un idéal introuvable. Alors même que tous les traits physiques d'une race sont extérieurement visibles chez un individu, — par exemple chez un Normand typique ou un Auvergnat

[1] De Lapouge, *les Sélections sociales.*

typique, — il y a nécessairement d'invisibles traces de croisement, surtout dans cet organe si complexe qui est le cerveau. Tel fils peut être le portrait physique de son père sans en être le portrait moral. D'autre part, si vous mêlez des races diverses au sein d'une même nation, il se produira une composition de caractères dont les lois sont encore plus difficiles à déterminer que celles du croisement physique. Les diverses particularités organiques des parents peuvent se transmettre chacune pour soi sans se commander l'une l'autre, si bien que la même couleur des yeux, par exemple, n'entraînera pas nécessairement la même longueur de crâne, ni même des cheveux de couleur identique. Weissmann a en partie expliqué comment se produisent ces combinaisons, le plus souvent fortuites, au sein des germes. C'est, pourrait-on dire, comme un kaléidoscope où quelques morceaux de verre colorés se combinent sans être solidaires : l'un n'entraîne pas l'autre. Au moral, on ne saurait concevoir une aussi complète absence de solidarité entre les diverses aptitudes ou tendances : une volonté énergique retentit sur la sensibilité et sur l'intelligence, et réciproquement. Il y a donc des lois de composition pour le caractère, lois que nous connaissons encore bien incomplètement et qui aboutissent à des résultantes très complexes. La même chimie mentale, nous l'avons vu, se produit en grand chez un peuple : on y retrouve les mêmes résultats grossis, mais encore plus difficiles à analyser.

Malgré ces difficultés, la psychologie des peuples

n'est point impossible, puisqu'elle peut se déduire de l'observation des individus et des groupes. Même au point de vue des races, on peut se faire une sorte de *schéma* assez fidèle pour la représentation de leur physionomie morale. Mais il ne faut pas oublier que les lois de l'évolution tendent à rendre les races anciennes de plus en plus méconnaissables, soit par leur fusion mutuelle, qui va croissant, soit par l'augmentation des diversités individuelles qui viennent recouvrir et effacer le vieux fonds héréditaire. Les caractères vraiment ethniques, produits de l'hérédité, vont en régressant pour laisser la place à des caractères de plus en plus complexes et variés, de plus en plus individuels ou tenant à des influences prochaines de famille. Il en est ainsi même de la taille et du teint. L'isolement des Esquimaux aurait dû maintenir la pureté de leur race ; cependant, dit M. de Quatrefages, « les variations de la taille y dépassent les limites individuelles permises... ». — « Au passage d'Holham, l'Esquimau ressemblait exactement à un nègre ; au goulet de Spafarret, à un Juif », dit Seeman. Selon King, le visage ovale associé à un nez romain n'est pas rare chez eux. Leur teint est tantôt très foncé, tantôt très clair. La variation et le mélange des types physiques et moraux sont encore bien plus grands chez les peuples civilisés : l'Europe centrale nous offre, l'un près de l'autre, toutes les variétés de crânes, de visages, de teints, de tempéraments, de caractères.

En dehors de toute considération de race, le même état social, surtout chez les primitifs, impose des

mœurs semblables. La vie des nombreuses tribus d'Indiens de l'Amérique présente les mêmes caractères que la vie des tribus de l'Arabie, de l'Asie centrale et de l'Europe. Les nations sauvages, malgré la parenté de sang, sont divisées, dit Humboldt, « en une grande quantité de tribus qui se haïssent mortellement et qui ne se lient jamais entre elles ». Les principaux ennemis des Indiens Warram, dit Appun, sont les Indiens Caraïbes, qui souvent envahissent leur territoire, les surprennent et les massacrent. On a dit aussi avec raison que les formes d'organisation les plus diverses se rencontrent dans des sociétés de même race, tandis que des similitudes frappantes s'observent entre des sociétés de races différentes[1]. La cité a existé chez les Phéniciens, comme chez les Romains et les Grecs ; on la trouve en voie de formation chez les Kabyles. La famille patriarcale était presque aussi développée chez les Juifs que chez les Indous, mais elle ne se retrouve pas chez les Slaves. La famille maternelle et le clan s'observent partout. « Le détail des preuves judiciaires, des cérémonies nuptiales est le même chez les peuples les plus dissemblables au point de vue ethnique. » Faut-il pourtant en conclure, avec M. Durckheim[2], que « l'apport psychique » résultant de la nature ethnique, est trop général pour exercer une influence sur « le cours des phénomènes sociaux ? » Si la famille maternelle, le clan, les preuves judiciaires, les cérémonies nuptiales se retrou-

[1] Durckheim, *la Méthode sociologique*, p. 133. Paris, Alcan, 1835.
[2] *Ibid.*

vent partout, c'est qu'il s'agit là de processus proprement sociaux, qui peuvent s'imposer à toutes les races dans les mêmes conditions sociales; mais, au sein d'une nation, tout s'explique-t-il de même? La famille aura beau être organisée identiquement chez deux peuples, l'un aura le respect de la famille, l'autre ne l'aura pas. Est-il bien vrai aussi, comme M. Durckheim semble l'admettre, que le développement des arts en Grèce ne tienne en rien à la race, mais seulement à des conditions sociales? Faut-il croire que des nègres auraient pu remplacer les Athéniens? ou simplement des Hébreux, *et invicem?* Nous ne saurions admettre que rapporter le développement des arts grecs à des dispositions esthétiques soit expliquer « le feu par le phlogistique et les effets de l'opium par la vertu dormitive ». Le génie natif de Phidias était sans doute pour quelque chose dans ses chefs-d'œuvre, et ce génie, à son tour, n'était pas complètement indépendant des hérédités et de la race dont Phidias descendait. « Nous ne connaissons aucun phénomène social qui soit placé sous la dépendance incontestée de la race », dit M. Durkheim. Aux États-Unis, lui répond M. Novicow[1], la présence de 7 millions et demi de nègres, au milieu de 55 millions de blancs, soulève des difficultés considérables qui tiennent à la race et non au milieu. Ce qui est vrai, c'est que les questions de races deviennent de plus en plus secondaires à mesure que la civili-

[1] *L'avenir de la race blanche.*

sation augmente ; en revanche, le milieu social et historique prend une importance croissante.

V. — Selon M. G. Le Bon, les caractères moraux et intellectuels communs, qui constituent un type national, seraient aussi stables que les caractères anatomiques qui permettent de déterminer une espèce. Mais autre est cet organe éminemment plastique et mobile qu'on nomme le cerveau ; autres les caractères anatomiques, comme la taille, l'angle facial, l'indice céphalique, les couleurs des yeux ou des cheveux, etc.

L'évolution des peuples, comme les darwinistes l'ont bien montré, peut être soit collective, soit sélective. Dans le premier cas, soumis à des influences identiques de milieu, de climat, etc., c'est l'ensemble des éléments sociaux qui se modifie à la fois ; dans le second cas, quelques individus seuls, à qui leur organisation spéciale permet une meilleure adaptation, survivent et laissent une postérité ; la société se transforme ainsi par l'élimination graduelle de certaines familles et de certains éléments ethniques. D'après MM. Ammon et de Lapouge, ce dernier cas serait de beaucoup le plus important. La sélection agit, en tout cas, plus rapidement que le milieu et le climat ; mais elle exige d'innombrables sacrifices d'individus : « elle *coûte en existences ce qu'elle rend en vitesse* ». Il ne faut donc pas se figurer qu'un peuple passe, dans son ensemble « de la jeunesse à l'âge mûr, puis à la vieillesse », comme disait Pascal. Le peuple se

développe au moyen de la sélection, par la fixation des qualités qui ont protégé les individus ; quand il paraît vieillir et dégénérer, c'est que ses meilleurs éléments sont débordés plus tard, envahis, absorbés par des éléments inférieurs qui se substituent à eux. Paul Broca fut, semble-t-il, le premier à employer l'expression *sélection sociale.* « C'est la société, » dit-il avec raison, « qui devient le théâtre principal de la lutte pour l'existence ». La guerre, la colonisation, le taux d'accroissement des populations, la concurrence pour la suprématie industrielle, politique et intellectuelle, tels sont, selon les néo-darwinistes, les phénomènes les plus apparents de la sélection qui s'opère entre les divers peuples. Quant aux agents de sélection qui agissent à l'intérieur d'un même peuple, ce sont la guerre et le service militaire les migrations intérieures de la population et le développement des villes ; la punition des criminels, l'assistance des classes besoigneuses, la persécution et l'ostracisme social sur le terrain religieux ou autre, le favoritisme politique et les antipathies politiques, le célibat, les lois, les coutumes, les idées sociales et religieuses à l'égard du mariage et des relations sexuelles, le désir de s'élever, dans ses rapports avec la manière de vivre, etc.[1]. Ces agents sont les principaux parmi ceux qui déterminent l'accroissement ou la décroissance des divers éléments, bons ou mauvais, qui sont constitutifs d'une population.

[1] Colson, *la Dissociation par déplacement.* (*Revue de sociologie*, 1895.)

La *sélection naturelle* permettant seulement la *survivance des plus aptes*, on l'a souvent considérée comme assurant l'accroissement des formes et des types les plus élevés, l'extinction des plus inférieurs. Cette conception n'est pas vraie dans le monde animal, où l'appropriation aux conditions actuelles du milieu n'implique pas toujours une supériorité intrinsèque. Dans le monde social, les forces sélectives opèrent aussi en faveur du type le mieux accommodé à l'ensemble des conditions actuelles, mais ces conditions ne préservent pas pour cela les types les plus nécessaires au développement supérieur de l'humanité ; souvent, au contraire, elles les laissent exterminer. Guerre et militarisme, persécutions, célibat religieux, généralisation des conditions plus luxueuses d'existence, aspirations sociales et professionnelles, accumulation de la population, voilà des agents qui ont souvent empêché l'accroissement des éléments supérieurs en qualités physiques, psychiques et morales. De même, dans la lutte réciproque des nations et des civilisations, « la force brutale a fait disparaître des races de la plus grande importance pour le progrès humain[1] ». La faculté d'adaptation au milieu n'est donc pas toujours en rapport avec la supériorité générale de l'individu et de la race. « Il n'y a aucune raison... pour que, dans la lutte pour l'existence, le plus grand, le plus beau, le mieux armé, le plus intelligent l'emporte. Les qualités accessoires, si

[1] M. Closson, *la Dissociation par déplacement.*

importantes en soi qu'elles puissent être, ne comptent pas comme condition de succès dans la lutte : il ne faut tenir compte que du côté, du très petit côté par lequel s'établit le contact entre les adversaires. Mainte espèce bien douée doit la survivance non à ses plus brillantes qualités, mais à un peu plus de résistance à une intoxication microbienne. De même, dans la lutte des éléments sociaux, c'est une qualité triviale et parfois un défaut qui décident du succès des pires[1]. » Actuellement, selon les pessimistes, la sélection sociale, qui s'est largement substituée à la sélection naturelle, agit de façon à nuire aux éléments supérieurs, à favoriser le triomphe et la multiplication des médiocres. La sélection militaire, par exemple, a pu être une cause de triages avantageux chez les sauvages : elle assurait la supériorité aux plus forts, aux plus braves, aux plus adroits ; mais, chez les peuples civilisés, guerre et militarisme sont des fléaux dont le résultat définitif est de déprimer la race ; ils l'affaiblissent par la mort des combattants, puis par celle des non-combattants victimes des suites matérielles de la guerre, enfin par la réduction de la natalité : de plus, la sélection, ici, protège surtout les faibles et les infirmes, en livrant aux chances de mort les plus vigoureux. A d'autres points de vue, le militarisme sort le paysan de ses habitudes, lui fait prendre le goût de l'oisiveté, de la vie urbaine, des plaisirs faciles. « La dépopulation des campagnes et le développe-

[1] De Lapouge, *les Sélections sociales.*

ment des villes sont accélérés par le séjour forcé dans les garnisons d'une quantité de jeunes gens qui, retournés dans leurs foyers, sont bientôt pris du dégoût de leur vie première et reviennent à la ville après avoir été dans les campagnes un agent de désorganisation[1]. » La sélection politique, pire encore peut-être, est le grand facteur de la bassesse et de la servilité. Directement ou indirectement, elle est ruineuse pour les peuples. « C'est la politique qui a fait la fin de la Grèce et de Rome, celle des florissantes républiques italiennes. C'est elle qui a fait périr la Pologne. Dans les relations extérieures elle donne la main à la guerre, qu'elle entretient... La lutte pour la reproduction est tout au bénéfice des classes inférieures, qui, n'ayant rien, multiplient sans compter et font élever l'excédent de leurs enfants par l'Assistance publique. L'avenir n'est pas aux meilleurs, tout au plus aux médiocres. A mesure que la civilisation se développe, les bienfaits de la sélection naturelle se changent en fléaux acharnés après l'humanité[2]. »

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que le progrès, dans

[1] De Lapouge, *les Sélections sociales.*

[2] M. de Lapouge, *Ibid.* Cf. John Berry Haycraft, *Darwinism and Race progress.* M. J.-H. Bradley, d'Oxford (*International Journal of Ethics,* 1894, p. 283) signale la tendance de la lutte pour l'existence à devenir « une simple lutte de fécondité entre concurrents », où « les éléments moralement supérieurs sont de plus en plus distancés ». Benjamin Kidd, dans son ouvrage sur l'*Évolution sociale* (ch. IX) admet que les forces sélectives de l'évolution ne favorisent pas le développement intellectuel ; mais il maintient qu'elles favorisent le développement des qualités morales qui subordonnent l'intérêt éclairé de l'individu au bien de l'organisme social. Voyez aussi C.-H. Pearson, *National life and Character* (London, 1894) ; D.-G. Ritchie, *Darwinism and Politics* (2e édit., London, 1891), et le prof. Huxley, *The Struggle for Existence* (Nineteenth Century, feb. 1888).

l'humanité, ne s'accomplit pas fatalement, par le seul jeu des « lois naturelles » ; le progrès moral exige la moralité des individus, le progrès social exige que les sociétés travaillent à leur propre destinée, au lieu de s'en remettre à la lutte animale pour la vie. Mais, autant l'optimisme des anciennes écoles était peu scientifique, autant l'est peu, à son tour, le pessimisme absolu de certains darwinistes, qui veulent réduire l'histoire à une simple expression de la vie des races [1].

VI. — Outre qu'ils ont abusé et abusent encore des considérations ethniques dans la physiologie des peuples, historiens et sociologues ont insisté à l'envi sur l'action physique des milieux, et lui ont prêté parfois un rôle créateur ; la sociologie contemporaine doit, au contraire, insister sur la réaction de l'intelligence et de la volonté, provoquée par le milieu même. Les deux termes sont également nécessaires et de leur rapport dépend la solution. L'influence du climat, par exemple, si exagérée par Montesquieu, n'est qu'un des facteurs de l'évolution historique, et son action ne se comprend que combinée avec les autres, avec celle de la race et du milieu social. C'est d'abord en agissant sur le tempérament que le climat peut agir sur le caractère. Les Asiatiques, dont Hippocrate avant Montesquieu notait la mollesse, ont souvent un tempérament bilieux, épuisé par la

[1] Ce pessimisme a été récemment combattu, en faveur d'un nouvel optimisme quelque peu exagéré, par M. Novicow, dans son très intéressant livre sur l'*Avenir de la race blanche*.

chaleur ; l'excès de combustion interne ne laisse plus un excédent suffisant de forces à dépenser au dehors. La chaleur extrême rend trop rapide le cours du sang et des fluides, elle fait sécréter et éliminer plus de substances aqueuses et solides, ce qui rend l'organisme moins propre à l'effort et au travail. En excitant le sang et en ouvrant tous les pores, elle rend les nerfs et la peau trop impressionnables. Par là les hommes deviennent plus aptes à sentir, et, en même temps que leur sensibilité, leur imagination est surexcitable. Enfin, l'excès de la chaleur finit par fatiguer et épuiser la sensibilité même. Le froid, au contraire, augmente la fermeté et la force du corps, parce que l'alimentation est plus abondante et mieux distribuée dans la totalité des organes ; de là une plus grande aptitude aux travaux difficiles. Cette énergie physique a pour contre-partie une plus grande énergie morale, un besoin d'agir, de se mouvoir, de se dépenser. Le froid contracte aussi les fibres et la peau, d'où une perspiration moindre ; les vibrations semblent alors moins faciles à produire dans toutes les parties du corps contractées : la sensibilité est plus difficile à émouvoir. Mais, une fois excitées, et par des causes nécessairement plus sérieuses, les passions sont plus profondes et plus durables. La pesanteur de l'air, son humidité, sa pureté, son agitation ont aussi leur influence. L'humidité continue, notamment, obstrue les pores de la peau, retarde la circulation des « humeurs », diminue la force du système vaso-moteur, enlève au corps entier de l'énergie, émousse la sensi-

bilité et l'activité morale, en un mot prédispose à la lenteur et à l'inertie du tempérament flegmatique. Les aliments mêmes ont une action directe sur le tempérament des peuples, une influence indirecte sur leur caractère. Selon Pythagore, l'excès de la nourriture animale donne aux hommes et aux races quelque chose de dur et de sauvage, tandis que l'abus de la nourriture végétale enlève du ressort à l'activité. Les modernes ont confirmé ces dires. Les anciens barbares et les Peaux-Rouges, grands mangeurs de chair, étaient belliqueux et aventuriers ; plus paisibles sont les peuples frugivores, comme les Indiens, les Egyptiens, les Chinois ; les Todas, qui ne vivent guère que de lait, sont d'une extrême douceur. Enfin, la configuration du sol et ses productions ont leur influence. Les pays de forêts ont contribué jadis à faire des peuples chasseurs, généralement barbares et despotiques, comme aujourd'hui encore dans l'Amérique méridionale (et autrefois dans la vieille Gaule); les steppes ont produit plutôt des tribus pastorales, nomades, organisées en familles patriarcales et destinées aux émigrations périodiques.

Mais Montesquieu pousse à l'extrême l'influence du climat quand il veut expliquer par elle les moindres traits du caractère national. A l'en croire, par exemple, la chaleur produirait la lâcheté; les Romains étaient-ils donc plus lâches que les Germains et les Gaulois ? Les Numides et les Carthaginois, qui habitaient l'Afrique, étaient-ils moins braves que les Romains ? Les Ethiopiens, dont le pays est peut-être le

plus chaud du monde, n'ont-ils pas plusieurs fois soumis l'Egypte ? Beaucoup de peuples conquérants sont sortis des pays chauds, comme les Arabes sous Omar et Othman, les Almohades et les Almoravides. Quant à la « cruauté » que le climat chaud produirait aussi, selon Montesquieu, nous la retrouvons dans l'histoire de tous les peuples, aussi bien celle de la Grèce, de Rome, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Russie, que celle de l'Egypte, de l'Assyrie, de la Perse. Les Esquimaux ont beau habiter un pays froid, ils sont « aussi féroces, dit Ellis, que les loups et les ours dont leurs déserts sont remplis ».

On a aussi souvent reproduit ces remarques des anciens historiens, que les nations blondes du Nord, candides et simples, ont une nature ferme et franche : nos ancêtres Franks, race « ingénue », en sont sortis. Les nations brunes des régions méridionales, plus concentrées, seraient plus dissimulées. Mais ce sont là beaucoup plutôt des effets de la race et de l'éducation que du climat. Les Romains accusaient les Carthaginois de duplicité et de fraude, les Grecs se plaignaient de la mauvaise foi des Phéniciens ; à leur tour, Gaulois et Germains méprisaient la finesse des Latins et des Grecs. — Approchez, dit encore Montesquieu, des pays du Midi, les passions plus vives multiplient les crimes : « chacun cherche à prendre sur les autres tous les avantages qui peuvent favoriser ces mêmes passions ». — Nous voulons bien admettre et nous venons de montrer que, sous l'influence d'une vive lumière et d'une température

lourde, quoique non torride, les combustions organiques devenant plus actives, le sang est lui-même plus chaud et les nerfs plus excitables, par conséquent les émotions plus ardentes et concentrées. Mais c'est là tout ce qu'on peut concéder. Sous les climats tempérés, comme la France, Montesquieu prétend que les peuples sont « inconstants dans leurs manières, dans leurs vices mêmes et dans leurs vertus : le climat n'y a pas une qualité assez déterminée pour les fixer eux-mêmes ». Nous voulons bien encore concéder que le tempérament est alors moins entraîné dans une direction uniforme : en France, par exemple, il est plus indépendant du milieu extérieur, plus dépendant de l'hérédité, d'une part, et, de l'autre, du genre individuel de vie. Mais les vices, mais les vertus? Des millions de Chinois jouissent du même climat que la France; ont-ils cet amour du changement qui est, dit-on, un des traits du Français, comme il fut un des traits du Gaulois? Les Tasmaniens, dans une île fertile dont le climat est analogue à celui de la France, se nourrissaient de coquillages et de quelques poissons pris avec la plus grande difficulté; ils allaient complètement nus, mangeaient la vermine qui s'attachait à leur propre corps. Sans gouvernement, sans chef, ils vivaient indépendants les uns des autres, réalisant l'idéal de l'anarchie; ils étaient faibles, soupçonneux, méchants, dépourvus de toute curiosité, de tout goût[1] Transportez en Asie ou en

[1] Voir le livre de M. Souffret sur la *Disparité des races humaines*.

Amérique la théorie de Montesquieu, elle ne trouve plus de faits où s'appuyer.

Multiples sont les causes des modifications que l'on croit produites par les milieux physiques. Elles tiennent moins souvent à la région habitée qu'aux conditions habituelles de la vie physique et sociale. La détresse, l'alimentation insuffisante, l'excès de travail, les industries antihygiéniques, la sédentarité, l'habitation des villes, sont des conditions défavorables, la plupart sociales, qui peuvent arrêter ou tout au moins retarder le développement corporel. La taille même, qui est cependant une expression de la race et un produit de l'hérédité, se modifie selon les milieux sociaux. Ni un homme, ni un peuple, ne sont donc ce que Moleschott appelait « un total de parents, nourrice, lieu, date, air, température, son, lumière, nourriture et vêtements » ; cela fût-il vrai de l'animal humain, cela est faux de l'homme moral et des sociétés. Le milieu physique agit surtout par la matière qu'il soumet à la volonté et à l'intelligence, par les problèmes qu'il leur pose, les difficultés ou facilités qu'il leur apporte ; et le facteur intellectuel va croissant en importance. Par exemple, la fertilité du sol est-elle trop considérable, elle pourra incliner à la paresse et au luxe, phénomènes moraux et sociaux. N'est-elle ni trop grande ni trop petite, comme en France, elle tendra, toutes choses égales d'ailleurs, à développer l'intelligence ; la stérilité du sol, dans certaines contrées, développera davantage la volonté. Or, ce sont là des réactions de l'homme, plutôt que

des actions de la nature. De même, les mœurs ne sont pas identiques dans les cités de l'intérieur et dans les cités maritimes, à Autun ou à Marseille : on connaît l'influence excitante de l'air de la mer. Mais les raisons physiques demeurent encore ici secondaires et sont souvent annulées ; ce sont surtout les conditions sociales qui diffèrent nécessairement. Là, une vie simple et uniforme, des esprits attachés aux anciennes coutumes et ennemis du changement ; ici, une existence variée, un caractère plus excitable, plus actif et plus mobile, une imagination plus vive, un amour du changement qui fait adopter avec empressement les nouveautés apportées par les étrangers. Les relations économiques sont en ce cas les facteurs les plus importants. Dans des milieux et sous des climats différents, Marseille et Brest auront, comme cités maritimes, des points communs.

Une action du milieu qu'on doit reconnaître, c'est celle qui, par l'intermédiaire des sens extérieurs, s'exerce sur la nature de l'imagination; mais, ici encore, c'est la réaction intellectuelle qui importe. Si, chez l'individu, l'humeur change avec la gaîté de la lumière ou la tristesse du brouillard, comment la continuité des mêmes influences ne produirait-elle pas chez la nation une sorte d'humeur constante, qui finit par faire partie de son tempérament moyen ? Il y a des climats qui excitent à la mélancolie, comme il y en a qui excitent à la gaîté et à l'insouciance. La force de l'imagination, la tendance aux rêves, aux hallucinations même, sont plus ou moins développées selon le cli-

mat, le milieu et l'aspect du pays. Les voyageurs ont toujours constaté combien leur naturel semblait se modifier avec l'aspect des choses : un Loti, Breton dans le pays d'Yves, deviendra Oriental en Orient. Le docteur Le Bon, qui a parcouru tout le globe, nous dit que, sur les bords brumeux mais vivants de la Tamise, sur les lagunes de Venise aux fantastiques horizons; à Florence, devant les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art; en Suisse, sur les cimes arides des glaciers ; en Allemagne, sur les rives du vieux Rhin, peuplées d'antiques châteaux et de légendes ; à Moscou, sur les bords du fleuve que le Kremlin domine; dans l'Inde, dans la Perse, dans la Chine, le monde d'idées et de sentiments évoqués par des milieux changeants présente « la même diversité que les milieux mêmes ». En France nous trouvons les aspects les plus variés; l'imagination de la vaporeuse Bretagne ne pouvait donc être la même que celle de la claire Provence ; en général, la nation française n'a rien de brumeux ni de sombre en son esprit. L'humeur noire d'un Byron, son imagination violente, l'orgueil indompté, le goût du danger, le besoin de la lutte, l'exaltation intérieure, sont des traits de nationalité anglaise. Selon Taine, ce faisceau de passions sauvages serait né du climat; c'est trop oublier et la race et le caractère individuel, mais il est certain que le milieu influe sur l'humeur.

Pour vous pénétrer de ce que la théorie des milieux physiques, quand elle est exclusive, a d'insuffisant, faites un voyage en imagination. Suivez l'isotherme

de 10° au-dessus de zéro. Vous passerez dans l'ancien continent par Liverpool, Londres, Munich, Buda-Pest, Odessa, Khiva, Pékin, par le nord de l'île de Nippon; et vous verrez que la même chaleur n'a provoqué ni les mêmes types physiques ni les mêmes types moraux. Vous rencontrerez le long du chemin des Irlandais, des Gaëls, des Anglais, des Allemands, des Magyars, des Uzbeghs, des Tartares, des Mongols, des Chinois et des Japonais[1]. La même température a produit les Grecs et les Hottentots; c'est-à-dire qu'elle n'a produit ni les uns ni les autres. En Europe les blonds et « candides » Germains sont situés entre des peuples jaunes ou bruns, peu candides sous la même ligne isotherme. Un climat torride n'a pas empêché la civilisation des Aztèques, des Mayas, des Phéniciens, des anciens Mexicains. Sur le nouveau continent, c'est entre les tropiques qu'il faut chercher les premiers foyers de la civilisation, au plateau d'Anahuac, dans le Yucatan et sur les rives du lac Titicaca. Il ne faut donc pas isoler la question des climats de celle des races. Victor Cousin, lui aussi, ne voyant qu'un côté du problème, a voulu nous persuader que « l'époque de l'histoire qui doit représenter l'idée du fini, et par conséquent du mouvement, de la liberté, de l'individualité dans l'espèce humaine », devait avoir pour théâtre un pays à côtes étendues et très découpées, à montagnes peu élevées, à climat tempéré, etc., bref la Grèce.

[1] Voir M. Souffret, *De la disparité des races humaines*

Ces prophéties après coup sont faciles ; en fait, la représentation de l'idée du fini, si fini il y a, n'a guère eu lieu en Grèce qu'à Athènes. Elle eût pu avoir lieu tout aussi bien en France. Le vif génie des Athéniens y a contribué beaucoup plus que la configuration géographique du pays. Hegel, dont s'inspirait Cousin, a dit lui-même : « Qu'on n'invoque plus ce beau ciel de la Grèce, puisqu'il brille aujourd'hui inutilement pour des Turcs ; qu'on ne m'en parle plus et qu'on me laisse tranquille. » Ce n'est pas davantage le beau ciel de la Gaule qui a fait la France, ce sont les Français. En Amérique, nous voyons des hommes, aussi bien Irlandais ou Ecossais qu'Anglais, refaire une fortune qu'ils ont faite et perdue dix fois : est-ce le climat de l'Amérique qui produit cette indomptable énergie, patiente et tenace ? Est-ce même simplement l'origine anglo-saxonne ? C'est encore et surtout l'éducation anglo-saxonne, avec l'ambition que développe un pays encore neuf, ouvert à toutes les espérances.

Les causes physiques, en somme, peuvent accélérer ou ralentir les changements sociaux, mais c'est là, selon une remarque de Comte, leur effet presque unique. Comte ajoute qu'il ne faut pas oublier l'action inverse de la société sur la nature : celle-ci, peu à peu, la « socialise ». Une conclusion ressortira pour nous des données de la psychologie et de la sociologie ethniques, — deux sciences auxquelles l'histoire doit demander ses principes, — c'est que, si les hérédités de race et le milieu physique ont exercé une action, c'est surtout au début de l'évolution sociale. Le *primo*

vivere trouvait alors une application et c'est le milieu matériel qui fournissait les conditions essentielles de la vie : aliments, habitation, vêtements, outils et armes, animaux domestiques. Le cerveau humain n'avait point encore une existence assez indépendante pour se détacher de l'extérieur : il était la *table rase* des philosophes prête à recevoir les empreintes du dehors. D'autre part, les relations sociales étaient encore trop peu étendues et trop peu complexes pour contre-balancer les influences physiques de la race. Mais, sur un peuple déjà formé, comme le peuple français, le milieu extérieur n'exerce plus qu'une action très lente: d'autre part, les mélanges incessants dissocient et, en partie, neutralisent l'une par l'autre les influences héréditaires, pour augmenter celle du milieu social. Les facteurs ethniques et géographiques du caractère national ne sont donc ni les seuls ni les plus importants ; les facteurs sociaux, l'uniformité de l'instruction, de l'éducation, des croyances communes compensent et au delà les diversités des familles ethniques ou celle des milieux physiques. Les Sardes méditerranéens n'ont pas d'affinité de race avec les Piémontais Celtes, les Corses avec les Français Celto-Germains, ce qui ne les empêche nullement de vivre en parfait accord. Les Polonais haïssent les Russes, malgré le sang slave qui leur est commun, et ils s'assimilent volontiers aux Autrichiens. Les Alsaciens sont Français de cœur, malgré leurs traits germaniques. L'Irlande celtique n'aime pas l'Angleterre ; mais le pays de Galles, non moins

celtique, est assimilé; de même pour l'Écosse, celte en grande partie, et qui cependant ressemble si peu à sa vraie sœur, l'Irlande. Ni le caractère ni l'intelligence, remarque Lazarus, ne distinguent plus aujourd'hui des Allemands les réfugiés français, si nombreux en Prusse; l'esprit triomphe de la race comme de la terre; les peuples sont « des principes spirituels ».

Ne voir dans l'évolution des sociétés qu'une lutte de races au sein de milieux géographiques plus ou moins favorables, c'est n'apercevoir qu'un aspect de la question, et le plus primitif, le plus voisin de l'animalité, c'est retomber dans le domaine de la zoologie et de l'anthropologie. Jusque chez les races préhistoriques, le grand mobile du progrès social fut la production en vue de la consommation; or, la coopération apparut bientôt aux hommes comme le moyen le plus fécond et le plus sûr de produire les choses utiles. La lutte n'était qu'un moyen secondaire et un pis aller. Aussi, dès les temps préhistoriques, outre les armes, dirigées d'abord exclusivement contre les animaux, nous rencontrons une foule d'ustensiles et d'instruments pacifiques. M. de Mortillet a écrit tout un livre sur les outils préhistoriques de pêche ou de chasse pour montrer combien l'humanité naissante, malgré l'extrême lenteur de ses progrès, s'ingénia à trouver des moyens de production, quels bienfaiteurs inconnus nous eûmes parmi nos ancêtres préhistoriques. La lecture de ce livre repose du roman de guerre perpétuelle et d'universel cannibalisme imaginé par les anthropologistes et par les sociologistes de leur

école. L'homme n'a pas été, dès le début et partout, la plus féroce des bêtes féroces, celle qui, — exception unique, — n'aurait été occupée qu'à exterminer et à dévorer ses semblables : à l'hostilité se joignit, dès l'origine, la sympathie. La coopération fit autant et plus pour le progrès que la lutte à main armée, qui elle-même fut remplacée peu à peu par la concurrence pacifique.

Le préjugé relatif à la supériorité des peuples guerriers vient de ce qu'on juge du présent par le passé et de ce que, dans le passé même, on néglige la grande antithèse psychique des peuples nomades et des peuples sédentaires, qui a pourtant joué un rôle énorme dans l'histoire. Nombre de peuples étaient autrefois nomades, soit en vertu de la nature des lieux qui les y obligeait ou les y encourageait (par exemple les vastes steppes), soit en vertu d'une disposition innée pour la vie errante et pour la chasse. Or, la psychologie du nomade est connue : goût de rapine, ruse, habitudes de ravage et de destruction ; c'est une affaire d'éducation et de mœurs. Parcourant de larges étendues de pays, le nomade devient généralement fort, surtout agile : il faut qu'il poursuive son gibier au bois, lutte avec lui d'adresse et de vitesse. Au lieu de gibier, c'est souvent un ennemi contre lequel il combat. Qu'il vienne à manquer de nourriture pour ses troupeaux et pour lui-même, pensez-vous qu'il hésitera à envahir le territoire voisin ? Souvent ce territoire est habité par des peuples sédentaires, adonnés à l'agriculture. La

psychologie de ces peuples est ordinairement l'opposé de l'autre : ils ont un tempérament plus paisible, des mœurs plus régulières ; ils n'ont ni les passions, ni les connaissances lointaines du chasseur ; ils ne sont familiers qu'avec la petite étendue de territoire qu'ils habitent. Dans ces conditions, ils seront souvent impuissants contre les envahisseurs. Seront-ils pour cela au-dessous d'eux ? La conquête, même dans les temps anciens, n'est pas une preuve suffisante de supériorité. Des nations populeuses et intelligentes ont été asservies par un petit nombre de nomades ; la Chine fut vaincue par les Tartares, les Mèdes par les Perses, l'Europe et l'Asie par les hordes d'Attila, de Gengiskan, de Tamerlan. On a même remarqué que ces nomades étaient de taille petite et de constitution délicate, tandis que leurs ennemis étaient plus forts, en même temps que plus nombreux et plus intelligents ; mais les premiers mettaient leur science à détruire, à surprendre, à tromper, à tuer. « Dès son enfance, le Tartare est élevé à l'école de la ruse et de la fourberie »[1]. Un peuple n'est point lâche, a-t-on dit, pour être réduit par des maîtres plus habitués à la guerre ou plus sauvages : Cortès et Pizarre, avec une poignée d'hommes, mais ayant à leur service la cruauté et l'astuce, purent asservir les Indiens du Mexique et du Pérou. La bravoure des seigneurs du moyen âge, à tête longue ou large,

[1] Voir M. Souffret, *La disparité des races humaines*, ch. III.

régnant sur d'innombrables paysans qui n'avaient pas toujours un bâton pour se défendre, consistait souvent dans « une solide armure de fer ». Ce sont les progrès de la science moderne qui ont renversé les rôles et fait des peuples sédentaires les puissances le plus terriblement armées, capables de détruire les races inférieures. Les hordes sauvages d'Attila ou de Tamerlan ne franchiraient plus aujourd'hui les frontières du moindre Etat européen[1].

La force a eu autrefois et a maintenant beaucoup moins d'importance qu'on ne l'imagine dans la formation des nationalités. Les Turcs ont conquis les Bulgares, les Serbes, les Roumains, les Grecs ; ont-ils pu les assimiler? Non, pour bien des raisons, parmi lesquelles on en a noté une curieuse : les Turcs, dit M. Novicow, avaient un alphabet moins parfait que celui des nations par eux vaincues ; cela seul leur assurait l'impuissance finale. Est-il vrai que l'unité française soit simplement l'œuvre de nos rois, de la conquête et de la force? N'a-t-on pas soutenu avec raison qu'elle est l'œuvre d'une foule innombrable d'écrivains, de poètes, d'artistes, de philosophes, de savants que la France a produits sans discontinuer depuis quatre siècles? Vers l'an 1200, la culture provençale était supérieure à la culture française : un Toulousain traitait un Parisien de barbare, et avec quelque raison. Si, dit M. Novicow, le mouvement intellectuel du Midi avait marché d'un pas

[1] M. Souffret, *La disparité des races humaines*, ch. III.

égal à celui du Nord, nous aurions aujourd'hui un Languedoc gémissant sous le joug français comme la Pologne gémit sous le joug russe. Comparez la France à l'Autriche. Dans ce dernier pays, la langue et la littérature allemandes n'ont pas réussi à « germaniser » les Hongrois. En France, la langue française a pris une telle avance sur les dialectes locaux, par exemple le provençal, que ceux-ci (heureusement) n'essaient plus de lutter, malgré les Mistral et les Roumanille. Or c'est par la littérature et les sciences que cette victoire de la langue a eu lieu. « Chez vous, dit M. Novicow aux Français, cela s'appelle instruire les paysans. Dans d'autres circonstances, cela se serait appelé dénationaliser les Languedociens ou les franciser... Le provençal ne ressuscitera plus. Je ne vois pas, cependant, qu'on emploie la baïonnette pour enseigner le français aux Languedociens. » Notre langue se propage d'ailleurs au delà de nos frontières, dans des pays où les baïonnettes françaises n'ont aucune action. M. Novicow conclut que « l'assimilation nationale est surtout un processus intellectuel[1] ».

Il ne faut donc pas ramener l'histoire entière à une lutte, ou de races, ou même de sociétés. L'idée de « concours » est complémentaire de l'idée de « lutte » ; et même la lutte serait impossible sans un concours préalable entre ceux qui combattent, quelles que soient les armes qu'ils emploient. C'est précisément

[1] *Les Luttes entre les sociétés humaines*, Paris, Alcan, 1893.

ce qui fait que la conception darwiniste de l'histoire est unilatérale et incomplète.

La conception darwiniste des sélections sociales est aussi insuffisante : elle n'exprime encore qu'un des facteurs du caractère national et un des moteurs de l'histoire. En effet, elle ne considère que le triage et l'élimination des individus, des familles, des races mal adaptées au milieu actuel, quel que soit d'ailleurs ce milieu, bon ou mauvais, progressif ou régressif. Mais tout ne se ramène pas, dans un peuple, à une lutte pour la survivance matérielle. Il existe aussi des sentiments, des idées, des volontés, entre lesquelles il y a lutte pour la vie et pour la prééminence[1]. Certains sentiments, certaines idées ont une force supérieure, résultant ou de leur vérité intrinsèque ou de leur appropriation meilleure aux conditions actuelles, qui est une sorte de vérité relative. Telle conception du devoir social, de la propriété, de l'État, de l'univers même et de son principe, peut constituer un avantage et une supériorité pour les individus ou pour les peuples. Or, comment une conception ou, si l'on veut, comment un idéal l'emporte-t-il sur un autre? Est-ce simplement par la mort des individus ayant la conception opposée et par l'extinction de leur race? Une idée scientifique, religieuse, politique procède-t-elle par la sélection physiologique et l'élimination physiologique? Nullement. La découverte de la vapeur et de l'électricité a

[1] Voir, dans la *Revue scientifique* de 1896, l'excellent compte rendu de M. Paulhan sur les *Sélections sociales*.

introduit dans les têtes humaines des idées auparavant inconnues, sans influer directement sur la génération, sur la fécondité ou l'infécondité, sur la transmission héréditaire. Il y a adaptation directe et plus ou moins immédiate des cerveaux aux idées nouvelles ; et cette adaptation individuelle est très différente du processus décrit par Darwin, de la sélection animale par lutte pour la vie. Ceux qui acquièrent une idée nouvelle n'ont pas toujours pour cela une conformation organique particulière, car ils auraient pu acquérir tout aussi bien l'idée opposée. Les médecins qui se sont rangés à la théorie microbienne et agissent en conséquence ne sont pas d'une autre race anthropologique que les autres; dolichocéphales et brachycéphales peuvent aussi bien comprendre et adopter les conclusions d'un Pasteur.

Même dans le domaine des idées non démontrables matériellement, il se produit une adaptation progressive des individus au milieu intellectuel, et cette adaptation n'entraîne pas nécessairement l'élimination des individus non adaptés et de leur descendance. En un mot, les idées et sentiments ne se distribuent pas par races ; cela n'a lieu que pour un petit nombre de sentiments ou d'idées, et ce nombre va diminuant sans cesse. Il est donc faux que l'adaptation par imitation, par instruction, par éducation, par mœurs, législation, régime économique, n'offre pas d'importance; ce sont au contraire des facteurs dont l'importance va croissant et qui façonnent peu à peu

sur le même modèle les individus venant de familles ou de races différentes.

Il y a, comme l'a fort bien remarqué M. Paulhan, des mécanismes sociaux de bien des espèces, dont chacun produit son effet et concourt à la résultante nationale. Malheureusement, la tendance des sociologues, comme aussi des historiens eux-mêmes, est de n'apercevoir qu'un ou deux de ces mécanismes et d'y vouloir ramener tout le reste. La théorie des races et celle des milieux en sont un exemple. On ne peut juger des hommes en société comme des plantes et des animaux, chez qui la race et le milieu physique ont l'influence prépondérante. Il importe peu à un œillet d'être auprès d'un même œillet ; encore, s'il en est très voisin, verra-t-on parfois les couleurs se mêler chez les rejetons. Une plante, un animal sauvage constituent ce que les naturalistes appellent une « unité indépendante », tandis qu'un homme vivant en société et subissant l'action de ses semblables fait un avec eux. En outre, la communauté de sélection sociale, qui favorise certains types d'hommes et non certains autres, ne peut manquer, si elle se continue pendant des siècles, de faire diverger les types de leurs tendances primitives et de les amener à la convergence D'autre part, placez des individus de race identique, Gaulois, Irlandais, Ecossais, dans des milieux sociaux divers, vous verrez la différence de culture et d'« environnement » social produire de véritables contrastes entre les caractères, malgré la persistance d'un certain tempérament psychique commun à la race.

Enfin, la célèbre « adaptation au dehors » n'est pas purement passive, elle est le plus souvent active : on voit tout aussi bien les hommes et surtout les sociétés s'adapter les milieux que s'adapter aux milieux. La nature extérieure est elle-même tellement envahie et modifiée par la société humaine que nous finissons par retrouver l'humanité dans la nature. Le milieu modifie l'animal, l'homme modifie le milieu. La société façonne l'individu et lui imprime sa marque. Instruction et éducation, influence des sciences, des lettres et des arts, morale sociale et croyances religieuses; professions, mœurs, exemples bons ou mauvais, toujours plus ou moins contagieux; suggestions de toutes sortes, relations sociales, amitiés, associations, autant de preuves bien connues de l'invasion en nous de nos semblables. La plus haute forme peut-être de cette solidarité est celle des souffrances. La souffrance en commun unit plus que la joie. « En fait de souvenirs nationaux, a dit Renan, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun. »

Pour M. Le Bon, l'éducation ne représenterait, par rapport à l'hérédité, qu'un grain de sable ajouté à une montagne : « Sans doute, dit-il, la montagne n'a été formée que par l'accumulation des grains de sable, mais il a fallu un grand nombre de siècles pour les réunir. » A raisonner par comparaison, on pourrait aussi bien comparer l'effet de l'éducation à la pierre qui, transportée sur les autres, finit par

faire une pyramide, sans qu'il y ait besoin de milliers de siècles pour la faire monter. L'histoire, d'ailleurs, à côté des transformations lentes, a aussi des exemples de transformations rapides, de révolutions intellectuelles, morales, religieuses. Le cerveau même, sa capacité, son poids, ses circonvolutions finissent par se modifier sous l'action du milieu social, comme le montre l'accroissement progressif des cerveaux triés par la civilisation. Certaines régions de l'encéphale, comme celle qui sert au langage articulé, sont des acquisitions sociales. De même pour les parties qui rendent possible la réflexion ; enfin la main elle-même, a-t-on dit[1], par la délicatesse qu'elle a acquise, est partiellement un produit social. Ce n'est donc pas seulement le milieu physique qui a déterminé bien des traits typiques de chaque peuple, mais encore son mode d'activité sociale. Un peuple est une union d'esprits et on peut dire aussi que chaque esprit est la nation sous une de ses formes et dans une de ses réalisations. En dépit de la force qui appartient à l'hérédité, la force de solidarité d'un milieu social se montre parfois plus grande encore, jusqu'à changer les principales idées qu'un homme peut se faire, soit sur son intérêt propre, soit sur l'intérêt commun de son groupe.

De même qu'on a voulu réduire la psychologie des peuples à leur physiologie et leur évolution

[1] M. Paulhan, *l'Activité mentale.*

à une lutte des races, on a aussi voulu tout ramener à des relations économiques et à une lutte de classes. Cette doctrine a été d'abord une réaction contre celle des philosophes du XVIIIe siècle. Ceux-ci, convaincus que dans l'état d'un peuple la législation fait tout, rattachaient la législation elle-même à l'action préméditée du législateur. Mably, Helvétius et d'Holbach en sont des exemples. « La religion d'Abraham, disait ce dernier, paraît avoir été, dans l'origine, un théisme imaginé pour réformer les superstitions des Chaldéens[1]. » Pour que Sparte ne jouît pas d'une réforme passagère, dit à son tour Mably, Lycurgue descendit, pour ainsi dire, jusque dans le fond du cœur des citoyens et y étouffa le germe de l'amour des richesses[2]. » Les lois civiles de chaque peuple donné auraient dû ainsi leur origine à sa constitution politique et à son gouvernement. Saint-Simon et Comte montrèrent la fausseté de ce point de vue : « La loi qui constitue la propriété, dit Saint-Simon, est la plus importante de toutes : c'est elle qui sert de base à l'édifice social. » Les idées de Saint-Simon eurent beaucoup d'influence sur Guizot, sur Mignet et sur Augustin Thierry. Selon Guizot[3], « l'étude des terres doit précéder celle de l'état des personnes. Pour comprendre les institutions politiques, il faut connaître les diverses conditions sociales et leurs rapports. Pour comprendre les diverses conditions sociales, il faut connaître la

[1] *Système de la Nature*, Londres, 1781, seconde partie, p. 186.

[2] *Œuvres complètes de Mably*, Londres, 1789, tome IV, p. 20.

[3] Guizot, *Essais sur l'histoire de France*, première édition, 1824.

nature et les relations des propriétés ». Selon Mignet aussi, les institutions politiques sont effet avant de devenir cause. La féodalité a été dans les besoins avant d'être dans les faits. L'affranchissement des communes a changé toutes les relations intérieures et extérieures des sociétés européennes : « La démocratie, la monarchie absolue et le système représentatif en ont résulté : la démocratie, là où les communes ont dominé seules; la monarchie absolue, là où elles se sont liguées avec les rois, qu'elles n'ont pas pu contenir ; le système représentatif, là où les feudataires se sont servi d'elles pour limiter la royauté[1]. » Le point de vue dominant d'Augustin Thierry, c'est la lutte de la roture contre la noblesse, la lutte des classes. On croit que ce sont les socialistes de l'école de Marx qui ont, les premiers, introduit cette conception dans la science historique ; un marxiste, M. Plekhanoff, a excellemment montré qu'elle y a été introduite avant Marx ; elle dominait dans cette école historique française que Châteaubriand appelait improprement l'école politique. Pour Guizot, toute l'histoire de la France est dans la guerre des classes. Depuis plus de treize siècles, dit-il, la France contenait deux peuples, un peuple vainqueur, la noblesse, un peuple vaincu, le tiers-état, et depuis plus de treize siècles le peuple vaincu luttait pour secouer le joug du peuple vainqueur. La lutte a continué sous toutes les formes et avec toutes les armes ; lorsqu'en 1789 les députés

[1] *De la Féodalité des Institutions de saint Louis,* etc. Paris. 1822, p. 83.

de la France entière ont été réunis dans une seule assemblée, les deux peuples se sont hâtés de reprendre leur vieille querelle. Le jour de la vider était enfin venu. « La Révolution changea la situation réciproque des deux peuples, l'ancien peuple vaincu devint le peuple vainqueur, il a conquis la France à son tour[1] ». Résumant l'histoire politique de la France, Guizot dit : — « La lutte des ordres remplit ou plutôt fait toute cette histoire. On savait et on disait cela bien des siècles avant la Révolution. On le savait et on le disait en 1789. » « La noblesse actuelle, — écrivait à son tour Thierry en 1820 à propos de l'ouvrage de Warden sur les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, — se rattache par ses prétentions aux hommes à privilèges du XVIe siècle; ceux-là se disaient issus des possesseurs d'hommes du XIIIe siècle, qui se rattachaient aux Franks de Charles le Grand, qui remontaient jusqu'aux Sicambres de Chlodowig. On ne peut contester ici que la filiation naturelle, la descendance politique est évidente. Donnons-la donc à ceux qui la revendiquent; et nous, revendiquons la descendance contraire. Nous sommes les fils des hommes du Tiers Etat; le Tiers Etat sortit des communes; les communes furent l'asile des serfs; les serfs étaient les vaincus de la conquête. Ainsi, de formule en formule, à travers l'intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer. »

[1] Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel.* Paris, 1820, p. 2-3.

Selon Marx, qui s'est inspiré d'idées analogues, le mode de production dominant dans une société détermine, en dernière analyse, le mode de satisfaction des besoins sociaux. Pour exister, en effet, l'homme doit agir sur la nature extérieure, il doit produire. L'action de l'homme sur la nature extérieure est donc, à chaque moment donné, déterminée « par ses moyens de production, par l'état de ses forces productives ». Mais le développement de ces forces amène nécessairement certains changements dans les relations réciproques des producteurs, dans le « processus social de production ». Ce sont ces changements qui, « transcrits en langue juridique, s'appellent changements dans l'état de propriété ». Enfin, comme ces changements dans l'état de propriété aboutissent à des changements dans la structure sociale tout entière, on peut dire, selon Marx, que le développement des forces productives change la « nature » de la société ; et comme, d'autre part, l'homme est « le produit de son milieu social ambiant », l'école de Marx en conclut que le développement des forces productives, en changeant la nature du milieu social, change la « nature » de l'homme. La nature humaine, dans cette doctrine, n'est jamais cause, elle n'est qu'effet. Telle est la philosophie matérialiste de l'histoire. Selon M. Plekhanoff, s'il est faux de dire que Marx fut le premier qui s'avisa de parler de la lutte des classes, c'est pourtant lui du moins qui, le premier, dévoila « la véritable cause du mouvement historique de l'humanité et,

par cela même, la nature des diverses classes qui, l'une après l'autre, apparaissent sur la scène du monde ». Cette cause, c'est « l'état des forces productives » joint au « mystère de la plus-value [1] ». — Un vrai mystère, en effet, répondrons-nous, qui échappe à toute démonstration, mais dont nous n'avons pas à faire ici l'examen. Quant à l'état des forces productives (terme d'ailleurs vague), il est évidemment une des grandes causes qui ont agi sur l'évolution ; mais, sans faire de la « nature humaine » abstraitement considérée une cause active, s'imagine-t-on que les sentiments et passions des hommes ou des peuples, que leurs tendances et instincts, que leurs idées et croyances, que leur science, que leur moralité n'aient aucune action et que tout, jusqu'au caractère des peuples, se ramène à la question d'estomac ? L'explication de l'histoire par les besoins économiques n'empêche pas, mais implique au contraire l'explication par la psychologie, pourvu qu'il s'agisse de psychologie sociale. Et celle-ci, à son tour, est avant tout une psychologie nationale. C'est au sein d'un peuple que se meuvent les familles ou les individus ; d'autre part, c'est par l'intermédiaire de la nationalité que nous appartenons à l'humanité. Le peuple est donc une unité naturelle, plus ou moins forte d'ailleurs, plus ou moins centralisée, mais ayant toujours une action prépondérante ; et c'est sa nature physiologique et psychologique, jointe à l'ac-

[1] Voir le *Devenir social* de novembre 1895.

tion du milieu, qui explique la lutte des classes, au lieu d'en être uniquement le résultat.

VII. — S'il était possible, dit Kant, de pénétrer assez profondément dans le caractère d'un homme ou d'un peuple, si toutes les circonstances qui agissent sur les volontés individuelles ou collectives étaient connues, on pourrait calculer exactement la conduite de l'homme ou du peuple, comme on calcule une éclipse de soleil ou de lune. Stuart Mill, esprit aussi enthousiaste en ses conclusions que positif en ses principes et ses méthodes, s'imaginait que la psychologie des peuples peut réaliser, dans une large mesure, la prescience presque divine dont l'astronomie est le plus bel exemple. Il se représentait la connaissance des caractères en général, et surtout celle des caractères nationaux, comme une sorte d'astronomie sociale qui permettrait de prédire jusqu'à un certain point la courbe que les hommes et les nations doivent suivre. Tout récemment, M. Gumplowicz exprimait des idées analogues. Selon lui, s'il est souvent difficile de deviner ce que, dans un cas donné, fera l'individu, on peut, en revanche, prévoir les actes des groupes ethniques ou sociaux : tribus, peuples, classes sociales ou professionnelles.

Mais combien de fois les prophètes sont-ils démentis par les évènements! Napoléon avait annoncé, prétend-on, que l'Europe serait bientôt cosaque. Il avait prédit aussi que Wellington établirait le despotisme en

Angleterre « parce que ce général était trop grand pour rester simple particulier ». Par là, Napoléon ne faisait que montrer une fois de plus sa profonde ignorance du caractère anglais ; son règne ne fut d'ailleurs qu'une longue série d'erreurs et d'utopies sanglantes. « Si vous accordez l'indépendance aux Etats-Unis, avait dit de son côté lord Shelburne, non moins aveugle à son point de vue, le soleil de l'Angleterre se couchera et sa gloire sera pour jamais éclipsée. » Burke et Fox avaient rivalisé de fausses prophéties sur la Révolution française, et le premier annonçait que la France allait être « partagée comme la Pologne ». Les penseurs de toute sorte, étrangers en apparence aux choses de ce monde, se sont montrés presque toujours plus clairvoyants que les simples hommes d'Etat. C'est un Rousseau, c'est un Goldsmith qui annoncèrent la Révolution française ; Arthur Young prévoyait pour la France, après des violences passagères, « un bien-être durable, résultat de ses réformes ». Tocqueville, trente ans avant l'événement, annonçait que les états du Sud, dans la République américaine, tenteraient la sécession. Heine nous disait, des années à l'avance : « Vous, Français, vous avez plus à craindre de l'Allemagne délivrée et unie que de toute la Sainte Alliance, de tous les Croates et de tous les Cosaques réunis. » Quinet prédisait en 1832 le changement qui allait s'accomplir en Allemagne, le rôle de la Prusse, la menace suspendue sur nos têtes, la main de fer qui essaierait de ressaisir les clefs de l'Alsace. C'est que, la plupart des

hommes d'Etat étant absorbés par les faits de l'heure présente, la myopie est leur état naturel. Le pouvoir de divination lointaine a pour seul fondement possible les lois générales, soit de psychologie des peuples, soit de science sociale. Aussi a-t-on soutenu ce paradoxe apparent, qu'il est plus facile de prédire un avenir encore éloigné que ce qui est assez près pour sembler à la portée de tous les regards[1]. Stuart Mill, sans doute, accordait beaucoup trop à la psychologie, qui n'est pas seule en cause et ne fournit qu'un des éléments de la question ; il n'en est pas moins vrai que, pour la prévision des choses humaines, la psychologie jointe à la physiologie est une base beaucoup plus sûre que tout le reste, parce qu'elle permet d'établir des lois et des causes. Les prévisions que l'on fonde sur des observations tout empiriques, sur la statistique, sur l'histoire même, ne reposent point sur la connaissance des causes déterminantes des phénomènes ; aussi ont-elles été justement comparées à la prédiction empirique des éclipses par les anciens astronomes. Après de nombreuses observations, les Chaldéens avaient remarqué qu'il existe certains intervalles de temps au bout desquels les éclipses se reproduisaient à peu près dans le même ordre ; sans connaître les vraies raisons ni pouvoir accomplir les calculs, ils arrivaient souvent à prédire, pour le lieu où ils se trouvaient, le retour des éclipses. L'astronome moderne, lui, n'a besoin d'aucune sta-

[1] Pearson, *National life and character.*

tistique; il connaît les causes, il en calcule les effets, et les astres lui disent comme à Jehovah : Me voici. Mais l'astronomie, qui fascinait Stuart Mill, doit son exactitude au très petit nombre d'éléments qu'elle considère, ainsi qu'à la constance relative de ces éléments, qui ne changent qu'avec une extrême lenteur. Encore la seule théorie du soleil par Leverrier a-t-elle exigé douze volumes in-folio de calculs. Dans la psychologie des sociétés, il y a une bien autre complication que dans la voie lactée elle-même. Ici les combinaisons dépassent tout calcul. Pour le comprendre, rappelons-nous que douze personnes assises autour d'une table peuvent être placées d'à peu près 500 millions de façons différentes, sans répéter une seule fois la même combinaison. En travaillant sans relâche depuis Jésus-Christ, a-t-on dit, pendant douze heures par jour, les douze personnes n'auraient pas encore réussi à effectuer la totalité de leurs combinaisons possibles. Au lieu de personnes rangées dans un certain ordre, essayez de vous figurer la combinaison des éléments physiques et psychologiques qui entrent dans la composition d'un peuple, et vous cemprendrez que, si le problème « des trois corps » offre déjà tant de difficultés à l'astronome, les facteurs de l'évolution nationale en offriront bien d'autres au sociologue.

Ce n'est pas à l'astronomie, comme le croyait Mill, mais à l'histoire naturelle que la science des caractères doit être comparée. Or, on distingue dans l'histoire naturelle l'étude des fonctions, qui est la

physiologie, et l'étude des formes typiques, qui est la morphologie ; et vous demanderiez vainement à la physiologie générale de vous expliquer, à elle seule, pourquoi un loup a telle forme tandis qu'un renard a telle autre forme. Trop de principes ont contribué à former les espèces comme les individus : la variabilité, la sélection naturelle, les accidents de l'hérédité, etc. Les disciples de Darwin ont beau être en avant sur la vieille « Histoire naturelle », qui faisait appel aux créations spéciales, ils sont loin d'être assez avancés pour prédire la faune ou la flore futures de notre globe. On sait que les horticulteurs (comme M. de Vilmorin), et aussi les éleveurs d'animaux, sont continuellement surpris par des « jeux » imprévus de la nature. Certaines espèces reproduisent docilement le type de la race ; d'autres « s'échappent en étranges caprices » . Pourquoi ? Ils ne peuvent l'expliquer. Si vous connaissez le père et la mère d'un enfant, et même ses grands parents, vous pouvez bien prévoir que l'enfant leur ressemblera par certains traits ; mais pourrez-vous, même approximativement, dessiner son visage ? De la sensation du bleu et de la sensation du jaune on ne déduira jamais la sensation du vert ; l'étude des caractères, surtout nationaux, a de ces surprises.

Un des psychologues les plus remarquables de l'Angleterre contemporaine, M. James Ward, a fait observer que, dans l'astronomie, comme aussi dans la physique même et la chimie, il n'y a point de vrais individus, mais seulement des agrégats de parties :

l'esprit, au contraire, est une unité *sui generis*. Chaque homme, pour la conduite et le caractère, est en un sens unique, et les mêmes circonstances ne sont point « les mêmes » pour deux quelconques d'entre nous ; deux hommes ne voient point le monde avec les mêmes yeux. Pour prévoir, comme le veut Stuart Mill, l'influence des circonstances sur les esprits, il faudrait donc savoir comment les circonstances leur apparaissent, à eux ; et cette « équation personnelle » est le plus souvent incalculable pour notre science. Comme le dit M. James Ward, il serait aussi raisonnable de prétendre déduire toutes les variétés d'animaux des seules lois physiologiques de la croissance, opérant sous des circonstances diverses, que de vouloir déduire les nombreuses diversités du caractère humain des seules lois fondamentales de la psychologie. La zoologie ou la botanique peuvent sans doute faire quelque chose pour l'explication des diverses formes de la vie mais bien des principes doivent ici être appliqués. « Il serait aussi sage d'essayer de comprendre Shakespeare d'après les cryptogames, que de vouloir trouver le sens de l'histoire par le moyen d'un petit nombre de propositions générales dont toutes les uniformités qui existent dans l'univers pourraient être déduites. »

Toutefois, nous craignons que M. James Ward, en critiquant Stuart Mill, n'ait exagéré en sens contraire, et que, comme Schopenhauer, il ne se fasse de l'individualité une notion un peu trop mystique. L'individu est à coup sûr « chose ineffable », mais ce n'est pas parce qu'il est chose simple. Tout au contraire, l'indi-

vidualité consciente enveloppe l'infini : elle est le point de vue sous lequel s'apparaît à lui-même tout un monde de vie plus compliqué que la nébuleuse d'Orion. En outre, quelque différentes et originales que soient les personnalités, il faut pourtant reconnaître qu'elles rentrent toutes dans un certain nombre de classes, qui sont précisément les types des caractères. Stuart Mill n'avait pas absolument tort de croire que, dans le sein d'une nation, les diversités de caractères entre les individus ordinaires se neutralisent sur une large échelle. La preuve en est que la nation française et la nation anglaise, par exemple, montrent toujours les mêmes contrastes de caractère, malgré les changements qui se sont peu à peu produits dans leur histoire. Le seul tort de Stuart Mill fut d'étendre le même raisonnement aux individus exceptionnels. Il convient bien que les génies ne se neutralisent pas mutuellement dans un siècle donné, car il n'y a point eu un autre Thémistocle, un autre César, un autre Luther de puissance égale et de disposition contraire ; mais Stuart Mill croit que, en considérant des périodes suffisamment longues, par exemple plusieurs siècles, ces « combinaisons du hasard peuvent être éliminées ». Raisonner ainsi, c'est oublier que le propre du génie est précisément l'introduction du nouveau et de l'imprévu dans les siècles et dans les événements. Ces « heureux accidents », comparables à l'apparition d'une espèce nouvelle par combinaison inattendue des germes antérieurs, ne sauraient être prévus par nos calculs à courte portée.

Dans l'histoire des peuples, d'ailleurs, les circonstances jouent un rôle parfois considérable. La race de Furfoz, nous dit M. de Quatrefages, était inférieure à celle de Cro-Magnon : la première ne savait ni tirer de l'arc ni dessiner ; la seconde dessinait avec art, possédait l'arc et la flèche. Mais la première connaissait la poterie, la seconde l'ignorait : de là une multitude de supériorités chez la race dite inférieure et à crâne moins développé. En agriculture, en céramique, en architecture, en voirie, les anciens Péruviens étaient parvenus à un haut degré de civilisation, mais ils n'avaient aucune sorte d'écriture : de là encore une infériorité profonde relativement aux civilisations européennes. Supposez, avec M. Tarde, que la poudre à canon eût été inventée du temps des Romains, ce qui n'a rien d'impossible, ou la boussole, ou l'imprimerie, la face de l'antiquité et du monde moderne eût été changée, et il n'y aurait sans doute pas eu de vrai moyen âge. Les Barbares, malgré leurs beaux « crânes longs », eussent trouvé à qui parler; et s'ils s'étaient établis dans une contrée, les livres les eussent bientôt élevés à un niveau supérieur. On peut donc dire avec M. Tarde que l'accidentel, sous la forme des inventions du génie, ou du simple hasard qui amène les découvertes, a une part énorme dans l'évolution des sociétés. Darwin a parlé souvent des accidents heureux ; il a pu en exagérer l'importance ou le domaine, mais il est certain qu'ils ont un grand rôle dans l'histoire naturelle, un rôle plus grand encore dans l'histoire sociale. Le vent emporte

par hasard, à travers les mers, les graines d'une plante et les laisse tomber dans une île ou un continent plus ou moins lointains : voilà une nouvelle espèce importée par un simple accident ; M. Tarde a raison de croire qu'il se produit des germinations analogues dans le milieu social. Nous n'admettons pas pour cela avec M. Renouvier, et même avec M. Tarde, que l'accidentel soit ou libre ou contingent. Il a son déterminisme comme tout le reste, mais il ne rentre pas sous une loi d'évolution monotone, toute tracée d'avance dans les crânes, avec ses diverses phases, et qui ne serait qu'une lutte sans fin entre les races ou entre les classes. Ce déterminisme est flexible : précisément parce qu'il est partout et en tout, il peut prendre toutes les formes, passer par toutes les voies ; la guerre des groupes ethniques ou celle des groupes sociaux n'est qu'une de ses manifestations inférieures et transitoires.

Ainsi, même quand on considère des peuples entiers, ayant un caractère très marqué, on ne peut faire que des prédictions très générales et incertaines. La roue de l'histoire ne revient jamais au même point ; l'histoire ne se répète pas ; le progrès de nos sociétés est « un drame sublime » dont nous pouvons saisir assez l'esprit pour y remplir dûment notre rôle, mais dont nous ne pouvons prévoir le dénouement. Nous ne pouvons même pas, dit M. J. Ward, déduire le *présent* du passé selon la méthode de Mill ; comment donc anticiper et préformer l'avenir ? Dans le domaine de la sensibilité, l'homme est

insatiable, de nouveaux besoins s'élèvent sans cesse qui n'avaient point été ressentis jusqu'à ce que les anciens besoins fussent satisfaits; dans le domaine de la science, chaque pas en avant découvre de nouveaux horizons, fait surgir des problèmes qu'on ne soupçonnait point, excite à des entreprises qu'on n'avait pas rêvées. Stuart Mill admettait, avec Auguste Comte, que le progrès humain dépend en majeure partie du progrès des connaissances intellectuelles (il oubliait la religion, l'art, les coutumes mêmes, qui sont des données importantes); or, qui peut prévoir le progrès de la science, conséquemment des convictions intellectuelles et de tout ce qui en dépend?

Nous pouvons conclure qu'il y a dans l'histoire des peuples deux éléments incalculables : les caractères individuels ou collectifs d'une part et, de l'autre, la découverte progressive des lois universelles. Du côté du sujet et du côté de l'objet, l'imprévu a sa place, et une astronomie sociale, fondée sur la connaissance *a priori* des caractères, apparaît comme chimérique.

Mais, sans attribuer à la psychologie des peuples la puissance de divination que rêvait Stuart Mill, on ne saurait en méconnaître l'utilité pour la science sociale, dont la vraie jurisprudence, la vraie politique et la vraie économique ne devraient être que des applications. La morale publique elle-même et la pédagogie nationale ont parmi leurs bases essentielles l'étude des caractères nationaux, dont elles entreprennent le perfectionnement. L'histoire enfin doit rece-

voir des lumières nouvelles de la psychologie des peuples. L'histoire pure n'est qu'une préparation de matériaux pour la science générale des sociétés, qui doit les étudier non pas seulement dans leur passé, mais dans les lois vitales dominant toute leur évolution ; parmi ces lois, nous avons vu que les lois psychologiques des caractères sont au premier rang. En tendant à devenir scientifique, l'histoire tend à n'être plus qu'une application de la psychologie sociale et une partie de la science sociale. Comme description des faits et même comme critique des preuves, elle est simplement un travail documentaire, un instrument de recherches; elle constitue l'expérience réfléchie de l'humanité, mais elle n'est pas encore, à ce seul titre, une véritable science : elle ne le devient que si les lois sociales se dégagent du fait. L'histoire sociologique n'étudie plus *ad narrandum*, ni *ad probandum*, mais, comme disait Fustel de Coulanges, *ad intelligendum*. Chacune des sociétés qui ont existé fut, à sa manière, un être vivant; l'historien doit non seulement en décrire, mais en expliquer la vie. Il montre comment fonctionnent les organes dont les sociétés ont vécu, c'est-à-dire leur droit, leur économie politique, leur religion, leur philosophie, leur morale, leurs sciences, leurs arts, leurs habitudes d'esprit, leurs habitudes matérielles, leur conception de l'existence et leur pratique de l'existence. Dès lors, il est clair que l'historien sociologique doit étudier le caractère des peuples, leur milieu physique, leur milieu intellectuel et moral, enfin leur milieu social et leurs relations avec les autres

peuples. L'histoire, prétend M. Gumplowicz, n'est ni l'œuvre de Dieu, ni l'œuvre de l'homme ; elle est un produit de la nature, c'est oublier que l'homme et la société sont eux-mêmes sortis de la nature, dont ils sont le couronnement. Ce n'est donc pas par la nature seule, mais par la nature et l'homme que l'histoire doit expliquer la marche de l'humanité même. Sans aller jusqu'à soutenir, avec Lazarus, que l'être des peuples ne repose sur aucun rapport objectif et proprement naturel, — identité de race ou communauté de langue, régime des biens, etc., — il faut accorder que les rapports subjectifs et les dépendances sociales vont sans cesse croissant : un peuple est avant tout un ensemble d'hommes qui se regardent comme un peuple, « œuvre spirituelle de ceux qui le créent incessamment » ; son essence est dans la conscience[1].

Ce type d'unité toute morale, fondée sur la communauté séculaire des sentiments et des idées, peu de nations, comme nous allons le voir, l'ont réalisé au même degré que la nation française.

[1] *Leben des Seele*, I, 333.

PSYCHOLOGIE
DU PEUPLE FRANÇAIS

LIVRE PREMIER

LES RACES EUROPÉENNES
ET LEUR PART DANS LE CARACTÈRE FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER

Les races d'Europe

Toute science en voie de formation est, comme la jeunesse, orgueilleuse, tranchante, facile à l'enthousiasme et précipitée dans ses conclusions. L'anthropologie en fournit un exemple. Rien n'égale l'audace d'affirmations qui se fondent précisément sur les données les plus incertaines, mais nouvelles ou nouvellement étudiées. Le progrès général de l'humanité, — a dit un des dogmatiques de l'anthropologie darwiniste, savant d'ailleurs et remueur d'idées, — exige l'extermination par le fer ou la faim, l'extinction des races dont l'évolution est lente et l'humeur pacifique : au siècle prochain, « les derniers sentimentaux verront de copieuses exterminations de peuples ». Il ne faut plus se contenter de dire que la force prime le droit, en ce sens que tout droit aurait pour origine une manifestation de la force; il faut aller plus loin :

« La force existe ; nous ne sommes pas sûrs de l'existence du droit[1] » Le parti pris de certains darwinistes touche au fanatisme et parfois, quand il s'agit des applications sociales, à la férocité. Peut-être feraient-ils bien de se mettre d'accord entre eux avant de damner sur terre la majorité de l'espèce humaine.

En réalité, dans l'analyse et la classification des caractères nationaux, linguistes, politiciens, anthropologistes eux-mêmes ont fait mainte confusion. Les linguistes d'abord, classant les peuples d'après les langues, ont abouti à leur doctrine des « nationalités » : panslavisme, pangermanisme, etc. Or, les anthropologistes leur répondent avec raison que l'analogie des langues ne préjuge en rien l'analogie des races. Si les Gaulois, disent-ils, apprirent vite la langue de leurs conquérants, ils n'en restèrent pas moins Gaulois. Les Saxons imposèrent leur langue aux Celtes de la Grande-Bretagne. Les Normands qui, plus tard, conquirent l'Angleterre, ne purent y introduire leur nouvelle langue. En France même, on a remarqué que les soldats de Rollon, un siècle après qu'ils possédaient la Normandie, ne parlaient plus que le français. Après les linguistes, historiens et politiques sont encore venus augmenter la confusion. A la suite de Walter Scot, les deux Thierry (et aussi William Edwards) confondirent les nations avec les races, ce dont les politiques ont si bien tiré profit. Enfin, même chez les anthropologistes, nous avons vu combien

[1] *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 145, cours libre fait par M. de Lapouge à la Faculté de Montpellier.

l'abus des considérations de races a été énorme[1]. Quelques-uns nous parlent de races à propos de peuples, quand ils devraient simplement parler de types, c'est-à-dire de certaines combinaisons de caractères. Les combinaisons sont variables, les caractères des vraies races sont permanents. Il y a bien un type français, comme il y a un type anglais, allemand, mais non une race française, pas plus qu'anglaise ou allemande. Si l'on veut faire une division de l'Europe d'après les races, a dit excellemment l'anthropologiste même auquel nous faisions allusion tout à l'heure, « je défie qu'on puisse jamais poser une borne frontière ». Les races composantes, en effet, sont à peu près les mêmes dans toute l'Europe, sauf quelques éléments tartares à l'est. Les peuples ne sont, selon le mot de M. Topinard, que des produits de l'histoire. Les races humaines ne ressemblent en rien aux races naturelles, ni même aux races domestiques, telles que les entendent et les créent à volonté les zootechniciens, et où les filiations et origines sont connues. Les prétendues races nationales se présentent dans les conditions d'enchevêtrement et d'instabilité qu'on retrouve, dit M. Topinard, chez les pigeons ou les chiens abandonnés à eux-mêmes et s'unissant en toute liberté. Pour ces animaux, on ne parle pas de races; ce ne sont que des types plus ou moins vagues. « Telle est, dit M. Topinard, l'histoire des races européennes. » Il n'y a plus aujourd'hui de souches

[1] Voir l'introduction.

humaines qui se trouveraient dans l'état tout primitif d'homogénéité des bandes primordiales. « On rencontre de tout partout » : des crânes « plus ou moins chinois, plus ou moins négroïdes » au milieu de crânes européens « à qualifier indifféremment de Français, d'Anglais, de Russes, etc. » Un coup d'œil très exercé peut seul entrevoir un ensemble de caractères plus saillants que les autres et formant un type, « plus ou moins artificiel d'ailleurs ». De mémorables erreurs devraient exciter la défiance des anthropologistes. Un jour on découvrit à la Salpêtrière un cimetière où avaient été enterrés, disait-on, « les soldats des alliés en 1814 ». Un craniologiste distingué, mais abusant prématurément du diagnostic des types, examina les crânes et déclara que l'un était un Finnois, l'autre un Baskir, un troisième un Kalmouck, un quatrième un Celte, et ainsi de suite. Par malheur, on apprit quelque temps après qu'en cet endroit on n'avait jamais enseveli que des femmes mortes du choléra en 1832[1].

Un mathématicien, M. Cheysson, a montré qu'en France, à raison de trois générations par siècle, s'il n'y avait pas eu de croisements consanguins, chacun de nous aurait dans les veines le sang d'au moins 20 millions de contemporains de l'an 1000. Si l'on remonte à l'époque de Jésus-Christ, on dépasse le chiffre de 18 quintillions. Pour exprimer le nombre de même nature correspondant à l'époque intergla-

[1] Voir M. Topinard, *l'Homme dans la nature*, p. 91.

ciaire, il faudrait couvrir de chiffres la surface du globe. De ces nombres impossibles on a déduit mathématiquement cette conséquence, que des croisements innombrables ont dû intervenir, que tous les habitants d'une même localité, d'une même province, d'une même nation ont nécessairement des ancêtres communs. C'est la parenté de fait entre les concitoyens. Cette parenté dépasse même les bornes des nationalités : Français, Allemands, Anglais ont une multitude d'ancêtres communs et appartiennent à de mêmes souches. Mais alors, que devient la politique des « races », prônée par certains anthropologistes ou sociologistes ?

Cependant il y a quelque chose de vrai dans la théorie des races. C'est que les mélanges de races ou de sous-races identiques offrent des proportions diverses, et que cette diversité de types n'est pas sans influence sur la constitution moyenne ou le tempérament moyen de chaque peuple. Aussi les partisans de la « lutte des races » ont-ils dû se reporter au sein même de chaque nation pour tâcher d'en séparer et d'en apprécier les parties composantes.

Avec la plupart des anthropologistes, — notamment avec MM. Broca, Virchow, Lagneau, Zaborowski, Hamy, Topinard, Collignon, Verneau, Carrière, Hovelacque, Manouvrier, de Lapouge, Otto-Amnon, Livi, Beddoe, etc., — nous admettons qu'on peut se rendre un compte approximatif des sous-races les plus importantes qui entrent dans la com-

position de chaque population et en déterminent le *type* anthropologique. Remarquons d'abord que la distinction des races ou sous-races humaines doit se faire beaucoup moins par la couleur de la peau que par les caractères morphologiques, surtout ceux du crâne et du cerveau. La couleur semble une harmonie séculaire qui s'est établie avec le climat, et qui est aujourd'hui préformée au sein même des germes : climat chaud et humide pour les noirs ; froid et humide pour les blancs ; sec pour les jaunes et les bruns. Ce qui importe davantage, c'est la forme allongée ou élargie du crâne, sa capacité, la forme du nez, des pommettes, de la poitrine, la hauteur de la taille, etc. D'après ces caractères, les populations blanches paraissent être un mélange de deux éléments principaux, que nous retrouverons en France, auxquels certains anthropologistes veulent appliquer avec Linné des étiquettes caractéristiques.

Voici d'abord, selon eux, l'*Homo Europœus*, dont la « diagnose » ancienne est, pour le *pur sang :* blanc de teint, sanguin de tempérament, musclé, aux longs poils blonds ou roux, yeux bleus clairs, léger, subtil, inventeur, — *albus*, *sanguineus*, *torosus*, *pilis flavescentibus prolixis*, *oculis cœruleis*, *levis*, *argutus*, *inventor*. Grand et puissant, il a le visage long, le nez étroit, droit ou convexe, le cou long, le corps et les membres longs : « tout son développement est en longueur. » Pour compléter le signalement, les savants contemporains y ajoutent un indice cépha-

lique d'environ 0,74[1]. Ce nombre indique un crâne relativement long ou dolichocéphale. Puis vient l'*Homo Alpinus* de Linné, qui a juste les caractères physiques et psychiques opposés : teint brun, cheveux bruns ou châtains, yeux bruns, crâne large et médiocrement long (brachycéphale), nez concave, moyennement large, visage large, taille moyenne ou petite, développement surtout en largeur. Les populations jaunes sont, dit-on, principalement composées de deux éléments : d'abord un nouveau type, l'*Homo Asiaticus* (Linné), jaune de teint, mélancolique de tempérament, raide, poils noirs, yeux noirs, enclin à révérer, avare, — *luridus*, *melancholicus*, *rigidus*, *pilis nigricantibus*, *oculis fuscis*, *reverens*, *avarus*; type encore dolichocéphale et, au moral, très intelligent ; deuxièmement, l'*Homo Alpinus*, déjà nommé, brachycéphale. Ce dernier a une influence très marquée en Asie, notamment en Chine, où il est intervenu en conquérant, dit-on, et où il aurait, à en croire M. de Lapouge, « glacé » la civilisation indigène de l'*Homo Asiaticus* (?).

L'*Homo Europæus* se rencontre à peu près pur dans les Iles Britanniques et en Islande ; il forme encore l'élément dominant de la population dans la Belgique maritime, en Hollande, dans les régions de l'Allemagne voisines de la mer du Nord et de la Bal-

[1] Placez la pointe d'un large compas sur le front, l'autre pointe sur la nuque, vous avez la longueur cranienne; placez ensuite le compas dans la ligne des deux oreilles de manière à obtenir la largeur maximum; divisez alors la largeur par la longueur, et vous aurez l'indice céphalique.

tique. Il prédomine largement aux États-Unis, au Canada, en Australasie. Il forme aussi un élément important des populations des plaines de l'Allemagne et de la France. Il représente à peu près la race aryenne, la race kymrique, la race galatique, les Indo-Germains, les Indo-Européens des théories qui régnaient récemment.

En Europe subsiste, à côté de l'*Homo Europæus* et de l'*Homo Alpinus*, un type que l'on a appelé *Homo Mediterraneus* ou, avec Bory, *Homo Arabicus*. L'analyse ethnique, en effet, découvre d'abord dans toute l'Europe un vieux fond qui représenterait le résidu des races contemporaines du mammouth et du renne, ainsi que de celle de la pierre polie. Ce sont les bruns à tête longue, d'une taille assez petite, au nez busqué ou brisé. On les appelle race méditerranéenne, parce qu'ils dominent dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, dans toute l'Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique, sur la côte ligure, dans l'Italie méridionale et en Sicile. Ils sont beaucoup plus rares dans l'Italie moyenne et dans la France méridionale. Le Sémite proprement dit se distingue des autres Méditerranéens ou dolicho-bruns par « une taille plus haute, le nez brisé et la sécheresse générale des formes ». La plupart des Méditerranéens seraient d'ailleurs croisés, semble-t-il, avec des tribus noires du nord de l'Afrique.

La seconde couche ethnique que les anthropologistes nous montrent en Europe est la race à crâne large, ou brachycéphale, dont nous parlions tout-à-

l'heure : *Homo Alpinus*. Ce sont les mêmes populations que Broca a proposé d'appeler celto-slaves. Suivant Ephore, contemporain d'Alexandre, la Celtique comprenait l'Espagne jusqu'à Cadix, la Gaule au nord des Cévennes et du bassin du Rhône, une portion considérable de la Germanie, la vallée supérieure et moyenne du Danube, le versant sud des Alpes rhétiques et carniques jusqu'à l'Adriatique, et presque toute l'Italie septentrionale. C'est précisément là que se trouvent encore les Celto-Slaves : le témoignage de l'antiquité confirme donc celui de la science moderne. On a supposé (mais sans preuves) que les Celto-Slaves vinrent d'Asie vers la fin de la période quaternaire ; on leur assigne même parfois une origine plus ou moins mongolique et on les appelle alors du nom vague de Touraniens[1]. La Haute Asie nous offre, a prétendu M. de Lapouge (qui depuis a changé d'avis), de vraies masses de Savoyards et d'Auvergnats « attardés dans leurs migrations ». Ces brachycéphales auraient introduit en Europe les bestiaux et les plantes de l'Asie[2]. D'où qu'ils viennent, les Celto-Slaves constituent aujourd'hui la majorité de la population européenne. Le massif alpin de l'Europe centrale et ses abords, monts d'Auvergne, Vosges, etc.,

[1] Un anthropologiste wurtembergeois, M. de Holder, a voulu caractériser ainsi les prédécesseurs à crâne arrondi des Germains en Allemagne.

[2] A quoi on objecte : 1° la brachycéphalie est moindre et moins répandue en Asie qu'en Europe ; 2° les brachycéphales n'auraient pu arriver à l'époque du bronze qu'en passant par la Sibérie et la Russie, — et justement on n'y trouve guère que des dolichocéphales à cette époque, — ou en passant sur le corps des Assyriens, chose historiquement impossible. Enfin nos plantes ne sont pas originaires d'Asie.

en sont presque exclusivement peuplés : Bas-Bretons, Auvergnats, Cévenols, Savoyards, Vosgiens en France, la plupart des Suisses, Bavarois, Roumains, Albanais. Leurs « nappes immenses » s'étendent sur la Russie et l'Asie du Nord, où ils ont conservé leurs idiomes propres « ouralo-altaïques », tandis qu'ils ont adopté partout ailleurs les langues indo-européennes.

Reste la troisième couche, formée de la race blonde à crâne allongé. Elle se trouve dans le Nord-Ouest, où elle est en voie d'extinction, et elle n'existe dans le reste de l'Europe « qu'à l'état sporadique ou de croisement complexe[1] ».

Les anthropologistes ont proposé de nombreux exemples d'analyse ethnique : leurs tableaux ont pour but de faire saisir la différence de composition d'une même population suivant les couches sociales et suivant les temps, ainsi que l'affinité des différents types anthropologiques avec « certaines conditions sociales ». C'est à l'aide de nombreux documents de ce genre qu'on a essayé de constituer une « anthropologie des classes », d'ailleurs assez douteuse. La loi qui s'en dégagerait, selon quelques-uns — notamment selon M. de Lapouge et M. Ammon — c'est que, partout, les classes supérieures de nos sociétés sont plus riches en éléments à crâne long. Les couches

[1] Voir, outre les travaux de Broca, de MM. Bertrand, Lagneau, Topinard, de Mortillet, les études publiées par M. de Lapouge dans la *Revue de sociologie*, 1893 et 1894, dans la *Revue d'anthropologie*, 1887-1888, dans l'*Anthropologie*, 1888-1892, et son volume sur les *Sélections sociales*; Beddoe, *Races of Britain*, et *Anthropological History of Europe*.

sociales révéleraient ainsi, par leur superposition même, les diverses couches historiques : ici les conquérants et seigneurs ; là les conquis, inférieurs, prétend-on, en intelligence et en énergie [1]. Prenons pour exemple les analyses faites par M. de Lapouge sur l'ancienne société montpelliéraine : nous y voyons que les classes supérieures étaient dolichocéphales, en comparaison des classes inférieures. En outre, la bourgeoisie était plus riche en éléments méditerranéens, c'est-à-dire en dolichocéphales bruns. Ces deux phénomènes se rencontrent, prétend-on, dans tous les cas semblables. Une autre loi, plus généralement admise, c'est que, depuis les temps préhistoriques, les brachycéphales tendent à éliminer les dolichocéphales, par l'invasion progressive des couches inférieures et l'absorption des aristocraties dans les démocraties, où elles viennent se noyer.

Si on avait jadis donné le nom d'*Aryens* aux dolichocéphales blonds, c'est que les langues et coutumes dites aryennes paraissent s'être développées à l'origine chez des peuples où dominait la race blonde. Mais c'est ici que le philosophe peut se donner le spectacle des incertitudes historiques et surtout préhistoriques. Après avoir fait venir les Aryens d'Asie en Europe, on les fait venir aujourd'hui d'Europe en Asie. Depuis Wilser, inventeur de la théorie nouvelle, on s'efforce de dissiper ce que M. Salomon Reinach

[1] Ajoutons que les vainqueurs, comme l'a montré M. Collignon, occupent généralement la plaine et les vallées, tandis que les vaincus ont été refoulés dans les montagnes ou sur les côtes extrêmes de l'Océan.

appelle « le mirage oriental », — peut-être pour y substituer un mirage occidental. Chacun propose sa contrée de prédilection comme berceau de la race dite indo-européenne. Selon un des plus récents et des plus ingénieux auteurs d'hypothèses, M. Penka[1], les Aryens seraient le produit du climat scandinave. Ce sont les frères des Méditerranéens à crâne long, mais modifiés et pâlis sans doute par le climat humide du Nord. Reportez-vous, nous dit-on, à l'époque quaternaire; le nord-ouest de l'Europe formait alors un énorme massif, qui recouvrait en partie les mers aujourd'hui découvertes, la moitié de la mer du Nord et une zone à l'ouest de la Norvège. Les masses de vapeur apportées par le gulf-stream répandaient une brume assez épaisse et douce sur la région scandinave, et venaient se condenser sur l'espèce d'Himalaya septentrional dont elles alimentaient les glaciers. Sous ce climat humide et froid — mais, grâce au gulf-stream, moins froid que la présence des glaces ne le fait supposer — l'ancienne race à crâne long, appelée race de Néanderthal, a dû subir, dit-on, des modifications d'aspect et de tempérament. L'humidité continue de l'air obstrue les pores de la peau, retarde la circulation des humeurs, diminue la force du vaso-moteur, émousse la sensibilité, prédispose à la lenteur du tempérament flegmatique. Sur un sol marécageux et boisé, au milieu de la brume, sous un ciel chargé de nuages épais, interceptant les rayons

[1] *Herkunft der Arier;* et *Origines Aryacæ*. Vienne, 1886, Prochâka.

lumineux et chimiques (à ce point que la photographie y devient difficile), une race d'abord plus ou moins sèche et brune a pu acquérir une forte dose de flegmatisme. Le résultat visible aurait été une décoloration générale, se traduisant par une peau très blanche, des cheveux blonds, des yeux pâles. — Par malheur, il reste fort douteux que la Scandinavie fût, comme le croit M. de Lapouge, habitable à l'époque quaternaire. De plus, en dépit du climat qui devrait les pâlir, Esquimaux et Lapons s'obstinent à rester très bruns. La couleur de la peau tient en partie au climat, qui la brunit ou la blanchit plus ou moins par l'exposition plus ou moins prolongée au soleil, mais elle tient aussi à la nature héréditaire du pigment. Qu'un enfant soit né, en vertu de quelque hasard de la vie germinative ou embryonnaire, avec un pigment noirâtre, il pourra transmettre cette particularité congénitale à ses descendants. Et si ce phénomène a lieu dans un pays chaud où le soleil tend à brunir la peau, il aura plus de chance de se transmettre, plus de chance aussi, probablement, de se produire. Encore y a-t-il bien des exceptions. Les Tasmaniens, qui étaient à plus de 40° de l'Équateur, étaient aussi noirs que les nègres de Guinée.. Les Lapons et les Groënlandais, sous leur ciel glacial, ont la peau plus foncée que les Malais des pays les plus chauds. Sous ce même brûlant Équateur qui, dans l'ancien monde, sert de ceinture aux Ethiopiens et aux Papous couleur d'ébène, on n'a pas trouvé de nègres en Amérique. Bory Saint-Vincent remarque

même que, dans le Nouveau-Monde, les naturels semblent au contraire d'autant plus blancs qu'ils se rapprochent davantage de la ligne équinoxiale. Quant aux jaunes, il y en a sous toutes les latitudes, depuis les Finnois, les Tongouses, les Tartares de la Sibérie et du Kour jusqu'aux Birmans, Siamois ou Annamites de la zone torride. Les Mongols du Nord ont le teint moins clair que les Chinois du Midi. Le climat n'agit, en somme, qu'en favorisant certaines sélections de préférence à d'autres. C'est surtout la race blanche qui se basane avec le climat, et qui est plus pâle dans les pays plus froids et plus humides. Mais un teint basané ne fait pas un nègre.

En somme l'idylle européenne est contestable, quoique plus admissible que le roman asiatique. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la race blonde venait probablement du Nord et qu'elle était, comme disent les Grecs, « hyperboréenne », du moins par rapport à la Grèce.

On invoque aussi des raisons philologiques qui semblent établir cette origine hyperboréenne des prétendus Aryens. Le mot « mer » et même le mot navire, par exemple, étant identiques dans toutes les langues aryennes, les premiers Aryens ont dû vivre en contact et en « familiarité » avec la mer. Ils ne peuvent donc être venus, comme on l'a cru longtemps, des hauts plateaux du Pamir et du nord de l'Asie. Ils ne sont pas venus davantage de la Caspienne ni de la mer Noire. Les noms du saumon et de l'anguille, en effet, sont identiques chez tous les Aryens; or ces

poissons sont étrangers aux deux mers dont nous parlons et aux fleuves qui s'y jettent. Seules, la Scandinavie et la région maritime de l'Allemagne présentent tout entières la faune et la flore des proto-Aryens, c'est-à-dire les animaux et plantes dont les noms sont restés identiques dans les diverses langues aryennes. — Pourtant, ici encore, il faut demeurer en défiance. Les linguistes ont tant d'imagination! Ils ont prétendu reconstruire une langue proto-aryenne qui est en grande partie fantaisiste. De plus, les preuves par la non-identité d'un mot dans un groupe de langues sont toujours faibles, car d'anciens termes peuvent avoir disparu. Par exemple, tous les Aryens ont désigné la main gauche par des euphémismes, différenciés de langue à langue, et la droite par des dérivés de *dac*, montrer. Faut-il en conclure, demande M. S. Reinach, que les Aryens, avant la séparation, ne possédaient que la main droite?

Les admirateurs de la race blonde européenne, fleur de l'humanité, soutiennent que c'est elle qui a produit le grand mouvement intellectuel autrefois attribué aux Aryens d'Asie. Dans l'Extrême-Orient, à une époque très reculée, on trouve les Chinois en contact avec des populations blondes de haute taille qui occupaient alors la Sibérie [1]. Dans l'Inde, les brahmanes de pure race semblent se rattacher à la

[1] Un savant anthropologiste japonais prétend que les hautes classes du Japon descendent en grande partie d'Accadiens, voisins des Chaldéens. Toujours est-il que l'élément mongolique est moindre au Japon.

même famille dolicho-blonde. Il subsiste encore en ce pays des tribus guerrières à crâne long ; il y en a aussi dans le Pamir. La Palestine était occupée par des Amorites blonds quand elle fut envahie par les vrais sémites, et le fond blond dut subsister longtemps [1]. Les monuments de l'Egypte, de la Chaldée, de l'Assyrie, montrent fréquemment des personnages de haut rang ayant le même type. Les Tamahou de l'ancienne Egypte sont blonds. Les peintres égyptiens nous représentent les Hellènes blonds à tête longue et de haute taille [2]. Ce type héroïque de la Grèce qui succéda aux Pelasges dolicho-bruns, méditerranéens, était identique à celui de nos Gaulois, des Germains, des Scandinaves. Homère parle sans cesse des Achéens à la belle chevelure blonde, et il n'a pas une seule épithète admirative pour les bruns. Tous ses héros sont grands, blonds et aux yeux bleus, sauf le troyen Hector, qui était sans doute de race « méditerranéenne », et qui fut vaincu. Au premier chant de l'*Iliade*, Minerve saisit Achille par ses blonds cheveux; au vingt-troisième, Achille offre en hommage sa blonde chevelure aux mânes de Patrocle. Ménélas est blond. Dans l'*Odyssée*, Méléagre, Amyntas sont blonds. Virgile donne des cheveux blonds à Minerve, à Apollon, à Mercure, à Camerte, à Turnus, à Camille, à Lavinie, et même, ce qui n'est pas invraisemblable, à la Phénicienne Didon. Les amou-

[1] Sayce, *Ethnographie de la Palestine*.

[2] De nos jours, l'indice céphalique est monté, chez les Grecs, de 76 à 81.

reux et amoureuses d'Anacréon, de Sapho, d'Ovide, de Catulle, sont blonds. Blondes encore presque toutes les femmes des temps héroïques. De même pour les dieux et les déesses : l'Olympe grec ressemble, trait pour trait, à l'Olympe scandinave. Vénus est blonde. Le dieu hellène par excellence, — celui en qui la Grèce a personnifié son génie intellectuel et la beauté typique de sa race, le dieu de la lumière et le dieu des arts, inspirateur souverain des oracles, — Apollon a les cheveux blonds (comme la lumière du soleil), les yeux bleus, une taille élevée. Minerve, cet autre « Verbe » de Jupiter, personnification féminine de la sagesse grecque, a dans ses yeux tout l'azur et toute la profondeur de la mer. Les Néréides et les Nymphes sont blondes. Diane est blonde (comme la lune). Jusque dans les royaumes infernaux, Rhadamante est blond.

On dira que le blond, étant plus rare, dut être à la mode. N'a-t-on pas fait aussi de Jésus un blond, de la Vierge une blonde, sans compter tous les anges blonds? Les femmes romaines ne teignaient-elles pas elles-mêmes leurs cheveux en blond pour imiter les Germaines et les Gauloises ? — Sans doute; mais un passage capital du physionomiste grec Polémon, cité par M. Salomon Reinach, représente les Grecs purs et de haute classe comme « grands, droits, aux épaules larges, à la peau blanche et aux cheveux blonds [1] ». Selon M. Morselli, dans ses

[1] Les Allemands ont noté, dans Virgile, cette description d'un per-

leçons d'anthropologie, il suffit de parcourir une galerie artistique contenant des tableaux à partir de la Renaissance pour y voir le nombre des individus blonds, surtout chez les femmes, très supérieur à celui des bruns. C'est l'impression que nous avons nous-même rapportée des musées d'Italie et de Munich. Enfin on a soutenu que l'aristocratie romaine, comme la grecque, était blonde ; souvent les noms l'indiquent : Flavius, Fulvius, Ahenobarbus, Sylla et Tibère sont représentés comme blonds. Le vieux Caton était roux. Virgile, d'origine gauloise, était blond, Tite-Live était un Kimri. Au moyen âge, les hautes classes étaient incontestablement, en France et à l'étranger, de race gallique ou germanique, c'est-à-dire dolicho-blonde. Les Celtes à tête courte, plus ou moins bruns, de taille moyenne, formaient en Gaule la masse inférieure de la population ; les Gaulois proprement dits, à tête longue, aux longs cheveux blonds, aux longs corps blancs, représentaient la race conquérante, de même que plus tard les Francs [1]. Selon M. Durand de Gros, les familles nobles qui subsistent encore en

sonnage d'aspect entièrement germain et ayant même un nom germanique, Herminius :

Catillus Iolan
Ingentemque animis, ingentem corpore et armis
Dejicit Herminium, nodo cui vertice fulva
Cæsaries nudique humeri.

On sait que les Francs et les Germains attachaient d'un nœud leur longue chevelure, qui retombait en arrière.

[1] M. Soubies a publié à Halle (1890) un livre sur l'idéal de la beauté masculine chez les anciens poètes français des XII[e] et XIII[e] siècles. L'idéal physique était le type aristocratique : taille élevée, épaules larges, poitrine développée, taille mince, pied voûté, peau blanche, cheveux blonds, teint coloré, regard vif, lèvres vermeilles.

France à un état de pureté relative sont plus ou moins blondes ; sur le plateau central, où les brachycéphales abondent, elles forment contraste avec le reste de la population. On a été jusqu'à soutenir que les « fléaux de Dieu » qui marchaient à la tête des hordes turques et mongoles étaient, d'après les portraits qu'en font les historiens, des blonds à tête longue, de notre race[1]. En Russie, et surtout en Pologne, les masses populaires sont des Celto-Slaves, ou des Finnois et des Tartares à tête courte et à taille moyenne; mais les classes gouvernantes, qui descendent des fondateurs scandinaves, des Normands et des Germains, sont grandes et blondes. En Allemagne et en Angleterre, la vieille couche celtique est recouverte d'une couche germanique et scandinave. Presque toutes les familles souveraines d'Europe, même en Espagne et en Italie, offrent encore aujourd'hui le type aryen. Dans ces deux derniers pays, la proportion des blonds est beaucoup plus grande pour l'aristocratie que pour le peuple.

Jusqu'ici, la théorie offre à coup sûr de l'intérêt et n'est pas sans valeur comme thèse historique : on peut l'accepter, — en attendant qu'on démontre le contraire, comme on prend un remède pendant qu'il guérit.

[1] Pourtant Attila, de race finnoise et ouralo-altaïque, nous est représenté par Jornandès avec un nez épaté, des yeux petits et enfoncés dans une grosse tête, le teint basané.

CHAPITRE II

Origines ethniques des Français.

Pour éclairer la question de nos origines ethniques et de notre composition actuelle, il serait très désirable que le ministre de la guerre fît faire en France ce qu'on fait en Italie et ce que fait pour son compte M. le D[r] Collignon : des mensurations anthropologiques sur les conscrits au moment de la révision, capacité cranienne, indice céphalique, forme du nez, couleur des cheveux, des yeux, etc. Ce serait un document de haute importance pour la statistique. De même dans les écoles et les lycées. Il n'est pas indifférent de savoir les modifications qu'a subies, que peut encore subir la population française, et dans quel sens elles se produisent.

Grand est le désordre des idées quand il s'agit de caractériser les Français sous le rapport ethnique. Les uns, ayant sans cesse à la bouche la « décadence latine », nous traitent de Latins ; les autres de Celtes, et on pourrait tout aussi bien, à ce compte, nous appeler des Germains. La vérité est que la France est une combinaison des trois éléments principaux auxquels, en Europe, se ramènent tous les autres. César,

au début de ses *Commentaires*, distingue fort bien lui-même les trois groupes ethniques des Aquitains, des Celtes, des Belges. Quand Auguste divisa en trois provinces la *Gallia nova*, il conserva ces groupes, et la Gaule se partagea en une Aquitaine ibérique, en une Celtique centrale, en une Belgique où dominait l'élément galate et germain. Le plus ancien fond de la population gauloise est un peuple brun au crâne allongé, parent des Ibères et appartenant au type « méditerranéen » des anthropologistes. Plus tard, le long de la chaîne des Alpes, pénètre un peuple brun nouveau, à tête très large, de petite taille, et dont certains représentants ont paru mongoloïdes : ce sont les Ligures. Par la même voie arrivent des Celtes, également brachycéphales et peut-être aussi d'origine asiatique. Enfin, pendant l'âge de fer, des conquérants descendent du Nord, grands et blonds, à tête allongée. Ce sont eux qui formèrent, en se mêlant aux Ibéro-Ligures et aux Celtes, le peuple gaulois connu des Romains.

Nous ne saurions admettre l'opinion de M. de Mortillet[1] d'après laquelle il n'y aurait aucune différence entre les Celtes et les Gaulois ou Galates. Nous croyons avec Lagneau que, malgré les confusions habituelles aux anciens historiens, l'ensemble des textes et l'examen anthropologique aboutissent également à distinguer une race brune et une race blonde, celle-ci venue du Nord. Ammien Marcellin résume

[1] *Formation de la nation française.*

excellemment la tradition en disant : « Il en est qui affirment que tout d'abord on a vu dans ces pays les aborigènes dits Celtes, et qu'en effet les Druides racontent qu'une partie de la population est indigène, mais que d'autres sont venus d'îles éloignées et d'outre-Rhin, chassés de leur propre pays par la fréquence des guerres et par les inondations de la mer[1]. » Les invasions germaniques venues soit de la Grande-Bretagne, soit de la Hollande, du Danemarck, de la Suède, d'outre-Rhin, etc., en un mot des pays hyperboréens sont ici clairement désignés et leurs causes nous paraissent bien indiquées : il s'agit des guerres mutuelles, du manque de vivres, de l'empiètement de la mer.

Au point de vue de l'anthropologie, y avait-il, du temps de César, un grand contraste entre la Gaule et la Germanie ? Nullement. Si l'on trouvait en Gaule des masses celtiques à crâne large, il y avait en Germanie des masses analogues et tout aussi compactes. On parle toujours des Gaulois comme de Celtes, c'est une erreur ; ils étaient surtout d'origine germanique : c'étaient de grands blonds aux yeux bleus. Et cependant, quelle différence dans les destinées de la Gaule et de la Germanie !

Nous avons vu tout-à-l'heure que le type blond à crâne allongé, abusivement appelé aryen du nom d'une de ses tribus émigrée en Asie, se rattache par le squelette aux races quaternaires et néolithiques de

[1] Livre XV, ch. IX.

l'Europe occidentale, et que, selon l'opinion aujourd'hui en faveur, son berceau doit être cherché, non en Asie, mais en Europe : de la mer du Nord les septentrionaux seraient sortis par des émigrations successives, à mesure que le sol, de plus en plus immergé, s'engloutissait sous leurs pieds[1]. Toujours est-il qu'il se produisit une série d'invasions d'hommes du Nord, n'ayant rien d'asiatique. La Gaule fut un des premiers pays conquis par ces septentrionaux, qui de là passèrent en Italie et en Espagne. D'après la philologie, les invasions vers l'Orient seraient postérieures. Trouvant la voie du Sud fermée par le premier essaim, les hommes du Nord auraient cherché une issue par l'est de la Baltique et « organisé », il y a environ quarante siècles, les Slaves primitifs, les Grecs autochtones, enfin les Perses et les Indiens. Quant aux Belges, aux Germains proprement dits et aux Normands, ils représentent un troisième groupe d'émigrations ultérieures.

Les Gaulois se répandirent au delà du Rhin jusqu'à la Vistule. Bien des grandes villes européennes leur doivent leur origine : Cracovie, Vienne, Coïmbre en Portugal, York en Angleterre, Milan en Italie, ont des noms qui viennent des Gaulois et qui attestent ce que ces cités doivent à notre race.

Saint Jérôme, qui écrivait au IVe siècle de notre ère, nous apprend que les Galates, à côté de la langue grecque, se servaient encore d'un idiome

[1] Voir le chapitre précédent.

propre, analogue à celui des habitants de Trèves. Quelques savants allemands en ont conclu que les destinataires de l'épître de saint Paul étaient des Germains, comme les habitants de Trèves. De vrais Germains, non sans doute, au sens étroit et historique du mot; mais c'étaient des dolicho-blonds d'origine dite « aryenne », comme les Germains, et qui, avant ces derniers, avaient envahi l'Europe occidentale et méridionale pour se mêler aux Celtes proprement dits. Les trois Gaules, la cisalpine, la transalpine et la galate, ont eu des habitants de la même race et parlé l'idiome gallois. Et c'était précisément un dialecte de ce génre qu'on parlait à Trèves, boulevard des Gaules contre la Germanie. Les Gaulois qui ont formé en Espagne la population mixte des Celtibères, ceux qui ont envahi les Iles britanniques, ceux qui en Italie fondèrent une seconde Gaule, *Gallia cisalpina*, ceux qui vainquirent les Romains à la bataille de l'Allia et ne s'arrêtèrent qu'au pied du Capitole, ceux enfin qui occupèrent la vallée du Danube, pillèrent la Grèce et établirent jusqu'en Asie le petit état appelé par les grecs Galatie, tous ceux-là n'étaient point de purs Celtes, bien qu'ils traînassent avec eux d'énormes bandes celto-slaves; c'étaient de vrais Normands avant l'heure, aventureux comme eux et se lançant comme eux à la conquête du monde.

Toutefois, en lisant les descriptions des Gaulois laissées par les anciens, il ne faut pas oublier que les Romains ont eu surtout en vue les chefs des armées. Il est incontestable que c'est la race blonde qui

a fourni les principaux chefs et même un grand nombre de soldats. L'aristocratie gauloise, qui descendait des anciens conquérants germaniques et scandinaves, en avait nécessairement conservé le type. Les paysans gaulois, au contraire, devaient renfermer une forte proportion des occupants antérieurs à crâne rond.

Dans l'antiquité, le mot de Celte conserve une signification flottante, tantôt étroite, tantôt vague. Pour César, il désigne les habitants du centre de la Gaule ; pour d'autres auteurs, comme nous l'avons vu[1], le pays des Celtes comprend encore le nord de l'Espagne, la vallée du Danube, le versant des Alpes rhétiques et carniques, l'Italie septentrionale, contrées où les anthropologistes retrouvent les hommes à crâne court et large, de taille peu élevée ; ce sont là les vrais Celtes, parents des Slaves, et que l'anthropologie appelle Celto-Slaves. En se mêlant à eux, les blonds du Nord prirent leur nom, surtout en Gaule.

L'assise même de la population française fut ainsi constituée dès l'âge du fer. Plus tard, les nouvelles invasions germaniques, franque et normande, ne firent que renforcer l'élément grand et blond : elles refoulèrent le Celte pur dans la Bretagne, dans le Massif central, dans les Cévennes et les Alpes. A en croire M. d'Arbois de Jubainville, nous serions, pour la plupart, les descendants des peuples oubliés, Ibères et surtout Ligures, dont les Gaulois, nos « aïeux supposés », triomphèrent avant d'être eux-

[1] Voir chapitre précédent.

mêmes conquis par les Romains. Mais le savant professeur nous semble beaucoup trop méconnaître l'importance de l'élément scandinave et germanique en Gaule. Parce que toute la cavalerie réunie par Vercingétorix pour la lutte suprême s'élevait seulement à 15000 hommes, M. d'Arbois croit pouvoir en conclure que la caste conquérante, la caste vraiment « gauloise », ne montait qu'à 60000 âmes et que le reste était Ibère ou Ligure. C'est pousser bien loin la témérité de l'induction. S'il en était ainsi, comment y aurait-il eu en Gaule tant de blonds dolichocéphales, qui ne pouvaient être ni Ibères, ni Ligures, ni même Celtes, au sens ethnique du mot, et qui ne pouvaient donc appartenir qu'à la race germano-scandinave? Au reste, Strabon dit formellement que les hommes de race gallique ressemblent aux Germains sous le rapport physique, ont les mêmes institutions, reconnaissent la même origine. Et ce n'est pas seulement Strabon, c'est aussi César, c'est Diodore de Sicile qui nous disent que « les Gaulois étaient de grande taille, avec la peau blanche et les cheveux blonds ». Or, ce n'est pas là un portrait de Celto-Slaves, c'est un portrait de race septentrionale qui s'appliquerait tout aussi bien aux Germains. Les vrais Celtes ont la région antérieure du crâne large et saillante; leurs cheveux lisses et plats, non bouclés, sont blonds ou châtain clair dans l'enfance, mais, dans l'âge adulte, deviennent bruns ou d'un châtain plus ou moins foncé. Entre le nez et le front se trouve une dépression assez considérable. Les yeux sont d'un brun

plus ou moins clair ; la face est large, le teint souvent frais et coloré, le menton arrondi ; le cou est assez court ; les épaules larges et horizontalement placées ; la poitrine est large et développée ; les courbes rachidienne, cervicale, dorsale et lombaire sont peu prononcées ; les membres sont bien musclés, mais leurs formes, ainsi que celles du tronc, sont un peu courtes et trapues ; enfin la taille est médiocre et tout le développement a lieu en largeur plutôt qu'en hauteur. Les Celtes de Bretagne, d'Auvergne, des Cévennes et de Savoie peuvent donner une idée de ce type. Diodore ajoute que les Gaulois sont d'un aspect effrayant ; ils ont la voix forte et rude ; « ils parlent peu, » habitude plus germanique que celtique ; ils s'expriment par énigmes et affectent dans leur langage de laisser deviner la plupart des choses. Ils emploient beaucoup l'hyperbole, soit pour se vanter eux-mêmes, soit pour abaisser les autres. Dans leurs discours, ils sont menaçants, hautains et portés au tragique. Tous ces traits sont encore plus applicables aux Scandinaves et aux Germains qu'aux Celto-Slaves. De même, quand Diodore nous montre ces corps gigantesques, d'aspect effrayant, protégés par des boucliers hauts comme un homme, portant d'énormes casques d'airain ornés de cornes ou de figures en relief d'oiseaux et de quadrupèdes, combattant les uns nus, les autres sous des cuirasses de fer, maniant avec une aisance herculéenne des épées qui ne sont « guère moins grandes que le javelot des autres nations », ou lançant de lourdes piques « qui

ont les pointes plus longues que leurs épées », comment méconnaître que, bien avant l'arrivée des Francs, les Gaulois offraient déjà le type du nord-ouest très caractérisé, bien plus que le type celto-slave? Et c'est ce que confirment de tous points les découvertes relatives aux crânes de l'époque.

Aujourd'hui encore, les individus grands, blonds et aux yeux clairs, à tête allongée, descendants des Galates ou Kymris, des Belges, des Francs, des Normands, se trouvent dans le nord, dans l'est et dans le nord-ouest de la France. Les départements du sud et de l'ouest sont surtout peuplés de châtains et de bruns, à taille moyenne ou petite, les uns brachycéphales, descendant des Celtes et des Ligures, les autres dolichocéphales, descendant des Méditerranéens ou des Ibères (ancêtres des Basques). Il y a cependant beaucoup de blonds qui sont restés dans les Deux-Sèvres, dans la Charente-Inférieure (probablement à cause des Alains, qui ont donné leur nom à l'Aunis), enfin dans la Drôme et la Vaucluse[1]. La répartition des blonds et des bruns en France, telle qu'on peut se la représenter d'après la carte de M. Topinard, rend visibles aux yeux les invasions gauloises et germaniques qui ont refoulé les Ibères, les Ligures et les Celtes. Les envahisseurs venus du nord ont, avons-nous dit, repoussé les brachycéphales dans les montagnes, qui opposaient une barrière aux incursions ; aussi retrouvons-nous aujourd'hui les

[1] Voir la savante *Anthropologie de la France*, par M. Lagneau.

brachycéphales concentrés : 1° dans les Vosges, où ils ont gardé leur tête large tout en prenant des couleurs blondes ; dans le Jura, dans le département de Saône-et-Loire ; 2° dans le Massif central, où ils s'étendent vers Aubusson et la Creuse, couvrent toute la Corrèze, l'arrondissement de Sarlat, en Dordogne, une partie de l'arrondissement de Bergerac, pour se continuer avec les têtes très larges du Cantal, de la Haute-Loire et de la Lozère (les trois départements où l'indice céphalique et la brachycéphalie sont le plus élevés). D'autres blonds sont venus directement des côtes de l'Océan par la Charente-Inférieure, tels que les Saxons, les Normands, les Anglais. Partout des mélanges ont eu lieu. Le Biturige du Cher est à la fois grand, blond et brachycéphale, analogue au Lorrain. Le Périgourdin est dû au croisement du dolicho-blond avec le dolicho-brun méditerranéen de Cro-Magnon ; le Gascon est issu du croisement de cette même race de Cro-Magnon avec le brachycéphale : c'est un véritable Celtibère. Le Montpelliérain dolicho-brun semble avoir une grande analogie avec les Africains. En Bretagne, Kymris et Celtes se sont mêlés, quoique certains cantons soient demeurés plus purement celtiques.

Pour un examen superficiel, la linguistique semble contredire ces données de l'ethnologie en ce qui concerne les anciens habitants de la Gaule. Mais les « Celtisants », comme ils s'appellent, ont commis sur ce point plus d'une erreur. Les ethnologistes ont raison de soutenir contre eux que l'analogie des

langues ne préjuge en rien celle des races : Belges, Français, Italiens, Espagnols parlent également des langues dérivées du latin. La linguistique ne peut, à elle seule, résoudre le problème de nos origines celtiques ou germano-scandinaves. La langue celtique, qui, comme on sait, se rattache aux langues indo-européennes, fut-elle importée en Gaule par les blonds à tête allongée, ou y était-elle parlée originairement par les bruns à tête large? Le problème semble à première vue insoluble, puisque, si les Celtes et les Germains de la Gaule constituent une dualité ethnique, il est incontestable cependant qu'ils parlaient une seule et même langue. Mais d'autres considérations permettent de trouver la réponse. En effet, passez en revue les peuples où domine la race blonde, vous n'en verrez pas un qui fasse usage de langues non aryennes; au contraire, considérez les peuples bruns à tête large, vous les verrez en partie se servir de langues appartenant à d'autres groupes, de langues ouralo-altaïques; ils en ont fait usage à une époque historique rapprochée, témoin une portion de la Russie et de l'Allemagne (Centre et Sud); ils en ont fait aussi usage dans l'antiquité, en Aquitaine et en Espagne, où ils parlaient le basque. On en a conclu que ce sont les blonds qui ont apporté les langues aryennes aux bruns, et ces derniers ne les ont adoptées qu'en partie. La langue dite celtique n'est donc pas la langue primitive des vrais brachycéphales bruns, mais une importation de la race blonde. Les Celtes, comme les Slaves, ont

été « aryanisés » par les envahisseurs à tête allongée, par les Gaulois proprement dits, Galates, Kymris, par les Germains et les Scandinaves. Aussi ce qu'on nomme le celtique serait mieux appelé le gallois, puisque c'est la langue apportée aux Celtes par les Gaulois de toutes sortes, parents eux-mêmes des Germains et des hommes du Nord. Pour un examen attentif, les contradictions apparentes de l'anthropologie et de la philologie peuvent ainsi se résoudre en un accord final.

En somme, si les Méditerranéens et les Celtes ont formé les couches les plus profondes et les plus anciennes de la Gaule, surtout au midi, dans le centre et à l'ouest, la couche germanique et scandinave n'en a pas moins été considérable, surtout dans l'est et le nord. L'Angleterre, qui était, elle aussi, peuplée d'abord d'Ibères et de Celtes, est devenue germanique et scandinave pour plus de la moitié de sa population ; on peut admettre, d'après tous les restes découverts dans les tombeaux, qu'il en fut à peu près de même en Gaule. Dans les temps reculés, notre pays constituait un mélange où les dolichocéphales bruns et blonds dominaient par l'influence ethnique et peut-être même par le nombre. C'était à peu près l'équivalent de ce que sont aujourd'hui la Grande-Bretagne et l'Allemagne du Nord prises dans leur ensemble, — où les dolicho-blonds forment un peu plus de la moitié de la population totale.

II. — Si l'origine des races européennes est hypothétique, leur constitution mentale l'est bien davantage. On ne peut que la conjecturer d'après le rôle historique de ces diverses races, qui lui-même est déjà conjectural. Ecoutons cependant ce qu'on croit pouvoir nous affirmer.

La physiologie du cerveau est encore trop peu développée pour qu'on puisse localiser sûrement les facultés intellectuelles en des régions déterminées de l'encéphale : on n'a guère réussi que pour la faculté du langage ; en ce qui concerne l'intelligence, on est réduit à cette assertion vague, qu'elle a ses principaux organes dans les lobes frontaux. Peut-être l'énergie volontaire dépend-elle quelque peu de l'allongement du cerveau et d'une certaine proportion entre les parties antérieures et postérieures, par conséquent entre la longueur et la largeur.

Dans son ensemble, dit-on, la race méditerranéenne et sémite est très intelligente ; par son caractère moral comme par ses traits morphologiques, elle approche de ce qu'on est convenu d'appeler la race aryenne ; elle aurait cependant, prétend M. de Lapouge, moins de supériorité. Pourquoi moins ? on ne le dit pas.

Quant au brachycéphale brun, il serait, au moral, pacifique, laborieux, frugal, intelligent, prudent, n'abandonnant rien au hasard, imitateur, conservateur, mais sans initiative. Attaché à la terre et au sol natal, il aurait de courtes vues, un besoin d'uniformité, un esprit de routine qui le rend rebelle au pro-

grès. Facile à diriger, aimant même à se sentir gouverné, il aurait été toujours le « sujet né » des Aryas et des Sémites.

La race blonde au crâne allongé est la préférée des psychologues anthropologistes : elle a, disent-ils, une sensibilité vive, une intelligence rapide et pénétrante, jointe à l'activité et à l'indomptable énergie. Race turbulente, égalitaire, entreprenante, ambitieuse, insatiable, elle a des besoins toujours croissants et s'agite sans cesse pour les satisfaire. Elle sait mieux gagner et conquérir que garder sa conquête. Si elle acquiert, c'est pour dépenser toujours davantage. Ses facultés intellectuelles et artistiques s'élèvent facilement jusqu'au talent et au génie. Chez les hommes du Nord dolichocéphales, de haute taille et aux muscles très robustes, la volonté semble plus forte, souvent violente, et en même temps plus tenace. Ils ont un fond sauvage qui peut fort bien tenir à ce que la région occipitale est plutôt celle des passions violentes et de l'énergie carnassière. Le climat du Nord, en favorisant un lymphatisme général, tempère cette fougue par une certaine lenteur de la pensée et de l'action. Le blond du Nord, qui fut si longtemps barbare, se montre essentiellement individualiste : son moi est plus développé. Il est aussi plus capable de grands écarts par rapport à la moyenne générale. Et ces écarts sont tantôt au-dessus, tantôt au-dessous. Dans le premier cas, vous avez des hommes extraordinaires, surtout par l'esprit d'aventure et d'entreprise, sanguins au moral comme au physique, ris-

quant le tout pour le tout; dans le second cas, vous avez des hommes inférieurs, d'une lenteur d'esprit, d'une lourdeur et d'un lymphatisme que n'offrent pas, par exemple, les Celtes brachycéphales. Aussi ces derniers atteignent-ils une moyenne générale très élevée, tout en ayant peut-être moins d'élans individuels vers les hautes régions.

Ajoutons que, selon MM. Lombroso, Marro, Bono, Ottolonghi, la proportion des blonds serait très faible parmi les crétins et les épileptiques. Chez les Piémontais, la proportion des criminels bruns serait le double de celle des criminels blonds, bien qu'un tiers seulement de la population soit brun. Si on ajoute les rouges aux blonds, le phénomène est encore plus accentué, en dépit du proverbe sur les rouges. En revanche, pour les crimes de luxure, on nous dit que les blonds l'emportent. Malgré le vague de cette psychologie des races, on croit pouvoir conclure que le classement des peuples civilisés est à peu près proportionné à la quantité d'éléments dolichocéphales blonds qui entre dans la composition de leurs classes dirigeantes.

On sait que les Celtes, qui avec les Slaves se rattachent aux brachycéphales bruns, ont pour traits dominants la vivacité d'esprit, la mobilité d'humeur, l'enjouement, plus d'intelligence que de volonté énergique, une certaine docilité moutonnière et le goût de se laisser conduire par autrui. M. F. Galton leur attribue, en conséquence, l'esprit de troupeau, l'esprit « grégaire ». Mais il faut remarquer que cet esprit tient

aussi à une qualité dominante de la race : sociabilité, sympathie rapide et contagion des sentiments, besoin de camaraderie et d'expansion vers autrui. Selon nous, cette qualité même résulte en partie de la conscience qu'ont les Celtes d'un certain manque natif d'énergie dans la volonté, qui semble leur caractéristique. Le Celte supplée d'ordinaire par la résistance passive à cette insuffisance de son activité volontaire : c'est un doux entêté. En outre, ne se sentant pas très fort à lui tout seul, il a une instinctive tendance à chercher la force dans l'union, à s'appuyer sur autrui, à se sentir en communauté avec le groupe dont il fait partie. Par la même raison, il est de nature pacifique : plaies et bosses ne sont point de son goût. Prudent, prévoyant, il est ménager de lui-même et de ses biens. Pour l'intelligence, les Celtes valent les Germains et les Scandinaves, au moins en ce qui concerne les qualités proprement intellectuelles, non peut-être celles qui sont plutôt sous la dépendance des qualités volontaires. Par exemple, la faculté de comprendre et d'apprendre, le jugement, le raisonnement, la mémoire, l'imagination, tout cela semble aussi développé chez les Celtes à tête large que chez les Germains à tête longue. S'agit-il de la faculté d'attention, en grande partie volontaire, elle semble, en moyenne, moins énergique ou moins tenace. De même, ce qui exige de l'initiative et de l'audace à rompre les associations d'idées habituelles sera moins fréquent chez le Celte que chez l'homme du Nord ; il se lancera moins volontiers dans les hasards de

l'inconnu, dans le péril des découvertes, non qu'il soit plus incapable de trouver, mais parce qu'il est moins hardi à chercher, d'un naturel plus tranquille et peu amoureux des grands risques. En un mot, c'est par la nature des sentiments et de la volonté, plutôt que par l'intelligence, qu'on peut ici établir des distinctions, qui d'ailleurs demeurent encore problématiques.

Le Morvandais, fort bien étudié par M. Hovelacque, peut nous fournir un bon spécimen du Celte : il est sobre, économe, courageux, attaché à son pays, curieux, fin, d'esprit mobile sous une apparence indolente, hospitalier, obligeant sans calcul. Les qualités et défauts de l'Auvergnat, avec son entêtement proverbial, sont bien connus. L'Auvergne, d'après sa littérature, est « inflexible et raisonneuse ». Il faut d'ailleurs, pour apprécier le caractère auvergnat, faire une part à l'influence de la vie des montagnes et aux habitudes essentiellement rustiques qui s'imposèrent aux Celtes réfugiés sur les hauteurs. Les brachycéphales ont toujours été, selon le mot de M. Topinard, « les opprimés, les victimes des dolichocéphales ». Ceux-ci, brouillons et remuants, batailleurs et pillards, les arrachaient à leurs champs et les obligeaient à les suivre en leurs folles expéditions, tantôt à Delphes, tantôt au Capitole ; les Celtes, eux, n'éprouvent pas le besoin de courir le monde, de lancer des flèches vers le ciel ou de se battre contre la mer ; ils aiment le sol de la patrie, ils sont attachés à leur famille ; ils s'inquiètent quand ils n'aperçoivent plus

la fumée de leur toit ; ils se créent par l'imagination un monde à eux, souvent fantastique, et y font de longs voyages sans quitter le coin de leur feu. Ils aiment mieux conter des aventures que s'y lancer. Prosaïques lorsque leur condition les y invite, ils ont cependant leur poésie rêveuse et merveilleuse ; ils croient aux fées, aux esprits, aux perpétuelles communications entre les morts et les vivants. Fidèles à la religion de leurs pères, dévoués souvent jusqu'au sacrifice, ils sont conservateurs en politique, tant qu'ils ne sont pas poussés à bout. En un mot, ils ont les qualités et les imperfections des volontés plutôt douces que violentes, plutôt routinières que révolutionnaires. Notre rude et pensive Bretagne, retirée aux confins du monde, noyée dans ses brumes océaniennes, nous offre des Celtes plus poétisés et plus susceptibles de mélancolie, avec un sentiment religieux plus intense ; peut-être ses qualités particulières sont-elles dues, comme en Irlande, comme dans le pays de Galles et en Écosse, au mélange du sang celtique avec une certaine proportion de sang kymrique blond, sous un climat humide et brumeux. Les Bretons sont une race vigoureuse, farouche dans son « conservatisme », et parfois aussi dans son radicalisme[1] ; ordinairement très religieuse, parfois poussant la négation jusqu'au sacrilège. On s'accorde à les représenter comme idéalistes, rêveurs, moins peintres que poètes, l'œil

[1] Voir les intéressantes réflexions de M. Havelock Ellis sur *The Genius of France* dans le *Monthly Magazine*, 1894.

tourné vers les choses intérieures ; comme l'a dit un de leurs poètes, la *fleur d'Armor* est le symbole de la race bretonne :

Cercle de dards autour d'un cœur d'or.

Abélard, Maupertuis, La Mettrie, Broussais, Chateaubriand, Lamennais, Renan, Leconte de Lisle, en partie Breton par la race comme Renan, Loti, né dans la province voisine de Vendée, représentent, sous ses plus divers aspects, l'esprit armoricain. Peut-être l'idéalisme breton est-il dû en partie au voisinage d'une mer brumeuse et sauvage, à l'aspect des landes, des menhirs et des dolmens, à la persistance des traditions, du dialecte celtique, de la foi religieuse, au manque de rapports fréquents avec le reste de la France.

On a souvent noté le contraste de la Normandie avec la Bretagne. Cette contrée riche et pittoresque, peuplée surtout de Scandinaves aventureux et hardis, aimant à « gaigner » et, pour cela, à batailler ou à plaider, a un esprit plutôt matérialiste. Stendhal disait que, si ce n'est pas la partie la plus spirituelle de la France, c'est peut-être la plus civilisée. C'est aussi une des plus criminelles, tandis que la Bretagne, — surtout le Morbihan, — est beaucoup plus blanche sur la carte du crime. Il ne faut pas demander à la Normandie la profonde émotion poétique de la Bretagne. M. Tiersot, qui a étudié les chants populaires de France, a vainement cherché, d'Avranches

à Dunkerque, la chanson de « sentiment ». Les Normands, « fort experts en beuverie » comme en prouesses amoureuses, ne connaissent que la chanson à boire ou la chanson de galanterie. Ils ont leurs poètes, parmi lesquels Corneille est « le majestueux représentant de tout ce qu'il y a de plus beau dans le Normand fier, individualiste, se suffisant à soi-même »[1]. Ils ont surtout leurs grands peintres, depuis Poussin et Géricault jusqu'à Millet, et leurs peintres en prose, comme Bernardin de Saint-Pierre, Flaubert, Maupassant. Ils ont leurs savants, comme Fontenelle, Laplace et Leverrier. En Normandie, le sang blond des Germains ne suffit pas à tout expliquer : il y faut ajouter les traditions de conquête et d'aventures, d'ailleurs naturelles à cette race, l'influence d'une contrée riche, d'une civilisation plus facile et plus rapide.

Avec leurs qualités et leurs défauts, les Celtes étaient très propres à fournir pour une nation une bonne matière première, solide et rustique, utile par son inertie même et son poids ; mais ils avaient besoin d'être tout à la fois entraînés en avant et disciplinés par une race plus personnelle, impérieuse, de volonté plus explosive. Il est donc fort heureux pour les Celtes de notre pays qu'un élément scandinave et germanique leur ait été apporté, d'abord par les Kymris ou Galates, puis par les Wisigoths, par les Francs, enfin par les Normands, par tous ces terri-

[1] Havelock Ellis.

bles compagnons qui les empêchèrent de s'endormir.

Quant à l'élément méditerranéen, qui, lui aussi, est surtout dolichocéphale, il devait prêter aux Français de précieuses qualités. Sous le rapport psychologique, nous avons vu que la race méditerranéenne est caractérisée par la pénétration de l'intelligence, jointe à une certaine passion méridionale. En outre, elle a des marques de volonté importantes : une énergie intérieure qui sait se contenir et attendre, une ténacité qui n'oublie pas son but. Ce sont les traits du tempérament bilieux, intensif plutôt que diffusif, qui, en se joignant à l'influence nerveuse, maintient celle-ci en dedans. Ces traits s'accusent à mesure qu'on descend davantage vers l'Afrique. Les Méditerranéens de la Ligurie primitive (plus tard envahie par des têtes larges) étaient appelés par les Romains du nom d'indomptables ; les Ibères d'Espagne firent aux Romains la résistance la plus longue et la plus désespérée : qui ne se rappelle l'héroïsme des Numantins? Opiniâtre, patiente, vindicative, la race ibérienne est moins sociable que les autres, plus amie de la solitude et de l'indépendance. Les Ibères se tenaient volontiers à l'écart ou restaient divisés en petites tribus montagnardes. Les Méditerranéens de Provence et d'Italie étaient moins farouches et moins concentrés que ceux d'Espagne ; ils avaient et ont encore la souplesse d'esprit, l'humeur gaie et vive, un plus grand besoin de camaraderie et de vie en commun. On a même prétendu que ces Méditerranéens sont « urbains par excellence », c'est-à-dire attirés par la vie des

villes ou des bourgs, foncièrement ennemis de l'existence rustique : ils ont besoin de causer, de commercer dans tous les sens du mot, de manier les affaires et l'argent; ils ont quelque chose du Sémite, dont ils sont parents. Selon M. de Lapouge, le Méditerranéen, — *Homo arabicus* de Bory, Berbère, Ibère, Sémite, — serait un croisement de l'homme européen avec des tribus noires du nord de l'Afrique, très intelligentes et elles-mêmes dolichocéphales. Toujours est-il que le croisement de l'Ibère avec le Celte a produit le Gascon, pétillant de vivacité, fin et spirituel, moqueur et beau parleur; le Languedoc, « violent et fort », est une Espagne gauloise et même une Afrique; la Provence « chaude et vibrante, toute grâce et toute flamme[1] », est une Italie expansive et ouverte, gaie, légère, pour ainsi dire hellénisée en même temps que celtisée. La part des Méditerranéens ou, si l'on veut, des Méridionaux, fut en somme plus considérable en Gaule qu'en Germanie. Au delà du Rhin et sur le Danube s'étendaient, comme nous l'avons dit, d'épaisses couches de Celtes, qui y subsistent encore et s'y accroissent; mais, outre que l'élément blond y était jadis plus prédominant, l'élément méditerranéen y faisait souvent défaut. De là en Germanie (si on veut des formules ethnologiques) un ensemble qu'on peut appeler germano-celtique, au lieu d'un ensemble celto-germanique-méditerranéen, comme en Gaule.

[1] Voir M. Lanson, *Histoire de la littérature française.*

Cette fusion de trois races devait finir par former chez nous une harmonie rare et précieuse, une sorte d'accord parfait où le Celte donne la tonique, le Méditerranéen la médiante et le Germain la dominante.

CHAPITRE III

L'ethnographie et la psychologie des peuples.

De l'ethnographie européenne et française, on a prétendu dégager une nouvelle conception de l'histoire. Le problème consiste, dit-on, à mesurer la valeur respective des deux grands éléments des peuples civilisés, — l'un dolichocéphale, l'autre brachycéphale, — et l'histoire générale se confond avec celle de leurs propres rapports. Certains anthropologistes ont essayé de montrer que les progrès du droit et de la religion ont suivi ceux de la race à tête longue. La région du droit coutumier, en France, coïncide avec celle du maximum de population blonde, pure ou mélangée. C'est là que l'élément gaulois proprement dit, c'est-à-dire blond, était le plus intense lors de la conquête romaine et s'est maintenu (en s'altérant) jusqu'à l'invasion germanique. De même, les populations blondes sont protestantes, sauf la Belgique et une partie de la Prusse rhénane ; l'Irlande celtique, la France redevenue en grande partie celtique, l'Allemagne du Sud remplie de Celtes, l'Italie devenue brachycéphale, l'Espagne avec ses Celtibères, la Bohême, la Pologne et ses

Slaves sont catholiques. En France, l'élément blond, très nombreux à l'époque gauloise, s'est maintenu en décroissant dans les familles aristocratiques et dans certaines masses de population, mais il est presque éliminé aujourd'hui par la prédominance du type brachycéphale dans les croisements et par l'effet des conditions du milieu, qui favorisent davantage la race à crâne large. La lutte inconsciente de ces deux races expliquerait, selon M. de Lapouge, l'histoire presque entière de notre pays : la Révolution française serait « le suprême et victorieux effort des populations touraniennes ». Mais nous paierons cher leur victoire : selon les prophètes de mauvais augure, le plus sombre avenir nous attend. En Angleterre, c'est l'inverse : l'élément brachycéphale a presque disparu. Heureuse Angleterre! L'hégémonie militaire et économique est entre les mains des populations aryennes dans l'Allemagne du Nord, mais le gros de l'Allemagne est brachycéphale : la prospérité n'y est donc que « factice ». L'élément supérieur, c'est-à-dire blond, y est tellement distinct des masses touraniennes que la décadence viendra « sûre et rapide » le jour où le gros aura dévoré l'élite. La question de l'avenir dépend essentiellement de la sélection sociale, et sa solution est fournie par cette loi générale : « De deux races en compétition, la plus inférieure chasse l'autre. » Partout où les dolicho-blonds se mêlent aux bruns, leur nombre va diminuant. Pour arriver à un résultat différent, il faudrait une « sélection intentionnelle » qui, au moins en Europe, est impossible avec notre double tendance

à la ploutocratie et au socialisme. L'existence mécanique d'une société socialiste est ce qui convient le mieux à nos Chinois d'Europe. Le barbare, selon les anthropologistes de l'école aristocratique, n'est donc pas aux confins du monde ; il loge au « rez-de-chaussée et dans les mansardes ». L'avenir de l'humanité ne dépend pas du triomphe éventuel des peuples jaunes sur les peuples blancs ; il est dans la lutte sur place des deux types « noble et servile ». Il est possible que l'Europe tombe aux mains des jaunes, des noirs même, par conquête militaire ou par immigration de cause économique; mais, le jour où ce fait se produira, le grand duel sera déjà terminé.

Tel est, après l'apothéose des Aryas dans le passé, leur anéantissement dans l'avenir, que nous décrivent quelques anthropologistes. S'ils se bornaient à attribuer dans l'histoire un rôle de haute importance aux Européens du Nord, leur théorie pourrait se soutenir : les invasions des Aryens ou prétendus tels sont bien connues. Mais ils vont plus loin : ils veulent établir, dans un même pays, des barrières de races entre les classes mêmes. Leur arrière-pensée, c'est que le blond à crâne long, l'*Homo Europœus* de Linné, n'est pas de la même « espèce » ni de la même origine que les autres, notamment que l'*Alpinus :* ce ne sont donc plus seulement les blancs qu'on prétend étrangers aux nègres, ce sont les blonds qui deviennent étrangers aux bruns. Or, c'est là, selon nous, une supposition toute gratuite et de la plus haute invraisemblance. Il n'y a pas de région, si petite soit-elle,

où l'une de ces prétendues « espèces » existe sans l'autre. Les crânes longs, larges et moyens se rencontrent dans chacun des grands embranchements appelés des noms vagues et peu scientifiques de races blanches, races jaunes, races noires. Sur toute la terre, ils vivent les uns à côté des autres. En Europe, les dolichocéphales ont apparu les premiers, sous la forme des *Méditerranéens*. On en dirait autant des autres parties du monde si on n'avait établi (jusqu'à nouvel ordre) que le type brachycéphale nègre d'Océanie, appelé Negrito, et le type brachycéphale nègre d'Afrique, essentiellement caractérisé par les Akkas, ont tous « la physionomie de types très anciens[1] ». Comment donc attacher une telle valeur à un allongement de crâne qui se retrouve dans toutes les grandes races d'hommes et dans toutes les contrées? Il y a là simplement deux variétés peu distantes d'un même type. — Non, répond-on, car, depuis une infinité de siècles, les croisements n'ont pu effectuer de fusion. — Mais, au contraire, la fusion est fréquente : étant donnés des indices céphaliques de toutes sortes, il est clair que vous aurez à un bout de l'échelle des « dolichos », à l'autre des « brachys », et au milieu, des intermédiaires où les deux caractères ont fusionné. De même, vous aurez des nez gros, petits, larges, étroits, aquilins, etc. ; vous aurez des yeux tantôt noirs, tantôt bleus, gris, etc. ; on n'en peut conclure une différence d'origine primordiale fondée

[1] M. Topinard, *Anthropologie*, p. 161.

sur les formes *extrêmes* des nez ou sur les couleurs extrêmes des yeux. Il n'y a là que des hérédités de famille au sein d'une même espèce, parfois même des jeux du hasard. Pour expliquer la simultanéité universelle des crânes longs et des crânes larges, on nous assure que les premiers, actifs et guerriers, ont entraîné partout avec eux les seconds, passifs et laborieux ; les uns étaient l'état-major, les autres étaient les soldats. Pure hypothèse, dont l'histoire ne fournit aucune preuve certaine. Admettons-la cependant ; s'ensuit-il que l'état-major et les soldats, qui se ressemblent de tous points, sauf par l'indice céphalique et la couleur des cheveux ou des yeux, soient deux races et même deux espèces irréductibles ? Le « dimorphisme » est une explication beaucoup plus naturelle : on doit s'y tenir jusqu'à preuve du contraire, et la preuve incombe aux adorateurs des blonds. Si le terme d'Aryens est « pseudo-historique », les étiquettes d'*Homo Europæus* et *Homo Alpinus* sont pseudo-zoologiques ; et nous craignons fort que Linné et Bory n'aient ici cédé à la manie des classifications à outrance.

Maintenant, au point de vue de la psychologie, la différence de longueur entre les crânes a-t-elle autant d'importance qu'on veut lui en attribuer ? Maint anthropologiste prudent le nie, par exemple M. Manouvrier. Si la forme allongée avait tant de conséquences pour l'intelligence et la volonté, comment se ferait-il que les nègres, en majeure partie, soient dolichocéphales, — ces nègres en qui on ne veut pas reconnaître des

frères? — Accusera-t-on encore l'*Homo Alpinus*, celte ou slave, d'avoir « glacé » leur civilisation? On répond que les nègres doivent être une « déviation » d'un type dolichocéphale primitif; mais alors ils redeviennent nos frères, malheureux sans doute, mais nos frères. On a prétendu aussi (d'autres ont dit le contraire) que l'enfant est plus dolichocéphale, la femme également; ce qui, d'après les théories antiféministes en faveur auprès de la plupart des savants, indiquerait une infériorité; on a même dit que la dolichocéphalie de certains criminels était un retour à la sauvagerie primitive; mais alors, comment la même dolichocéphalie devient-elle un signe de supériorité chez les classes aristocratiques? Et les singes? sont-ils brachycéphales? « Quelques degrés de plus » dans l'indice céphalique sont une mesure bien grossière. Les Bruxellois ont pour indice 77 à 78 et sont plus dolichocéphales que les Prussiens à 79; leur sont-ils pour cela supérieurs « d'un degré »? Les Sardes sont très dolichocéphales à 72,8, les Arabes d'Algérie à 74, les Corses à 75,2, les Basques espagnols à 77,6. Nous ne voyons pas que l'allongement de leurs crânes leur ait beaucoup servi. Les Sardes, en particulier, dont la tête est si merveilleuse, ont été d'une stérilité remarquable. Les Suédois représentent la plus pure race scandinave; quelque intelligents qu'ils soient, ils ne dominent pas le monde. Des différences de longueur ou de largeur cranienne qui, nous l'avons vu, se retrouvent au sein de toutes les races d'hommes et dans tous les pays, ne sauraient être la raison essentielle

de la supériorité et du progrès moral. D'ailleurs, selon M. Collignon, l'indice céphalique peut varier de dix degrés dans une même race : à lui seul, il est donc un signe insuffisant[1].

Voyez, dans le détail, la description psychologique des trois prétendues races distinctes, dont nous avons déjà indiqué les grands traits généraux. Nos anthropologistes en conviennent d'abord, le Méditerranéen et le Sémite se rapprochent tellement de l'Hyperboréen que des nuances seules les distinguent. En fait, si les Grecs héroïques d'Homère furent généralement blonds, quelle preuve a-t-on que, plus tard, les grands génies de la Grèce l'aient été ? Les Sophocle, les Eschyle, les Euripide, les Pindare, les Démosthène, les Socrate, les Platon, les Aristote, les Phidias le furent-ils tous également ? Quant à la longueur du crâne, les bustes de grands hommes conservés par l'antiquité nous montrent des têtes de toutes formes. Socrate, en particulier, est fortement brachycéphale. Aux Sémites proprement dits on accorde, parmi les Méditerranéens, une place d'honneur. Et certes, la race à qui nous devons notre religion n'est pas méprisable. Aussi, tandis que les uns prédisent le triomphe final des Aryens, les autres leur écrasement futur par la masse des Celto-Slaves et Touraniens, d'autres

[1] Tout ce chapitre et le précédent ont déjà paru en 1895 dans la *Revue des Deux-Mondes (la Psychologie des peuples et l'Antrhopologie)*. Dans son livre sur l'*Avenir de la race blanche*, où il combat les anthropologistes par des arguments analogues aux nôtres, M. Novicow nous fait dire que « les sentiments généreux sont l'apanage des dolichocéphales » (p. 95). Il y a là une erreur de fait qu'il importe de relever.

nous annoncent « la République universelle gouvernée par les Juifs, race supérieure[1] ». Seuls, dit-on, les Juifs peuvent vivre sous tous les climats sans rien perdre de leur « prodigieuse fécondité. » Le docteur Boudin, dans son *Traité de géographie et de statistique médicales*, déclare les Juifs réfractaires aux épidémies. Ils sont privilégiés de même pour l'intelligence : ce n'est pas seulement dans les affaires d'argent qu'ils sont supérieurs, ils réussissent en tout ce qu'ils entreprennent. Déjà M. Gougenot des Mousseaux avait annoncé « la judaïsation des peuples modernes. » Qu'arriverait-il des Aryens si le rêve de M. Dumas dans *la Femme de Claude* venait à se réaliser pour les tribus d'Israël ? Mais toutes ces suppositions ont pour principe la conception des Juifs comme race pure ; or, elle ne l'est nullement. Ils présentaient déjà autrefois différents types : les Palestiniens étaient des métis d'Aryens et de Sémites ; aujourd'hui, il y a des Juifs blonds, bruns, dolichos, brachys, grands, petits. Les Juifs portugais diffèrent des Juifs allemands ou polonais. Le type « aquilin » est aussi répandu en dehors d'eux que chez eux. Ce ne sont pas deux types juifs, mais dix types juifs qu'admettait Renan. Si les Juifs forment une entité, dit M. Topinard, cette entité n'est pas une « race naturelle », mais simplement « un groupe de l'histoire ou un groupe religieux ». On a jadis parlé bien à tort des races de la

[1] C'est le titre d'une publication de M. E. Dupont, Paris, 1893.

linguistique ; les races de la religion en seraient le pendant ; et il en est de même des races de la psychologie. Ce qui fait la vraie force des Juifs, ce n'est pas la longueur du crâne, c'est l'esprit juif qu'on entretient sous ce crâne, c'est l'éducation juive, c'est l'entente juive, l'alliance juive qui les fait pénétrer partout et se soutenir partout.

Seuls, d'après certains mesureurs de crânes, les brachycéphales seraient, comme nous l'avons vu, les parias de l'humanité blanche. Tandis que Méditerranéens, Sémites, Aryas s'équivalent à peu près, les Celto-Slaves, eux, seraient bien au-dessous des autres. Pourquoi ? Selon M. Grant Allen, le Celte a « la constitution de fer, l'ardente vigueur, la passion indomptée du danger et de l'aventure, l'imagination fiévreuse, l'éloquence abondante et un peu fleurie, la tendresse du cœur et l'inépuisable générosité». Ce portrait, dû à un Anglo-Saxon et inspiré par le souvenir du Celte Tyndall, est-il celui d'une race déshéritée? Selon Renan, les Celtes ont à la fois le réflexion et la naïveté ; ils sont, sans doute attachés à la tradition par des raisons historiques et géographiques; mais ils ont un ardent amour du beau immatériel, un penchant à l'idéal tempéré par le fatalisme et la résignation. Timide et irrésolu devant les grandes forces de la nature, le Breton est familier avec les esprits du monde supérieur : « Dès qu'il a obtenu leur réponse et leur appui, rien n'égale son dévouement et son héroïsme. » Les anthropologistes mêmes qui ont imaginé l'épopée des blonds concèdent aux Celto-Slaves une intelligence souvent

« égale à celle des Aryas les plus intelligents ». Et en effet, il est difficile de soutenir qu'Abélard, Descartes, Pascal, Mirabeau, Lesage, Chateaubriand, Lamennais, Renan (pour ne parler que des Français) aient manqué d'intelligence. Parmi les Slaves, Pierre le Grand, qui d'ailleurs avait du sang allemand dans les veines, a le teint très brun, les yeux et les cheveux très noirs, les pommettes saillantes, peu de barbe et de moustaches, le type mongoloïde ; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup d'intelligence, avec beaucoup de vices, tout comme la blonde Allemande d'Anhalt, Catherine II. Malgré cela, on prétend que les Celtes et les Slaves, dans l'ensemble, ont fourni moins de génies et surtout moins de volontés puissantes. Le fait est difficile à vérifier, pour ne pas dire impossible. Si l'intelligence celtique ou même slave peut souvent *égaler* l'intelligence scandinave ou germanique, il est bien probable que ce sont des circonstances historiques, géographiques ou autres qui, en fait, ont favorisé telle race plutôt que telle autre sous le rapport des talents. La Bretagne, par exemple, l'Auvergne et la Savoie n'étaient pas des centres commodes pour la mise en relief des génies, ce qui ne les a pas empêchées d'en produire. Quant à la puissance des volontés, comment la répartira-t-on ? La Bretagne a vu naître Olivier de Clisson, Duguesclin, Moreau, Cambronne, La Tour d'Auvergne, Surcouf, Duguay-Trouin, Lamothe-Piquet, Ducouëdic ; ces hommes manquaient-ils de volonté ? Et si les dolichocéphales ont *en général* la volonté plus violente, si les brachycépha-

les sont plus patients et plus entêtés, y a-t-il là la base d'une classification « zoologique »? Ni en général, ni en particulier, un mouton n'est un loup, et c'est pour cela qu'ils sont zoologiquement distincts.

Fût-il vrai que, dans l'histoire, les génies et les volontés énergiques sont plus fréquents parmi les crânes allongés, ce fait n'aurait pas son explication la plus naturelle dans une différence de race ou d'origine. Les conquérants ont été à coup sûr des hommes hardis et souvent féroces : ils se sont établis partout non en vertu d'une véritable supériorité intellectuelle ou morale, mais, très souvent, en vertu même de leur brutalité. Une fois établis, ils ont alimenté les classes dominantes, et comme celles-ci avaient tous les moyens de montrer les talents qu'elles pouvaient contenir, comment s'étonner que les génies, pendant de longs siècles, soient surtout nés au sein des aristocraties? On n'en peut conclure que ce soit la forme du crâne qui les ait déterminés.

Selon M. de Candolle, la carte de répartition des hommes de valeur géniale en Europe est ponctuée d'une manière peu dense par rapport à tout le reste, mais la ponctuation a pour axe visible la ligne partant d'Edimbourg et arrivant à la Suisse. Un second axe de répartition, moins important, commence au-dessous de l'embouchure de la Seine et va rejoindre obliquement la Baltique, en coupant l'autre vers Paris. En dehors ce ces deux grandes taches allongées, des points isolés et de plus en plus espacés sont éparpillés par toute l'Europe. La haute et la

moyenne Italie, la vallée du Rhône, l'Allemagne du Sud et l'Autriche présentent des traces de centres secondaires, comme celui où naquirent Haydn, Mozart; mais la tache du Nord, à elle seule, comprend les quatre cinquièmes. Là-dessus, les anthropologistes font observer que la carte des éléments dolichocéphales blonds correspond à peu près à cette carte de la répartition des hommes de génie. Pourtant, répondrons-nous, il y a en Ecosse un fond celtique; en Suisse, le nombre des talents est très supérieur à la proportion des dolichocéphales. On explique ce dernier fait, il est vrai, par l'énorme quantité de familles géniales qu'implantèrent en Suisse les réfugiés de France. Une troisième carte, celle des grands centres de la civilisation et de la densité de la population, coïncide aussi approximativement avec les deux autres, si bien que la tache principale comprend Londres, Paris, la Belgique, la Hollande, la basse Allemagne et Berlin. — Soit, dirons-nous encore, mais le problème final est de savoir où est la cause, où est l'effet! Est-ce parce que la civilisation et la population sont au maximum qu'il y a, avec plus de culture et de débouchés, plus de talents visibles; ou est-ce parce qu'il y a plus de talents que la civilisation est plus grande? Est-ce parce que les blonds dominent qu'il y a plus d'industrie, de commerce, de science, etc..., ou est-ce parce que la civilisation, qui fut d'abord méridionale et orientale, voyage aujourd'hui vers l'ouest et le septentrion, passant à es races moins épuisées? La statistique, elle aussi,

est pleine de « mirages », et toute conclusion est ici prématurée.

Quand les Hellènes commencèrent à se répandre sur les deux rives de la mer Egée et que Rome n'était pas née encore ; quand les Germains n'avaient d'autres demeures que les « sombres forêts » dont parle Tacite, les jaunes pouvaient se considérer comme la première race du monde. C'est sur leur domaine que passait « l'axe » des supériorités. Plus tard, il passait par Athènes, l'Asie Mineure et la Sicile : qu'était alors le fameux axe Londres-Paris-Berlin ? Les Grecs n'auraient-ils pas pu se prétendre d'une autre race que nous, barbares hyperboréens? Et de fait, ils le prétendaient. Plus tard encore, l'axe des génies passait par Rome. Où passera-t-il dans mille ans ? Nous l'ignorons.

Sur 89 novateurs, révolutionnaires, etc., on nous cite vingt crânes larges : saint Vincent de Paul, Pascal, Helvétius, Mirabeau, Vergniaud, Pétion, Marat, Desmoulins, Danton, Robespierre, Masséna, etc., contre une liste plus ou moins authentique de 69 dolichocéphales bruns et surtout blonds : François Ier, Henri IV, Louis XIV, Jeanne d'Arc, Bayard, Condé, Turenne, Vauban, L'Hopital, Sully, Richelieu, La Rochefoucauld (qui était du reste très brun), Molière, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Malherbe, Bossuet, Fénelon, Le Poussin, Diderot, Voltaire, Buffon, Rousseau, Condorcet, Lavoisier, Berthollet, Lagrange, Saint-Just, Charlotte Corday, Napoléon Ier (qui avait les yeux bleus), etc. Mais combien un

Pascal vaut-il de Condorcet ou de Saint-Just? En outre, Descartes était brun à tête large, avec toute l'apparence celtique. Ces listes, où le pêle-mêle est trop visible, laissent une place énorme à la fantaisie.

On suppose (car c'est pure hypothèse) que la puissance de caractère est sous la dépendance de la longueur du cerveau. Quand le crâne, dit-on, n'atteint pas $0^{m},19$, un peu plus ou un peu moins suivant la taille du sujet et l'épaisseur des os, la race manque d'énergie, d'initiative et d'individualité. Au contraire, la puissance intellectuelle serait liée à la largeur du cerveau antérieur. — Mais alors, les brachycéphales devraient avoir plus d'intelligence et être plus féconds en génies, au moins d'ordre intellectuel. Le rapport des deux dimensions craniennes, en dehors des cas extrêmes et anormaux, nous semble un moyen d'évaluation bien grossier, surtout quand il s'agit d'une différence d'un ou deux degrés. Ce qui est vraisemblable, c'est que le développement de la civilisation exige à la fois une certaine longueur et une certaine largeur normales du cerveau, et, si la largeur va croissant sans que la longueur normale diminue, on a une sous-brachycéphalie croissante, compatible avec la supériorité.

En Europe, continue-t-on, la France exceptée, un homme de la classe supérieure en vaut, d'après M. de Candolle, huit de la classe moyenne, au point de vue de la fécondité en talents, et il en vaut six cents de la classe inférieure. En France, il en vaut vingt des uns et seulement deux cents des autres. Les classes

extrêmes en France sont donc supérieures aux classes correspondantes du reste de l'Europe ; la classe moyenne en France est inférieure et l'est devenue de plus en plus depuis cent ans ; la bourgeoisie du XVIIIe siècle valait quatre fois plus que la nôtre ; notre bourgeoisie actuelle a cependant tous les moyens de manifester ses talents, quand elle en a. — Soit ; mais, si elle ne le fait pas, est-ce parce que son crâne devient moins oblong, ou n'est-ce pas plutôt que, en vertu des circonstances historiques de son évolution, elle a dû s'attacher trop à l'argent, se montrer moins désintéressée, moins élevée dans ses aspirations ? Quant au peuple de France, si, tout en étant très supérieur à celui des autres pays, il manifeste encore « deux cents fois moins de talents » que les hautes classes, l'explication la plus simple n'est-elle pas dans les difficultés que les talents trouvent à percer ? Est-il aisé à un maçon de révéler « le poète mort-né » qu'il a peut-être en lui ? A un ferblantier ou à un menuisier, de montrer ses talents d'orateur, de penseur, d'homme d'Etat ? L'esprit ne souffle pas « où il veut », mais où il peut. La proportion même des talents dans nos masses populaires est tout à leur honneur, quelque « celtiques » ou même touraniennes qu'elles puissent être.

On soutient encore que les hommes à tête longue, et surtout les blonds, ont un caractère religieux très prononcé, ce qu'on explique par quelque « *accident* de développement ». Au contraire, les Celto-Slaves, malgré leur « infériorité » générale, auraient cette

supériorité particulière, prétend-on, d'être beaucoup moins religieux. Qui ne sent encore l'arbitraire de toute cette psychologie? D'abord, nous ne saurions admettre la prétendue supériorité des races irreligieuses, s'il en existe. La religion est l'étape première de l'idéalisme, le premier effort de l'homme pour se dépasser lui-même, pour franchir l'horizon borné du monde visible. En outre, la répartition des races religieuses en Europe est des plus contestables. Les Celtes de notre Bretagne sont-ils moins religieux que leurs voisins les Normands? Les Slaves de Russie passent-ils pour incrédules? De même, la légèreté, la gaieté celtiques sont-elles visibles dans la rêveuse et contemplative Bretagne que nous décrit Renan, ou encore dans l'Auvergne, ou encore chez les brachycéphales d'Alsace, ou chez les placides et lourds Celtes de Bavière? Autre exemple : les Bretons vrais, en Armorique, sont, dit-on, dolichocéphales et de haute taille ; nez saillant, haut et étroit, teint fleuri, cheveux et yeux clairs ; c'était du moins le type breton pur du IVe siècle, type Kymri dont subsistent encore de beaux spécimens ; les Celtes d'Armorique, au contraire, ont la face large, aplatie, courte, les arcades sourcilières prononcées, et ils sont trapus. A-t-on pourtant remarqué la moindre différence entre ces deux couches ethniques de notre Bretagne, sous le rapport du caractère, des mœurs, des croyances?

Après l'esprit religieux ou irréligieux, — dont les anthropologistes font une supériorité ou une infériorité selon leurs goûts, — on invoque l'esprit guerrier et

aventureux des hommes du Nord, pour en faire, cette fois, une supériorité indiscutable. Mais, d'abord, les Celtes ont à leur compte, eux aussi, de grandes invasions et de grandes conquêtes : nous avons vu la vaste étendue de l'ancienne Celtique (sans parler de la Chine). Un pareil territoire n'a pas été envahi par des lâches ou par des hommes « passifs ». Après avoir dompté la Gaule, alors occupée par les « indomptables » Ligures, les Celtes refoulèrent ces derniers vers le sud-est et, s'avançant vers la Garonne, gagnèrent l'Espagne pour s'établir sur l'Elbe et former la Celtibérie, vers le VIIe siècle avant Jésus-Christ Ils s'étaient également répandus dans l'Armorique et les Iles Britanniques. Si donc l'esprit conquérant et la valeur guerrière, — qu'on retrouve d'ailleurs partout et chez toutes les races, — sont les vrais signes de la supériorité, il est impossible de concevoir les Celto-Slaves comme inférieurs aux Scandinaves et Germains. Quant à déclarer que ces énormes masses de Celtes ont dû nécessairement être conduites par des crânes longs à chevelure blonde, c'est remplacer l'histoire par le poème des blonds. Il y a eu une première invasion celtique, probablement brune, et une seconde gauloise (conséquemment de race blonde), voilà tout ce que l'histoire nous apprend.

En outre, la psychologie des Celto-Slaves et Touraniens contient une contradiction fondamentale. Si les masses mongoliques de l'Asie sont des « Savoyards attardés », comment nos Savoyards, Auvergnats et Bas-Bretons ressemblent-ils si peu à leurs ancêtres

nomades? Le nom de Touraniens désigne les nomades non Aryens, et *toura* exprime la vitesse du cavalier ; or, qui fut moins attaché à la terre, moins « pacifique », moins « tranquille » que les nomades touraniens ? M. Richepin, qui prétend les avoir pour ancêtres (bien qu'originaire d'une famille de l'Aisne), nous a chanté leur « Chanson du sang » :

> Avant les Aryas, laboureurs de la terre,
> Vivaient les Touraniens, nomades et tueurs.
>
> Ils allaient pillant tout, le temps comme l'espace,
> Sans regretter hier, sans penser à demain.
> N'estimant rien de bon que le moment qui passe
> Et dont on peut jouir quand on l'a sous la main.
>
> Oui, ce sont mes aïeux, à moi. Car j'ai beau vivre
> En France, je ne suis ni Latin ni Gaulois.
> J'ai les os fins, la peau jaune, les yeux de cuivre,
> Un torse d'écuyer et le mépris des lois.

Quelle ne sera pas la déception de l'habile versificateur et rhéteur, chantre des Touraniens, s'il apprend le peu de cas qu'on fait aujourd'hui des « Savoyards attardés dans leurs migrations[1]? » Quoi qu'on en pense, il est difficile de concilier la tranquillité savoyarde, bretonne et auvergnate, avec les documents relatifs aux farouches tribus mongoliques, à leurs conquêtes et à leurs pillages. Les conquêtes elles-mêmes, d'ailleurs, ne prouvent rien[2]. Peu de temps après Salamine, la Grèce envahit l'Asie et franchit l'Indus ; une colonie tyrienne mit l'Italie à deux doigts

[1] Kossuth, lui, avait l'aspect d'un Hun et s'en vantait. Y avait-il bien de quoi?

[2] Voir sur ce point Souffret, *De la Disparité des races humaines.*

de sa perte ; les Vandales, que le monde ignorait, parcoururent l'Europe, menacèrent Rome et Byzance; l'Arabie fut sur le point d'inonder l'Europe. Voilà des races de toutes sortes, avec des crânes de toutes formes, qui ont toutes fait la guerre et remporté les mêmes victoires. Rien n'est aussi banal que d'être vainqueur, sinon d'être vaincu.

La difficulté essentielle de la théorie qui fait venir les Aryens des contrées du Nord, c'est d'expliquer la civilisation aryenne. A coup sûr, cette civilisation n'a pas pu naître en Scandinavie, ni en Germanie, ni en Sibérie ; il est naturel que les premières civilisations se soient développées dans des contrées plus chaudes et plus clémentes à l'homme. De fait, ce sont toujours des Barbares qui sont venus du Nord. Pour tourner la difficulté, il faut donc admettre que ce furent précisément les Celto-Slaves, accourus d'Asie, qui apportèrent la civilisation aux dolicho-blonds du Nord-Ouest. Mais alors, comment les Celto-Slaves sont-ils si méprisables ? Et, d'autre part, s'ils étaient touraniens et nomades, comment ont-ils pu être à ce point civilisés ? La question revient toujours : qui a commencé la civilisation ? Et rien n'est moins probable, encore une fois, que d'attribuer ce commencement aux sauvages hyperboréens dont les hordes devaient plus tard terrifier l'Empire romain et grec. On voit dans quelle perplexité nous laissent toutes ces histoires avant l'histoire.

Quant à l'effrayant tableau qu'on nous fait de la lutte intestine, préparée par la forme des crânes,

entre l'*Homo europæus* et l'*Homo alpinus*, lutte dont la France sera victime[1], c'est un pur rêve d'anthropologiste. M. de Lapouge a d'ailleurs fini par répondre aux objections que la supériorité mentale n'était pas le privilège d'une race en particulier, que toutes les races *pures* pouvaient arriver à produire une humanité supérieure. — C'est se faire une idée bien exagérée de l'effet produit par la pureté : une race noire pure arriverait à la supériorité, et tout serait perdu s'il s'y mêlait du blanc ! M. de Lapouge répond que, dans l'état actuel, il y a des races plus riches en familles eugéniques et où la supériorité est héréditaire. Mais c'est ce qu'on ne peut établir, car il faudrait prouver que les dolichos produisent réellement plus de familles eugéniques *parce qu'ils* sont dolichos ; et comment éliminer tant d'autres influences ?

Au reste, s'il y a des enthousiastes du crâne long, il y a aussi des partisans du crâne large. M. Anoutchine, qui est Slave, soutient la supériorité des brachycéphales ; retournez-vous, de grâce ! D'autres pensent, avec Virchow, que, si la tête s'élargit et doit s'élargir encore davantage avec le temps, c'est pour donner place à tout ce que le progrès des connaissances l'obligera de contenir ; la forme arrondie est celle qui permet de loger, dans le moindre espace, le plus de masse cérébrale. Cependant, ajoutent-ils, le volume du cerveau ne pourra pas gagner trop nota-

[1] Voir plus loin, livre IV.

blement, pour des raisons d'équilibre de la tête et d'harmonie de ses parties : les lobes antérieurs pourront grossir, mais seulement jusqu'à ce que l'axe de gravité passe au milieu même de la base du crâne ou un peu en avant ; plus avant encore, les yeux se trouveraient gênés, enfoncés sous le crâne. Tous les anthropologistes s'accordent d'ailleurs à admettre qu'en fait la dolichocéphalie sera remplacée par une brachycéphalie universelle. Le progrès va-t-il donc à reculons, depuis les dolichocéphales préhistoriques des cavernes jusqu'à nous, qui avons le tort d'élargir nos crânes ?

Selon M. Galton, si les bruns vont l'emportant, c'est que la santé est plus grande chez eux, ce qui semble résulter des statistiques relatives à la guerre de sécession en Amérique. Selon M. de Candolle, l'augmentation du pigment chez les bruns suppose une élaboration plus complète et plus de vigueur. Les blonds seraient moins robustes, comme les fleurs pâlies, et seraient obligés par là même d'être plus intelligents ; de là une sélection graduelle en faveur de l'intelligence ! Que ne fait-on pas accomplir à la sélection ? Selon d'autres, les Celto-Slaves l'ont emporté précisément par ce qu'ils se sont tenus plus tranquilles que les hommes du Nord et les ont laissés s'entre-détruire ; mais, quand la lutte sera portée sur le terrain économique, ils seront battus par les blonds. Selon d'autres encore, les blonds ne pourront pas lutter, même sur ce terrain, parce que le théâtre de la lutte est surtout dans les grandes villes, où les

dolicho-blonds accourent, mais pour s'y éteindre bientôt. Impossible de se fier à toutes ces inductions contradictoires. L'anthropologie est une science encore trop flottante pour inspirer pleine confiance. Comment accepter des hypothèses psychologiques et sociales fondées sur des hypothèses historiques, fondées elles-mêmes sur des hypothèses anthropologiques ? Il est au moins prématuré de précipiter la moitié de l'humanité sur l'autre pour une question de longueur dans la boîte cranienne, et cela avec la certitude de la défaite finale au profit des têtes larges.

M. G. Le Bon, lui aussi, est anthropologiste, et cependant il convient que ce n'est pas la forme du crâne ni son indice céphalique qui nous permettraient de distinguer « un vaillant Rajpout d'un lâche Bengali » : l'étude de leurs sentiments, dit-il, peut seule nous révéler la profondeur de l'abîme qui existe entre eux ; on pourrait comparer pendant longtemps des crânes d'Anglais et d'Hindous sans arriver à découvrir comment trois cents millions des derniers ont pu être dominés par quelques milliers des premiers ; mais l'étude des caractères intellectuels et moraux des deux peuples nous révèle immédiatement une des principales causes de cette domination en nous montrant à quel point la persévérance et la volonté sont développés chez les uns et faibles chez les autres.

Laissons les anthropologistes se mettre d'accord, s'ils le peuvent. La loi de fraternité est plus sûre que toute l'histoire et surtout que la préhistoire. Quant au vrai remède à la déséquilibration sociale, ce n'est pas

la formation d'une « caste » fermée de dolicho-blonds[1], mais une plus grande attention apportée aux mariages, à la santé physique et morale des futurs époux ; un plus grand souci de l'hygiène, une lutte plus opiniâtre et plus effective contre les vices qui compromettent la race même, intempérance et débauche ; enfin une diffusion plus large des idées morales, aussi bien dans les têtes germaniques que dans les têtes celto-slaves, chez les Saxons que chez les Auvergnats.

Un des principaux sociologistes de l'école belliqueuse, M. Gumplowick, tout en s'obstinant à parler, lui aussi, de la « lutte des races », a fini par dépasser le point de vue des purs anthropologistes. En effet, il entend par « races » de simples groupes formés réellement des races les plus diverses, en nombre considérable, et qui s'unifient lentement. La race, dit-il, est une unité qui, au cours de l'histoire, s'est produite dans le développement social et par lui. Les facteurs initiaux des peuples sont intellectuels : la langue, la religion, la coutume, le droit, la civilisation, etc. ; ce n'est que « plus tard » qu'apparaît le facteur physique : « l'unité du sang ». Celui-ci est le ciment qui achève et maintient l'unité. Mais alors, pourquoi M. Gumplowicz appelle-t-il l'histoire la guerre des « races » ? Il enlève à ce mot sa signification ordinaire, et en même temps scientifique ; la psychologie des peuples n'a plus le caractère darwinien qu'il affectait de lui donner.

[1] Voir plus loin, livre IV.

En somme, la théorie des types craniologiques nous paraît être le pendant de la fameuse théorie du « type criminel ». M. Lombroso avait raison d'appeler l'attention sur les nombreuses marques de dégénérescence qu'on rencontre chez les délinquants ; il avait tort de croire qu'on naît criminel, avec un type immédiatement reconnaissable pour l'œil de l'anthropologiste. Pareillement, les amis des crânes allongés ont raison de nous signaler les nombreuses marques de déséquilibre que fournissent nos sociétés agitées et bourbeuses ; mais quand ils imaginent leur type blond comme le seul véritable *homo*, qui doit au besoin exterminer ses compétiteurs indignes, ils érigent une fantaisie pseudo-scientifique en un nouveau ferment de discorde morale et de découragement civique. Le pandolichoïsme n'est pas, pour l'humanité, une fin plus haute et plus sûre que le pangermanisme ou le panslavisme et autres absorptions des faibles par les forts.

Concluons que la psychologie nationale doit se mettre en garde contre les sophismes sociaux tirés de l'histoire naturelle. Ils deviennent, de nos jours, si fréquents et si menaçants qu'on est obligé d'insister sur les théories les plus risquées et les plus arbitraires comme si elles étaient sérieuses ; elles le sont en effet bien souvent dans la pratique. Chez les nations modernes et surtout chez la nôtre, où l'intelligence joue un rôle croissant, « les sophismes de l'esprit » tendent de plus en plus à engendrer ou à excuser les « sophismes du cœur », avec les guerres

intestines ou étrangères qui en sont les sanglantes applications. « En préconisant le régime de la force, a dit un écrivain russe, M. Novicow, les publicistes français font le jeu de l'Allemagne du fer et du sang; leur naïveté et leur aveuglement stupéfient. » Si la théorie de la force, dont nous nous engouons à l'exemple de l'Allemagne, était vraiment celle à laquelle doit aboutir la race dite supérieure, celle-ci n'aurait fait, en vieillissant, que revenir à la morale préhistorique qu'elle pratiqua quand elle était cannibale; sa prétendue supériorité serait un leurre : le sentiment de la justice dans un crâne large est préférable à l'injustice dans un crâne long. D'ailleurs, comme la France l'a toujours cru, la justice même est une force, la plus grande peut-être de toutes, et qui se manifestera de plus en plus à mesure que les éléments moraux et sociaux joueront un plus grand rôle dans la civilisation. L'apothéose de la force brutale est un retour en arrière, et l'histoire anthropologique n'est guère qu'un roman anthropologique. Sans doute, en un siècle qui a perdu l'équilibre ancien sans avoir encore trouvé l'équilibre nouveau, il est naturel de voir réapparaître au grand jour tous les instincts animaux et barbares, qu'une fausse science essaie de légitimer, de réduire en théorie : notre époque se débat en pleine crise d'atavisme. Elle est même, par la rivalité des blancs, des jaunes et des noirs, menacée d'une vraie et dernière lutte de races, qui peut d'ailleurs rester une lutte pacifique; mais il est inadmissible de représenter sous le même aspect

la rivalité des Français avec les Allemands, ou celle des Français « nobles » avec les Français « serviles ». Ce ne sont là que des querelles de familles, et l'histoire naturelle n'a presque rien à y voir : c'est l'histoire proprement dite, c'est la science sociale et politique qui peuvent donner l'explication de ces luttes. On a beau nous faire un sombre tableau des « incompatibilités d'humeur » entre les races européennes ou entre les diverses couches ethniques de notre nation, — incompatibilités qui, dit-on, expliquent nos guerres incessantes, — nous avons montré que ces prétendues « races » sont de simples types psychologiques, dont les conditions cérébrales nous sont encore inconnues et qu'aucune étude des crânes n'eût pu faire soupçonner. Dès lors, ces produits dits « naturels » sont surtout des produits sociaux : ce n'est pas l'hérédité, ce n'est pas le milieu physique qui les a engendrés : c'est principalement le milieu moral, religieux, philosophique. Les « races » sont des sentiments et des pensées incarnés; la lutte des races est devenue une lutte d'idées, compliquée d'une lutte de passions et d'intérêts; modifiez les idées et les sentiments, vous éviterez des guerres prétendues inévitables.

LIVRE II

LE CARACTÈRE GAULOIS

CHAPITRE PREMIER

Caractère et institutions des Gaulois.

Si nous réunissons et classons ce que les anciens nous disent des Gaulois, nous y verrons la confirmation des données concordantes de l'anthropologie et de la psychologie, ainsi que le contraste des prétendus Latins de France avec les vrais Latins d'Italie ou avec les Germains purs.

Passez en revue les diverses facultés fondamentales résultant du mélange ethnique en Gaule, vous trouverez d'abord que la sensibilité, chez nos ancêtres, avait déjà pour caractéristique la mobilité nerveuse, qu'on nous reproche aujourd'hui comme « une dégénérescence ». César y voyait une « infirmité gauloise ». Les Romains constataient aussi chez nos ancêtres, par contraste avec leur propre caractère, l'extrême facilité à s'enflammer tous à la fois et à multiplier la passion de chacun par celle de tous. C'est ce que la science moderne appelle un phénomène d'induction nerveuse. Ce résultat était dû, sans doute, au mélange

de blonds sanguins et non flegmatiques avec des Celtes nerveux et de tempérament expansif. La race blonde n'a toutes ses qualités de sérieux et de constance que dans le Nord, parce qu'un élément de lymphatisme vient alors tempérer l'élément sanguin-nerveux, dont la constance n'est pas la qualité maîtresse. Voyez les Hellènes croisés avec les Pélasges, c'est-à-dire des Hyperboréens dolicho-blonds croisés avec des Méditerranéens dolicho-bruns : ce mélange a beaucoup de rapports avec le caractère gaulois pour la légèreté et l'esprit. L'élément celtique donne toujours à l'élément germano-scandinave plus de vivacité et de mobilité. Il semble que tous les peuples où abondent les Celto-Slaves, comme les Irlandais et les Polonais, soient moins flegmatiques et moins maîtres de soi. Sous le ciel tempéré de la Gaule, blonds et bruns semblent avoir rivalisé de mobilité et de passion contagieuse. Ennemis de l'isolement, les Gaulois s'associent volontiers en grandes hordes, tout de suite familiers avec les inconnus, les faisant asseoir et raconter les histoires des terres lointaines, « se mêlant avec tous et se mêlant de tout ». La facilité avec laquelle ils se lient aux peuples étrangers et en subissent le contact fait que, vainqueurs ou vaincus, ils fusionnent avec les autres peuples ou se laissent absorber par eux. De là le grand nombre de peuples mixtes dans lesquels ils formèrent un élément constitutif : Celto-Scythes, Celto-Ligures, Gallo-Romains, etc.

L'esprit de sociabilité et de prompte sympathie

engendre celui de générosité. On connaît le passage où Strabon dit que les Gaulois « prennent volontiers en main la cause des opprimés », aiment à défendre les faibles contre les forts. Ils punissent de mort l'assassin d'un étranger, tandis qu'ils n'imposent que l'exil au meurtrier d'un concitoyen; enfin ils protègent les voyageurs. Polybe et César parlent aussi de ces associations de « fraternité » où de jeunes guerriers, s'attachant à quelque chef en renom, s'imposaient un dévouement absolu à sa personne, « montant sur le bûcher en même temps que celui qui les avait aimés ». Ici le Germain et le Celte se fondent en un. Comme ombre au tableau, les historiens nous montrent chez les Gaulois la vie des sens portée à tous les excès, « des mœurs légères et dissolues, qui les font se rouler à l'aveugle dans la débauche ». Michelet prétend que, si les Gaulois étaient débauchés, du moins ne connaissaient-ils pas l'ivrognerie des Germains; cependant Ammien Marcellin nous dit que, « avides de vin, les Gaulois recherchent toutes les boissons qui y ressemblent; on voit souvent les hommes de la classe inférieure, abrutis par une ivresse continuelle, errer en décrivant des zigzags ». Le peuple s'enivrait surtout avec la *cervisia*, le *zythus* et le *corma*. Les Celtes de notre Bretagne, aujourd'hui encore, ne donnent guère l'exemple de la tempérance. Tout au plus peut-on conjecturer que l'ivrognerie celtique devait être moins sombre que l'ivresse germanique. A vrai dire, les vices des barbares sont presque partout les mêmes. Toutefois, la sobriété des

Méridionaux, tels que les Latins et les Grecs, contrastait, dès l'antiquité, avec l'intempérance des peuples du Nord.

L'esprit de société et la préoccupation d'autrui engendrent tout naturellement la vanité. Bien connue est l'ostentation gauloise. Les vêtements en poil noir des Ibères et leurs bottes tissues de cheveux contrastaient avec les saies des Gaulois aux vives couleurs, bariolées, quadrillées, semées de fleurs en broderie. Des chaînes d'or massives recouvraient leurs poitrines « blanches et nues ». Ils prenaient un soin particulier pour ne pas devenir ventrus, jusqu'à punir, dit Strabon, les jeunes gens dont l'ampleur dépassait les dimensions permises [1].

Les fanfaronnades et les « gasconnades » gauloises ont souvent choqué les anciens. Il ne fallait pas trop se fier, remarque Michelet, à ces joyeux compagnons: ils ont aimé de bonne heure à gaber, comme on disait au moyen âge. La parole n'avait pour eux rien de sérieux. Ils promettaient, puis riaient, et tout était dit [2]. Parler, d'ailleurs, ne leur coûtait rien. Diseurs infatigables, on sait quelle affaire c'était, dans leurs assemblées, que de maintenir la parole à l'orateur au milieu des interruptions : « Il fallait, dit Michelet, qu'un homme chargé d'obtenir le silence

[1] Les peuples germàniques, ou qui se croient tels, accusent les races celtiques de malpropreté. Comment se fait-il que les Gaulois aient inventé le savon ? Au témoignage d'Ammien Marcellin, ils donnaient, tout au contraire, grande attention à l'entretien de leur corps et on ne les voyait jamais couverts de sales haillons.

[2] Michelet, *Histoire de France.*

marchât l'épée à la main sur l'interrupteur. » On reprochait aussi aux Gaulois leur amour de la raillerie grossière. Polyen raconte qu'un jour les Celtes d'Illyrie simulèrent une retraite précipitée en laissant dans le camp abandonné une multitude de mets purgatifs.

Sous le rapport de l'intelligence, les Gaulois avaient déjà vivacité, facilité, ingéniosité. César admire non seulement leur talent à imiter, mais aussi leur invention. Ils avaient d'ailleurs imaginé nombre d'objets utiles, bientôt adoptés par les autres nations : cottes de maille, tapis ornés, matelas, tamis de crin, tonneaux, etc. Tous les anciens, comme Strabon, déclarent les Gaulois très susceptibles de culture et d'instruction. Avec leur esprit souple et éveillé, ils avaient la curiosité universelle et l'universelle aptitude. La faculté d'assimilation chez ce peuple est étonnante, jusqu'à être inquiétante. Dès qu'ils sont en contact avec les Grecs de Macédoine ou avec ceux de Marseille, ils adoptent l'alphabet grec, ils apprennent la culture de l'olivier et de la vigne, remplacent l'eau par le vin, le lait et la bière, frappent des pièces à l'imitation des monnaies de la Grèce, copient habilement les statues grecques, surtout les Hermès. La rapidité avec laquelle ils devaient s'initier à la civilisation romaine tient du prodige.

Au point de vue de la volonté, le premier trait et le plus saillant du caractère gaulois, d'après le portrait qu'en fait César, c'est cette impétuosité qui devait plus tard s'appeler la *furia francese*. Effet de

la combinaison de trois races ardentes? L'autre trait, non moins connu, c'est la vaillance et le mépris de la mort, poussé jusqu'à un enivrement voisin de la folie : *non paventi funera Galliæ.* Les Gaulois jouent avec la mort, ils la provoquent : au milieu du combat, ils se dépouillent de leurs vêtements et jettent leurs boucliers; après le combat, ils déchirent souvent leurs plaies de leurs propres mains pour les agrandir et s'en faire gloire. Ne jamais reculer, voilà leur point d'honneur, et pour cette race éminemment sociale l'honneur est tout; ils lancent des flèches contre l'océan, ils marchent l'épée en main contre le ciel; souvent ils s'obstinent à rester sous un toit embrasé, par parade de courage. Qui n'a pas lu les pages où Michelet nous les montre, pour quelque argent, pour un peu de vin, s'engageant à mourir? Ils montaient sur une estrade, distribuaient à leurs amis le vin et l'argent, se couchaient sur leurs boucliers et tendaient la gorge.

D'accord avec César, Strabon nous dit, dans une peinture devenue classique, que le caractère commun de cette race est d'être « irritable », folle de guerre, prompte au combat, « du reste simple et sans malignité ». Si on excite ces hommes, « ils marchent droit à l'ennemi et l'attaquent de front, sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient facilement à bout. On les attire au combat quand on veut, où l'on veut; peu importent les motifs, ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autres armes que leur force et leur audace. » Toutefois, « par la persuasion,

ils se laissent facilement amener aux choses utiles ». Insupportables comme vainqueurs, « ils tombent dans l'abattement s'ils sont vaincus ». Spontanés, conclut Strabon, irréfléchis, le sens politique leur fait défaut dans leurs entreprises. Flavius Vopisque appelle les Gaulois le peuple le plus turbulent de la terre, toujours impatient de changer de chef et de gouvernement, toujours à la recherche des plus périlleuses aventures.

Avec ce caractère passionné et emporté, les Gaulois ne pouvaient avoir ni le goût de la discipline, ni l'amour de la hiérarchie. Peu disposés à sacrifier leur bon plaisir, ils avaient l'instinct égalitaire. Les privilèges mêmes de l'aînesse leur furent toujours odieux. Chez eux, les parts étaient égales entre frères, « comme également longues leurs épées ». En Germanie, on égalisait aussi les épées ; mais l'aîné nourrissait ses frères, contents de garder leur place hiérarchique à l'indivisible foyer. Chez les Celtes, la loi de succession égale imposait à chaque génération un partage, entraînait un bouleversement continuel des propriétés, une révolution éternelle. C'était aussi l'occasion d'une infinité de disputes et de haines.

Il n'est pas facile de discerner, chez les anciens peuples, ce qui tient au génie particulier de leur race et ce qui n'est qu'un résultat de lois générales applicables à toute société en évolution, ou, en d'autres termes, les « processus sociologiques ». Dans la religion, dans le régime des terres et des biens,

dans celui de la famille, dans l'art même et la littérature, il y a des successions de phénomènes régulières qui se retrouvent chez tous les peuples et qui tiennent aux nécessités de la vie sociale. Les historiens purs, soit dans l'antiquité, soit même dans les temps modernes, ont rassemblé des matériaux sans toujours savoir les interpréter : psychologie et surtout sociologie leur étaient étrangères. De là ces discussions confuses sur les religions, sur la propriété, sur le régime féodal, où l'on voit les historiens des divers pays se prendre d'un enthousiasme patriotique pour telle vieille institution, pour telle vieille croyance des ancêtres, alors que le sociologue la retrouve partout et y montre un anneau nécessaire dans la chaîne de l'évolution sociale.

Une foule de détails sont communs à toutes les religions primitives, à toutes les institutions primordiales des clans et des familles, à tous les arts des premiers peuples, à toutes leurs littératures, quelle que soit leur origine ethnique. Les prétendues « aurores de race » sont des aubes de civilisation sociale, les prétendus « crépuscules de race » sont des perturbations tenant à certains moments critiques du développement social.

La mythologie des Gaulois nous offre cependant quelques traits curieux qui peuvent jeter un nouveau jour sur leur caractère. On sait que les anciens reviennent souvent sur la force et l'importance qu'aurait eues, en Gaule, la croyance à l'immortalité : la mort n'était considérée que comme « le milieu d'une longue vie, » et c'est

une des raisons pour lesquelles les Gaulois, naturellement courageux, affrontaient la mort en souriant. Au reste, comme tous les sauvages, ils pensaient retrouver dans la vie future un « double » semblable au corps terrestre et une société où se continuerait leur vie guerrière. On y avait absolument besoin des doubles de ses chevaux, de son char, de ses armes, de ses esclaves. Valère Maxime dit qu'on y rencontrait même les ombres de ses débiteurs et que la mort ne les libérait pas de leurs dettes terrestres. D'après César, tout ce que le défunt avait possédé dans sa vie était jeté sur son bûcher funèbre : animaux domestiques, armes, esclaves, même les clients. On y jetait aussi, dit Diodore, des lettres adressées aux parents décédés. Comme tous les peuples primitifs de la terre, les Germains munissaient les morts de ce qui pouvait leur être nécessaire dans la vie future : ils brûlaient ou enterraient les armes et le cheval. Pour les morts importants, des sacrifices humains étaient ordinairement jugés nécessaires[1].

Le culte des morts, plus intense peut-être et, à coup sûr, plus durable dans les Gaules que dans les cités du monde classique, devait rester un des plus vivaces sentiments de notre nation, sociable et affectueuse par delà la tombe.

Un second caractère de la mythologie celtique, déjà plus original que le précédent, c'était, parmi les

[1] Voir Waitz, *Anthropologie*, I, 320.

dieux du jour opposés à ceux de la nuit, l'adoration de certains dieux intellectuels : la triade Brîan, Inchar et Uaar, personnifiait le génie, l'inspiration artistique et littéraire. Au dieu Ogmé on attribuait l'invention de l'écriture ogméique. Il était aussi le dieu de l'éloquence, et, comme on sait, des chaînes d'or sortaient de sa bouche. Ce détail bien connu a de l'importance, comme témoignage de ce goût inné pour la parole mentionné par César, et de la tendance à se laisser « enchaîner » par les beaux discours.

Un dernier trait, et le plus important, c'est la forte organisation et la puissance de la classe sacerdotale[1]. Tous les écrivains de l'antiquité qui se sont occupés de la Gaule sont frappés de la domination du clergé gaulois : il n'y avait alors rien d'analogue ni chez les Grecs, ni chez les Romains ; il fallait aller jusqu'en Egypte ou en Chaldée pour retrouver une caste sacerdotale ayant la puissance des Druides. Les

[1] On sait que les druides gaulois, au témoignage de César, jouissaient d'immunités importantes; qu'ils étaient exempts du service militaire et de tout impôt, qu'ils avaient le droit d'interdire les sacrifices, c'est-à-dire de frapper d'une véritable excommunication. Tous les druides, y compris leurs chefs, étaient électifs; pour être élu, il fallait une longue initiation, car l'enseignement était purement oral et exigeait, prétendait-on, une étude de vingt années. Leur science était renommée dans l'antiquité, mais il faut en rabattre : on sait comment les Anciens s'engouaient des mystères étrangers. En tout cas, les druides faisaient des lois, jugeaient la plupart des contestations et des crimes. César ajoute qu'ils instruisaient la jeunesse, lui apprenaient « le cours des astres, la grandeur du monde et des terres, la force et la puissance des dieux ». Ils lui enseignaient surtout « que l'âme ne meurt point, mais qu'après la mort *elle passe d'un corps à un autre* ». César a dû imaginer ce dernier trait, à moins que quelques druides plus doctes n'aient eu connaissance, dans le midi de la Gaule, des doctrines grecques et pythagoriciennes. Mais l'idée de la métempsychose est en contradiction avec tout ce que la sociologie nous apprend des croyances primitives en général, des croyances gauloises en particulier.

Romains, qui n'avaient qu'une religion formaliste et cérémoniale, toute au service de la politique, ne pouvaient rien comprendre à la force du sentiment religieux chez les Gaulois, qu'ils appelaient « la plus superstitieuse des nations ».

Les anciens ont pris plaisir à nous raconter la recherche de « l'œuf de serpent » et la cueillette du gui. Un homme aposté s'élance, dit Pline, reçoit l'œuf dans un linge et s'éloigne à toute bride, car les serpents le poursuivent. L'œuf était un talisman : il faisait gagner les procès et attirait les bonnes grâces des puissants. Quant au gui de chêne, qui guérissait de toutes les maladies, Pline nous montre comment le druide, vêtu d'une robe blanche, le cueillait avec une faucille d'or ; mais ces superstitions n'ont rien de caractéristique, et le chêne fut l'arbre religieux par excellence pour une multitude de peuples aryens, depuis les Grecs et les Italiotes jusqu'aux Germains et Gaulois.

Selon César, les prêtres germains n'avaient point, comme les Druides, de privilèges hiérarchiques ni d'autorité divine ; ils étaient seulement les plus vieux membres de la communauté. Ce contraste entre Germains et Gaulois n'a pas manqué d'exciter l'orgueil des historiens allemands. Mais, pour le sociologue, c'est moins une preuve d' « intériorité » religieuse, propre à la foi germanique, que d'un développement religieux encore incomplet. De même pour la presque absence d'idoles chez les Germains. Au reste, les Gaulois ne semblent pas non plus

avoir pris les idoles très au sérieux. « Brennus, roi des Gaulois, raconte Diodore de Sicile, étant entré dans un temple, ne regarda pas les offrandes d'or et d'argent qui s'y trouvaient ; il prit seulement les images de pierre et de bois, et il se mit à rire de ce qu'on avait supposé aux dieux des formes humaines et qu'on les avait fabriqués en bois ou en pierre[1]. » On voit que Brennus, lui aussi, aurait eu le sentiment de « l'intériorité » et le mépris des idoles.

On a enfin remarqué que les anciens Germains accordaient aux femmes « le caractère sacré et la divination, *sanctum et providum* » ; le sentiment et le pressentiment féminins leur paraissaient souvent supérieurs à la science et à l'action viriles. Les historiens allemands ont vu là le bon côté de la moralité et de la religion des vieux Germains : respect de la femme, admiration pour la chasteté de l'épouse et pour la pureté de la vie familiale. Il y a ici une part de vérité, mais la Gaule avait aussi ses femmes douées de divination, ses druidesses et ses magiciennes, qui étaient les égales des druides et parfois plus vénérées qu'eux.

La préoccupation du droit point déjà chez les Gaulois. Selon César, les druides auraient d'abord instruit leurs élèves sur le droit naturel, puis sur les constitutions et les lois particulières. L'influence romaine est venue développer le souci de la justice universelle.

Après la conquête de César, ce fut le druidisme

[1] *Fragments*, liv. XXII.

qui entretint, quelque temps encore, le sentiment de la nationalité gauloise ; Tibère, Claude, Néron, Vespasien l'étouffèrent dans le sang ; mais longtemps subsistèrent les restes du culte. Les déesses des bois et des fontaines, fées puissantes et mères secourables, *Fatæ et Matres*, ont longtemps survécu à la religion de nos ancêtres. En 802, Charlemagne se plaignait encore qu'on vénérât les arbres et les sources et qu'on interrogeât les sorciers, derniers rejetons du druidisme [1].

De tous ces faits on ne saurait tirer les conclusions enthousiastes et naïves de Henri Martin et de certains celtisants sur la religion celtique, sur la « révélation celtique », etc. Les Celtes n'ont rien « révélé », pas plus que les Germains ; mais il ressort que la religion gauloise avait atteint une période déjà assez avancée de l'évolution mythologique, puisqu'elle constituait un culte fortement organisé. Peut-être faut-il attribuer à cette vieille habitude de la hiérarchie sacerdotale, — seule hiérarchie populaire en Gaule, — la facilité avec laquelle le christianisme romain s'organisa dans ce pays.

Au point de vue de la vie familiale, quelques traits sont à noter pour le psychologue et le sociologue. L'épouse occupe, dans la famille gauloise, un rang plus élevé que chez la plupart des autres peuples ; elle n'est ni achetée, ni vendue ; elle choisit librement son mari, qu'elle accompagne dans les expéditions guerrières.

[1] Voir M. Jullian, *Gallia*, chap. XVI.

Ce dernier n'en a pas moins sur elle le droit traditionnel de vie et de mort. Il n'est donc pas vrai de dire, comme on l'a soutenu, qu'en Gaule la femme fût « l'égale » de son mari. Mais elle devint vite, surtout chez les Gallo-Romains, la maîtresse de la maison, *Matrona honestissima.* Il est douteux que, même chez les Germains, la femme ait été l'objet de plus d'égards. Jules César nous représente une sorte de communauté des biens comme admise entre époux. « Autant, dit-il, le mari recevait de sa femme, à titre de dot, autant il déposait de son propre avoir : le tout appartenait au survivant. » La femme était chargée de l'éducation des enfants jusqu'au moment où ils devaient porter les armes. Chose inouïe aux Grecs et aux Romains, les femmes, dans certains Etats de Gaule, prenaient part aux délibérations publiques ; c'est, dit-on, à un tribunal de femmes qu'Annibal, traversant le sud de la Gaule, dut soumettre ses contestations avec les indigènes. Grecs et Latins vantaient d'ailleurs la grâce, la taille élégante, la blancheur de teint des femmes gauloises. *Læta et gravis*, *fidelis*, *pudica*, voilà les qualités morales qu'on leur attribuait. N'est-ce pas une femme de la Gaule romaine, Eponine, qui donna au monde antique un des plus touchants exemples de la fidélité conjugale?

La base ancienne de la société gauloise était le régime patriarcal. Un certain nombre de familles, depuis longtemps établies dans le pays, possédaient le sol et les richesses : c'étaient les anciens conquérants, scandinaves ou germains, les « nobles » dont parle

César. Avec les druides et les bardes, ils composaient la classe privilégiée. Quant à la plèbe, elle fut à peu près, selon le mot de César, une « classe servile ». C'est elle qui était surtout celte. Sous cette aristocratie toute-puissante, la guerre civile était constante de tribu à tribu. Les différents peuples celtiques, le plus souvent jaloux entre eux, n'avaient pas le talent de centraliser leurs forces contre l'ennemi commun; ils se laissaient vaincre l'un après l'autre pour n'avoir pas su marcher l'un avec l'autre. On a beaucoup reproché aux Celtes cette anarchie, cette impuissance à fonder un Etat uni. Mais il ne faut pas exagérer, comme on le fait d'habitude, le contraste avec les Germains et avec les Latins. Ne trouve-t-on pas chez les vieux Germains même anarchie ? Les « princes » germains sont des chefs élus en raison de leur force physique ou de leurs qualités guerrières ; ils ont des « compagnons » qui les ont choisis librement; c'est là un lien entre individus, mais non un lien public. L'idée de l'Etat, à vrai dire, n'existe pas. Chez les Gaulois, il n'y avait pas seulement ainsi « compagnonnage », il y avait déjà « clientèle » ; ce qui, au point de vue de la sociologie, suppose une organisation plus savante. Et ce système de clientèle ne s'appliquait pas seulement aux individus, il s'étendait à des tribus entières : un peuple faible était client d'un plus fort. Des espèces de confédérations embrassaient presque toute la Gaule : faut-il rappeler qu'à l'époque de César, deux peuples rivaux, les Éduens et les Arvernes, se disputaient le patronage des différents peuples

gaulois? Il y a là, plus encore qu'en Germanie, une première esquisse du lien féodal. La vérité est que les Germains étaient restés à un état social plus simple ; leur race étant moins mêlée, il n'y avait pas chez eux une distinction aussi profonde entre conquérants et conquis ; c'est pour cela qu'ils avaient plutôt des compagnons que des « clients ». Mais, en somme, ils ne manifestaient guère plus d'*esprit public* que les Gaulois; divisés comme eux, ils furent comme eux vaincus en raison de leur division. Ils restèrent même bien plus longtemps à l'état d'anarchie que les Gaulois, qui se plièrent tout de suite à la centralisation romaine.

Ce qu'on peut admettre, c'est que les Celtes avaient tout ensemble moins d'individualisme et, sauf dans le domaine religieux, moins de sentiment hiérarchique que les purs Germains. Comme nous l'avons dit, ils se sont toujours montrés plus égalitaires, que ce fût l'égalité dans la liberté ou l'égalité sous un maître. En outre, grâce à leur sociabilité plus grande, ils étaient parvenus à un stade plus élevé de l'évolution sociale. S'appuyer sur ces faits pour en tirer des inductions applicables à notre époque, c'est se faire illusion ; ceux qui nous traitent de Celtes nous prétendent anarchiques, ceux qui nous traitent de Romains nous prétendent faits pour la centralisation despotique. Ici encore, le *Fatum* des races est une idole. Vainement oppose-t-on, surtout en Allemagne, les nations « latines » aux nations germaniques ; vainement rejette-t-on la France

parmi ces peuples latins, « légers et frivoles », qui auraient tous « le besoin inné de la tutelle gouvernementale », au lieu d'avoir le goût germanique de la liberté et de l'initiative individuelle; la France, on l'a vu, n'est point une nation latine. Les historiens ont même montré que, parmi les contrées occidentales, nulle ne demeura plus pure du sang romain que la Gaule. Il y eut sans doute, dans les vallées de l'Aude, du Rhône et de la Moselle, des colonies romaines ou italiennes assez nombreuses, mais elles étaient peu fortes, et, de plus, le contingent des colons amenés à l'origine ne semble pas avoir été renouvelé. On a évalué à trente mille le nombre de colons romains établis par César et Auguste [1] ; doublez ce nombre, si vous voulez, triplez-le; ajoutez-y les négociants, les industriels, les fonctionnaires, les esclaves, vous n'aurez encore que de faibles chiffres d'immigration romaine. Même en Provence,

Les blondes Grecques d'Arle aux yeux de Sarrasines

ne sont probablement ni grecques ni sarrasines. On peut bien reconnaître, à Arles et ailleurs, quelques restes du type romain, mais où est « le sang latin » de la France?

[1] Voir *Gallia*, par M. Jullian.

CHAPITRE II

En quoi la Gaule fut néo-latine.

Si on a pu nommer la France une nation néo-latine, c'est uniquement en raison de sa culture et de son éducation, par conséquent du nouveau milieu social produit par la conquête. De tous les peuples réduits par Rome, le plus vite assimilé fut assurément le peuple gaulois. Les Romains eux-mêmes en furent frappés. Bien plus courte fut la résistance en Gaule qu'en Espagne. Faut-il attribuer ce fait au caractère de la race? Il semble bien qu'en effet, capables d'un effort intense, les Gaulois l'étaient moins d'un effort soutenu. Intense, leur élan le fut, de manière même à épuiser presque en une fois les réserves de forces nationales. Quand Vercingétorix tenta la dernière résistance, il y eut, dit César, « une telle ardeur unanime pour reconquérir la liberté et pour ressaisir l'ancienne gloire militaire de la race, que même les anciens amis de Rome oublièrent les bienfaits reçus d'elle, et que tous, de toutes les forces de leur âme et de toutes leurs ressources matérielles, ne songèrent plus qu'à se battre ». César exagère un peu. La Gaule ne se souleva pas à la fois tout entière. Les

Ibères attendirent qu'on vînt les attaquer chez eux ; le Midi ne « bougea » pas. Vercingétorix ne réussit point à entraîner tous les chefs. Ce fut surtout la plèbe celtique, opprimée par les légions et par les négociants d'Italie, qui soutint la cause de l'indépendance. L'aristocratie ne fut maintenue dans le devoir par Vercingétorix qu'à force de supplices, et dès que le héros fut vaincu, elle se soumit. Les membres du parti aristocratique préféraient la domination romaine à la menace de la démocratie celte ; ils soutinrent au besoin César. Au reste, dix ans de guerre acharnée et meurtrière avaient fait en grande partie disparaître de la Gaule l'élément guerrier et inquiet par excellence, les chefs et combattants galliques ou germaniques d'origine. Après une telle perte de sang, la race des dolicho-blonds se trouvait nécessairement épuisée ; restait le troupeau plus docile des Celtes, pacifique de nature, disposé à prendre son parti de l'inévitable, fatigué surtout de la tyrannie aristocratique, ne demandant pas mieux que de changer ses nombreux maîtres, trop bien connus, pour un seul, qu'il ne connaissait pas. Comment donc un pays divisé d'esprit par l'opposition des races, des classes, des peuples, aurait-il triomphé du plus grand capitaine des temps anciens ? En outre, Plutarque rappelle que César avait déjà pris en France plus de huit cents villes, soumis plus de trois cents peuples, combattu en divers temps contre trois millions d'hommes, sur lesquels un million périt en bataille rangée et un million fut réduit en captivité ; un écri-

vain romain compare la Gaule épuisée à un malade qui, ayant tari son sang, a perdu jusqu'à l'espérance. On peut donc dire que, plus la résistance finale des Gaulois fut centralisée et ramenée à l'unité, plus elle s'exposait à être brisée d'un seul coup : elle n'acheta l'intensité qu'au prix de la durée.

Une fois vainqueur, César trouva bientôt des alliés chez ses ennemis de la veille : n'est-ce pas la « légion des alouettes » qui l'aida à fonder l'Empire? Ne lui reprochait-on pas d'avoir, « du haut des Alpes, déchaîné la furie celtique », introduit des Celtes jusque dans le Sénat, si bien que la « braie gauloise », disait-on, avait envahi les tribunes romaines[1]? Les vaincus finirent par s'enthousiasmer pour leur vainqueur, montrant ainsi leur facilité à suivre les grands génies de guerre, à s'éprendre pour un homme, à admirer toute puissance qui les tient en respect, si cette puissance est en même temps intelligente et affecte les dehors de la générosité. Le Bonaparte

[1] Arrivait-il aux Gaulois d'être mécontents de Rome, on leur répondait en leur montrant les Germains, ennemis séculaires, toujours prêts à passer le Rhin : « Les mêmes motifs d'envahir la Gaule subsistent en Germanie, leur disait Cerialis : l'amour de l'argent et du plaisir, le désir de changer de lieu ; toujours on verra les Germains quittant leurs solitudes et leurs marécages, se jeter sur ces Gaules si fertiles pour asservir vos champs et vos personnes. » En fait, Rome avait déjà sauvé la Gaule méridionale de la terrible invasion des Cimbres et des Teutons. Quand César entra en Gaule, n'y avait-il pas été appelé ? Si les Éduens avaient demandé son secours, c'est que les Suèves avaient franchi le Rhin et qu'Arioviste parlait déjà de la Gaule comme « sienne ». « Il arrivera nécessairement, disait un Gaulois, qu'en peu d'années tous les Gaulois seront chassés de la Gaule et que tous les Germains auront passé le Rhin ; car le sol de la Germanie et celui de la Gaule ne peuvent se comparer, non plus que la manière de vivre des habitants. » L'ambition de César fut donc utile à la Gaule même, qu'elle préserva de la barbarie germanique.

latin leur avait persuadé qu'à force de vivre au milieu d'eux, il était devenu Gaulois comme eux ; le César corse, qui avait commencé par haïr profondément les Français, leur persuada de même qu'il était la France personnifiée [1].

Ce dont les Gaulois avaient le plus besoin, c'était d'unité : si, avant la conquête romaine, ils possédaient plus d'indépendance, ils eurent à la suite plus de cohésion. L'esprit politique, avons-nous dit, manque généralement aux Celtes ; Rome leur donna un conseil national, un culte commun, l'habitude des mêmes pensées, la conscience des mêmes intérêts, le sentiment d'une solidarité effective. Par là, bien loin de faire disparaître la nation gauloise, l'État romain fit grandir chez les Gaulois l'idée de la patrie [2]. Les nations latines et néo-latines ont été, dit-on, et sont encore amoureuses du pouvoir d'un seul. Pourtant, sans parler des Grecs qui ont vécu en république, il semble bien que la république latine ait eu une assez longue durée et un assez grand rôle dans l'histoire. Si Rome finit par adorer ses empereurs, si la Gaule, en cette adoration, s'associa vite à l'Italie, c'est que l'Empire assurait vraiment la paix romaine, dont le monde était avide. La puissance impériale se

[1] On connaît ce mot de Voltaire « Vous ne passez pas par une seule ville de France, ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre, où vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. » Tous les peuples admirent qui les châtie bien, qu'ils soient Celtes ou Germains.

[2] Voir à ce sujet M. Jullian, *Gallia*.

présentait aux esprits comme une sorte de Providence. De même que dans les vieux âges de l'humanité, a dit Fustel de Coulanges, on avait adoré le nuage qui, se répandant en eau, faisait germer les moissons, et le soleil qui les faisait mûrir, de même on adora l'autorité suprême qui apparaissait aux hommes comme la garantie de toute paix et la source de tout bonheur. Ces générations ne subirent pas la monarchie, elles la voulurent. Faut-il leur en faire un crime? Faut-il voir là un vice de race? Nullement. S'il y a des temps où la liberté est l'objet d'un culte, on comprend qu'il y en ait d'autres où le principe d'autorité, en devenant plus nécessaire, paraît plus vénérable. La conquête romaine fut un bienfait, elle assura l'ordre, la sécurité, un bon gouvernement, et, plus tard, apporta le christianisme. Les Gaulois purent ainsi mettre les mains, selon l'expression de Fustel de Coulanges, « sur ce beau fruit que vingt générations de Grecs et de Romains avaient travaillé à mûrir ». Ils se transformèrent par leur propre volonté et leur propre intelligence, non par l'effet de la conquête et de la violence. Aussi après avoir senti et compris les bienfaits de la paix romaine, ils deviendront plus gréco-latins d'esprit que les Romains eux-mêmes. L'empereur Claude, sollicitant pour les premiers d'entre les Gaulois l'accès au Sénat, pourra dire : « Ce pays, qui a fatigué le dieu Jules par dix années de guerre, a compensé ces dix années par un siècle d'immuable fidélité. »

La Gaule devint rapidement un foyer de richesse,

d'industrie et de culture[1]. Un des faits les plus étonnants et les plus significatifs, c'est la facilité avec laquelle nos ancêtres apprirent la langue des Romains : du Ier au Ve siècle, des millions d'hommes en arrivèrent à oublier leur vieil idiome celtique. Sur les quatre à cinq mille mots primitifs qui sont le fonds de notre langue, nous n'avons qu'un dixième de mots celtiques, tudesques, ibériques ou grecs, un dixième de mots d'origine inconnue : restent trois mille huit cents mots environ d'origine latine. Ils sont seulement devenus plus courts et plus sourds en vertu de cette loi de la moindre action qui explique pourquoi c'est « le propre des barbares, selon l'expression de Voltaire, d'abréger tous les mots ». Ce triomphe du latin prouve une grande puissance d'assimilation, la souplesse de l'esprit, l'amour du nouveau, une curiosité intellectuelle qui faisait prendre intérêt aux livres et aux journaux officiels des Romains, l'influence de la vogue, qui faisait imiter leur littérature par des hommes désireux de montrer leur talent. Nous nous reconnaissons là. Mais il faut songer aussi que le latin vulgaire était la seule langue commune qui

[1] Jadis, écrit Strabon au Ier siècle de l'ère chrétienne, les Gaulois songeaient à se battre plus qu'à travailler. « Maintenant que les Romains les ont contraints à déposer les armes, ils se sont mis avec la même ardeur à cultiver les champs ; ils se sont adonnés avec le même goût à des mœurs plus civiles. » Au dire de Pline, les Romains regardaient les Gaulois, au même titre que les Grecs, comme les « plus industrieux des hommes ». A la fin du Ier siècle, Josèphe disait de la Gaule : « Les sources de la richesse y sourdent dans les profondeurs mêmes du sol et de là se répandent comme un torrent sur toute la terre. » Et il souhaitait à ses compatriotes d'Orient d'être « aussi braves que les Germains, aussi habiles que les Grecs, aussi riches que les Gaulois ».

facilitât les transactions commerciales, les relations militaires, administratives, judiciaires. Nombreux et incommodes étaient les dialectes provinciaux ; la langue romaine était commode et une. Elle seule était enseignée dans les innombrables écoles dont l'habileté romaine couvrit la Gaule et que fréquentaient les hautes et moyennes classes. Elle seule était enfin fixée dans les textes écrits et dans des monuments indestructibles. Aussi, témoin et produit d'une civilisation supérieure, résistera-t-elle plus tard à l'invasion des idiomes barbares de la Germanie, d'ailleurs multiples, divisés et impopulaires, en vertu des antipathies de races et de classes. Charlemagne « s'amusera à parler *francique* dans son palais », mais ses capitaines ordonneront de prêcher en langue latine ; le *by God* de Rollon, prêtant serment à Charles, fera rire les seigneurs français, et Hugues Capet, communiquant avec Othon par interprète, faute d'entendre le tudesque, augmentera d'autant sa popularité[1]. Les Normands de Normandie oublieront leur langue, eux aussi, tout germaniques qu'ils sont de race et non plus Celtes, pour parler français, et c'est le français dont ils introduiront de si nombreux fragments dans la germanique Angleterre. Les causes sociales sont prédominantes quand il s'agit des langues ; c'est, comme nous l'avons dit, ce qui rend si incertaines les considérations ethniques tirées de la linguistique.

[1] Voir l'*Histoire de la littérature française*, par M. Lintilhac.

De toutes les provinces de l'empire romain, la Gaule fut bientôt celle où on parlait le latin le plus pur. A peine soumise, les écoles latines y avaient prospéré bien plus que partout ailleurs : ce sont d'abord celles d'Autun et de Marseille, dont les médecins deviennent célèbres avant ceux de Montpellier. A côté du professeur de philosophie qui attire la foule pour lui démontrer l'immortalité de l'âme, le prêtre chrétien enseigne les dogmes religieux et les lois morales. Le premier rang, parmi les écoles, passe bientôt à celles de Trèves, de Narbonne, de Toulouse, surtout de Bordeaux : l'Aquitaine devient, à la fin de l'empire, « la terre nourricière de la rhétorique romaine ». L'éloquence était alors une préparation à la vie publique, et Juvénal avait pu dire : « la rhétorique mène au consulat ». Nul pays ne fournit à l'empire plus d'orateurs que la Gaule. Ayant toujours aimé à se battre et à parler, mais ne pouvant plus se battre, les Gaulois parlaient. Au Ier siècle, la Gaule fournit à Rome deux de ses plus célèbres avocats, Montanus de Narbonne, Donitius Afer de Nîmes, le plus grand orateur que Quintilien ait connu et celui même qui, dans le *Dialogue des orateurs*, a fait une si belle apologie de l'éloquence. Un Julius Africanus, habitant de la Saintonge, lui dispute la palme. Au IVe siècle, les Gaulois triomphent dans la littérature. Eumène d'Autun, Ausone de Bordeaux, sont les avocats les plus célèbres de leur époque. En même temps, Ausone était poète. Poésie et éloquence, voilà les deux grandes passions de la Gaule. Chez Ausone,

le Gaulois se décèle par de charmantes descriptions de la nature, par l'émotion avec laquelle il parle des fleuves et des coteaux de sa patrie, du batelier « chantant ses refrains moqueurs aux laboureurs attardés ». On a remarqué aussi que ce qui fait d'Ausone un vrai Gaulois, c'est que ses poésies sont essentiellement gaies [1]. On a noté la même gaieté et le même amour de la nature chez le grand poète chrétien de la Gaule, Paulin de Bordeaux, évêque de Nole en 409. Ce qu'il chante dans la fête de saint Félix, c'est le retour du printemps qu'elle annonce, « l'hirondelle au corset blanc, la tourterelle, sœur de la colombe, et le chardonneret qui gazouille dans les buissons ». Sa piété est « joyeuse et fleurie ». Parmi les genres sérieux, c'est le goût de l'histoire qui se manifeste le plus en Gaule ; Trogue Pompée était de l'école de Thucydide ; Sulpice Sévère a déjà, comme le remarque M. Gaston Boissier, l'esprit modéré, le style clair et coulant, le tour dramatique, la bonhomie malicieuse, la façon libre et vive de dire son opinion qui distingueront les lettres françaises [2].

En voyant l'activité intellectuelle qui existait dans toutes les écoles de Gaule, en voyant les temples, basiliques, monuments de toutes sortes qui s'élevaient partout, l'agriculture florissante, les riches

[1] Voir M. C. Jullian, *Gallia*, ch. XVI.

[2] Quant au goût naturel des Gaulois pour l'art, il se traduit, dès que les Romains leur ont donné l'exemple, par des œuvres déjà remarquables. Ils se contentent d'abord d'imiter, à la perfection, la sculpture de leurs devanciers ; dans la verrerie, dans le travail des métaux, dans la mosaïque, ils sont bientôt maîtres.

moissons, l'activité des échanges, il est permis de croire, avec Fustel de Coulanges, que tout ce travail de l'esprit et des bras n'est guère compatible avec la prétendue dépravation des mœurs dont on a tant de fois parlé, et que la société gallo-romaine, si imparfaite qu'elle fût, était encore « ce qu'il y avait de plus régulier, de plus intelligent, de plus noble dans le genre humain ».

Au commencement du v[e] siècle, un poète gaulois, Rutilius Namatianus, célébrait la fusion de l'âme gauloise et de l'âme romaine, les vaincus partageant les droits des vainqueurs, le monde entier devenu une seule cité :

Urbem fecisti quod prius orbis erat.

Au moment de quitter Rome, Rutilius, ému de joie à l'idée de revoir sa Gaule, rencontrait un ami, Gaulois comme lui, et, en l'embrassant, croyait jouir déjà d'une portion de sa patrie :

Dum videor patriæ jam mihi parte frui.

On a eu raison de dire que tous les Gaulois, comme Rutilius, avaient fini par avoir deux patries : Rome et la Gaule, qu'ils pouvaient aimer l'une sans oublier l'autre, profiter de toute la culture latine sans être infidèles au caractère national. Un père donnait volontiers à l'un de ses fils un nom gaulois, à l'autre, un nom romain, opérant ainsi dans sa famille l'union fraternelle des deux nations[1].

[1] Voir *Gallia*, ch. XXIV, *la Patrie gallo-romaine*.

La Gaule demeura d'ailleurs, parmi les États de l'Empire romain, le plus indépendant d'esprit, comme elle était le plus volontairement fidèle. Elle garda son originalité, elle eut sa physionomie propre, avec une vraie capitale, Lyon, des empereurs à elle ou pour elle. « Il est dans la nature des Gaulois, disait un écrivain du IIIe siècle, de ne pouvoir supporter les princes frivoles et indignes de la vertu romaine ou livrés à la débauche. » Quand la Gaule ne se créait pas elle-même un César, Rome lui en donnait un pour elle, Constance Chlore ou Julien. Ainsi se trouvaient conciliés et le sentiment de l'intérêt commun et l'orgueil national, qui devait toujours jouer un si grand rôle dans notre histoire[1].

En somme, Ibéro-celto-germains par le sang, nos ancêtres ont été latinisés par l'éducation romaine, mais l'action ne fut pas toujours profonde. La fameuse culture « classique », dont Taine a exagéré l'influence, n'aurait eu qu'une influence superficielle, si elle n'avait

[1] Voir *Gallia*. Après comme avant la conquête, les Gaulois devaient toujours montrer le même amour pour les dangers et pour les batailles. Aux armées romaines ils fourniront leurs plus hardis fantassins, leurs plus solides cavaliers. A la fin de l'empire eux seuls sauront se battre : ils livreront les derniers beaux combats contre les Germains et contre les Perses. « Bons soldats à tout âge, dit Ammien Marcellin, jeunes et vieux portent au service la même vigueur; leurs corps sont endurcis par un constant exercice et ils bravent tous les périls. » Selon le poète Claudien, c'est le hasard, non la force qui triomphe des Gaulois :

Sitque palam Gallos casu, non robore, vinci.

Aux derniers jours de l'empire, quand les princes voudront des soldats qui ne soient point des barbares et qui cependant ne reculent pas devant l'ennemi, ils les demanderont à la Gaule, « ce pays des hommes forts et courageux à la guerre ».

trouvé en France certaines aptitudes natives qui n'ont rien de romain. D'ailleurs, quoi de plus dissemblable que le caractère des trois nations « sœurs », France, Italie, Espagne? Les classer ensemble sous le nom de race latine, et, de certains défauts aujourd'hui communs à leur discipline ou à leur religion, conclure à la décadence de cette race, c'est un raisonnement qui n'a absolument rien de scientifique. Si nous ne sommes néo-latins que par notre bonne volonté et par notre éducation, il dépend de nous de réformer cette éducation là où elle est fautive, et de diriger notre volonté vers un idéal supérieur.

On pourrait faire des remarques analogues à propos des fatalités du sang celte, auxquelles nous vouent certains anthropologistes. Voyez l'exemple de l'Irlande, de l'Écosse et du pays de Galles. Les défauts que les Anglais reprochent aux Irlandais « celtiques », voisins des Gaulois, sont bien connus : imprévoyants, dépensiers, mobiles, faciles à l'enthousiasme et au découragement, toute difficulté les agace, ils passent d'un extrême à l'autre; ils sont trop impressionnables, passionnés, d'esprit souvent superficiel. Mais ces défauts, qui n'empêchent pas les hautes qualités du cœur, tiennent-ils uniquement à la race celtique? Non, car il y a à peu près autant d'éléments germaniques et blonds en Irlande qu'en Angleterre et en Écosse, — la moitié environ. En outre, l'Écosse a le même fonds celtique que l'Irlande, et combien peu elle lui ressemble! La vérité est que, l'Écosse ayant gagné beaucoup à son union avec l'Angleterre,

les qualités celtiques et les qualités germaniques s'y sont développées simultanément plutôt que les défauts; malgré l'égale proportion d'éléments blonds et d'éléments bruns, la tradition et l'éducation ont fait prédominer le tour d'esprit anglais. L'Irlande, elle, au lieu de gagner, ne fit que perdre à son union avec l'Angleterre et fut maintenue dans une véritable servitude. Si le pays de Galles, — profondément celtique et gallique, lui, — n'avait pas embrassé la Réforme, il eût sans doute partagé le sort de l'Irlande; mais l'antipathie de race ne fut pas nourrie par l'antipathie religieuse. Au XVIII[e] siècle, les Gallois abandonnèrent l'Église anglicane, aristocratique, despotique et à demi papiste; ils se rallièrent en masse à la réformation des méthodistes et prirent le nom de presbytériens welches: les voilà, à l'exemple des Écossais, lancés dans un tout autre courant que leurs frères d'Irlande, comme aussi leurs frères de France. On voit ce qu'il faut penser des « fatalités » de race.

CHAPITRE III

Influence des Francs sur le caractère Gaulois. Influence du climat.

Après l'influence de la société romaine, la race gauloise subit celle des Francs ; mais il faut encore bien comprendre la nature de cette influence. Il y a une idée qui, depuis plus de cent cinquante ans, s'était insensiblement enracinée dans les esprits des historiens : c'est celle qui représentait l'Empire romain comme un despotisme pur, avec toute la corruption morale qui en résulte, et la vieille Germanie comme la pure liberté, comme « la terre de la vertu ». Fustel de Coulanges aura l'honneur d'avoir montré que la première assertion n'était « qu'à moitié vraie », et la seconde fausse. De même, dit-il, qu'on s'est figuré une Angleterre qui avait toujours été sage, toujours libre, toujours prospère, on a imaginé une Germanie, une Allemagne toujours laborieuse, toujours vertueuse, intelligente. Dès lors, l'invasion franque et germanique nous apparaissait comme une régénération de notre race et même de l'espèce humaine. Les Allemands n'ont pas manqué de représenter leurs ancêtres comme les grands purificateurs de la corruption latine, et nous avons fini par les croire sur parole.

« Nos théories historiques, concluait Fustel de Coulanges, sont le point de départ où toutes nos factions ont pris naissance ; elles sont le terrain où ont germé toutes nos haines. » Francs et Germains n'ont ni régénéré ni vraiment transformé la Gaule ; ils étaient aussi corrompus que pouvaient l'être les Romains, et, de plus, leur corruption était barbare. Ils ne possédaient « ni vertus vraiment particulières, ni institutions absolument originales ». Ils pratiquaient, comme l'avaient fait les Gaulois, la propriété familiale. Leur prétendue liberté politique n'est qu'une illusion[1]. D'ailleurs, ils n'envahissent pas la Gaule, à proprement parler ; ils s'y infiltrent par petites bandes, « appelées par les Romains et aussitôt romanisées ». Les Gaulois, qui n'avaient été nullement asservis par les Romains, ne sont pas non plus traités en race inférieure et servile par les Germains. « Ceux-ci pillent et usurpent, mais ils n'opèrent pas de déplacement en masse de la propriété. » Ils ne changent rien ni dans le régime des personnes, ni dans celui des biens. Quand les Francs dominent et substituent leur monarchie à la puissance romaine, c'est toujours le droit romain qui l'emporte sur le germanique. Quand la monarchie franque devient impuissante à assurer la sécurité des personnes, des biens et du travail, on cherche d'autres garanties, et le régime féodal s'introduit en Gaule, comme il s'était produit, sous l'action de causes analogues, dans des sociétés antérieures.

[1] Fustel de Coulanges, *le Bénéfice*, p. 12.

Ce régime, dont les Allemands ont voulu faire honneur à leurs ancêtres, n'est pas un accident propre à l'Europe du moyen âge, ni quelque chose de « germanique », mais une des formes normales et générales du progrès social dans l'humanité[1]. Qu'est-ce que les races ont ici à voir ? La vraie explication est dans « les processus sociologiques ».

Malgré certaines exagérations qu'on peut reprocher à Fustel de Coulanges, sa thèse reste vraie, et c'est dans la sociologie (dont il eut pourtant le tort de méconnaître lui-même l'existence comme science spéciale) qu'on doit chercher les raisons les plus profondes du développement national, partie intégrante du développement humain. Or, à ce point de vue, l'influence germanique en Gaule fut en effet assez secondaire. Mais ce que Fustel de Coulanges a négligé de considérer, ainsi que les autres historiens, c'est l'influence *ethnique* des Francs. Précisément parce qu'ils s'infiltrèrent peu à peu, se mêlèrent aux populations, en firent pour ainsi dire la conquête physiologique, ils durent apporter des éléments à la constitution du peuple français. La race dolicho-blonde s'était peu à peu affaiblie, usée, éliminée elle-même par les expéditions et les guerres, en même temps

[1] Il y a analogie, selon Fustel, entre la clientèle antique des Romains, la clientèle des Gaulois et le servage germanique ; entre la lente révolution qui fit du client un possesseur, puis un propriétaire du sol, et celle qui fit des serfs de la glèbe des serfs abonnés, puis des paysans propriétaires ; entre les transformations de l'armée dans la cité antique après que la plèbe y entra et celle des armées du moyen âge après l'établissement des communes ; entre ces communes mêmes, nées de la prosperité des classes moyennes, et la démocratie antique, née du commerce et de la substitution de la richesse mobilière à l'immobilière.

que par la pullulation rapide de la masse brachycéphale et celto-slave. Les Francs ont pu, comme les Normands, maintenir ou accroître la proportion des blonds en France et, par là, ils nous ont peut-être empêché d'avoir un tempérament trop celtique. Leur sang a probablement renforcé la dose d'énergie, d'initiative, de fermeté, de sérieux, qui entrait dans la composition du caractère gaulois.

D'après les nombreux restes recueillis dans nos cimetières mérovingiens, les Francs étaient grands, de charpente épaisse et rude, avec des insertions musculaires prononcées. Leurs traits étaient parfois grossiers, leur face un peu écrasée et élargie, les pommettes assez saillantes, les orbites assez profondes et peu élevées, leur ouverture nasale plus large que chez aucun autre peuple de l'Europe, sauf les Finnois et les Lapons. Ils sont très dolichocéphales. Leur type se retrouve sur les bords de l'Elbe; on le suit en Orient jusqu'en Galicie. Les Gaulois, très dolichocéphales aussi, avaient une capacité cranienne plus grande, la face et l'ouverture nasale plus étroites ; ils ressemblaient aux Frisons.

Ce n'est pas sans danger, peut-être, que se fût altérée autrefois la proportion de ces trois espèces d'équivalents chimiques qui sont le sang celte, le sang germain et le sang méditerranéen. L'harmonie physiologique de la race en a perpétué l'harmonie mentale. Il y a donc ici une double erreur à éviter : on a tort d'attribuer aux Latins une influence ethnique sur notre caractère national, tandis qu'il faut leur attribuer seulement

une influence intellectuelle et politique ; on a tort aussi de prêter aux Francs ou aux Germains la principale action morale et sociale sur la Gaule, tandis qu'il faut surtout leur reconnaître une influence ethnique, maintenue d'ailleurs dans des limites assez étroites.

En France le climat devait agir dans le même sens que la race. Un ciel ni trop froid ni trop chaud devait favoriser ce tempérament sanguin-nerveux à la fois ardent et mesuré, mais où l'élément flegmatique ne donne pas à la volonté une suffisante persistance, et où le sérieux du nord est corrigé par la vivacité méridionale.

L'hexagone gaulois a trois côtés maritimes et trois côtés continentaux, dont l'un, toujours ouvert et tenant toujours la Gaule en haleine, devait l'empêcher de s'enfermer en soi. La Gaule a également six variétés de climat, depuis l'humidité bretonne ou l'âpreté ardennaise jusqu'à la sécheresse ensoleillée de la Provence ; elle est ainsi partagée entre l'action des deux mers, l'une brumeuse, l'autre lumineuse, ainsi qu'entre l'air des montagnes et celui des plaines ; ce sont là, toutes choses égales d'ailleurs, des conditions favorables au développement d'une race équilibrée. L'ensemble du climat est tempéré, intermédiaire entre le Nord et le Midi, comme la Gaule elle-même est le trait d'union entre les peuples germaniques ou anglo-saxons et les peuples latins. Sa variété intérieure n'est pas sans un centre de gravité et d'unité. Ses trois grands bassins, avec leurs trois dépressions, qu'on a

comparées à trois berceaux de peuples[1], communiquent naturellement entre eux par des « seuils » faciles à franchir. Lyon d'abord, Paris ensuite devaient être les grands centres de la vie économique et politique. Si, de plus, l'on observe que la race dolichocéphale blonde semble surtout océanienne, que la race brachycéphale brune est continentale et alpine, que la race dolichocéphale brune est méditerranéenne, on comprendra la naturelle harmonie du sol et du climat avec ces trois groupes ethniques, ainsi que la réduction finale de cette triplicité à l'unité. Dès les temps anciens, on admirait la situation de la Gaule. « Il semble, — dit Strabon, qui ne fut pas mauvais prophète, — que quelque divine prévoyance ait élevé ces chaînes de montagnes, rapproché ces mers, tracé et dirigé le cours de tous ces fleuves, pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant du monde. »

Avec son mélange de climats dont aucun n'était excessif, avec son mélange de races dont aucune n'avait une influence exclusive et absolue, la Gaule se trouva plus dégagée que toute autre terre des fatalités purement physiques, soit de milieu, soit d'origine; du même coup, elle était grande ouverte aux influences d'ordre spirituel et humain : elle devint, par excellence, la terre de sociabilité. Avec ses aptitudes universelles, elle reçut en elle toutes les idées déjà acquises à la civilisation, puis se montra à son tour inventive et initiatrice.

[1] Voir P. Foncin, *le Pays de France.*

LIVRE III

LE CARACTÈRE FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER

Psychologie de l'esprit français.

Essayons de dégager la vraie physionomie de l'esprit français, avec ses qualités et ses imperfections; et recherchons si, de nos jours, elle s'est altérée.

Au point de vue de la sensibilité, nous sommes toujours la nation excitable dont parlait Strabon, et les Allemands nous reprochent notre *Erregbarkeit*. Question de tempérament. L'explication physiologique de ce fait semble un excès héréditaire de tension dans les nerfs et dans les centres sensitifs. Ajoutons que, chez le sanguin-nerveux, la sensibilité a un appétit inné de toutes les excitations agréables, une naturelle horreur de toutes les impressions pénibles et déprimantes; on peut donc s'attendre à ce que, chez le Français, les sentiments qui stimulent et exaltent la vitalité l'emportent, au détriment de ceux qui arrêtent ou retardent l'élan, qui exigent un effort, surtout de ceux qui aboutissent à une dépression

plus ou moins momentanée. Aussi avons-nous toujours, comme nos ancêtres, la pente au plaisir et à la joie sous toutes les formes, principalement les plus spontanées et les plus faciles. Nous sommes restés, en général, moins capables de passion concentrée que d'enthousiasme ; j'entends par là une exaltation soudaine, parfois passagère, sous l'influence de quelque grande idée et du sentiment qu'elle excite. Changez l'idée, détournez l'esprit vers une nouvelle voie par de nouveaux raisonnements, l'orientation des sentiments changera du même coup, parce qu'ils étaient moins l'expression propre de l'être intime que le passage en lui d'un courant intellectuel venu de plus haut.

Le second trait de la sensibilité française est, encore aujourd'hui, sa direction centrifuge ou expansive; et ce caractère semble principalement celtique. Il est d'ailleurs fréquent chez le tempérament sanguin-nerveux, qui n'est pas replié en soi ni intensif, mais plutôt diffusif, communicatif et rayonnant. On en peut déduire une importante conséquence. Rapprochez un grand nombre d'hommes ayant cette sensibilité vive et débordante : il en résultera nécessairement une action et réaction offrant rapidité et intensité; c'est dire que la sympathie s'établira vite et que tous ces hommes vibreront à l'unisson. Le développement supérieur de l'instinct social en France a sans doute encore des causes intellectuelles et historiques, mais son premier germe nous paraît être dans cette contagion rapide de sensibilités expan-

sives chez qui la suggestion mutuelle est portée au suprême degré. Au fait, est-il peuple sur lequel la vie collective ait eu et ait encore plus d'influence que sur les Français, qui ont toujours besoin de se sentir en harmonie avec les autres? La solitude nous pèse; si l'union fait pour nous la force, elle fait aussi pour nous le bonheur. Nous ne pouvons consentir à penser seuls, à sentir seuls, à jouir seuls; nous ne pouvons séparer la satisfaction d'autrui de notre satisfaction propre. Aussi avons-nous souvent la naïveté de croire que ce qui nous rend heureux rendra heureux le monde, que toute l'humanité doit penser et sentir comme la France. De là notre prosélytisme, de là le caractère contagieux de notre esprit national, qui finit souvent par entraîner les autres nations elles-mêmes, malgré le flegme naturel des unes et la défiance prudente des autres. Le revers de cette qualité, c'est une certaine tyrannie de bonne volonté à l'égard de nos semblables, qui fait que nous voulons absolument les amener à sentir et à penser comme nous. Souvent aussi, quand nous sommes de nature moins impérieuse, nous choisissons le plus court chemin, qui est de sentir nous-mêmes et de penser comme les autres, sans en chercher plus long.

Les peuples sont optimistes quand ils ont le tempérament sanguin-musculaire très développé, et aussi quand ils habitent un climat riant; ils sont du même coup disposés à sacrifier l'avenir, dont ils ne doutent jamais, au moment actuel. Ces tendances de carac-

tère sont restées fréquentes en France. Avec la belle humeur, nous avons l'espoir facile, la confiance en nous, en tous et en tout. Le Français aime à rire. La gaieté est d'ailleurs un sentiment très sociable. Elle suppose deux conditions : la première, c'est la prédominance de l'expansion vers autrui sur la concentration en soi : le Germain, l'Anglo-Saxon n'est pas rieur. La seconde condition, c'est qu'on puisse rire et même rire des autres sans craindre de leur part longue rancune et vengeance; il y a des plaisanteries qui coûtent trop cher : l'Espagnol, l'Italien, ne sont pas rieurs.

La volonté, chez le peuple français, a conservé le caractère explosif, centrifuge et rectiligne qu'elle avait déjà chez les Gaulois. Un physiologiste dirait que le mécanisme impulsif l'emporte sur celui de l' « inhibition » ou de l'arrêt. Comme nos ancêtres, nous poussons souvent le courage jusqu'à la témérité, l'amour de la liberté jusqu'à l'indiscipline; mais, notre volonté procédant plutôt par décharges soudaines que par lent travail, il en résulte que nous sommes bientôt fatigués de vouloir : nous retombons donc à la fin sous la règle habituelle, dans la routine journalière. Un défaut des volontés spontanées, c'est la soudaineté excessive des résolutions. De là, parfois, cette légèreté et cette étourderie tant reprochées. En revanche, notre volonté spontanée et expansive a cet avantage d'être portée à la droiture par son premier mouvement. La dissimulation exige réflexion, retour sur soi et arrêt de la volonté; les calculs de la ruse

demandent une longue prévoyance et de la persévérance : nous n'avons pas la vocation. Le Français conforme au type traditionnel est sincère et ouvert par tempérament. Son imagination seule ou le désir de briller devant la galerie lui fera altérer plus ou moins consciemment la vérité : il dérange pour arranger, il brode. C'est moins souvent chez lui calcul qu'exubérance d'humeur. Il a toujours un peu du Gascon, alors même qu'il est Celte ou Franc.

Chez les natures qui ont ainsi pour caractéristique, avec une sensibilité vive, l'élan de la volonté, on peut s'attendre à une intelligence également primesautière, qui, comme un rayon lumineux, va droit devant elle sans assez regarder derrière soi ni autour de soi. La facilité est notre premier don intellectuel. Elle a ses avantages et ses dangers; elle produit l'assimilation rapide, mais parfois peu durable; elle entraîne une sorte de malléabilité qui, au milieu de circonstances changeantes, peut aboutir à l'inconstance. Elle empêche aussi parfois d'approfondir le détail en permettant de saisir les ensembles avec trop de rapidité. Saint-Evremond a dit : « Il n'est rien que l'intelligence du Français ne puisse faire, pourvu qu'il veuille bien se donner la peine de réfléchir » ; c'est une peine que, de sa nature, il n'est guère porté à prendre : confiant en sa souplesse native, toujours pressé d'arriver au but, il juge trop vite. Si ce jugement est rarement faux de tout point, il est souvent incomplet, borné à un seul aspect des choses. Et comme le côté le plus accessible au pre-

mier coup d'œil est la surface, comment s'étonner que l'intelligence moyenne, en France, se montre souvent superficielle? Elle se sauve par la justesse et la précision du coup d'œil, qui lui permet de voir mieux en un instant que tel esprit lourd en une heure.

Chez les intelligences qui ont ainsi démarche prompte et perception vive, l'amour de la clarté est inévitable : l'obscurité est une gêne et un obstacle à leur mouvement naturel; aussi leur est-elle antipathique. De même, l'ordre des idées, offrant aux esprits spontanés une facilité de plus, ne peut manquer de leur plaire. En France, nous sommes portés vers tout ce qui simplifie. Cet amour de la simplification s'accommode à son tour des idées abstraites et générales, qui nous offrent en même temps l'avantage d'être les plus communicatives et, en quelque sorte, les plus sociales. Nous aimons la lucidité jusqu'à exclure tout ce qui est simplement suggestif. Une notion vague est pour nous sans valeur, malgré ce qu'elle pourrait faire naître de sentiments et même de demi-pensées. « La vérité, dit Pascal, est une pointe subtile; » tout ce qui n'est pas cette pointe, nous le dédaignons. Ce serait bien si nous tombions toujours juste et touchions le point mathématique; mais, pour tout esprit imparfait, une idée vague et large peut envelopper parfois plus de vérité qu'une idée précise et étroite.

La nature des sensations et sentiments commande celle des images : le Français n'a généralement pas

l'imagination très forte. Sa vision intérieure n'a ni l'intensité hallucinatoire ni la fantaisie exubérante de l'esprit germain et anglo-saxon : elle est plutôt une vue intellectuelle et lointaine qu'une résurrection sensitive, qu'un contact et une possession immédiate des choses mêmes. Portée à déduire et à construire, notre intelligence excelle moins à se représenter des choses *réelles* qu'à découvrir des enchaînements de choses *possibles* ou *nécessaires*. En d'autres termes, c'est une imagination logique et combinatrice, qui se plaît à ce qu'on a nommé le dessin abstrait de la vie[1]. Les Chateaubriand, les Hugo, les Flaubert et les Zola sont chez nous exceptionnels. Nous raisonnons plus que nous n'imaginons, et ce que nous imaginons le mieux, ce n'est pas le monde extérieur, c'est le monde interne des sentiments et surtout des pensées.

L'amour du raisonnement entraîne souvent l'oubli de l'observation. Ce que Mill disait d'Auguste Comte s'appliquerait à beaucoup de Français : « Il enchaîne si bien ses arguments qu'on est obligé de prendre pour vérité démontrée la cohérence parfaite et la consistance logique de son système. Cette faculté de *systématiser*, de conduire un principe jusqu'à ses conséquences les plus lointaines, cette clarté d'exposition qui l'accompagne, me paraissent les qualités dominantes de tous les bons écrivains français. Elles se rattachent aussi à leur défaut caractéristique qui

[1] Voir les belles pages de M. Lanson, dans son *Histoire de la littérature française*.

me semble être celui-ci : ils sont si satisfaits de la lucidité avec laquelle leurs conclusions découlent de leurs prémisses, qu'ils ne s'arrêtent pas à rapprocher les conclusions des faits réels... et je crois bien que c'est ce défaut lui-même qui permet à Comte de donner à ses idées cette force systématique et *compacte* par où elles prennent comme une apparence de *science positive*. »

La nature de la sensibilité et de la volonté ne détermine pas seulement la forme et les procédés naturels de l'intelligence; elle entraîne encore le choix des objets auxquels la pensée s'attache; on peut donc prévoir que les idées qui ont un caractère social et humain seront particulièrement en harmonie avec l'esprit français. Dans leur application à la société, les idées générales deviennent les idées généreuses; ce sont celles qui eurent toujours en France la plus grande chance de succès. Geist, Lazarus, qui se sont occupés de la psychologie des peuples, constatent ce penchant à se détacher de soi au profit d'une idée, parfois même d'un « être de raison ». Nous concevons et voulons tout, non pas sans doute, à la manière de Spinoza, sous l'aspect de l'éternel, mais du moins sous l'aspect de l'universel. Pour cela, nous faisons subir à nos idées une triple opération. Nous ne les avons pas plutôt conçues que nous les objectivons, au nom de ce principe cartésien et français que « ce qui est conçu clairement est vrai »! puis, toute vérité devant être universelle, nous érigeons nos idées en lois; enfin, l'universalité même n'étant

complète que si elle embrasse les faits dans son sein, nous traduisons nos idées en actes. Ce besoin de réalisation objective est impérieux : notre impatience intellectuelle ne s'accommode pas de temporiser. Nous ne nous contenterons jamais de la contemplation pure et comme platonique : nous sommes indivisiblement dogmatiques et pratiques. Quand notre dogme se trouve vrai, rien de mieux; nous sommes alors capables des plus grandes choses. Mais si, par malheur, nous avons raisonné faux, nous allons jusqu'au bout de notre erreur, et nous finissons par nous briser le front à la réalité inflexible.

Ces qualités natives de la race, jointes à la culture latine, devaient aboutir au rationalisme français. Déjà la « raison » avait joué chez les Romains un rôle directeur et y avait pris la forme de la législation universelle, mais c'était pour un but de domination : le cosmopolitisme romain mettait le monde entier au service de Rome, beaucoup plutôt que Rome au service du monde. Le catholicisme s'éleva à un point de vue plus largement humain. Enfin la double influence romaine et chrétienne trouva la France toute prête pour porter le rationalisme à sa plus haute puissance, en le dégageant de l'intérêt politique ou religieux et en lui donnant une portée philosophique. L'intellectualisme français est fondé sur la persuasion que, dans la réalité des choses, tout est intelligible, sinon pour notre science imparfaite, du moins pour une science achevée. Le génie allemand, au contraire, entrevoit partout quelque chose

d'impénétrable à l'intelligence et suppose que, par le sentiment ou par la volonté, on peut y atteindre : il admet dans la réalité de l'infra-logique ou du supra-logique. Ce qui est au-dessous de la raison et plus fondamental qu'elle, c'est la nature : de là le naturalisme germanique; ce qui est au-dessus de la raison, c'est le divin : de là le mysticisme germanique. En outre, comme l'au-dessus et l'au-dessous se confondent indiscernables en une même nuit, naturalisme et mysticisme en viennent à se fondre eux-mêmes dans l'esprit allemand. Le génie français, au contraire, n'est ni naturaliste ni mystique; il ne peut pas plus se contenter du fait brut et obscur que du sentiment et de la foi, plus obscurs encore : il aime par-dessus tout la raison et les raisons.

Allemands et Anglais ont vivement reproché aux Français leur foi à l'idéal, leur confiance dans une organisation rationnelle de la société, leur amour des idées, surtout des idées claires et distinctes. Renan et Taine se sont faits l'écho de ces reproches. L'homme qui n'a que des idées claires ne découvrira jamais rien, selon eux, surtout dans le domaine de la vie et de la société, où les transformations s'accomplissent sourdement, obscurément, et où ce qu'il faut faire n'est pas toujours démontrable. — Sans doute, mais autre chose est de se contenter, dans la science ou dans la vie, d'idées claires déjà obtenues, sans rien chercher au delà; autre chose de poursuivre la clarté dans l'obscurité même, de vouloir tout amener au grand jour. Ce n'est pas à la surface, c'est au fond le

plus reculé qu'est le simple, et là aussi est le clair ; ce n'est pas cette vraie clarté qui doit être proscrite, mais la fausse clarté, dont il est certain que notre nation se contente trop souvent. Une demi-solution lui paraît plus claire qu'une solution complète, elle croit avoir compris la partie avant d'avoir compris le tout : double illusion de l'impatience française, qui est surtout dangereuse dans l'ordre social. C'est nous, plutôt que l'Allemand Gœthe, qui pourrions nous écrier : « De la lumière, plus de lumière[1]! »

La raison « tend essentiellement à l'unité », comme disait Platon. Notre amour de l'unité nous rapproche encore des anciens et surtout des Romains, qui l'ont développé en nous. Il produit une certaine intolérance intellectuelle pour tout ce qui s'écarte de l'opinion régnante, parfois même de notre opinion propre, — que nous sommes naturellement portés à trouver la seule rationnelle. Notre esprit est doctrinaire d'instinct. Heureusement, notre désir de gagner la sympathie des autres nous induit à leur faire tant de concessions!

Portez à leur plus haut degré les qualités de l'intelligence française, vous aurez cette faculté d'analyse

[1] Le fils du grand Fichte écrivait : « Ce qui distingue les Français dans leurs productions scientifiques et ce qui a une liaison plus profonde qu'on ne le croirait avec la juste appréciation de la vérité, c'est la clarté, c'est l'achèvement harmonieux de l'idée, la rigueur de l'exposition, la netteté des définitions... Au degré dans lequel les Français s'assimilent nos théories, nous pouvons reconnaître extérieurement le degré de clarté et d'achèvement scientifiques de ces théories; ils sont les premiers et les plus irrécusables juges de la clarté, de la maturité, de la justesse d'une idée. » Introduction à la traduction française de la *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse*, p. 4, 6.

qui parfois dénoue les questions les plus embrouillées, qui égale en subtilité la subtilité des choses, qui les ramène à leurs éléments intelligibles, les détermine et les définit, puis les classe en bon ordre et les réduit sous le joug des lois. Vous aurez encore ce talent de déduction qui suit le fil délié du raisonnement à travers tous les labyrinthes, sans laisser échapper un seul anneau de la chaîne des raisons; vous aurez cette dialectique rappelant celle des Grecs, mais plus sensée et moins sophistique. Vous aurez enfin ce don de simplifier la réalité en la réduisant, comme fait le mathématicien, à ses éléments essentiels, et d'en obtenir ainsi une représentation fidèle, quoique abstraite, une projection lumineuse sur le plan de notre esprit. A cet art de décomposer et d'expliquer ce qui est, joignez encore le talent plus rare de deviner ce qui peut être ou ce qui doit être, vous aurez le génie d'invention mathématique et logique qui fut fréquent en France. Une des sciences où la France a excellé, excelle encore, c'est la mathématique. Notre école de géomètres est, de nos jours même, au premier rang. Mais l'esprit de géométrie n'empêche pas l'esprit de finesse : ne sont-ce pas les Descartes et les Pascal qui furent à la fois si rigoureux géomètres et si fins penseurs? L'aptitude à découvrir des rapports, caractéristique du génie français, explique le plaisir que nous éprouvons à jouer avec les idées mêmes, à les combiner de mille manières, à les mettre tantôt en harmonie, tantôt en contraste. Si le rapport découvert est à la fois juste

et inattendu, notre facilité à saisir ainsi le difficile et à l'exprimer sous une forme piquante constitue l'« esprit ». L'humour germanique ou britannique, avec son âpreté et son amertume, exprime plutôt l'indépendance du moi sensitif et volontaire, qui se pose en face des autres moi pour s'affirmer ; l'« esprit » français, lui, a quelque chose de plus purement intellectuel et, dans sa malice même, de plus désintéressé : c'est moins un choc de personnalités qu'un choc d'idées, d'où jaillissent des étincelles. Quand le moi s'y introduit, c'est sous la forme sociale de la vanité mondaine : désir de plaire aux autres en les amusant.

Diminuez à la fois la largeur et la profondeur de l'intelligence française, mais en lui laissant sa clairvoyance et sa justesse, vous aurez le bon sens à la fois théorique et pratique, aigu chez les uns, obtus chez tant d'autres. Ennemi des aventures et aussi du terre à terre, le sens commun semble la qualité des masses celto-slaves plutôt que des races germaniques et scandinaves ou même des races méditerranéennes ; aussi est-il fréquent chez nos paysans et chez nos bourgeois : il s'accommode avec la constante préoccupation de l'intérêt positif et immédiat. Ajoutons que, trop souvent, le bon sens nuit à l'originalité. « L'homme, en France, dit Gœthe, qui ose penser et agir d'une manière différente de tout le monde, est un homme d'un grand courage. Nul peuple n'a au même degré et le sens et la peur du ridicule : le moindre écart de la forme harmonieuse, parfois de la

forme convenue, choque son goût. » Tout ce qui est trop personnel paraît excentrique et comme empreint d'égoïsme à notre esprit éminemment sociable.

Dans la littérature et les arts, la sensibilité réglée par la raison, c'est le goût, et le goût a pour conséquence le sens critique. Bien connue est la perspicacité française quand il s'agit de démontrer les qualités et défauts d'une œuvre, en prenant pour règle non la fantaisie individuelle, mais la raison générale et les générales conditions de la vie en société.

Tels sont les caractères traditionnels du génie français. La mode, dont nous sommes toujours esclaves, peut bien produire chez nous un engouement tantôt pour l'esprit slave, tantôt pour l'esprit scandinave; nous nous ouvrons davantage à des idées et à des sentiments exotiques; au fond, nous demeurons français.

CHAPITRE II

La langue française et le caractère français

La langue d'une nation est à son caractère ce que les traits du visage sont au caractère de l'individu : la philologie est une physionomie.

Le génie de la France s'est imprimé dans la langue reçue des Romains. Débarrassée de ses plis solennels, cette langue court, agile et légère, toute prête pour la pensée, la parole et l'action[1].

Joseph de Maistre, en s'efforçant d'expliquer cette propagande d'idées libérales et républicaines que la France a faite en Europe depuis la Révolution, trouvait dans la constitution même de notre langue une des principales raisons de la contagion démocratique :

[1] Voici, d'après le *Dictionnaire étymologique* de M. Brachet, quelle est la statistique du français moderne :

« 1° mots d'origine inconnue, 650 ; 2° mots d'élément latin, 3,800 ; germanique, 420 ; grec, 20 ; celtique, 20 ; 3° mots italiens, 450 ; provençaux, 50 ; espagnols, 100 ; allemands, 60 ; anglais, 100 ; slaves, 16 ; sémitiques, 110 ; orientaux, 16 ; américains, 20 ; 4° mots historiques, 105 ; 5° onomatopées, 40. Total : 5,977. Si, du *Dictionnaire de l'Académie*, qui contient environ 27,000 mots, on soustrait cette somme de 5,977, il reste une couche de 21,000 mots créés, soit par le peuple, en développant ces primitifs par la composition et la dérivation, soit par les savants dans leurs emprunts au grec et au latin. »

« Comme une nation, disait-il, ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes, quoiqu'elles aient ébranlé l'univers. » Qui ne connaît les pages de Rivarol sur l'universalité de notre langue et sur sa clarté ? « Les autres langues, disait-il, auraient été propres à rendre des oracles, la nôtre les eût décriés. » Au lieu d'oracles, ce sont des lois que notre langue se prête le mieux à exprimer, lois de la nature et lois des hommes : notre langue est la plus scientifique et la plus juridique. N'a-t-elle pas toujours été reconnue préférable pour la rédaction des traités et des codes ?

Le besoin d'avoir un idiome éminemment propre aux rapports sociaux est une des raisons qui firent du français un langage si analytique, par cela même si exact, où le faux détonne comme sur un instrument bien accordé. C'est la langue où il est le plus difficile de penser mal et de bien écrire. Le français exprime en autant de mots distincts non seulement les idées principales, mais encore les idées accessoires, souvent même les simples notions de rapport. Ainsi la pensée se déploie en son ordre logique plutôt que passionnel et « pathétique ». Ce n'est ni le sentiment personnel ni le caprice de la volonté qui marquent la position des mots, de manière à mettre en avant tantôt l'un, tantôt l'autre, par un perpétuel changement des plans du tableau : la raison impose sa loi, proscrit les inversions, rejette même les mots composés et les néolo-

gismes, qui permettent à l'écrivain de se faire une langue pour lui.

Par un privilège unique, le français est resté seul fidèle à l'ordre direct de la logique, étranger aux inventions hardies que le caprice des sensations et des passions entraîne; il permet sans doute, par les mouvements les plus variés et par toutes les ressources du style, de déguiser cet ordre rationnel, mais il exige toujours qu'il existe : « C'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations : la syntaxe française est incorruptible. » On dirait que c'est selon une géométrie élémentaire, amie de la ligne droite, que s'est formée la langue française, et que ce sont, au contraire, les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé à la formation des autres langues. D'où cette clarté de notre prose, qui s'oppose à l'obscurité de la prose étrangère, et qui en fait, pour l'expression de la vérité, comme « un instrument de précision ». Ce qui a passé dans notre langue est devenu accessible à l'universelle société des esprits. Le sentiment même n'y peut pénétrer que par l'intermédiaire de l'idée, et il est obligé de s'y réduire à des nuances pour la plupart intellectuelles. Jusque dans l'expression des pensées les plus personnelles, la langue française exige une certaine impersonnalité et comme une part de sympathie universelle. Elle veut qu'on plane en commun dans une région lumineuse, avec des horizons clairs et vastes de tous côtés. De là cette horreur excessive du « nocturne » et de tous les « clairs de

lune transcendantaux », chers aux Germains; de là aussi cette peur de l'expression trop violente ou simplement trop énergique et trop concise, de tout ce qui peut avoir un accent brutal et sauvage, par cela même insociable. Notre langue a « une probité », elle a aussi une douceur « attachée à son génie ».

Est-ce donc qu'elle ait vraiment le degré d'absolue « objectivité » qui lui est attribué d'ordinaire ? Non, car si nous n'introduisons pas dans les objets exprimés nos passions « subjectives », nous leur imposons une certaine forme logique et esthétique qui n'est pas toujours en harmonie avec le fond réel. Notre langue, en effet, n'use pas exclusivement des procédés analytiques que nous venons d'indiquer; elle offre aussi un genre particulier de synthèse qu'on n'a pas assez remarqué, et qui consiste dans une disposition généralement trop rectiligne imposée aux idées par l'écrivain. Pour exprimer les choses, nous commençons par les simplifier, fussent-elles réellement complexes (et surtout quand elles sont complexes); puis nous les alignons et leur prêtons une certaine symétrie qui est notre fait; nous ne moulons pas notre phrase sur le bloc des choses, nous sculptons ce bloc pour lui donner une forme intelligible et belle. En un mot, nous sommes à la fois logiciens et artistes dans la construction de nos phrases; au lieu de prendre tout ce que la réalité nous offre, nous choisissons ce qui est régulier ou ce qui est beau ; au lieu d'être les esclaves du réel, nous l'idéalisons à notre manière. De là aux procédés et

aux abus de la logique abstraite ou de la rhétorique, facile est la pente : c'est alors que vraiment, selon le mot très français de Buffon, « le style est l'homme, » au lieu d'être la chose même immédiatement présente. Dans la philosophie et les sciences morales, l'inconvénient est plus grand qu'ailleurs. C'est le revers de nos qualités de clarté cristalline, de précision, de propriété, de mesure et de finesse.

Si l'esprit d'un peuple prend corps dans sa langue et si la langue à son tour conserve à travers les âges l'esprit de son peuple ; s'il est vrai de dire, comme le remarque M. de Hartmann, que « les formes de la langue nationale règlent les mouvements de la pensée », on voit quelle influence doit exercer sur la nation française cette langue qui par elle-même est une éducation[1]. Il y a des langues pesantes qui permettent à la pensée de se traîner à terre, de ramper ; il y en a d'autres qui l'obligent à se tenir droite et même à prendre son essor vers des régions supérieures, comme si elles lui prêtaient des ailes. Ces ailes peuvent avoir plus ou moins d'envergure, puissantes chez les grands penseurs, légères chez les

[1] Venedey, dans son livre *Les Allemands et les Français, d'après l'esprit de leur langue et de leurs proverbes*, dit : « *la langue est le peuple* », et il trouve que la française a moins de liberté, moins de sentiment poétique que l'allemande. C'est en se fondant sur l'étude de la langue qu'il ajoute : « Le Français a le sentiment de son droit, l'Allemand de sa tâche ; le Français est plus vite déterminé et plus précis que l'Allemand ; il est plus actif, plus heureux... La langue française dit : *je gagne* mon pain, tandis qu'en Allemagne il *faut le mériter*. Le Français *sait*, l'Allemand *peut*. L'un *sait* une langue, *sait* faire une chose, *sait* se taire ; l'autre *peut* parler une langue, *peut* faire une chose, *peut* se taire. » Venedey eût pu ajouter que les deux langues montrent, l'une plus d'intellectualisme, l'autre une plus grande domination de la volonté et de la puissance sur l'intelligence.

hommes d'esprit, mais enfin elles élèvent et entraînent, plus ou moins haut. La langue d'un peuple est déjà un art et exprime ses qualités d'artiste. A la fois sensée et spirituelle, régulière et flexible, alliant la vivacité à la dignité, le naturel à la distinction, notre langue n'est pas sans influence sur le maintien des qualités que le peuple français a toujours montrées dans ses œuvres d'art et même d'industrie : je veux dire d'abord ce goût qu'il porte en toutes ses productions et qui n'est que la raison dirigeant la liberté sans l'asservir, sorte de justice envers les choses qui accorde à chacune ce qui lui est dû et la maintient à sa vraie place ; puis cette grâce dont il a mieux le secret que les autres peuples et qui n'est que l'expression spontanée d'une liberté aimante et aimable, d'une sociabilité à laquelle l'effort, la contrainte et la raideur sont inconnus ; enfin ce souci de l'élégance que nos simples ouvriers, surtout ceux de Paris, manifestent dans leurs travaux d'une supériorité incontestée : noble souci qui les empêche de sacrifier le beau à l'utile ou au bon marché, la dignité à la commodité, la liberté intelligente au travail aveugle des machines, l'art qui honore à l'industrialisme qui enrichit. N'est-ce pas là une preuve nouvelle de ce désintéressement d'esprit naturel à la nation, qui, chez le plus humble artisan, éveille déjà l'artiste ? Ainsi par les arts et l'industrie, comme par la langue nationale, tous reçoivent et transmettent la pensée de tous ; une éducation du peuple entier se forme, une initiation de chacun à ce qui est universel

et humain, une foi commune à la toute-puissance de ce qui est vrai ou juste.

A notre époque, une sorte de réaction se produit chez nos écrivains, qui trop souvent dépasse le but ; on éprouve le besoin, pour assouplir notre idiome, de le rendre moins géométrique, tantôt plus significatif et vivant, tantôt plus suggestif et symbolique. Malgré le ridicule de certaines tentatives récentes, il y a là une aspiration légitime. Notre langue est restée assez solide pour n'avoir pas à craindre ceux mêmes qui s'intitulent « décadents ». Rattachée à la tradition latine par une merveilleuse filiation qu'on peut suivre à travers les âges, elle a, comme on l'a dit, d'innombrables quartiers de noblesse ; aucune nuit du 4 août ne les a abolis, et nos meilleurs écrivains les défendent avec un soin jaloux contre les barbares du dedans.

CHAPITRE III

Le caractère français, la religion, la philosophie et la politique.

« Tel est l'homme, tel est son Dieu ; » contestable pour les individus, l'axiome est beaucoup plus vrai pour les peuples, au moins lorsque leur religion est leur œuvre propre ; leur fût-elle même venue d'ailleurs, il est certain qu'ils la modifient à leur image. Transportez le christianisme en Grèce, vous le voyez qui s'hellénise en devenant une métaphysique transcendante : la pensée contemplative s'absorbe dans les mystères, tandis que l'âme peut rester froide et le cœur sans vie ; c'est, au sommet, l'intelligence pure, avec la dialectique et ses subtilités pour échelons. Transportez le christianisme à Rome, le voilà qui se romanise en devenant une organisation théocratique, un véritable « empire » des prêtres sous la souveraineté du chef des pontifes : soumission absolue à l'autorité, discipline, rituel, tout un code de formalisme rigide. En Allemagne, le christianisme tendra à s'intérioriser ; le dogme grec finira par perdre son caractère de spéculation rationnelle, la hiérarchie latine, sa centralisation administrative : l'individualisme reli-

gieux se concentrera en soi. En France, quoique nous ayons eu aussi de très grands mystiques, le christianisme a pris surtout la forme d'une religion sociale et d'une morale sociale. Le catholicisme était particulièrement propre à cette transformation. En effet, il ne laisse pas à l'individu son entière liberté ; il se défie des inspirations purement personnelles ; il se défie même de la conscience qui n'est que notre conscience, des révélations qui ne s'adressent qu'à un individu ; la règle commune doit, à ses yeux, l'emporter sur tout le reste, et ce qui lui paraît capital, c'est l'harmonie de chacun avec l'Église universelle. En adoptant le catholicisme, la France l'a rendu plus intérieur et plus moral qu'en Italie, mais en l'orientant toujours dans le sens de la vie sociale, de la justice et du droit, de la fraternité et de la charité. C'est surtout en France que s'était développée la chevalerie, qui répondait si bien au caractère même de la nation ; c'est de France que devait partir l'élan des croisades en faveur des chrétiens opprimés. Notre devise : *gesta Dei per Francos*, et le titre de « fille aînée de l'Église », montrent bien le caractère expansif, actif et comme centrifuge du sentiment religieux dans notre pays. Plus tard, d'ailleurs, les Français devaient mettre à combattre la religion le même élan qu'ils avaient mis à la défendre. Dans la critique des dogmes, ils ont pris pour guide « la raison » abstraite et formelle, la « logique du pur entendement » ; au lieu de considérer l'homme tout entier, ses sentiments, ses qualités morales, ses intui-

tions esthétiques ou religieuses, ils considèrent exclusivement son intelligence, dont ils veulent l'entière satisfaction. Le Germain, lui, est porté à croire que quelque précieuse vérité se cache dans ce qui fut sacré pour ses pères, « même, dit un Allemand, quand sa raison ne parvient pas à le reconnaître »; pour le Français aucune tradition religieuse, comme telle, n'est sacrée. Demi-mesures, transitions, compromis ne sont point son fait : il va droit au but. Un Anglais a justement observé que, si le Français se détache de l'Église, c'est pour adopter une autre religion, également sociale : l'honneur[1]. Ici encore, c'est un code fort simple, imposé à l'individu par la société, ne laissant pas à la conscience personnelle une liberté absolue d'appréciation, la soumettant à des règles d'harmonie avec le beau moral tel que tous le conçoivent, avec l' « opinion » des « honnêtes gens ». Si fort est ce sentiment de l'honneur, et surtout de l'honneur collectif, qu'on a vu en France des hommes se sacrifier à une idée dont ils reconnaissaient ou pressentaient les côtés faux, comme les nobles du temps de la Révolution. Les Français, a dit M. Hillebrand, se préoccupent toujours des autres et de la société entière : « divisés comme partis, ils demeurent étroitement unis comme peuple ».

La philosophie en France ne pouvait manquer, elle aussi, d'être principalement intellectualiste et rationaliste. Elle ne se plaît ni aux petits faits minutieu-

[1] W.-C. Brownell, *French traits, an essay in comparative criticism*; 1889.

sement alignés, ni à « ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas ». Chez le Français, ami des conceptions nettes et logiques, mysticisme et réalisme s'excluent. En Angleterre, ils se partagent souvent l'esprit en se juxtaposant : l'un, a-t-on dit, se confine dans les sentiments, l'autre se réserve les spéculations philosophiques et l'action. En Allemagne, mysticisme et réalisme se fondent : c'est la réalité même qui devient mystique, c'est la puissance qui devient le droit ; le succès est le jugement de Dieu, la nature et l'histoire sont le développement de l'esprit absolu. Pour la métaphysique allemande, le réel est rationnel ; pour la théologie allemande, le réel est divin. Ce sont là des états d'âme auxquels le Français demeure étranger, qu'il arrive même difficilement à comprendre. Quand Descartes veut reconstruire la philosophie, en se flattant d'avoir tout renversé ; quand, seul en face de sa propre pensée, — c'est-à-dire, en réalité, de toute la pensée humaine fixée dans le langage, — il prétend ne pas savoir s'il y a eu des hommes avant lui ; quand il part ensuite à la conquête des idées « claires », qui pour lui, nous l'avons vu, sont par cela même vraies, — des idées « distinctes », des idées « simples », des idées « générales » ; quand il les relie par les chaînons d'une logique serrée, aimant mieux construire et imaginer qu'observer, « supposant partout de l'ordre » même là où l'ordre n'est pas visible, Descartes se montre bien Français. Ce qu'il avait fait dans la sphère de la philosophie, on le fera, à la fin du XVIIIe siècle, dans l'ordre social.

Le trait essentiel de notre esprit, en ce domaine, c'est la foi dans la toute-puissance de l'État et du gouvernement. Frondeurs à l'occasion, indisciplinés, insubordonnés, tenant plus à la liberté de parler qu'au droit d'agir et croyant avoir agi quand nous avons parlé, nous subissons d'ordinaire passivement une autorité forte et nous sommes portés à croire qu'elle peut tout pour notre bonheur. L'État représentant la société entière, notre instinct social nous incline à penser que, si l'individu isolé est impuissant, l'union de tous les individus ne connaîtra plus d'obstacle à la réalisation du commun idéal. Mais nous avons le tort de personnifier trop vite la société dans un homme, ou dans l'ensemble d'hommes qui nous gouverne. Dès lors, notre foi très légitime dans la force sociale devient une foi très illégitime dans un mécanisme artificiel. Au lieu du sens politique, que de fois nous avons le fanatisme de la politique ! Nous croyons qu'il suffit de proclamer des principes pour en réaliser les conséquences, de changer d'un coup de baguette la Constitution pour métamorphoser lois et mœurs, d'improviser des décrets pour hâter le cours du temps. « Article I : tous les Français seront vertueux ; article II : tous les Français seront heureux. » Nous nous flattons de faire des progrès en partant, non du point réel où l'histoire nous a amenés, mais d'un point imaginaire. Le sentiment de la tradition nous manque, de la solidarité entre les générations, de la réversibilité qui fait retomber sur les uns les folies des autres. Nous aussi, nous ne voulons pas « savoir

s'il y a eu des hommes avant nous ». Notre raison raisonnante jusqu'à la déraison comprend mal les obscures et profondes nécessités de la nature et de la vie. Persuadés qu'une révolution peut toujours remplacer une évolution, la puissance du temps nous échappe ; nous ne songeons qu'à la force de la volonté humaine, et non pas même de la volonté tenace, mais de la volonté impulsive, impatiente, qui s'écrie: tout ou rien ! En même temps, nous introduisons le sentiment dans la politique, — où d'ailleurs, étant une force très réelle, il a bien son rôle, de plus en plus grand à mesure que l'opinion publique gouverne davantage le monde. Un bel exemple de la manière dont on parle aux Français pour leur faire accepter une mesure législative, ce sont les considérants sentimentaux de maint projet de loi[1]. C'est en France que se vérifie avec éclat la théorie des « idées-forces » ; non seulement nous faisons la guerre « pour une idée », mais nous faisons des révolutions, nous faisons des Constitutions pour une idée. Vraie ou fausse, une formule contente notre esprit, et, en même temps, elle meut nos bras et nos jambes. Selon un proverbe qui a cours de l'autre côté des monts, « l'Italien dit souvent des sottises, il n'en fait jamais » ; le Français, au contraire, ne sépare ni l'idée du mot, ni le mot de l'acte : dès qu'il a conçu une sottise, il n'a rien de plus pressé que de l'exécuter.

[1] Par exemple : « Le gouvernement provisoire de la République, « Convaincu que *la grandeur d'âme est la suprême politique*, que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus, etc., etc., décrète... »

Dans l'ordre social, notre génie niveleur est porté, encore plus aujourd'hui que jamais, à méconnaître les inégalités naturelles, non seulement la hiérarchie fondée sur la tradition, mais celle même qui est fondée sur le talent. C'est que nous concevons toujours la société d'une façon trop mathématique, comme une collection d'unités similaires, soumises toutes ensemble à quelque volonté supérieure ; nous n'y découvrons pas ce vivant organisme où chaque membre est solidaire du tout. De même, nous n'apercevons guère dans le droit qu'un rapport entre individus, sans nous soucier assez du rapport avec la collectivité, avec le développement régulier de la vie nationale ; nous nous en tenons, soit à un individualisme souvent superficiel et de nature toute logique, soit à ce socialisme également superficiel et abstrait qui est aujourd'hui à la mode, au lieu de considérer l'individu dans le tout réel et actuel en dehors duquel il ne saurait vivre.

Chaque peuple n'a pas seulement sa morale nationale, qui est sa manière propre de concevoir et de réaliser un idéal en rapport avec son caractère ; il a aussi sa morale internationale, qui est sa façon de se conduire envers les autres peuples. Ces deux espèces de morale ne sont pas toujours d'accord : le peuple anglais, par exemple, a une morale internationale dominée par l'égoïsme, ce qui ne veut nullement dire que, dans ses relations avec ses compatriotes, l'Anglais prenne l'égoïsme pour règle. Sous le rapport international, le peuple français fait con-

traste avec l'anglais : ce sont, pour ainsi dire, les forces centrifuges qui le dominent. Il agit par passion, par entraînement, par sympathie ou antipathie, par besoin d'aventures et d'expansion, souvent en vue d'une idée générale et, en ses beaux moments, d'un idéal humanitaire. Le Français ne comprend guère la « politique des résultats », la « politique objective » ; il fait prévaloir dans les affaires d'État tantôt des conceptions rationnelles, tantôt des notions « subjectives », celles de reconnaissance, de sympathie, de fraternité entre les peuples, d'alliances à perpétuité, comme nous en rêvions avec l'Italie. Chamfort ne nous a point encore appris que, sur le damier européen, « on ne joue pas aux échecs avec un bon cœur ». En outre, cette façon ou trop sentimentale ou trop idéaliste de traiter les affaires internationales aboutit, dans bien des cas, à des ingérences maladroites et abusives, qui, au lieu de nous faire aimer pour nos bonnes intentions, nous font haïr pour nos entreprises brouillonnes et pour l'indiscrétion de nos empiétements. Les autres peuples nous ont toujours reproché de ne pas les laisser tranquilles, de vouloir les agiter de notre agitation, les entraîner à la poursuite de nos beaux rêves[1].

[1] Sur la religion et sur la politique en France, nous renvoyons à notre volume intitulé : *La France au point de vue moral et social*, ainsi qu'à notre étude sociologique du peuple français contenue dans l'*Esquisse psychologique des peuples européens*.

CHAPITRE IV

Le caractère français et la littérature française.

Les mérites et les lacunes de l'esprit français apparaissent dans notre littérature et dans nos arts. depuis les origines jusqu'à la période contemporaine. C'est à ces manifestations supérieures du génie national qu'il faut demander les preuves de notre vigueur ou de notre faiblesse intellectuelle.

Au point de vue de la littérature et de l'art. la France était une terre toute préparée pour la culture gréco-romaine ; et c'est cette culture qui, tempérant les vives qualités de la nation, devait imprimer à la longue dans les intelligences un idéal classique de raison, d'harmonie et de constance. Elle devait avoir prise sur des esprits clairs et lucides, en leur fournissant des cadres généraux et simples, des modèles de méthode et de précision. Les rapports de notre esprit et de l'esprit grec, sur plusieurs points, rendaient encore plus facile l'imitation des modeles antiques. Comme les Grecs et surtout les Romains, nous avons excellé dans l'éloquence, non sans verser dans la déclamation : d'Aubigné comme Corneille, Cré-

billon comme Diderot et Rousseau déclament à qui mieux mieux. Michelet remarque que le génie de la France, c'est « une logique passionnée dans les esprits supérieurs, la rhétorique dans les talents secondaires ». Luther, ajoute-t-il, ne raisonne jamais : « il est très éloquent, jamais raisonneur : un auteur populaire ne peut être un logicien ; » au contraire, « Calvin est un esprit durement éloquent qui poursuit très longtemps son raisonnement. C'est déjà l'esprit de Rousseau. » « L'Allemagne, cet enfant naïf, après avoir subi l'influence de Luther, tournera, non à la logique comme la France, mais à la haute métaphysique. Son génie, c'est le génie symbolique. » L'Allemagne, selon Michelet, l'ancienne Allemagne, bien entendu, n'est que poésie et métaphysique; nous autres, nous nous tenons dans cet intermédiaire qu'on appelle la logique. » Ces jugements un peu sommaires de Michelet ont été souvent reproduits par d'autres écrivains.

On a soutenu, en particulier, que notre *race* n'est pas poétique. Y aurait-il ici sur nous, en effet, une fatalité originelle? La chose serait étrange. Si les races germaniques et si les races du Midi ont eu, chacune à leur manière, le sens de la poésie, comment ce sens se serait-il perdu dans une nation où l'élément blond et l'élément brun du Midi se sont mêlés au sang celtique? Ce serait donc la faute de ce dernier, qui représenterait un prosaïsme incorrigible? Mais, tout au contraire, les races celtiques nous apparaissent avec un profond goût de

poésie[1]. Si le Gaulois et le Franc ont une vie surtout active, aventureuse et guerrière, le Breton d'Armorique, d'Irlande ou de Galles se perd volontiers dans la contemplation d'un monde idéal. Intense est sa vie intérieure ; au lieu de s'épandre au dehors, il a une puissance « d'absorption passive » qui laisse sa libre activité à la représentation du dedans. De fait, les Celtes, notamment ceux d'Irlande, ont une imagination d'une incroyable richesse, plus féerique, moins sombre et moins farouche que celle des Germains. Leurs qualités originales sont le don dramatique, la douceur plus grande des sentiments, la raillerie plus fine, enfin le sens de la forme. Jusque dans le vieux cycle de Conchobar et de Cuchulaïn, antérieur de quatre cents ans au cycle de Charlemagne et de cinq cents ans au cycle d'Arthur le Gallois, on admire déjà, outre la fécondité inépuisable, l'art de tout mettre en scène et de tout dramatiser, de faire agir les personnages, de les faire parler conformément à l'*argute loqui* de César. En outre, au milieu de ces sauvages récits de guerre qui se retrouvent dans la poésie de toutes les races se font jour ici des sentiments tendres et généreux : l'ironie est déjà subtile ; les saillies, les traits d'esprit abondent. Enfin les conteurs savent composer et donnent à leurs récits une forme plus harmonieuse que celle des chants sandinaves ou saxons. Que de fois la Muse celtique a fait passer dans les peuples européens un souffle

[1] Voir Renan, *Essai sur la poésie des races celtiques*. D'Arbois de Jubainville, *Littérature celtique*.

nouveau! D'abord, selon des juges compétents, comme Powel et Vigfusson, les chants eddiques doivent beaucoup de leur inspiration et de leur « imagerie » aux Celtes des îles de l'Ouest et aux conteurs irlandais. Puis viennent Arthus, Merlin, la Table ronde, qui, du Nord au Midi, inspirent tous les poètes. En troisième lieu, dans sa *Reine des Fées*, Spencer se souvient des romans irlandais. Il est le prédécesseur de Shakespeare, dont la Mab et la Titania nous reportent de nouveau au pays des fées. Le songe d'une nuit d'été a toujours hanté l'esprit de Shakespeare. Ariel, Prospero et Miranda sont des enfants de l'imagination celtique. Lear et Cymbeline ont des noms celtes. En dernier lieu s'est fait sentir l'influence ossianique, si visible chez Gœthe, Byron, Shelley, Chateaubriand, Heine. On peut dire que les deux grands courants, celtique et germanique, se sont mêlés dans la poésie de l'Angleterre et même de l'Allemagne; mais c'est en France que ce mélange eut d'abord lieu, moins intime d'ailleurs et laissant reconnaître les deux fleuves, l'un franco-roman, l'autre breton. Le premier produisit l'épopée. C'était une vieille coutume germanique que de chanter les dieux et les héros : ainsi firent les compagnons de Clovis et, plus tard, de Charlemagne. Dans la chanson de Roland il y a une grandeur morale que la Grèce même n'avait pas connue; il y a l'idée nouvelle de l'honneur, avec le sacrifice de la vie qu'il réclame, soit pour le service de l'empereur, soit pour le service de Dieu. En outre, on ne se contente pas d'y chanter l'héroïsme vain-

queur, on y exalte l'héroïsme vaincu ; on double la puissance de l'admiration de toute la tendresse de la pitié [1]. Ainsi la vieille rudesse germanique s'est adoucie en France, en s'infusant à l'esprit celtique. Mais ce dernier a sa floraison propre ; moins énergique et plus affectueux, il s'épanouit en roman d'amour. Grande nouveauté dans la littérature et la poésie, que ces récits de passions profondes, exclusives, remplissant toute l'âme et toute la vie : Tristan et Yseult. Puis viennent les romans de chevalerie, Arthus et la Table ronde, Lancelot et sa Genièvre : l'honneur et l'amour sont alors les deux grands mobiles de l'existence, le « règne de la femme » commence. Enfin les romans de Graal, avec Perceval et Galéad, nous montrent l'exaltation de la foi mystique; la pureté et la chasteté qu'elle commande deviennent « l'essence même de la perfection chevaleresque ». De même que des chansons de geste devait se détacher l'histoire, ainsi des chansons bretonnes devait se détacher le roman idéaliste. Sans doute, dans notre pays gaulois, cet idéalisme romanesque ne pouvait être qu'exceptionnel : il a existé cependant et les romans de France l'ont porté à travers l'Europe enivrée.

D'après les Anglais et les Allemands, néanmoins, le Français serait un être trop impersonnel, trop livré à la vie sociale pour sentir et créer des œuvres vraiment poétiques, et surtout lyriques ; son excès

[1] Voir sur ce point l'*Histoire de la littérature française*, par M. Lanson.

même de civilisation aurait été incompatible avec la haute poésie. Il est certain que la vie sociale et, plus particulièrement, la vie de cour retarda pendant de longs siècles la floraison du lyrisme en France. Mais n'avons-nous pas eu à notre tour nos grands lyriques, quoique, sous les apparences du romantisme, ils aient gardé le sens classique de la forme ? La vie sociale, d'ailleurs, a aussi sa poésie : ce n'est pas seulement l'individu penché sur lui-même, enfermé en sa solitude, qui intéresse le poète ; plus la société se développe, avec ses grandeurs et ses misères tragiques, plus la poésie doit devenir sociale et vraiment humaine.

Notre littérature, en général, n'est ni naturaliste ni mystique ; même quand elle prend l'une ou l'autre de ces directions, elle reste intellectuelle et sociale : ce sont là ses deux caractères constants. Le second a été mis en lumière par les études magistrales de M. Brunetière ; nous insisterons donc de préférence sur le premier. Par son intellectualisme, notre littérature est portée à considérer les êtres et les personnes sous l'aspect qui les rend le plus saisissables à l'intelligence ; or, on peut dire que c'est avant tout l'aspect conscient, celui où l'être existe pour soi et, devenu transparent à lui-même, le devient aussi aux autres. Ce que nos écrivains mettent en relief, ce sont toutes les passions et idées qui arrivent à la connaissance de soi, ce que les psychologues appellent les « motifs » et les « mobiles ». Mais où sont les profondeurs du naturel inconscient, dont ces

motifs et mobiles ne sont que les manifestations? La vie inconsciente, qui est proprement la nature, et qui se dérobe plus ou moins à la pensée, n'obtient dans les œuvres de nos littérateurs qu'une part restreinte et effacée. Les personnages de notre théâtre se voient sentir et agir : il leur arrive même de raisonner doctement sur leurs passions et leurs actions; eux aussi disent à leur manière : Je pense, donc j'existe, et je n'existe que là où je me pense. L'inconscient étant l'involontaire, on peut en inférer encore que, dans l'histoire des âmes, le rôle de tout ce qui échappe à la volonté devait être très réduit par nos romanciers et par nos poètes. Ils mettent au premier plan la liberté en lutte contre quelque passion bien connue d'elle. Les deux adversaires aux prises, en pleine lumière, se livrent à des passes d'armes, visière levée, comme des chevaliers dans un tournoi. Les forces obscures et sourdes, dont la poussée est celle même de la nature sur l'homme, semblent avoir disparu : tout est devenu humain. Le milieu physique, du même coup, s'efface au profit du milieu social. Le sens de la nature a été long à se développer dans la littérature française, tant la vie intellectuelle et sociale, rapportant tout à l'homme, absorbait tout. Stendhal a beau dire qu'une chaîne de montagnes neigeuses à l'horizon de Paris eût changé toute notre littérature, la chose est douteuse : si la société avait été la même en face de ces montagnes, il n'y eût eu peut-être de changé dans notre poésie que quelques descriptions, comparaisons et métaphores.

Un autre trait des personnages de notre littérature, c'est qu'ils ont un caractère fixe et achevé, par cela même une forme nette et définissable. Mais l'évolution même du caractère, son « devenir » à travers les métamorphoses successives, voilà ce qu'on ne peint guère en France. Pour emprunter des termes à la science du mouvement, on peut dire que les caractères, dans notre littérature, sont présentés à l'état statique, non dynamique. De là leur accord avec eux-mêmes, leur consistance logique, leur constance qui ne se dément presque jamais. Aux trois fameuses unités d'action, de temps et de lieu, nous en avons encore ajouté une autre : celle du caractère! Qu'y a-t-il pourtant, a-t-on objecté, de plus « ondoyant et divers », de moins systématique, d'aussi vague en ses contours, d'aussi discordant même qu'un caractère réel? N'est-ce pas le domaine de l'obscur et de l'imprévu? On peut répondre que les caractères en apparence les plus illogiques suivent encore une logique intérieure ; mais il reste vrai que nos poètes et romanciers se contentent trop de quelques éléments du problème au lieu d'en embrasser la complexité. De même que, dans le poème de Dante, chaque homme possède une certaine qualité fixe, bonne ou mauvaise, par laquelle sa place est elle-même marquée au ciel ou dans l'enfer, ainsi, dans notre littérature, chaque âme est définie et classée par sa vertu ou son vice.

L'Allemand ou l'Anglais, eux, prendront bien plutôt intérêt à la contradiction de deux âmes en une seule

et à leur lutte intérieure. Corneille a fait la tragédie de la volonté, Racine a fait celle de la passion ; mais, chez Corneille, la volonté n'est que la raison toute-puissante, consciente et sûre de soi.

> Et sur mes passions ma raison souveraine,

dit Pauline.

> Je suis maître de moi comme de l'Univers,

dit Auguste.

Quand les maximes de la raison se font entendre, le cœur obéit; il va jusqu'à changer tout d'un coup la haine en tendresse :

> Ma haine va mourir, que j'ai crue immortelle.
> Elle est morte...

Nicomède, c'est l'apothéose de la volonté raisonnable. Cette foi à la puissance de la volonté réfléchie est éminemment française : nous comprenons mieux les révolutions de l'âme que ses évolutions. Chez Racine, ce n'est pas la volonté qui domine la passion, c'est la passion qui domine la volonté, mais le conflit est toujours conscient. C'est même au moment le plus aigu de la crise morale qu'il est représenté. Suivant une remarque de Diderot, couramment attribuée à Gœthe ou à Napoléon, « un sujet ne peut être mis en scène qu'au moment de la crise ».

C'est un trait essentiel encore — et essentiellement

français — de notre théâtre, que non seulement toute passion et tout vouloir s'y traduit en idée, mais toute idée s'y traduit en acte. Ici comme ailleurs, nous ne séparons guère la conception de l'exécution. Hamlet est un type inconnu sur notre scène; aucun de nos héros ne rêve : ils sentent, ils veulent, ils parlent, ils agissent; une chaîne de résolutions et d'actes, changeante et pourtant logique, se déroule sous nos yeux, jusqu'à ce que, de crise en crise, se déduise la catastrophe finale.

Le genre littéraire qui, par destination, reproduit le mieux l'évolution même de la vie, c'est le drame : aussi n'avons-nous pas eu de Shakespeare, ni de Gœthe, ni de Schiller. En revanche, Corneille, Racine et Molière ont créé trois formes éternellement vraies de cette autre sorte d'art qui exprime, sinon la vie en formation, du moins la vie en action. Nous l'avons vu, tandis que les poètes germaniques ou britanniques représentent de préférence le continuel et contraire effort des tendances naturelles dans un caractère toujours mouvant et en fluctuation, la tragédie française nous peint des âmes faites, nous les montre engagées dans quelque action terrible où les passions éclateront comme des conséquences logiques du caractère donné. Si, chez Corneille et surtout Racine, Voltaire a raison d'admirer les « combats du cœur », c'est toujours un cœur déjà formé, que juge une raison clairvoyante.

Bien mieux encore que la tragédie, la comédie offrait à l'esprit français cet avantage de mettre sur la

scène des hommes développés, avec leurs vices et leurs ridicules en pleine saillie ; elle exclut par essence le long travail d'une âme en germination. En outre, elle est la peinture de la société, où viennent se heurter mutuellement les défauts des hommes. Toutes ces raisons expliquent la supériorité de la comédie en France, qui nous a valu d'être appelés par Heine les comédiens ordinaires du bon Dieu [1].

Avec notre préférence pour tout ce qui est « achevé » s'accordent notre science de la composition et notre sens exquis de la forme. Un psychologue [2] a fait justement observer que, par une illusion naturelle, des objets placés sans ordre paraissent aisément plus nombreux que s'ils sont mis en ordre, et, d'autre part, l'unité qui résulte de l'ordre fait de nombreux objets un seul ; en vertu de ce trompe-l'œil, des ouvrages allemands ou anglais paraissent très souvent plus riches d'idées ou d'aperçus parce qu'ils sont moins bien ordonnés et composés ; et telle œuvre française paraît plus simple ou même plus superficielle parce qu'elle a su réduire les idées à l'unité.

Quant au style, il eut toujours en France une importance supérieure. En littérature et en art, le Fran-

[1] A la veine comique et satirique se rattachent les fabliaux et le *Roman du Renart* ; on y trouve sans doute la vérité maligne de l'observation, le sens critique, la belle humeur et l'esprit ; mais, pour un fabliau comme *Grisélidis*, que de *vilenies* dans tout les sens du mot ! L'esprit gaulois devait nous donner Régnier, Molière, La Fontaine et Voltaire; il n'en est pas moins, trop souvent, la honte de notre France.

[2] M. Paulhan.

çais n'admet pas les bonnes intentions, quand même on lui voudrait persuader qu'elles sont des intuitions profondes et même surnaturelles ; il exige le fini de l'exécution et du style. Aussi rien n'est-il comparable à la prose française : elle a réalisé la perfection dans tous les genres, qu'il s'agisse de démontrer et de convaincre, d'émouvoir et d'entraîner, de raconter et de peindre. Quelle que soit notre admiration pour la prose grecque ou latine, nous ne saurions l'égaler aux œuvres de notre triomphante lignée littéraire, depuis Rabelais, Montaigne, Pascal, Bossuet, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, jusqu'à Chateaubriand, Mérimée, Michelet, Flaubert, Renan et Taine, — pour ne pas citer ceux qui vivent encore et qui, en définitive, n'ont pas dégénéré !

CHAPITRE V

L'esprit français et les Arts. — Architecture, Musique.

A l'élément de race « méditerranéenne », que renferma toujours notre population, nous devons peut-être le goût des arts plastiques, non moins vivant aujourd'hui que jamais. En pleine Ile-de-France est née l'architecture si mal appelée gothique. Taine n'a pas vu les traits nationaux qui y éclatent. Renan lui-même l'a critiquée, opposant à la simplicité solide de l'architecture grecque le caractère fantastique et « chimérique » des constructions ogivales. Aujourd'hui, les principes rationnels de ces constructions sont connus ; leur logique intérieure, sous leur apparence illogique, est démontrée ; leur miracle de mécanique est ramené à ses lois naturelles : du même coup sont mises en lumière l'originalité et la supériorité du génie français. Tandis que l'architecture des Grecs était fondée sur le point d'appui vertical, qui attache l'édifice au sol comme un vrai produit de la terre ; tandis que l'architecture des Romains, faisant porter l'arc directement sur la colonne, la voûte sur les murs extérieurs, empruntait encore sa

solidité et sa pérennité aux points d'appui terrestres, l'architecture de la France chrétienne cherche son centre dans les airs et reporte son effort sur la voûte même, toujours plus haut. Comment donc réaliser ce prodige de faire tenir en l'air la voûte immense et monter les clochers jusque dans les nues ? En demandant l'équilibre, non plus à la masse soutenue perpendiculairement par le sol, mais à une combinaison aérienne de forces obliques qui annule chaque poussée d'arc par une autre, diminue ainsi la sujétion à la terre et, résolvant toutes les pressions en un mutuel équilibre, dresse enfin vers le ciel la voûte allégée et triomphante. Ainsi, par un renversement des procédés antiques, au lieu de ne faire la voûte que pour couvrir l'édifice, l'édifice est fait pour soutenir la voûte et ouvrir en tous sens des perspectives lointaines, sous le mystère des demi-jours. L'ossature intérieure, grâce à ses colonnes et à ses arcs croisés, qui semblent des bras joints pour la prière, pourrait presque se passer de supports extérieurs : elle se tient debout moins par sa masse que par l'annulation même de sa masse, *non mole sua stat* [1].

C'est donc bien un principe nouveau et original d'architecture qui devait couvrir de merveilles, d'abord la France, puis, par contagion, tous les pays voisins. Le monde entier, dit le moine de Cluny, Raoul Glaber, revêt une blanche robe d'église. Des associations maçonniques, obéissant à un maître d'œuvre, se

[1] Voir, outre Viollet-le-Duc, le bel ouvrage de M. Gonse : *la Sculpture française depuis le* XIV[e] *siècle* (1895).

portent là où des travaux les appellent, émigrent et construisent le petit nombre de cathédrales gothiques qu'on trouve hors de France, à Salisbury, puis à Bruxelles, où elles bâtissent Sainte-Gudule ; à York, à Burgos, à Cologne, où elles imitent Amiens ; à Londres où elles construisent l'abbaye de Westminster. Dans les villes agrandies, les anciennes églises ne suffisent plus au culte. Aux donjons seigneuriaux les évêques sentent le besoin d'opposer une sorte de place forte inviolable, où ils rendront justice derrière le grand autel, *ex cathedra*. Les bourgeois, de leur côté, s'affranchissent de plus en plus et subviennent largement aux grands travaux qui, tout en satisfaisant la foi, favorisent leur affranchissement. Les architectes, eux aussi, veulent échapper, par un art nouveau et plus libre, à la sujétion et aux traditions monacales. Les villes affranchies veulent avoir une preuve extérieure de leurs droits, comme les évêques avaient voulu en avoir dans leurs cathédrales armées de tours. Les cloches qui étaient jadis aux portes de la ville sont transportées dans des beffrois gothiques ; les beffrois, plus tard, s'élèvent au centre de l'hôtel de ville, comme à Gand, Bruges, Beauvais, Bruxelles.

Tant qu'il était resté purement chrétien, l'art avait gardé une immobilité hiératique, sans s'associer au mouvement de l'existence extérieure, sans entrer en contact avec « l'imagination des foules », sans refléter la diffusion sympathique des croyances au sein de la vie sociale. Échappé des monastères, l'art des Français devient laïque ; et c'est alors qu'il crée,

après le style roman, le style ogival, non plus seulement dans ses églises, mais dans ses hôtels de ville et ses beffrois. L'esprit national s'y manifeste par la logique et la géométrie, par le sens persistant de la forme au sein même du grandiose, par la savante ordonnance de toutes les parties, par la valeur pratique que chacune prend dans l'ensemble, par l'utilité intime qui se cache sous tant d'ornements en apparence inutiles, par l'adresse enfin à convertir les nécessités de mécanique en beautés d'art. L'esprit français est éminemment « architectonique » ; moins sobre que le grec, moins solide et, pour ainsi dire, moins massif que le romain, il a l'élan réglé par l'intelligence, la hardiesse aventureuse et heureuse. La cathédrale française n'est pas un symbole de pure extase mystique, mais aussi d'humanité : elle enveloppe en ses profondeurs une âme de peuple. C'est l'œuvre de la foi enthousiaste, telle qu'elle devait s'épanouir dans un pays où l'ardeur pour les idées était innée et où l'élan chevaleresque avait abouti aux croisades : après avoir essayé de conquérir la terre, il semble que la foi voulût monter à l'assaut du ciel. Intermédiaire entre le génie gréco-latin et le germanique, le génie français était plus propre à concevoir et à réaliser ainsi par l'architecture le sublime visible, qui offre encore une forme, sans doute, mais qui invite l'âme à dépasser toute forme, comme font la forêt et la montagne, comme font la mer et le ciel étoilé. Aussi, sans rien sacrifier de l'harmonie visible, la France a su, mieux que tout autre peuple, atteindre

la grande poésie de la pierre. La cathédrale française est à tout le reste de l'architecture ce que la symphonie allemande est au reste de la musique.

Quant à notre sculpture, celle de la période ogivale est bien supérieure pour l'expression à la statuaire grecque. Les vierges dont elle peuple les cathédrales, à Chartres par exemple et à Strasbourg, ont des formes élancées qui symbolisent l'affranchissement de la terre, l'aspiration vers l'infini. L'amour divin et la souffrance humaine sont empreints sur les têtes des christs ; la pitié s'exprime dans ces Résurrections où les anges aident les morts à soulever les pierres du sépulcre ; l'ironie, dans ces masques grimaçants de démons qui représentent les vices. De nos jours, pour la beauté des formes, la sculpture française est restée supérieure à celle des autres nations modernes. Est-il besoin de rappeler la richesse de notre peinture, et peut-on dire qu'elle soit en décadence parce que chez les uns elle tend à la reproduction plus fidèle de la réalité, chez les autres à l'expression plus libre de l'idéal?

Dans la musique aussi, c'est chose aujourd'hui démontrée, les Français furent parmi les vrais initiateurs. Certes, ils n'ont pas le génie intimement lyrique et personnel des Germains ; tout ce que la musique peut exprimer avec ses seules ressources, l'Allemagne l'a supérieurement rendu, elle a créé la symphonie. C'est que la musique pure est le moins intellectuel des arts. Tandis que sous sa forme inférieure elle se borne à flatter les sens, sous sa forme

supérieure elle n'exprime rien moins que les profondeurs les plus reculées de la volonté et du sentiment, mais ce n'est guère sa propre essence de rendre les pensées. Si elle symbolise le monde, c'est « comme volonté », non « comme représentation ». Schopenhauer et Wagner l'ont compris. Malgré cela, la musique a aussi son côté intellectuel, par cela même expressif, surtout dans l'opéra, où elle se trouve unie avec des paroles, conséquemment avec des idées et des sentiments déterminés. C'est pourquoi on pouvait s'attendre à ce que, de ce côté, la France manifesterait encore son génie propre. Jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, notre musique ne subit aucune influence étrangère: c'est elle, au contraire, qui sert de modèle aux musiciens de l'Allemagne et de l'Italie. Par leur contrepoint encore incorrect nos vieux *déchanteurs* préparent le canon, la fugue, toute la science de l'harmonie. Dès 1250, on rencontre les premiers essais du drame lyrique français, avec le *Daniel Ludus* d'Hilaire, tout entier en musique avec soli, chœurs, orchestre, et avec le *Robin et Marion* d'Adam de la Halle (1260), véritable petit opéra-comique. Le XVI[e] siècle est, pour la musique française, une époque d'éclat : la France est la pépinière des grands artistes et des grands maîtres d'harmonie : elle fonde à Rome même, avec l'illustre Gardimel, l'école qui devait avoir pour élève Palestrina. Au XVII[e] siècle, le vrai grand opéra naît en France. Le poète Perrin a l'heureuse idée de composer « des sortes de pièces dans lesquelles, dit-il, on donnerait au sentiment

humain plus d'*expression* et plus d'*action* par les forces de la musique ». Voilà excellemment formulée la conception de la tragédie lyrique française. S'associant avec le musicien Cambert, Perrin donne à Paris le premier opéra français joué devant un public payant, la *Pastorale de Pomone* (1671) ; Cambert donne en 1672 un troisième opéra, *les Peines et les Plaisirs de l'amour*. Lulli, « flairant alors une bonne affaire, » supplante Cambert et Perrin, complète leur œuvre et amène à sa perfection, en la combinant avec le génie mélodique de l'Italie, la conception française de la musique expressive, toute au service des sentiments dramatiques et des idées ; la vérité de la déclamation devient le principe de la tragédie lyrique, et celui-ci est le pendant de la tragédie cornélienne et racinienne. Le génie puissant de Rameau lui donne une nouvelle vie, et Gluck combine enfin la profondeur allemande avec cette vérité et cette clarté de style, avec cette précision et cette sobriété qu'exigeait l'esprit français. Méhul et Lesueur demeurent fidèles à notre tradition ; la loi de l'expression dramatique s'impose même à des étrangers comme Spontini et Rossini[1]. A la France donc, ou à son influence, sont dues la vraie tragédie lyrique et la vraie comédie lyrique. Comme notre poésie, notre musique n'est ni métaphysique, ni sensuelle ; elle est surtout humaine. Le caractère par où elle s'oppose à la grande polyphonie allemande, c'est qu'elle n'est

[1] Voir H. Lacroix, *la Musique française*, 1890.

jamais de la musique pure, existant pour soi et par soi : elle est essentiellement dramatique.

Dans la période contemporaine, bien loin d'entrer en décadence, nous avons suivi la voie ouverte par Gluck, Mozart et Beethoven ; bien plus, avec Berlioz et César Franck, nous avons frayé des voies nouvelles. Berlioz n'a pas été sans influence sur Wagner lui-même. En somme, nous avons intellectualisé et le sensualisme de la mélodie italienne et le mysticisme de l'harmonie allemande. Là encore, le génie français s'est attaché à la clarté de la forme, à l'expression dramatique du fond : il a toujours voulu une musique parlante et agissante, expansion de l'âme au dehors et vers autrui.

CHAPITRE VI

L'esprit français jugé par les etrangers.

Le jugement des nations voisines et surtout rivales est un contrôle nécessaire de celui que nous pouvons porter sur nous-mêmes. De plus, il a l'avantage de nous renseigner sur les changements en mieux ou en pire qui se sont produits dans notre caractère. Il faut, bien entendu, faire la part (souvent très grande) des passions, jalousies, rancunes internationales.

« Les Français, dit Machiavel dans sa vie de Castracani (ouvrage mis aujourd'hui entre les mains de la jeunesse italienne), les Français sont naturellement plus intrépides que robustes et adroits : si l'on peut résister à l'impétuosité de leur premier choc, ils faiblissent bientôt et perdent courage au point de devenir aussi lâches que des femmes » ; ce qui est beaucoup dire ! « D'un autre côté, ils supportent difficilement la disette et les fatigues, finissent par se décourager; rien n'est plus aisé alors que de les surprendre et de les battre. » Et Machiavel donne en exemple l'affaire du Garigliano. « Il faut donc, pour vaincre les Français, se garantir de leur première impétuosité, et on est sûr de l'emporter si l'on peut parvenir vis-à-vis

d'eux à traîner en longueur. » Machiavel reproche au soldat français d'alors d'être pillard et de dépenser « l'argent d'autrui avec la même prodigalité que le sien ». — « Il volera pour manger, pour gaspiller, pour se divertir même avec celui qu'il a volé. » Ce dernier trait, finement observé, ne montre-t-il pas le besoin de sympathie et de société qui caractérise le Français ? Faute de mieux, ce dernier fraternise avec celui qu'il pourfendait tout à l'heure. « C'est le contraire de l'Espagnol qui enfouit pour toujours ce qu'il vous a dérobé. » Un autre trait représente le caractère sanguin-nerveux des Français : « Ils sont tellement occupés du bien ou du mal présent qu'ils oublient également les outrages et les bienfaits qu'ils ont reçus, et que le bien ou le mal à venir n'est rien pour eux. » Que nous soyons tellement prompts à oublier les bienfaits, on peut le contester (et d'ailleurs les bienfaits par nous reçus des autres nations sont aisés à compter) ; mais comment nier notre promptitude à oublier les outrages, quand une question de droit ou d'humanité ne les rend pas toujours présents à notre intelligence ? Nous ne sommes point de ceux qui remontent jusqu'à Conradin, ni jusqu'à Brennus, pour faire la théorie de leurs haines. Si les Allemands nous avaient battus sans mutiler notre patrie au mépris du droit des peuples, la guerre franco-allemande serait déjà oubliée, comme sont oubliées aujourd'hui la guerre de Crimée contre la Russie, les guerres contre les Anglais mêmes. On reconnaîtra d'ailleurs une nuance de la physionomie à la fois gau-

loise et française dans cette remarque de Machiavel : « Ils racontent leurs défaites comme si c'étaient des victoires ! » Voilà bien l'imagination française qui s'exalte, qui a besoin de se répandre et d'attirer l'attention. Machiavel ajoute, pour caractériser notre optimisme d'humeur : « Ils ont une idée exagérée de leur propre bonheur et font peu de cas de celui des autres peuples. » Enfin il nous reproche d'être légers et changeants. « Ils gardent leur parole comme la garde un vainqueur. Les premiers engagements qu'on prend avec eux sont toujours les plus sûrs. » L'accusation, outre qu'elle est peu méritée, surprend de la part d'un Italien, et de Machiavel.

Les étrangers sont unanimes à constater notre facilité traditionnelle à nous payer de beaux discours au lieu de faits et de raisons. Tandis que l'Italien se joue des mots, disait l'abbé Galiani, le Français en est dupe. Un psychologue allemand a dit de nous que la rhétorique, simple *ornement* pour l'Italien, est pour le Français un *argument*.

Un de nos critiques les plus acerbes fut Gioberti. Dans son livre fameux sur le *Primato* de l'Italie, il reproche aux Français frivolité, vanité et jactance. A l'en croire, nos livres, « écrits légèrement et sans profondeur, sont toujours à la recherche de l'esprit ». On sortait alors à peine du XVIIIe siècle. Mais était-ce une raison pour oublier les Descartes, les Pascal ou les Bossuet? « La plus grande qualité de l'homme, ajoute Gioberti, est la volonté; or elle est faible et mobile chez les Français. » Le génie de

Napoléon, « tout à fait italien, » trouva dans la France l'instrument le plus docile et le plus convenable pour ses gigantesques desseins : les Français, « qui vont par sauts et par bonds, et qui sont des gens de premier mouvement, » apprécient d'autant plus chez les autres « cette ténacité dont ils sont dépourvus » et qui est nécessaire pour les bien gouverner. « On sait que ce sont les caractères vifs et inertes qui sont le plus aisément dominés et asservis par les natures fortes et tenaces. » Quelques années après, ajoute Gioberti, le succès enivra Napoléon, et tandis qu'à ses débuts Bonaparte avait dirigé sa conduite « selon la méthode italienne, c'est-à-dire en joignant une grande prudence à une grande audace », plus tard, aveuglé par ses succès, il voulut gouverner avec la furia française, « par des mouvements brusques, emportés, cassants, désordonnés » ; et il mit alors moins de mois pour perdre sa couronne qu'il n'avait mis d'années pour l'acquérir. Gioberti prétend que les Français sont « totalement dépourvus » des deux qualités nécessaires pour « exercer la maîtrise du monde », et que, bien entendu, l'Italie possède : « la puissance créatrice jointe à la profondeur de la réflexion dans l'ordre intellectuel ; le jugement, la ténacité, la patience, la volonté, dans l'ordre de l'action. » Tandis que les Italiens sont, pour ainsi dire, « d'étoffe aristocratique », le Français est d'étoffe plébéienne, car il ressemble au peuple « par la complexion mobile et légère de son esprit, sa versatilité et son inconstance ». De même, « la vanité, fille de la légèreté, est un défaut propre aux êtres infé-

rieurs, enfants, femmes, peuple. Les Romains ne se répandaient pas en hâbleries : ils agissaient ; tandis que les Français, les premiers menteurs du globe, étalent une ridicule forfanterie : ils appellent leur révolutions les révolutions du *monde* ». A l'amour de la patrie, Gioberti nous reproche de substituer « l'amour des antipodes » et de faire profession d'adorer le genre humain. Ce réquisitoire haineux conclut que la France jouit en Europe, et surtout en Italie, « d'une réputation mensongère, due en partie à la langue française, idiome, pauvre, chétif, dépourvu d'harmonie et de relief ; en partie à l'habileté avec laquelle les Français surent mettre à profit les pensées et découvertes d'autrui en les marquant du sceau de leur légèreté et de leur frivolité ».

Leopardi, qui nous détestait autant que Gioberti, parle du « très superficiel et très charlatan pays de France », qu'il appelle aussi dans un vers fameux : *la Francia scelerata e nera.* Les opinions plus modérées de Cavour sont bien connues. Pour lui, l'esprit français se définit ; « la logique mise au service de la passion. » Et le trait dominant de la logique française, ajoute avec ironie le diplomate italien, c'est de s'entêter surtout quand les circonstances ont changé !

Selon Joseph de Maistre, si la qualité dominante du caractère français est son prosélytisme pour les idées, son défaut capital est l'impatience, qui l'empêche de s'appesantir sur les pensées particulières, de les examiner scrupuleusement une à une pour en former ensuite des théories générales. La marche

des Français, dit-il, est diamétralement contraire à la manière de philosopher qui est la seule bonne : l'induction. « Ils commencent par établir ce qu'ils appellent des vérités générales, fondées sur des aperçus vagues, sur ces demi-lueurs qui se présentent si souvent à la méditation, et ils en tirent ensuite des conclusions à perte de vue. De là ces expressions si communes dans leur langue : grande pensée, grande idée, voir en grand, penser en grand. » Ce caractère des Français les porte toujours à commencer par les « résultats » ; ils se sont accoutumés à regarder ce défaut comme une marque de génie ; « en sorte qu'il n'est pas rare de leur entendre dire, en parlant d'un système quelconque : C'est une erreur peut-être, mais ce n'en est pas moins une *grande idée*, et qui suppose *beaucoup de génie* dans l'auteur [1] ». Rappelant que Newton roula vingt ans dans sa tête la gravitation universelle, notre satiriste ajoute : « Ce phénomène de patience et de sagesse ne se montrera jamais en France. » Il n'a pas connu les Le Verrier, les Claude Bernard, les Pasteur.

L'opinion de Bonaparte est de grande importance, car c'est en somme celle d'un Italien, qui, après avoir détesté la France, finit par s'identifier à son génie [2].

[1] Extrait d'une *Cinquième lettre à un royaliste savoisien*, écrite en 1793, qui est aux mains de M. le comte de Maistre.

[2] Pendant toute son adolescence, Napoléon a en haine les Français, qui ont pris la Corse : il regrette que le libérateur Paoli n'ait pas réussi. S'épanchant avec Bourrienne : « Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai. » — « Il méprisait, dit Mme de Staël, la nation dont il voulait les suffrages. » — « Mon origine, dit-il lui-même, m'a fait regarder par tous les Italiens comme un compatriote (*Mémorial*,

« Vous, Français, disait Bonaparte à ses contemporains, vous ne savez rien vouloir sérieusement, si ce n'est peut-être l'égalité. Et encore on y renoncerait volontiers si chacun pouvait se flatter d'être le premier. Il faut donner à tous l'espérance de s'élever. Il faut tenir toujours vos vanités en haleine. La sévérité du gouvernement républicain vous eût ennuyés à mort... La liberté n'est qu'un prétexte. La liberté est le besoin d'une classe peu nombreuse et privilégiée par nature de facultés plus élevées que le commun des hommes ; elle peut donc être *contrainte* impunément ; l'égalité, au contraire, plaît à la multitude [1]. » Ces réflexions profondes, aboutissant à des applications quelque peu machiavéliques, nous révèlent un des principaux procédés de la politique napoléonienne.

Nous trouvons autrement de justice à notre égard chez les philosophes allemands, sauf Schopenhauer, dont on connaît la boutade : « Les autres parties du monde ont les singes, l'Europe a les Français. » Mais Schopenhauer a dit bien pire encore de ses compatriotes! Le vrai rénovateur de la philosophie allemande, l'admirateur de Rousseau et de la Révolution française, Kant n'est pas resté, lui, à la surface des choses; il est allé au fond et a dépeint les Français « comme essentiellement communicatifs, non par inté-

6 mai 1816). » Lorsque le pape hésitait à venir le couronner, « le parti italien, dans le conclave, raconte-t-il, l'emporta sur le parti autrichien, en ajoutant aux raisons politiques cette petite considération d'amour-propre national: — Après tout, c'est une famille italienne que nous imposons aux barbares pour les gouverner : nous serons vengés des *Gaulois*. »

[1] *Mémoires de Mme de Rémusat*, I, 273, 392; III, 153.

rêt, mais par besoin de goût immédiat », polis par nature et par éducation, surtout envers l'étranger, en un mot pleins d'un « esprit de sociabilité ». De là résulte « la complaisance dans les services rendus », une « bienveillance secourable », une « philanthropie universelle » ; ce qui rend un pareil peuple « généralement digne d'amour ». Le Français, de son côté, « aime généralement les autres nations »; par exemple, « il estime la nation anglaise, tandis que l'Anglais, celui qui n'est pas sorti de son pays, hait généralement le Français et le méprise ». Déjà Rousseau avait dit : « La France, cette nation douce et bienveillante que tous haïssent et qui n'en hait aucune. » Le revers de la médaille, selon le philosophe allemand, c'est une « vivacité que des principes réfléchis ne règlent pas suffisamment, et, malgré une raison clairvoyante, un sens léger (*Leichtsinn*) », fréquent en effet au XVIIIe siècle ; c'est aussi « l'amour du changement qui fait que certaines choses, uniquement parce qu'elles auront vieilli, ou encore parce qu'elles auront été vantées outre mesure, ne peuvent plus subsister longtemps »; c'est enfin un « esprit de liberté qui entraîne dans son jeu jusqu'à la raison même » et qui, dans les rapports du peuple avec l'Etat, produit un « enthousiasme capable de tout ébranler, dépassant toute extrémité[1] ».

[1] Kant remarque, en passant, combien il est difficile de traduire en d'autres langues, surtout en allemand, certains mots français, dont les nuances fines représentent plutôt le caractère même de la nation que des objets déterminés : « esprit (au lieu de *bon sens*), frivolité, galanterie, petit-maître, coquette, étourderie, point d'honneur, bon ton, bon mot, etc. ». On voit que, pour Kant, nous sommes toujours au XVIIIe siècle.

Selon Kant, un des principaux objets auxquels « se rapportent les mérites et les qualités nationales des Français, c'est la femme ». En France, dit-il, la femme pourrait avoir « une influence plus puissante que partout ailleurs sur la conduite des hommes, en les poussant aux nobles actions, si l'on songeait à encourager un peu cet esprit national ». Puis, regrettant que la femme française d'alors ne sût pas continuer la tradition de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette, il ajoute ce mot charmant : « Il est fâcheux que les lis ne filent pas. » Kant n'en a pas moins confiance dans l'avenir de l'influence féminine et dans les effets bienfaisants qu'elle pourrait avoir sur notre moralité nationale, et il conclut en disant : « Je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, avoir dit ce que Rousseau a osé soutenir : qu'une femme n'est jamais qu'un grand enfant. »

M. Grand-Carteret, qui a négligé les témoignages de Kant, a écrit tout un livre, plein d'intérêt, sur les jugements de l'Allemagne relativement à la France. Trop souvent les Allemands se sont contentés d'emprunter à nos écrivains les jugements qu'ils portent sur notre pays, procédé souvent trompeur. Selon la remarque de M. Grand-Carteret, les Allemands, qui, avec quelque vérité, taxent les Français d'exagération, ne tiennent plus compte, lorsqu'ils les lisent, de cette exagération même, et, « au lieu de faire la part du feu, prennent tout scrupuleusement, au pied de la lettre, trop heureux de trouver un document qui vienne confirmer leur manière de voir ». En un

mot, « ils battent les Français à l'aide des armes que ceux-ci leur fournissent, ce qui ne pourrait se faire à leur égard que difficilement, les Allemands ayant l'excellente habitude de se critiquer peu ou point ». Bœrne disait de son temps : « Si la France a toujours faussement jugé l'Allemagne, si même elle ne l'a pas jugée du tout, l'Allemagne a toujours eu les yeux attachés sur la France, sans pour cela la mieux connaître. »

Les jugements de Frédéric II, épars dans la correspondance avec Voltaire et d'Alembert, offrent un intérêt particulier, mais le grand politique juge parfois un peu trop les Français d'après Voltaire lui-même. Frédéric écrit à ce dernier le 9 septembre 1739 : « J'aime cette aimable manie des Français, d'être toujours en fête ; — j'avoue que j'ai du plaisir à penser que quatre cent mille habitants d'une grande ville ne pensent qu'aux charmes de la vie, sans en connaître presque les désagréments; c'est une marque que ces quatre cent mille hommes sont heureux. » En 1741, pendant la première campagne de Silésie, il écrivait de Molwitz, alors que le comte de Belle-Isle venait d'arriver auprès de lui, en ambassade : « Le maréchal de Belle-Isle est venu ici avec une suite de gens très sensés. Je crois qu'il ne reste plus guère de raison aux Français après celle que ces messieurs de l'ambassade ont reçue en partage. On regarde en Allemagne comme un phénomène très rare de voir des Français qui ne soient pas fous à lier. Tels sont les préjugés des nations les unes contre les autres :

quelques gens de génie savent s'en affranchir ; mais le vulgaire croupit toujours dans la fange des préjugés. » En avril 1742, alors que les Français font campagne avec les Prussiens : « Vos Français, qui s'ennuient bien en Bohême, n'en sont pas moins aimables et malins. C'est peut-être la seule nation qui trouve dans l'infortune même une source de plaisanteries et de gaieté. » Plus tard, lorsqu'on apprit que le roi de Prusse traitait pour son compte avec Marie-Thérèse, ce furent, dans Paris comme dans Versailles, des plaintes générales; Frédéric répond alors à Voltaire : « Je m'embarrasse très peu des cris des Parisiens : ce sont des frelons qui bourdonnent toujours; leurs brocards sont comme les injures des perroquets, et leurs jugements aussi graves que les décisions d'un sapajou sur des matières métaphysiques. » La retraite des troupes françaises fut désastreuse. Frédéric, dans l'*Histoire de mon temps*, a jugé sévèrement l'insouciance des Français à ce propos : « Dans tout autre pays, une retraite comme celle-là aurait causé une consternation générale; en France, où les petites choses se traitent avec dignité et les grandes légèrement, on ne fit qu'en rire et Belle-Isle fut chansonné. » Mais comme Voltaire lui écrivait de ne pas juger des guerriers français par l'aventure de Linz, Frédéric revenait là-dessus : « Nos peuples du Nord ne sont pas aussi mous que les peuples d'Occident : les hommes chez nous sont moins efféminés, et par conséquent plus mâles, plus capables de travail, de patience, et peut-être moins gentils, à la vérité. Et

c'est justement cette vie de sybarites que l'on mène à Paris, dont vous faites tant l'éloge, qui a perdu la réputation de vos troupes et de vos généraux. » Frédéric est cependant saisi d'admiration pour ces Français *qui gagnent des batailles, ayant la mort sur les lèvres, et font, à l'agonie, des ouvrages immortels.*

Frédéric prévoyait les conséquences de la politique française. « Ces fous, disait-il en parlant du ministère Choiseul, perdront le Canada et Pondichéry pour faire plaisir à la reine de Hongrie et à la Tsarine. » « Pour votre duc, — il s'agissait de Choiseul, — il ne sera pas longtemps ministre. Songez qu'il a duré deux printemps. Cela est exorbitant en France, et presque sans exemple. Sous ce règne-ci, les ministres n'ont pas poussé des racines dans leurs places. » « Je ne me hasarde pas encore à porter mon jugement sur Louis XVI. Il faut avoir le temps de recueillir une suite de ses actions; il faut suivre ses démarches, et cela pendant quelques années. » « Si le parti de l'*inf*.... l'emporte sur celui de la philosophie, je plains les pauvres Welsches. Ils risqueront d'être gouvernés par quelque cafard en froc ou en soutane, qui leur donnera la discipline d'une main et les frappera du crucifix, de l'autre. Si cela arrive, adieu les beaux-arts et les hautes sciences; la rouille de la superstition achèvera de perdre un peuple d'ailleurs aimable, et né pour la société. » A propos des prétendus miracles du diacre Pâris : « On dit qu'on fait de nouvelles cabrioles sur le tombeau de l'abbé Pâris. On dit qu'on brûle à Paris tous

les bons livres ; qu'on y est plus fou que jamais, non pas d'une folie aimable, mais d'une folie sombre et taciturne. Votre nation est, de toutes celles de l'Europe, la plus inconséquente ; elle a beaucoup d'esprit, mais point de suite dans les idées. Voilà comme elle paraît dans toute son histoire. » Le 28 février 1775. « Vous avez à la vérité quelques philosophes, mais les superstitieux sont le grand nombre ; ils étouffent les autres. Nos prêtres allemands, catholiques et huguenots, ne connaissent que l'intérêt ; chez les Français, c'est le fanatisme qui les domine. On ne ramène pas ces têtes chaudes : ils mettent de l'honneur à délirer. » Le 9 juillet 1777 : « Il est bien fâcheux que les Français, d'ailleurs si aimables, si polis, ne puissent pas dompter cette fougue barbare qui les porte si souvent à persécuter les innocents. En vérité, plus on examine les fables absurdes sur lesquelles toutes les religions sont fondées, plus on prend en pitié ceux qui se passionnent pour ces balivernes. » « Je ne saurais vous dire combien vos Français m'amusent, » écrit-il à d'Alembert le 7 mai 1771. « Cette nation, si avide de nouveautés, m'offre sans cesse des scènes nouvelles : tantôt ce sont les jésuites chassés, tantôt des billets de confession, le parlement cassé, les jésuites rappelés, de nouveaux ministres tous les trois mois ; enfin, ils fournissent, seuls, des sujets de conversation à toute l'Europe. Si la Providence a pensé à moi en faisant le monde (je suppose qu'elle l'ait fait), elle a créé ce peuple pour mes menus plaisirs. » La morgue

germanique fait ici le pendant à la « vanité » française.

Dans une autre lettre : « Je crains que nous ne nous rouillions incessamment, si Paris, par un généreux effort, ne nous renvoie quelqu'un pour nous décrasser. Les froides idées de la Baltique glacent les esprits comme les corps, et nous serions gelés, si, de temps en temps, quelque Prométhée gaulois n'apportait du feu de l'éther pour nous ranimer. » « Vos Français, qui se consolent de tout par un vaudeville, » écrit-il le 25 juillet 1771, « crient un peu quand la guerre oblige à lever de nouveaux impôts, et quelques plaisanteries leur font tout oublier. Ainsi, par un excellent effet de leur légèreté, le penchant qu'ils ont à la joie l'emporte sur toutes les raisons qu'ils ont de s'affliger. » Quelques mois plus tard : « Si nous sommes privés de tout ce qui est parfait, nous avons, en revanche, deux consolateurs qui dissipent nombre de nos maux : l'un, c'est l'espérance, et l'autre un fonds de gaieté naturelle, que vos Français, surtout, possèdent au suprême degré : une chanson, un mot bien frappé dissipent leurs ennuis ; si l'année est stérile, la Providence a son couplet ; si les impôts haussent, malheur aux traitants dont les noms peuvent entrer dans leurs vers. Aussi se consolent-ils de tout ; ils n'ont pas tort, je me range de leur avis. Il y a du ridicule à s'affliger des choses passagères, dont le propre est l'instabilité. Si Héraclite en pleure, Démocrite en rit. Rions donc, mon cher d'Alembert. » L'inconstance du caractère français lui

fournit également matière à de nouvelles observations, au moment de l'avènement de Louis XVI : « On en dit des merveilles, » écrit-il, « tout l'empire des Welsches chante ses louanges. Le secret pour être approuvé en France, c'est d'être nouveau. Votre nation, lasse de Louis XIV, pensa insulter son convoi funèbre. Louis XV également a duré trop longtemps. On a dit du bien du feu duc de Bourgogne, parce qu'il mourut avant de monter sur le trône, et du dernier Dauphin par la même raison. Pour servir vos Français selon leur goût, il leur faut tous les deux ans un nouveau roi ; la nouveauté est la déité de votre nation, et quelque bon souverain qu'ils aient, ils lui chercheront à la longue des défauts et des ridicules, comme si, pour être roi, on cessait d'être homme. » Considérant que l'avenir de la France tient beaucoup à l'éclat des sciences et des arts, il disait : « On devrait se souvenir à Paris qu'autrefois Athènes attirait le concours de toutes les nations et même de ses vainqueurs les Romains, qui rendaient hommage à ses connaissances et y venaient pour s'instruire. A présent, cette ville, devenue agreste, n'est plus visitée de personne. Le même sort menace Paris, s'il ne sait pas mieux conserver les avantages dont il jouit. »

Dans son récit, *Ma campagne de* 1832, Gœthe rappelle que « les Français, sachant jusqu'à quel point les Allemands manquaient de vivres, leur en firent passer comme s'ils eussent été leurs camarades, y joignant des imprimés qui exposaient, en français

et en allemand, tous les avantages de la liberté et de l'égalité ». C'est un trait typique du prosélytisme français. Gœthe reconnaît que cette amicale hospitalité, cette tentative de fraterniser et « la façon dont l'armée républicaine observa religieusement la trêve » sont autant de choses à l'honneur des Français. Dans ses *Entretiens avec Eckermann*, Gœthe, qui appelle Voltaire l'écrivain *le plus éminemment français*, et qui aimait à dire : « on ne saura jamais tout ce que nous devons à Voltaire », énumère les qualités que les Français recherchent chez un littérateur : « Profondeur, génie, imagination, élévation, naturel, talent, mérite, noblesse. esprit, bel esprit, bon esprit, sensibilité, bon goût, savoir-faire, justesse, convenance, bon ton, cœur, variété, abondance, richesse, fécondité, chaleur, magie, grâce, agrément, facilité, vivacité, finesse, éclat, du brillant, du saillant, du pétillant, du piquant, délicatesse, poésie du style, bonne versification, harmonie, pureté, correction élégante, perfection. » Reconnaissant à chaque nation un style particulier, Gœthe ajoute que les Français, « sociables par nature, s'efforcent d'être clairs afin de convaincre leur lecteur, et ornés afin de lui plaire » ; mais il déclare, d'autre part, que le champ de notre littérature est trop borné. « On a beau nous reprocher, à nous autres Allemands, une certaine négligence dans la forme, nous sommes cependant supérieurs aux Français par le fond. » — « Ce que les Français accueillent de préférence est notre idéalisme : en effet, tout ce qui

est idéal sert à un but révolutionnaire. » Réflexion profonde, qui explique bien l'union en France de l'esprit idéaliste et de l'esprit novateur. Gœthe reconnaît aux Français « de l'intelligence, de l'esprit », mais « ils n'ont, » dit-il, « ni base, ni respect religieux ». Aussi bien, ajoute-t-il, « quand ils nous louent, ce n'est point qu'ils reconnaissent nos mérites, c'est seulement parce qu'ils peuvent nous alléguer à l'avantage d'une opinion de parti ». C'est dire que le « subjectivisme » paraît à Gœthe trop fréquent en France.

Bien connus sont les jugements de Heine sur les Français, « aimant la guerre pour la guerre, leur vie n'étant, même au milieu de la paix, que bruit et combat » regardant l'amour de la patrie comme la plus haute vertu, mêlant la crédulité au plus grand scepticisme, « alliant la vanité à la recherche des places les plus lucratives, » montrant de l'inconstance dans leurs affections, possédant « la manie générale de la destruction », gardant éternellement « l'étourderie de la jeunesse, sa légèreté, son insouciance, sa générosité ». — « Oui, la générosité, une bonté non seulement générale, mais même puérile, dans le pardon des offenses, forme un trait fondamental dans le caractère des Français, et je ne puis m'empêcher d'ajouter que cette vertu émane de la même source que leurs défauts : le manque de mémoire. L'idée de pardonner répond en effet chez ce peuple au mot oublier : oublier les offenses. » L'explication de Heine est un peu simple : la générosité n'est pas composée de qualités purement négatives.

Pour Ida Kohl, les principaux traits du caractère national sont : le patriotisme, la tendance au pardon, la franchise, l'amour de la causerie, l'esprit, la grâce et la politesse. « Il est un évangile que les Français suivent au pied de la lettre, c'est celui du pardon. Constamment on les entend dire : — Sans rancune, c'est une affaire oubliée. Ils sont tous bons enfants, et, en effet, chacun d'eux est tout à la fois *bon* et *enfant*. » Leur franchise est grande : « chez eux, rien n'est caché, ni n'est laissé de côté intentionnellement. Chaque chose — les larmes même, — est prise pour de l'argent comptant. » Comparées aux larmes françaises, « les larmes allemandes sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'eau dormante ». La causerie, en France, est tout un monde. « Ici, il faut réellement faire des frais, et les Français apprécient au plus haut degré le talent de s'exprimer. Causer, pour eux, c'est penser tout haut. Esprit, grâce, politesse, enthousiasme, voilà la France, et l'on peut dire d'elle que c'est un verre de champagne mousseux. Pour tout, les Français ont trouvé un juste milieu, qui laisse difficilement une place aux extrêmes. » Quant à l'amitié française, « elle est sans égale; j'ai eu souvent occasion de constater que les Français défendaient leurs amis jusqu'au sang ».

L'amour gaulois de la parole frappe tous les voyageurs allemands : « Il faut, dit Johanna Schopenhauer, que le Français bavarde toujours, même quand il n'a rien à dire. Dans le monde, il croirait offenser la bienséance s'il gardait le silence, ne serait-ce que

quelques minutes. » Le poète Arndt disait à la fin du *dix-huitième* siècle : « Nous raisonnons trop, le Français veut causer seulement, et toucher à tout légèrement ; une conversation judicieuse *à l'allemande* est pour lui un supplice. Il parle de la nouvelle victoire, du dernier accident ou de la pièce du jour avec la même légèreté. Malheur à nous si nous l'entretenons plus longtemps que quelques minutes, sans un intermède quelconque ! »

Selon C.-J. Weber, auteur de *Democritos*, qui juge aussi la France d'après le XVIIIe siècle, « les Français ont le droit d'occuper le premier rang parmi les peuples, et ils sont, en effet, une nation supérieure par leur vivacité et leur légèreté. Climat tempéré, vins exquis, pain blanc, extrême sociabilité avec tout le monde, avec les femmes comme avec les vieillards et les jeunes gens, tout chez eux, jusqu'à leur *coin du feu*, indique un penchant invincible à la gaieté et à l'entrain. Là où d'autres pleureraient ou se tordraient de rage, ils rient, et il en a toujours été ainsi, avant, pendant, après la Révolution, hier comme aujourd'hui ». Leur caractère sociable, ajoute Weber, « leur soumission d'abeilles envers le maître — les lys ne sont, à proprement parler, que des abeilles mal dessinées — expliquent assez et leur histoire et leur vie. Ce ne sont que des enfants dont un bonbon guérit tous les maux... Cet enfantillage ou, si l'on préfère, cette féminité du caractère est la plus grande particularité de la race. Leurs noms, leur littérature, leur philosophie, portent l'empreinte

de l'esprit féminin, c'est-à-dire un cachet d'élégance, de grâce et de légèreté, dû à cette influence de la femme qui, nulle part, ne s'exerce comme en France. Le présent seul les touche, le passé, par cela même qu'il est passé, est oublié, et l'avenir ne les inquiète pas. Impatients, inconstants, n'ayant pas le sens de la justice, oscillant toujours entre les deux extrêmes, ils ne sont ni capables, ni dignes d'aucune liberté durable. Leur histoire et leurs constitutions modernes l'ont bien prouvé. Les Français sont doux, modestes, dociles, bons en apparence — si on ne les irrite pas — mais s'ils viennent à être excités, ils se montrent alors cruels, arrogants, haineux. Voltaire, qui connaissait bien ses contemporains, les appelait des *tigres-singes.* » Selon le même auteur, qui résume on ne peut mieux, les jugements et préventions de ses contemporains, « aucun peuple n'a l'esprit aussi abondant que les Français : ils comprennent tout avec rapidité, et savent de même l'inculquer aux autres, quelquefois aux dépens de la réalité. Une seule phrase sonore est capable d'enflammer ou de calmer le génie de ce peuple, tout comme de le détourner d'un funeste revers. Un bon mot, passant de bouche en bouche, a toujours consolé les Français dans les plus grandes détresses. On n'a pas oublié l'effet produit sur les soldats de la Haute Égypte, luttant contre la faim et le désespoir, par le fameux : *route de Paris*, aperçu sur un poteau indicateur. Du général Caffarelli, qui avait perdu un pied sur le Rhin, l'on disait: *Il a toujours un pied en France.* Quant à Marie-

Antoinette, on disait d'elle, communément, qu'elle était venue à Paris pour un louis, tandis que, plus tard, Marie-Louise vint pour un napoléon. Malgré toutes les horreurs de la Révolution, ce peuple léger, qui vit au jour le jour, ne se souvient de cette époque que comme d'un temps où le bois et la lumière manquaient, où les voisins s'apportaient à tour de rôle un fagot, lorsqu'ils voulaient causer tout en voyant clair. Les Français ont ébloui nos ancêtres par les modes, le goût, les mœurs, la langue ; nous, par la liberté politique et religieuse, puis par les armes. Ce sont des Grecs, mais seulement *en profil !* Grecs et Romains vainquirent d'autres peuples par leur langue, et ainsi firent les Français, dont la langue est reine en Europe. La *gaieté* française, pour laquelle les Allemands n'ont aucun terme spécial, parce qu'ils ne connaissent pas la chose, — ne se doit pas chercher à Paris, mais bien de l'autre côté de la Loire et de la Gironde. Quelle tranquillité dans nos villages, lorsque des troupes allemandes les traversaient ! A peine des Français y apparaissaient-ils qu'aussitôt — une fois les premières exigences de la faim et de la soif satisfaites — le village devenait une véritable foire... Risible est leur ignorance de la géographie, leur indifférence pour tout ce qui est étranger, leur esprit de fanfaronnade et de vantardise nationale ; ce qui explique la haine des autres nations à leur égard, haine qui s'était manifestée bien avant la Révolution et à laquelle ils répondirent magnanimement, puisque, depuis 1789, ils veulent fraterniser

avec tout le monde. A côté de beaucoup de choses mauvaises, nous sommes redevables à cette nation de beaucoup de bon. Où serait, je le demande, le pays où l'étranger se trouverait reçu, choyé, où il pourrait agir à sa guise, comme en cette France si gaie, si cordiale, si prévenante? Et il en fut toujours ainsi, même à l'époque où tous les Français se prenaient pour des grands hommes et des héros, alors même que Bülow, ce génie, les appelait des amazones. Nous avons été opprimés et tyrannisés vingt ans durant par eux, mais, — la main sur le cœur — si, lorsque nous parlons leur langue, nous pouvions seulement, dans une faible mesure, sympathiser avec leur esprit et leur vivacité, que de grandes choses n'entreprendrions-nous pas ensemble? Veut-on trouver les Français réellement aimables, qu'on aille, pendant quinze jours, à Londres! »

Bien plus récemment, dans sa lettre à Gabriel Monod, Wagner dit : « J'ai reconnu aux Français un art admirable pour donner à la vie et à la pensée des formes précises et élégantes; j'ai dit, au contraire, que les Allemands, quand ils cherchent cette perfection de la forme, me paraissent lourds et impuissants. ... Je voudrais que les Allemands eussent à montrer aux Français non une caricature de la civilisation française, mais le type pur d'une civilisation vraiment originale et allemande. Si l'on combat à ce point de vue l'influence de l'esprit français sur les Allemands, on ne combat point pour cela l'esprit français..... Quel est le défaut qui est le plus vivement

reproché à vos compatriotes par les Français les plus cultivés et les plus libres d'esprit ? C'est l'ignorance de l'étranger et le mépris qui en résulte pour tout ce qui n'est pas français. De là, dans la nation, une vanité et une arrogance apparentes qui devaient, à un moment donné, être punies. Mais, moi, j'ajoute que ce défaut des Français doit être excusé, car chez leurs voisins les plus proches, les Allemands, il n'y a rien qui puisse les inviter à étudier une civilisation différente de la leur ».

Cette uniformité dans les appréciations de notre caractère national nous prouve, comme le remarque justement M. Grand-Carteret, « qu'il y a une façon allemande de considérer les choses de France, que subissent même les esprits les plus éclairés ». Ainsi, quand Hillebrand dit que l'autorité des convenances est chez nous souveraine, que toutes les vertus du Français sont éminemment sociales, que, nulle part, la probité n'est aussi grande, que les rapports des domestiques et des maîtres sont excellents, que l'amour de l'ordre est un trait saillant du caractère, que cuisine et toilette sont deux questions vitales pour la maîtresse de la maison, que le Français est au plus haut degré sensuel, mais d'une façon particulière, que, pour cet être sociable par excellence, la religion est plutôt une passion de parti qu'une foi intime, que la Française « est une artiste en conversation », etc., il ne fait que répéter ce qu'ont pu dire, avant lui, Arndt, Kotzebue, Mme Laroche, Gutzkow, Ida Kohl et autres. Mais Hillebrand, qui n'a pas passé

impunément vingt années de sa vie en France, reconnaît encore que « le Français est capable de l'amitié la plus noble, la plus désintéressée, la plus dévouée — ce qu'on lui a souvent méconnu », — qu'il est « plus obligeant, plus serviable que le Germain », qu'il est économe par excellence, que « l'adultère est beaucoup plus rare chez lui qu'on ne pourrait le croire d'après une certaine littérature[1] ». Tout en distinguant le bon et le mauvais, Hillebrand trouve beaucoup de rapports entre le Français et l'Irlandais : même amabilité, dit-il, même facilité de commerce, même esprit, même grâce, même bonhomie vaniteuse. Mais « si la direction et la règle viennent à manquer, l'homme, alors, erre comme un insensé, en proie à tous les vents ».

Marius Fontane, en 1870, visite les principales villes du Nord et de l'Est, parcourt les champs de bataille, notant tout ce qu'il observe, tout ce qu'il entend dire aux uns et aux autres. Il rencontre des officiers prussiens enthousiastes des Français, notamment un qui lui dit : « Je dois reconnaître que j'ai lié amitié avec toutes les familles chez lesquelles je suis resté plus de huit jours. J'ai quitté, les larmes aux yeux, mon dernier quartier en Normandie et je suis resté en correspondance avec plusieurs de mes hôtes. Je ne suis en France que depuis neuf mois et je n'ai pas encore rencontré la plus petite incivilité, mais bien au contraire des aménités et des attentions

[1] *La France jugée par l'Allemagne*, p. 430.

de toute espèce. » Autre part, à Sedan, un officier supérieur, *une Excellence*, lui fait encore l'éloge des Français et des Françaises. « Ils peuvent être bavards, fanfarons, mauvais politiciens, mais ils sont discrets, intelligents, courageux ; cette fois encore, ils ont vaillamment combattu. Il serait difficile de démontrer leur décadence physique. S'ils sont, il est vrai, libertins, il faut dire qu'ils le furent toujours. Et les femmes ? Je vous assure que ces femmes françaises ne sont nullement en décadence, pas plus au physique qu'au moral. La plupart de celles que j'ai vues m'en ont imposé. Coquettes ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Elles ont quelque chose de piquant et de brillant ; un salut, un compliment signifient encore beaucoup pour elles ; elles aiment à se mouvoir dans le monde de la gaieté et du plaisir, mais, à côté de cela, elles comprennent fort bien le sérieux de la vie, sont travailleuses, économes, religieuses et de bonnes mœurs. »

On sait comment Karl Vogt, répondant aux attaques des Mommsen et des Fischer dans ses *Lettres politiques*, éleva la voix en faveur de la France vaincue. « Les services que la France a rendus à la civilisation européenne, même sous la domination des Napoléon, sont si considérables, dit-il, sa coopération au progrès et à la culture de notre temps est si nécessaire, qu'en dépit de toutes les fautes commises et de la responsabilité encourue, les sympathies lui reviennent à mesure que le sort l'accable de ses coups. Toutes les déclamations de notre presse sur la démoralisa-

tion et la corruption morale de la France, même les crimes véritables, n'y feront rien : les sympathies l'emportent et l'emporteront de plus en plus... Je me disais qu'une Europe où la France manquerait ne pourrait qu'être fragile, qu'on ne peut se passer d'elle, et qu'au cas où elle disparaîtrait, d'autres, moins capables de jouer son rôle, devraient la remplacer. Ils sont quelque chose, ces Français, et quiconque le nie, le fait à son propre détriment. »

LIVRE IV

DÉGÉNÉRESCENCE PHYSIOLOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE, OU CRISE?

CHAPITRE PREMIER

Influence physique et mentale du mode actuel de civilisation, des guerres du mouvement vers les villes.

La dégénérescence peut être physiologique ou psychologique. Dans le premier cas, elle porte sur le tempérament et la constitution, c'est-à-dire sur les conditions de la vitalité et de la fécondité. On a prétendu que, sous ce rapport, le peuple français dégénère. Mais d'abord, parmi les phénomènes qui semblent indiquer un affaiblissement de tempérament ou de constitution, beaucoup sont simplement l'exagération des effets généraux amenés chez tous les peuples par la civilisation actuelle, qu'on accuse d'ailleurs, elle aussi, d'être une cause générale de dégénérescence. Avec la division croissante du travail, fruit du progrès industriel et scientifique, les fonctions diverses de l'esprit et du corps sont inégalement exercées; il y a surmenage ou mauvais usage d'une partie, désuétude et négligence des autres : de là, destruction partielle de divers organes, délabrement général de la santé, rupture de l'équi-

libre dans la constitution, dans le tempérament, dans le caractère. Le cerveau, ou plutôt quelques régions du cerveau sont souvent trop stimulées, tandis que le reste du corps est négligé. « Sous beaucoup de rapports, dit, un physiologiste anglais, l'éducation et la civilisation encouragent l'énervement et la faiblesse, sapent la vigueur et la santé naturelles de l'animal humain [1]. » L'alcool, le tabac, le thé, le café, le travail cérébral excessif, les veilles tardives, la dissipation, la vie renfermée, la conservation artificielle des faibles, beaucoup d'autres causes nuisent à la constitution et au tempérament modernes. Plus la civilisation avance, plus la sélection se fait au profit de l'intelligence, et il en résulte un affaiblissement dans la sélection des plus robustes. Voici un ouvrier ayant peu de vigueur physique, mais avisé et instruit; il arrivera aux meilleurs postes, il lui sera plus facile de se marier et de faire souche. Au contraire, tel ouvrier mieux constitué et plus fort végétera dans une situation inférieure et s'éteindra souvent sans postérité. De là, après un temps, une certaine rupture d'équilibre dans la constitution d'un peuple, en faveur du cerveau et au détriment d'un certain nombre de qualités plus voisines de la vie animale. Le malheur est que ces qualités « animales » sont aussi la base de la volonté, si on considère chez celle-ci la quantité d'énergie, non la qualité et la direction de l'énergie. Il est donc à craindre que l'affaiblissement de

[1] Ball. *Effets de l'usage et de la désuétude.*

la vigueur physique n'entraîne un certain affaiblissement de la vigueur morale : courage, ardeur, constance, fermeté, tout ce qui tient à une accumulation de force vive et motrice. L'intelligence s'affine avec les nerfs, mais la volonté se relâche avec les muscles. Il faut alors que la force des idées vienne suppléer à celle du caractère ; mais si, par malheur, le désordre est dans les idées mêmes, il ne peut que passer dans la conduite.

Non seulement, chez toutes les sociétés civilisées, ce n'est plus la constitution normale de l'organisme qui, dans la lutte pour la vie, assure la supériorité et les moyens d'existence, mais c'est souvent, nous l'avons dit, le développement anormal de certaines aptitudes spéciales, utiles à une industrie, à un art, à une fonction quelconque de la société. On voit alors une espèce particulière d'intérêt social l'emporter sur la constitution normale de l'individu et sur l'intérêt physiologique de la race. Les ruptures d'équilibre entre les facultés, développant les unes et atrophiant les autres, deviennent partout de plus en plus fréquentes parce qu'on en peut tirer un profit immédiat. Le danger est à côté du profit : il est plus lointain, mais il subsiste. Il y a un équilibre dont la race ne peut s'écarter sans compromettre pour ses besoins présents sa vitalité à venir. Si nous ne pouvons pas, sur le conseil de Rousseau, reprendre la vie des bois, du moins devons-nous maintenir le corps sain pour avoir l'âme saine. Malheureusement, il n'en est point ainsi. Les conditions de la civilisation moderne ne sont plus les mêmes que celles des sociétés antiques et on voit

qu'elles aboutissent à de véritables dangers pour la race. Autrefois, une constitution faible amenait le plus souvent l'élimination de la descendance; aujourd'hui, toute liberté de se reproduire est laissée aux individus les plus faibles ou les plus indignes; en outre, leur descendance est protégée par tous les moyens possibles contre les chances naturelles de disparition. Il en résulte finalement, comme les darwinistes le font remarquer, une pure lutte entre des fécondités rivales et sans frein. De cette lutte, l'individu moralement supérieur se retire de plus en plus : il laisse pulluler tous les éléments inférieurs. La sélection agit ainsi à rebours, en faveur de ce qu'il y a de pire.

Ajoutons que l'hérédité des habitudes acquises transmet le mal avec beaucoup plus d'efficacité et de promptitude que le bien. Elle transmet la folie et la névrose plutôt que la force de cerveau qui les a précédées. Elle perpétue et intensifie la détérioration des sens de l'homme civilisé, telle que la myopie. « Forte pour le mal et lente pour le bien, » elle communique promptement l'épilepsie aux cobayes, mais transmet misérablement les acquisitions du génie. Aussi la sélection naturelle ou artificielle des individus les plus aptes, en dépit de tout ce qui la contrarie de nos jours, sera-t-elle encore longtemps « l'unique moyen de garantir la race contre la tendance croissante à la dégénérescence, qui finirait par engloutir tous les avantages de la civilisation[1] ».

[1] Ball. *Effets de l'usage et de la désuétude.*

A ceux qui déplorent la fréquence actuelle des maladies constitutionnelles et nerveuses, les optimistes ont répondu qu'il ne faut pas juger des nombres réels sur les listes de la statistique et sur les catalogues sans cesse enrichis de la médecine contemporaine. Nos savants ont constaté et nommé une foule de maladies, comme le diabète ou le mal de Bright, qu'on méconnaissait autrefois. L'auscultation et l'examen microscopique ont révélé toute la série des tuberculoses[1]. Quant aux maladies nerveuses, on en a catalogué de nos jours une magnifique collection, mais les miracles et les possessions d'autrefois ne semblent pas indiquer que les hystériques fussent en si petit nombre. Quelque incertitude qu'il reste sur ce point, il est pourtant difficile d'admettre que l'augmentation progressive de la vie nerveuse et cérébrale, surtout en France, n'entraîne pas, *a priori*, une augmentation de nervosisme.

Une autre cause de décadence serait la dégénérescence des caractères anthropologiques de la race. Peut-on dire qu'il y ait en France une véritable dégénérescence *ethnique ?* Remarquons-le d'abord : le mélange final des peuples et peuplades, en nombre si considérable, a toujours offert en France beaucoup moins d'homogénéité qu'en Angleterre par exemple, un pays insulaire et clos ; si nous avons dû à ce fait une très grande diversité d'aptitudes, nous lui avons

[1] Voir les excellentes réflexions, un peu trop optimistes peut-être, de M. L. Weber dans la *Revue de métaphysique et de morale*, 1894.

dû aussi un équilibre plus instable, où l'on voit, comme par des sautes de vent intérieures, alterner des influences très diverses. Mêlez ensemble, selon art, un Breton, un Normand et un Gascon, vous aurez une image lointaine et déformée du Français moyen d'aujourd'hui. Plus grossière sera la caricature si vous mêlez un Polonais, un Allemand, un Anglais, un Espagnol, un Italien et un Grec ; cependant il est certain que la France résume l'Europe et que, au point de vue de la race et du caractère comme au point de vue du climat, nous avons en nous quelque chose des diverses contrées européennes. L'acquisition d'un caractère national le plus un et le plus riche possible produit, chez un peuple, une unité d'esprit et de conduite qui le porte au sommet de sa grandeur. Quand ce caractère se décompose, perd son unité et son homogénéité, il engendre la mobilité des opinions et des actions : divisé en lui-même contre lui-même, le peuple est alors en équilibre instable. C'est ce qui ferait le péril d'une introduction trop rapide d'éléments étrangers non assimilés ou d'assimilation difficile. Quelle est, sous ce rapport, la situation de la France? En Angleterre, le nombre total de résidents étrangers est de 5 p. 1 000; en Allemagne 8, en Autriche 17. En France, la proportion est allée croissant avec rapidité. En 1886, elle était déjà de 30 p. 1000; aujourd'hui elle approche de 4 p. 100 : un étranger sur 25 ou 30 habitants. Depuis quarante ans, le nombre des habitants s'est accru, en France, de 2 mil-

lions 350,000 individus et les étrangers sont entrés, dans cet accroissement, pour 900,000, soit 39 p. 100. En 1893, une autre statistique constate qu'à Paris il y a plus d'Italiens, de Belges, de Suisses, d'Allemands, de Luxembourgeois, d'Austro-Hongrois, de Russes que jamais. Voici pour chacune de ces nationalités les chiffres respectifs d'augmentation en un an, de 1892 à 1893 : 8,761; 5,781; 5,610; 5,037; 2,931; 2,120,818 [1]. La population étrangère croît sur notre sol treize fois plus vite que l'élément indigène, de sorte que, si elle continue, dans cinquante ans, la France comptera 10 millions d'étrangers [2]. « La colonie italienne, disait le *Petit Marseillais* du 3 mars 1885, prend des racines de plus en plus profondes dans notre ville. Elle y fait souche et, du train dont vont les choses, dans moins de dix ans, 100,000 Italiens seront établis à Marseille. » Il y a plus de dix ans que cet article a été écrit, et l'on peut affirmer que les Italiens ont atteint le chiffre prévu. Ils se font naturaliser au besoin, tout en conservant, en vertu d'une loi récente italienne, leur nationalité d'origine! Il y a excédent de naissances chez les étrangers habitant la France, alors que, chez les Français, depuis trois ans, les excédents de décès se succèdent. Les Belges, qui constituent près de la moitié du nombre d'étrangers, fournissent, sur le sol français, le plus grand nombre

[1] Voir le beau travail de M. Turquan publié par le journal de la *Société de statistique*, nov. 1894.

[2] Dr J. Rochard. *Revue scientifique*, 1887.

de naissances; les Italiens n'y font, le plus souvent, qu'un séjour passager.

La multiplication des étrangers a des avantages et des inconvénients, c'est une économie pour la France, que de recevoir ainsi des travailleurs dont elle n'a pas eu à payer les frais d'éducation. Supposons, dit M. de Molinari, qu'au lieu d'importer ce million de travailleurs adultes, qui sont venus combler le déficit de sa population, la France les eût élevés elle-même : que lui auraient-ils coûté ? Pour obtenir un million d'hommes âgés de vingt ans, il faut mettre au monde environ 1,300,000 enfants. Or, veut-on savoir ce que coûte en moyenne l'élève et l'éducation d'un million d'adultes : 3 milliards 500 millions. C'est donc une somme de 3 milliards et demi que la France a épargnée en important des travailleurs tout élevés au lieu de les élever elle-même. « Cette épargne n'a-t-elle pas contribué pour sa bonne part à l'expansion de la richesse publique et privée ? N'est-il pas évident que, si la France avait reçu *gratis* des pays avoisinants un million de bœufs, destinés à pourvoir à l'insuffisance de sa production herbagère, elle aurait bénéficié de toute la dépense faite en Belgique, en Suisse, etc., pour les élever et les amener à l'état productif[1] ? » Toutefois, l'avantage économique ne va pas sans des inconvénients même de l'ordre économique. En outre, nos trop rares enfants contrastent avec les hommes

[1] *Journal des Economistes*, liv. de décembre 1886.

élevés à la rude école des enfants à familles nombreuses, parce qu'ils ne sont pas, dès le jeune âge, habitués à l'idée qu'il faut se tirer d'affaire soi-même dans la vie, qu'il ne faut point compter sur sa dot ou celle de sa femme, que le succès est aux plus travailleurs, aux plus hardis, aux plus entreprenants. Nos « fils uniques », lorsqu'ils sont mis en concurrence avec les enfants de familles nombreuses élevés sous une discipline sévère, risquent d'être battus. En France même, au fur et à mesure que nos campagnes se vident d'habitants, les étrangers s'emparent du sol : à l'heure actuelle, ils possèdent dans notre pays une superficie d'au moins 45,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire 1/10 des surfaces utiles, un domaine plus grand que la Suisse entière, l'étendue de huit de nos départements ! Ne suffisant plus nous-mêmes à renouveler et à grossir notre population, nous nous peuplons ainsi d'éléments empruntés à tous les coins de l'horizon, à la Belgique, à la Suisse, à l'Allemagne, à l'Italie.

Tout en regrettant que la France ne se suffise pas à elle-même pour le renouvellement de la population, nous ne pouvons, tout compte fait, qu'approuver l'introduction d'éléments étrangers, qui puisse compenser l'insuffisance de notre nombre. Il faut avant tout que la France soit peuplée, pour ne pas devenir la proie des voisins. Quoique relativement rapide, l'introduction des étrangers, ne se faisant pas par masse, ne saurait produire un trouble dans notre caractère national, ouvert à tous et éminemment sociable.

Au point de vue ethnique, les anthropologistes craignent pourtant que la proportion de nos races composantes ne se modifie. Déjà, tout le long de notre histoire, nous avons fait une énorme dépense des dolichoblonds, par les guerres où ils se sont fait décimer. Nous avons envoyé, par l'édit de Nantes, des familles entières à l'étranger parmi les meilleures et les plus morales. La Révolution, à son tour, a décapité des masses d'hommes de valeur, en attendant que l'Empire semât la partie la plus vigoureuse de la population entière sur tous les champs de bataille. Ce qui est certain, indépendamment de toute considération ethnique, c'est que les guerres qui ont ensanglanté l'Europe ont coûté 4 millions d'hommes recrutés dans l'élite de la nation, parmi la jeunesse la plus robuste. Deux millions et demi de ces jeunes gens se seraient mariés; autant de femmes n'ont pu trouver de maris. Et ces guerres ont coûté 73 milliards, accru les dettes publiques, augmenté les impôts. « Tout peuple dont l'esprit belliqueux dépasse la fécondité est perdu, » dit M. de Lapouge. Les longues guerres ont toujours, sur les peuples, des effets désastreux; l'un des principaux est précisément la disparition ou la diminution de la partie la plus valide, de celle qui, en faisant souche, eût le mieux conservé la vigueur physique et mentale de la race. Supposez, selon la remarque de M. de Lilienfeld, qu'un troupeau fût exclusivement défendu par ses membres les plus forts et les plus jeunes, tandis que les plus faibles et les plus âgés seraient en dehors de

la lutte et presque seuls à se reproduire, il est clair qu'au bout d'un certain temps le troupeau serait en dégénérescence : la sélection opérée à rebours produirait un abaissement du ton vital. Il en est de même pour les peuples : les victoires leur coûtent aussi cher que les défaites. Une des raisons qui font que l'Angleterre a conservé, dans sa population, une plus grande vigueur physique, une taille plus haute, une race plus pure que les autres nations, c'est que sa situation insulaire lui a permis de prendre une part relativement faible aux guerres continentales, de ne pas user tout ensemble ses finances et son capital humain à l'entretien d'armées permanentes et à des massacres internationaux. De même, se tenant depuis longtemps en dehors de nos luttes, la Scandinavie a conservé une race forte et saine. La France, au contraire, a usé le meilleur de sa richesse virile en batailles et en révolutions. L'Allemagne a subi des saignées analogues. Les peuples qui tirent l'épée périront par l'épée ; ils ne versent le sang des autres qu'en épuisant le leur. C'est vraiment aux pacifiques que la terre appartient, car les belliqueux s'éliminent par extermination mutuelle. De nos jours, une longue guerre généralisée compromettrait la vitalité de la race et chez les vaincus et chez les vainqueurs. Une lutte de la France et de la Russie contre la triple alliance ne serait pas seulement la ruine économique, mais la ruine physiologique de toutes les nations belligérantes, sauf la Russie, dont les ressources en hommes sont immenses. L'Angleterre, pour

bénéficier de cette ruine générale, sous le rapport industriel, politique et ethnique, n'aurait qu'à s'abstenir. Les panégyristes de la guerre feraient bien de méditer sur ces lois de physiologie sociale, qui aboutissent au *Væ victoribus* non moins qu'au *Væ victis*[1].

[1] En France, dit M. Lagneau, comme dans la plupart des grands États, les autorités militaires et politiques croient devoir ne pas rechercher et surtout publier les pertes occasionnées par les guerres; et quand il est impossible de les dissimuler, elles croient devoir en atténuer l'importance pour ne pas effrayer la population. Quelle que soit l'intention qui motive cette dissimulation ou cette atténuation de la vérité, une part notable de la mortalité due à la guerre est facilement confondue avec la mortalité générale. Souvent, elle paraît beaucoup moindre qu'elle ne l'est réellement parce qu'on est porté à ne lui rapporter que les décès dus aux blessures. Or dans toute guerre, et surtout dans toute guerre de longue durée, les tués sur le champ de bataille, les morts de leurs blessures sont beaucoup moins nombreux que les morts de maladies.

La mortalité de l'année 1871, ainsi que le constate la statistique officielle, dépasse, dans son énormité, tout ce que nous savons des périodes les plus douloureuses de l'histoire. Lorsqu'on remarque l'effrayante diminution apportée à notre population par ces deux années de guerre 1870-1871, on est porté, avec M. Lagneau, à trouver modérée l'évaluation de M. Fournier de Flaix indiquant 2.500.000 pour les pertes des vingt-trois ans de guerre de la Révolution et de l'Empire, outre les victimes de la terreur et des guerres civiles. On n'est même nullement éloigné d'admettre, avec M. Charles Richet, que les pertes des guerres de l'Empire, à elles seules, ont bien pu s'élever à 3.000.000, si aux militaires décédés on joint les victimes des deux sexes qui durent succomber lors des deux invasions, indépendamment du déficit apporté par la guerre à la natalité. Si maintenant, dit M. Lagneau, la plus grande partie de la perte de 356,428 hommes, précédemment déduits du rapprochement des appelés et des libérés et réformés de 1852 à 1869, était ajoutée aux 1.308.805 Français et Françaises manquant de 1866 à 1872 par le fait de la désastreuse guerre de 1870, on arriverait à constater un déficit de 1.500.000 à 1.600.000 habitants, durant le second Empire, également conforme à l'évaluation de 1.500.000 décès, calculée par M. Richet pour cette période de notre histoire.

A la désastreuse guerre de 1870 a succédé pour la France une nouvelle période de paix. Malgré l'occupation de la Tunisie, si meurtrière par la grave épidémie de fièvre typhoïde qui, en 1881, éleva la mortalité à 61.30 sur 1.000 de l'effectif du corps expéditionnaire; malgré l'expédition du Sud Oranais; malgré l'occupation du Tonkin, si meurtrière par l'épidémie du choléra qui, en 1885, éleva la mortalité à 96 sur 1.000 de l'effectif; malgré les expéditions de Madagascar, du haut Sénégal, du Soudan, la mortalité de l'ensemble de l'armée paraît avoir été peu élevée. « Elle semblerait cependant notablement plus forte si l'on

Les révolutions, avec leurs hécatombes où ce sont souvent les meilleurs qui sont sacrifiés, sont une des formes les plus déprimantes de la guerre. Selon M. de Lapouge, la Révolution française, par sa politique désastreuse, aurait détruit les « eugéniques », nobles ou bourgeois, et créé une classe nouvelle qui, enrichie par la spéculation sur les biens nationaux, a donné naissance à « une postérité sans vertus, sans talents et sans idéal ». La Révolution aurait été avant tout « la transmission du pouvoir d'une race à une autre ». Du XVI[e] siècle à nos jours, selon le même auteur, on saisit une gradation régulière dans l'envahissement des brachycéphales, mais, « à l'époque de la Révolution correspond un saut brusque, une accélération marquée dans la dispersion du personnel eugénique ». Sans attacher une grande importance à la montée des brachycéphales[1], on peut se demander si la Révolution n'a pas, en partie, produit chez nous des résultats analogues à ceux de l'Inquisition en Espagne. En tout cas, gardons-nous de recommencer.

En l'absence des guerres et révolutions, les villes continuent la consommation des parties les plus actives et les plus intelligentes de la population, non seulement en France, mais dans la plupart des autres contrées. En trente années, les centres urbains

ne s'abstenait pas de faire connaître les nombreux décès des militaires des corps expéditionnaires envoyés dans ces lointains pays[1]. »

[1] Lagneau. *Conséquences démographiques qu'ont eues pour la France les guerres depuis un siècle. Annales de l'Académie des sciences morales*, 1892.

[1] Voir plus haut, livre premier.

ont absorbé chez nous sept centièmes de la population totale au détriment des petites communes. Pendant que les campagnes se dépeuplent, la population des villes s'accroît sans cesse à leurs dépens. La population rurale, qui représentait, il y a un demi-siècle, les trois quarts du total, n'en forme plus aujourd'hui que les deux tiers (61 p. 100) : de 1846 à 1891, la campagne a perdu 2,921,843 habitants, pendant que la population urbaine en gagnait 5,664,549. Dans la même période, la densité de Paris s'est élevée, par kilomètre carré, de 11,000 à 31,000 habitants, c'est-à-dire qu'elle a presque triplé. Comme la densité est, en moyenne, de 73 habitants pour toute la France, on voit que la densité parisienne est 425 fois plus forte que celle du pays. Si toute la France était peuplée comme Paris, dit M. Cheysson, la population française serait égale à 15 milliards d'habitants, c'est-à-dire à dix fois celle du monde entier. M. Levasseur a montré que c'est depuis les chemins de fer que le mouvement de concentration vers les villes s'est accéléré : la facilité des communications a aidé au déplacement. Il conclut que *la force d'attraction des groupes humains est en général, comme celle de la matière, proportionnelle à la masse.* La masse des grandes agglomérations urbaines n'ayant pas cessé de s'accroître, le fait de la concentration a dû s'accentuer.

On a voulu imputer à la France l'agglomération comme une tendance qui lui serait particulière. Mais en Angleterre, la population urbaine, qui formait

déjà la majorité (51 p. 100) en 1851, constituait, en 1891, 71,7 p. 100 de la population totale. Dans l'empire allemand, la population urbaine (villes de plus de 2,000 habitants) compte dans le total pour 36,1 p. 100 en 1871, pour 50 p. 100 en 1897. Aux Etats-Unis, le rapport de la population des villes de plus de 8,000 habitants à la population totale était de 4,9 p. 100 en 1820, de 12,25 en 1850 et de 29,1 en 1890. Nous savons qu'en France la population urbaine (communes de plus de 2,000 habitants agglomérés) formait 24,4 p. 100 de la population totale en 1846, 31 p. 100 en 1872 et 37,4 en 1891. Le mouvement de concentration a donc été moins accentué durant la seconde moitié de notre siècle en France que dans les trois autres pays cités, et l'agglomération y est moindre. Dans ces trois pays comme en France, la croissance des villes, plus rapide que l'augmentation totale de la population, a été causée en partie par l'émigration rurale. S'il y a là un péril social, dit M. Levasseur, nous y sommes exposés en nombreuse compagnie. Toutefois il y a entre ces pays et la France une différence que reconnaît M. Levasseur. L'accroissement général de leur population étant relativement rapide, celui des villes en particulier ne produit pas dans les campagnes des vides aussi larges qu'en France, où la population est presque stationnaire.

Les avantages des grandes villes ont été mis en pleine lumière par M. Levasseur. Hors de ces grands centres, il n'y a presque pas de grand commerce.

En outre, les villes sont les foyers de l'activité intellectuelle[1]. En revanche, l'influence physiologique des villes est mauvaise. La natalité, d'abord, y est moindre qu'ailleurs, la mortalité plus élevée. Le besoin de confort y engendre la restriction volontaire; l'altération physiologique de la race y est produite par les maladies héréditaires que créent l'excès du travail cérébral et la vie sédentaire. Ce ne sont pas seulement les enfants que déciment les cités; ce sont aussi les adultes. Les partisans des villes font cependant observer qu'à Paris la proportion des décès n'est supérieure que de 5 p. 100 à celle de l'ensemble de la France, qu'elle va diminuant avec les progrès de l'hygiène, que, si on tient compte du nombre

[1] Les arts, les lettres, les sciences ne trouvent nulle part autant de ressources et de stimulants pour le travail, autant d'occasions de produire et de faire apprécier ses œuvres. Un homme de génie, dit M. Levasseur, peut naître n'importe où; mais « la culture complète du talent est surtout l'apanage des cités ». Si donc le talent artistique, littéraire, scientifique est la « fleur de la civilisation » et fournit une semence de perfectionnement social, il faut pardonner aux villes certains inconvénients en considération du service qu'elles rendent. Elles sont parfois « turbulentes » et, dans une démocratie souveraine et centralisée, elles risquent d'entraîner la politique vers une direction à l'extrémité de laquelle on aperçoit des abîmes. Mais, pour bien voir le rôle des grandes villes, « il ne faut pas envisager seulement Paris et, dans Paris, les écarts de la démagogie; il faut comprendre le grand mouvement d'idées sociales qui y sont agitées et qui est loin d'être stérile ». Ce mouvement contribue, comme les arts et les sciences, au progrès de la civilisation.

Si l'on considère une nation comme un organisme vivant, on peut dire que « les campagnes produisent plus d'hommes qu'elles n'en utilisent, que les villes absorbent et consomment une partie de l'excédent et rendent à la nation, en échange, une valeur considérable en richesse et un complément de civilisation ». Plus l'outillage et l'organisation économiques sont perfectionnés, plus est considérable la proportion d'habitants que la nation peut consacrer à l'œuvre des grandes villes; « c'est pourquoi cette proportion est plus forte dans les Etats manufacturiers que dans les Etats purement agricoles, et tend à s'accroître de nos jours dans la vieille Europe comme dans la jeune Amérique ».

considérable d'individus qui se rendent à Paris dans l'intention d'y vivre « à haute pression », les conditions d'existence y semblent plus favorables qu'ailleurs. — Soit : mais c'est précisément cette vie à haute pression qui est dévorante, dangereuse pour l'équilibre physique et moral. N'est-il pas démontré que les familles s'éteignent rapidement dans les grands centres, qui ont besoin sans cesse d'être renouvelés par les recrues de la province ? M. Cheysson a d'ailleurs noté ici un trompe-l'œil statistique dont les villes ont le bénéfice : on ne saurait comparer sans erreur leurs chiffres de naissances, de mariages et de décès à ceux d'une population normale qui contiendrait plus d'enfants et moins d'adultes. Les âges particulièrement tributaires de la mort, c'est-à-dire l'enfance et la vieillesse, n'étant que très faiblement représentés à Paris, on doit calculer la mortalité non pas en bloc, mais par âge, et l'on constate alors qu'elle est environ d'un tiers supérieure à celle de la province.

Comme les villes sont le théâtre de la lutte pour l'existence, ce sont les individus doués de certaines qualités de race qui l'emportent en moyenne. La lutte industrielle et commerciale tend à devenir ainsi, en même temps, une lutte ethnique. A ce point de vue, les anthropologistes ont soutenu que les villes consomment principalement des dolicho-blonds et des dolicho-bruns, en exerçant une puissance d'attraction sur ces deux races entreprenantes, intelligentes, inquiètes, nullement casanières, ennemies

par instinct de l'isolement campagnard. En fait, la dolichocéphalie domine, selon les recherches de M. Ammon, dans les villes par rapport aux campagnes, comme dans les classes supérieures des lycées par rapport aux classes moyennes, comme dans les institutions protestantes par rapport aux institutions catholiques (où la brachycéphalie est remarquable dans le duché de Bade). M. Ammon a fait aussi des observations amusantes sur les types des sénateurs badois. Toujours est-il que les campagnes perdent de plus en plus leurs dolichoïdes et deviennent de plus en plus brachycéphales. Après avoir subi plus que tous les autres l'attraction des villes, les dolichoïdes y réussissent et parviennent à y prospérer pendant une ou deux générations, mais leur postérité y fond comme la neige au soleil.

En tenant compte et du mouvement de retour vers la campagne et de la population qui flotte de ville en ville, il reste certain que les grandes villes sont consommatrices de population, et que, toutes choses égales, les éléments émigrés de la campagne vers les villes tendent à devenir « un élément perdu pour la population totale ». En d'autres termes, la migration vers les villes est le préliminaire de « l'élimination par sélection ». « C'est donc, dit M. Closson, chargé de cours à l'Université de Chicago, une question de la plus haute importance pour la qualité à venir de la population d'un État, que de déterminer les éléments dont les émigrants du pays sont principalement composés, spécialement les émigrants

vers les grandes villes[1]. » Or, toutes les causes que nous avons énumérées amènent en France l'absorption progressive des dolicho-blonds et bruns dans la grande masse des brachy-bruns. L'indice céphalique augmente d'un degré depuis le moyen âge, au profit des crânes larges; la taille diminue et la couleur se fonce. Nous redevenons donc de plus en plus celto-slaves et « touraniens », comme nous l'étions avant l'arrivée des Gaulois, tandis que l'élément dit aryen va diminuant chez nous d'importance et d'influence. Tel est le phénomène qui inquiète les anthropologistes. Mais nous avons vu qu'il se produit chez tous les autres peuples européens, quoique avec moins d'intensité et de rapidité dans le nord-ouest. C'est, pour ainsi dire, une russification générale et lente de l'Europe, y compris l'Allemagne même, un panceltisme ou panslavisme spontané. Il est impossible encore, malgré les prédictions des anthropologistes, de bien apprécier les conséquences heureuses ou malheureuses de ce changement; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il modifie l'équilibre de nos trois races composantes par la montée continue d'éléments nouveaux, due à notre infécondité systématique, à nos longues guerres, enfin au drainage des grandes villes. Nous sommes aujourd'hui envahis au sud par des Celto-Méditerranéens, au nord par des Germains plus ou moins celtisés; en une certaine mesure il y a compensation. De plus, la France a une faculté d'assimi-

[1] Voir la *Revue internationale de sociologie* 1896 : *La dissociation par déplacement.*

lation extraordinaire, à cause de son caractère éminemment sympathique, sociable, ouvert à tout et à tous. Il n'en serait pas moins préférable que la France se suffît à elle-même et, de plus, contribuât à coloniser d'autres pays. En moins d'un siècle, le nombre des Européens hors d'Europe est passé de 9 millions à 82; l'Angleterre a produit 7 millions d'émigrants; l'Allemagne 3 millions. La France continuera-t-elle d'assister, repliée sur soi, à cette fécondité débordante des autres nations? Consentira-t-elle, au lieu de peupler le monde, à vider son sein même de sa propre race pour n'y recevoir que des éléments étrangers?

Les anthropologistes ont voulu un autre signe fâcheux, au point de vue ethnique, dans le croisement universel des têtes longues et des têtes larges, croisement qui atteint en France son plus haut degré. Dans la désharmonie des formes qu'ils croient apercevoir chez ces « métis », ils trouvent l'image d'une désharmonie intérieure. Déjà, disent-ils, nous ne rencontrons plus dans nos villes que sujets aux yeux clairs et aux cheveux foncés, ou l'inverse, que visages larges associés à des crânes arrondis; la barbe est d'un autre type que les cheveux; « des brachycéphales portent des têtes d'Aryas », usurpation inique; d'autre part, « de petites têtes de Méditerranéens sont perchées sur des cous d'Ayras plus gros qu'elles et surmontent des troncs gigantesques ». — Qu'eussent dit ces pessimistes en apercevant Mme de Sévigné avec un œil bleu dit-on, et

l'autre noir? — Dans peu de temps, continuent-ils, vous verrez la dissymétrie des organes intervenir comme « cause d'extinction des populations métisses ». Au moral, que d'hommes tiraillés par des tendances opposées, qui pensent « le matin en Aryas et le soir en brachycéphales », changeant de caractère, de volonté, de conduite au gré du hasard! Voilà le spectacle que donne la psychologie des « sang-mêlés » de nos plaines et de nos villes. On ajoute, pour ces métis des blonds et des bruns, comme pour ceux des blancs et des noirs, que « l'égoïsme est leur caractéristique », ainsi que « l'inconstance, la vulgarité, la poltronnerie ». Le Celte a déjà grand souci de sa personne, de ses intérêts, des intérêts de ses proches, de tout ce qui ne dépasse pas son horizon assez étroit. Croisez-le avec un Germain; l'individualisme énergique de ce dernier viendra renforcer la tendance personnelle du premier; d'autre part, les instincts germaniques de solidarité humaine seront neutralisés par l'esprit de clocher celtique; résultante générale : égoïsme chez les métis. — Telle est la chimie anthropologique des caractères. — Par bonheur, les conclusions sont ici beaucoup plus hypothétiques que sur les points précédents. Les relations des qualités mentales à telles particularités craniennes sont, comme nous l'avons vu plus haut, trop mal déterminées pour permettre de prévoir le résultat des métissages, surtout entre blonds et bruns. Dans les mélanges, les caractères essentiels des types se transmettent chacun pour soi

et sans solidarité avec les autres, de telle sorte que le croisement du dolicho-blond et du brachy-brun, par exemple, pourra produire des métis dolicho-bruns et brachy-blonds, outre un petit nombre de types reproduisant fidèlement les types originaux. Le résultat final, à travers les siècles, est la répartition presque égale des couleurs entre les diverses formes des crânes. M. Collignon l'a constaté pour les conscrits du département des Côtes-du-Nord ; M. Ammon, pour ceux du duché de Bade. Les yeux bleus et les cheveux blonds des anciens Germains subsistent chez les Badois, tandis que la dolichocéphalie a presque disparu. Une race possède ce que M. Collignon appelle des caractères forts ou résistants, qu'elle tend à imposer presque indéfiniment à ses métis même éloignés (tels les yeux bleus pour la race septentrionale) ; et elle a aussi des caractères faibles, moins persistants, qui se laissent facilement éliminer dans les croisements. Un caractère très fréquemment rencontré peut donc cependant n'être qu'adventice ou surajouté : les yeux bleus ne prouvent pas que la tête soit dolichoïde ; la couleur des cheveux peut subsister lorsque la forme du crâne change. De même, ajouterons-nous, il est probable que les qualités de structure cérébrale, auxquelles sont liées les qualités psychiques héréditaires, tendent, par l'effet des nombreux croisements, à se dissocier peu à peu d'avec la longueur du crâne et à se répartir entre les diverses formes de crânes, comme celles-ci se répartissent déjà entre les diverses couleurs d'yeux et de

cheveux. Tout ce qu'on a pu dire de plus plausible sur les croisements, c'est, par exemple, qu'un père de beaucoup d'intelligence, mais sans persévérance, et une mère très persévérante avec peu d'intelligence, auront chance d'avoir des enfants d'un des quatre types suivants : 1° reproduction fidèle du père; 2° reproduction de la mère; 3° intelligence et persévérance réunies, ce qui assurera le succès (*si qua fata aspera...*); 4° peu d'intelligence et peu de persévérance, type destiné à l'insuccès et à l'élimination finale.

Qu'il y ait d'ailleurs dans notre société française et dans toutes les sociétés contemporaines beaucoup d'hommes déséquilibrés, nous ne le nions pas. Y en a-t-il plus qu'autrefois? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que les causes physiques de déséquilibration, surtout en France, sont beaucoup moins les croisements de Celtes et de Germains que l'extension progressive de l'alcoolisme et d'autres maladies, l'abus du tabac, le séjour des villes, le manque d'une bonne hygiène, la vie sédentaire, le surmenage, etc.; mais les principales causes sont morales : lutte et contradiction de nos idées, de nos sentiments, de nos croyances religieuses et irréligieuses, de nos théories politiques et sociales, licence de notre presse, pornographie, excitations de toutes sortes au vice, etc. L'indice cranien et les croisements sont étrangers à tous ces maux.

Comme remède, cependant, on nous propose, en s'inspirant des théories de M. Galton et de M. de

Candolle, une « alliance aryenne ». Les Aryens et leurs métis peu éloignés ne se chiffrent, nous dit-on, que par une trentaine de millions, tant aux États-Unis qu'en Europe; mais cette faible minorité représente presque toute la puissance intellectuelle du genre humain; quand elle voudra faire usage de ses forces et de son « audace typique », l'*Iapeti genus* fera ce qui lui plaira : les Juifs donnent l'exemple de la facilité avec laquelle une race peut « s'isoler tout en étant ubiquiste », former un même peuple tout en habitant vingt pays. Il s'est établi déjà en Amérique des associations en vue d'une aristocratie conventionnelle qui éviterait tout croisement impur, toute « souillure », donnerait des primes, des bourses et des dots aux sujets les plus parfaits, aux familles les plus fécondes en talents, c'est-à-dire, pour employer le terme de M. Galton, les plus « eugéniques ». — Nous doutons fort du succès de la nouvelle caste, et nous doutons surtout de son utilité. S'il est fort compréhensible que les blancs hésitent à se noyer dans les populations noires, ou même jaunes, il l'est beaucoup moins que les dolichocéphales blonds, pour une supériorité problématique de forme cranienne et de couleur des cheveux, prétendent former une humanité au sein de l'humanité même. En Europe, au moyen âge, les classes nobles se disaient japhétiques, pour se distinguer du peuple des campagnes, que l'on déclarait chamite. L'opposition des Aryas et des Celto-Slaves est sans doute du même genre. Où l'unité de sang a le plus d'influence physiolo-

gique, c'est en fait de sentiments, car les sentiments tiennent beaucoup plus que tous les autres phénomènes mentaux à la constitution et au tempérament physiologiques ; de là, pour une nation, l'inconvénient d'être formée de deux races trop distantes. Mais, quand il s'agit de quelques différences craniennes au sein d'un même race blanche, on ne saurait trouver une nécessaire opposition de sentiments. Que les races dolichocéphales blondes soient plus aventureuses et plus remuantes, que les races brachycéphales soient plus tranquilles et plus passives, il n'y a pas là de quoi diviser un peuple contre lui-même. Si les croisements sont en effet dangereux entre races trop éloignées, comme la blanche et la noire, ils sont plutôt utiles entre deux variétés aussi voisines que les têtes longues et les têtes larges. Ce sont les anthropologistes eux-mêmes qui avaient soutenu naguère que les croisements peuvent avoir de grands avantages, que, si on les abandonne à elles-mêmes, les couches les plus élevées des sociétés par l'intelligence et le talent s'épuisent vite, deviennent moins fécondes, soit volontairement, soit par une involontaire usure des facultés génératrices au profit des facultés intellectuelles, soit par la démoralisation qu'entraîne souvent une situation de fortune privilégiée, soit enfin par une de ces « évolutions régressives » qui ont conduit tant de grandes familles à l'imbécillité finale et à la folie. C'est un résultat que M. Jacoby avait mis en lumière et sur lequel, à son tour, M. Gustave Le Bon avait insisté. Une supériorité

dans un sens ne s'obtient, trop souvent, qu'au prix d'une infériorité et, sans doute, d'une dégénérescence dans d'autres sens. En admettant qu'on ait jadis exagéré les dangers des unions restreintes à une seule et même caste ou classe sociale, il demeure vrai que, depuis les origines de la civilisation, des croisements innombrables ont eu lieu, que nous avons tous dans nos veines du sang de blonds et du sang de bruns, du germanique, du celtique et du méditerranéen, que le mélange va croissant avec la civilisation, et qu'en définitive l'humanité ne paraît pas déchoir avec les siècles qui la « brunissent ».

Certains marchands de chair noire avaient monté dans les Etats du Sud de véritables haras : « cette pratique renouvelée du vieux Caton a contribué, dit-on, à la constitution de la superbe race nègre créole ; par rapport au nègre africain, celui des Etats-Unis est assurément un être sélectionné. » M. de Lapouge expose quelques systèmes de sélection anglais et américains, français et allemands. Au point de vue de la science pure, les possibilités de réalisation lui semblent très étendues. Il est rigoureusement certain, pense-t-il, que, par une sélection sévère, on pourrait obtenir en un temps limité un nombre voulu d'individus présentant le type de race choisi. Il serait alors possible d'arriver en très peu de temps à la perfection esthétique des individus, « la beauté idéale étant d'autant plus facile à atteindre que l'incohérence aurait disparu avec les tendances hétérogènes. A trois générations par siècle, il suffi-

rait de quelques centaines d'années pour peupler la terre d'une humanité morphologiquement parfaite, si parfaite que nous ne pouvons imaginer aucun mieux possible au delà. » Encore ce délai pourrait-il être abrégé dans des proportions considérables en employant la fécondation artificielle. « Ce serait la substitution de la reproduction zootechnique et scientifique à la reproduction bestiale et spontanée, dissociation définitive de trois choses déjà en voie de se séparer : amour, volupté, fécondité. » Nous avouons notre défiance à l'égard d'une telle dissociation de trois termes unis depuis l'origine ; nous croyons la dissociation des éléments ethniques beaucoup moins graves qu'une telle perturbation morale. Cette éthique de haras fondée sur des hypothèses de naturaliste et sur des rêves d'utopiste ne vaut pas la morale vraiment humaine. Continuant ses visions à la Renan, M. de Lapouge croit qu'on pourrait obtenir un type psychique voulu, d'un niveau intellectuel uniforme, « égal à celui des esprits les plus élevés de la société actuelle ». De même aussi l'on pourrait fabriquer « une humanité de musiciens, de gymnastes, ou pour tenir compte d'autre chose que des possibilités en soi, une société où il y aurait des races de musiciens, de gymnastes, de naturalistes, de pêcheurs, d'agriculteurs, de forgerons ». — Une race de naturalistes! Comme si la qualité de naturaliste entraînait une tout autre conformation cérébrale que celle de pêcheur ou d'agriculteur! Quelle audace ne faut-il pas, sur des données aussi vagues que celles de la forme des crânes et de

son rapport problématique à la supériorité mentale, pour vouloir intervenir, par des procédés artificiels et mécaniques, dans la génération des hommes, traités à l'égal des bêtes ! Nous ignorons absolument les vraies causes cérébrales des supériorités comme des infériorités intellectuelles ; nous ne savons pas si, en supprimant tels ou tels individus, portés même à tels vices, nous ne supprimerions pas du même coup les germes de belles et importantes qualités. On a soutenu la parenté de la folie et du génie ; qui sait si, en ramenant tous les individus au type moyen et normal de l'espèce, nous ne supprimerions pas en effet, avec les extravagances, les génialités ? Une chose est certaine : la morale pour l'esprit, l'hygiène pour le corps la justice et la solidarité pour la société entière ; ne sortons pas de là, pour pratiquer des théories prétendues scientifiques qui sont aujourd'hui à la mode et seront réfutées demain.

CHAPITRE II

La dépopulation, dans ses rapports avec la physiologie et la psychologie du peuple français.

A la question de la race est intimement liée celle de la population, qui a elle-même d'étroits liens avec la physiologie et la psychologie du peuple français. Nous devons donc examiner ce problème complexe avec toute l'attention qu'il mérite.

L'histoire du problème de la population est bien faite pour mettre en garde contre l'abus des théories. Selon les écrivains non naturalistes qui ont précédé Malthus, l'accroissement de la population ne tend pas à dépasser ses ressources. Malthus soutient la doctrine contraire. Darwin admet avec Malthus que l'accroissement tend à dépasser les ressources, mais qu'il rencontre des obstacles matériels, les uns positifs et répressifs, les autres préventifs. Darwin en déduit sa doctrine de la lutte pour l'existence, qui mène à la théorie de « l'évolution ». Comme conclusion pratique, il en tire le laissez-faire et blâme les moyens préventifs, parce qu'il considère la multiplication, sans autre frein que les freins naturels, comme avan-

tageuse à l'espèce humaine en général, aux peuples en particulier. Spencer, admettant encore la tendance naturelle de la multiplication à dépasser les ressources, étudie le taux de multiplication pour différentes espèces et montre qu'il varie à l'inverse de l' « individuation », c'est-à-dire du développement de l'individu en valeur et en bonheur. Il conclut aussi au laissez-faire, qu'il complète par le précepte : *Individualisez*, développez la vie individuelle et, par cela même, vous modérerez la multiplication.

Dans les pays neufs, c'est surtout l'action prolifique mise en avant par Malthus qui se manifeste ; dans les pays avancés, où la population est dense et d'une civilisation raffinée, les freins se font surtout sentir, et avec une énergie croissante. Cela est d'ailleurs, comme le remarque M. Block, absolument conforme à l'enseignement de Malthus.

Parmi les pays avancés et où les freins agissent à l'excès, la France occupe le premier rang. Pendant que, pour 100 femmes mariées jusqu'à cinquante ans, la natalité est de 29 en Prusse et de 26 en Angleterre, elle n'est que de 16 dans notre pays. Si nos femmes avaient la fécondité des Allemandes[1], la France aurait par an un effectif supplémentaire de 500 000 enfants, soit 150 000 conscrits à vingt ans. Le nombre de nos naissances par mariage est tombé de 4 à 3; or, le calcul démontre qu'au-

[1] *Germania*, dit Tacite, *officina gentium*.

dessous de trois enfants par mariage, une population cesse de se recruter et de s'accroître[1]. Nos naissances illégitimes, qui formaient 7,5 p. 100 du total des naissances, en forment aujourd'hui 8,5. Mais, comme l'a montré M. Levasseur, il ne serait pas exact de prendre le taux de l'illégitimité comme la mesure de l'immoralité des peuples ; d'ailleurs, en examinant les chiffres, on constate qu'en France ce n'est pas l'illégitimité qui a augmenté, puisque le nombre des enfants illégitimes n'a jamais atteint 77,000 dans ces dernières années, tandis qu'il s'était élevé jusqu'à 80,000 en 1859, année de forte natalité ; mais « c'est la natalité légitime qui, par sa diminution, a changé le rapport ».

Selon M. Levasseur, la population française ne croissait pas plus au XVIIIe qu'elle ne croît au XIXe siècle. On peut donc se plaindre que la population de la France n'augmente pas assez vite ; on peut montrer, chiffres en main, qu'elle est la plus stationnaire des populations des États d'Europe, qui font des recensements réguliers ; mais « il faut renoncer à opposer sous ce rapport la France à elle-même et à faire honte au présent par l'exemple du passé ». Il est même à remarquer que la diminution a été plus forte dans la première moitié du siècle que dans la seconde, puisque la moyenne de 1841-1850 a été de 27,4, nombre inférieur de 4,8 à celui de 1801-

[1] Il faut deux enfants pour remplacer le père et la mère, et un troisième enfant pour faire face aux morts qui surviennent avant l'âge de la procréation.

1810, supérieur de 3,6 à celui de 1881-1890. Il est donc inexact, selon M. Levasseur, de faire peser exclusivement ou même principalement la responsabilité de cette diminution sur « la période actuelle de notre histoire ».

Toutefois, de ce qu'un mal existe depuis longtemps il n'en résulte pas qu'il ne soit point un mal. Alors même qu'il serait incontestable que notre population se soit accrue tout aussi lentement dans le siècle dernier que dans celui qui s'achève, nous ne pouvons être fiers d'avoir consommé, sans profit pour notre population, le bénéfice de toutes les inventions modernes, et en partculier du progrès des transports, « qui ont fait disparaître de nos jours les famines autrefois si meurtrières et jusqu'aux disettes elles-mêmes » ? C'est d'ailleurs par comparaisons internationales que ces situations doivent se juger. L'Europe tout entière, au cours de ce siècle, a vu doubler le nombre de ses habitants (175 millions en 1800 et 380 millions en 1897), sans compter un essaim de 82 millions d'émigrants qu'elle a fournis aux autres parties du monde. Elle a donné ainsi la mesure de l'essor que peut imprimer à la population la puissance prodigieuse de production mise à son service par les découvertes de la science. Cet essor, qui s'est produit autour de nous, ne nous a pas entraînés et nous n'avons plus assez d'enfants[1].

[1] Voir *la Question de la population en France et à l'étranger,* par M. Cheysson (*Réforme sociale,* juillet 1883). — Voir aussi, du même auteur, l'*Affaiblissement de la natalité française — ses causes — ses remèdes* Guillaumin).

Au reste, la décroissance actuelle de la natalité n'est pas un mouvement propre à la nation française; elle est générale en Europe, et le pays où elle se manifeste au plus haut degré est l'Angleterre. D'après une récente statistique publiée par le *Westminster Gazette*, on a le tableau suivant :

	1876	1883
Angleterre	36,3	30,8
Écosse	35	31
Irlande.	26,4	23
Royaume-Uni (entier) . . .	34,8	30,6
Allemagne	40,9	36,7
Prusse en particulier . . .	40,7	37,5
Italie	39,2	36,6
Autriche	40	36,2
Belgique	33,2	29,5
Suisse	32,8	28,5
France.	22,6	22,4

La France est à peu près stationnaire, tandis que l'Angleterre décroît rapidement (5,5 dans l'espace de sept années).

La Grande-Bretagne tend à une population stationnaire, quoique l'excédent des naissances sur les décès, grâce surtout à la faiblesse de la mortalité, y reste encore important. Chaque rapport annuel du *Registrar general* constate à la fois la diminution du taux de la natalité et celle de la proportion des mariages à la population, parfois même du nombre effectif de mariages. Un économiste anglais considérable, M. Marshall, relate que, « en Angleterre, il y a depuis quelque temps une tendance,

parmi la partie la plus capable et la plus intelligente de la classe ouvrière, à éviter les larges familles ». Il fait remarquer que cet affaiblissement du taux de la natalité dans le peuple et aussi du taux de la nuptialité date de l'expansion et du triomphe des Trades Unions. François Galton a montré que la faible natalité dans l'aristocratie anglaise est en grande partie due aux mariages de pairs avec des héritières, dont la stérilité relative dépend souvent de l'hérédité. Parmi les femmes de pairs, 100 héritières ont produit 208 fils et 206 filles; 100 non-héritières ont donné 336 fils et 284 filles. Le D[r] W. Ogle, étudiant un grand nombre de cas extraits des registres des mariages pour l'année 1889, a trouvé qu'en Angleterre l'âge moyen du mariage dans les diverses conditions était le suivant :

PROFESSION DU MARI	AGE MOYEN	
	mari.	femme.
Mineurs	24,06	22,46
Industries textiles	24,38	23,43
Cordonniers, tailleurs	24,92	24,31
Artisans	25,35	23,70
Manœuvres	25,56	23,66
Employés de commerce	26.25	24.43
Commerçants	26,67	24,22
Cultivateurs aisés	29,23	26,91
Professions libérales	31,22	26,40

Le phénomène de l'accroissement comparativement faible dans les hautes classes, phénomène que ces chiffres permettent de constater en Angleterre, est

tout à fait général. On peut le regarder comme la règle chez les populations européennes [1].

Quant à l'abaissement de la natalité générale, il est un signe constant des civilisations présentes. Le pays du monde qui, après la France, a la natalité la plus faible, c'est l'Union américaine. D'après des chiffres empruntés par M. Pierre Leroy-Beaulieu aux statistiques des deux derniers *Census*, la natalité pour l'ensemble des Etats-Unis n'était plus, en 1890, que de 26,68 p. 1 000. Actuellement, notre taux n'est que de 22,5 p. 1 000 ; mais il faut remarquer que, pour les Etats-Unis, il s'agit d'un taux global qui comprend des Etats de civilisation fort différente :

Nouveau Mexique . . .	34	Tennessee	30,6
Arkansas	33,8	Virginie de l'Ouest . .	30,4
Texas.	31,3	Alabama.	30,4
Utah	31,2	Géorgie	30,3
Caroline du Sud. . . .	31,1	Mississipi	30,1

tous États du sud ou du sud-ouest.

Les dix États où la natalité est au contraire la plus faible sont :

Orégon	22,5	Californie	19,4
Rhode-Island	22,4	Vermont.	18,5
Wyoming.	21,8	New-Hampshire . . .	18,4
Massachusetts	21,5	Maine	17,99
Connecticut	21,3	Nevada	16,3

Ces dix États ont, comme on le voit, une natalité inférieure à celle de la France.

[1] Une tendance analogue se manifeste par la décroissance relative des hautes castes dans l'Inde. Voyez Barbé, *Un nouvel état social dans l'Inde* (*Bulletin de la Soc. d'Economie sociale*, 1894, 761).

Dans les États du sud se trouve un grand nombre de nègres, restés esclaves jusqu'en 1865, gens primitifs, qui, dans les endroits écartés et habités presque exclusivement par eux, ont une tendance à revenir à la barbarie. Mais les blancs eux-mêmes, du moins les « *poor white*, petits blancs », forment aussi dans ces États une population très arriérée. Jusqu'à l'abolition de l'esclavage, la société dans les États du sud était constituée d'une façon aristocratique, et la majorité des blancs occupait une situation tout à fait subordonnée à celle des grands planteurs, dont ils étaient les « clients, au sens romain du mot ». Aujourd'hui encore, les traces de ce régime sont loin d'être effacées. Les blancs qui habitent la région montagneuse des Alleghanys et des Appalaches, au centre des États du sud, sont aussi des paysans de mœurs simples et patriarcales. En un mot, le sud, que le flot de l'immigration européenne n'a pour ainsi dire pas touché, est, sous tous les rapports, un pays « arriéré », entièrement différent des autres parties de la grande République : les illettrés y sont nombreux ; tandis qu'il s'en trouve en moyenne 7,7 p. 100 parmi les blancs de plus de dix ans dans l'ensemble des États-Unis, il y en a 10,8 p. 100 dans le Texas, l'État du sud qui en compte le moins, et jusqu'à 23 p. 100 dans la Caroline du Nord. Chez les noirs, la proportion est incomparablement plus forte : elle varie de 44,4 p. 100 dans la Virginie de l'Ouest, à 72,1 dans la Louisiane. Les salaires sont aussi peu élevés et les ouvrières

blanches qui travaillent dans les manufactures de coton des Carolines ou de la Géorgie sont payées un tiers de moins que celles des environs de Boston. Par contre, dans le nord, en laissant de côté les États miniers nouvellement peuplés (Californie, Orégon, Wyoming et Nevada), on trouve six États, ceux formant la Nouvelle-Angleterre, les plus vieux de l'Union, qui souffrent du mal de l'*hyponatalité* bien plus que nous encore. Et cependant, comme l'a remarqué M. Leroy-Beaulieu, il n'y a aux États-Unis ni service militaire, ni obligation de partager également les héritages entre les enfants, la liberté de tester y étant complète.

Selon M. Héricourt[1], on pourrait résumer les multiples influences qui toutes se liguent pour produire la natalité insuffisante aux Etats-Unis, et même en Europe, dans une tendance de la femme à la *virilisation*. Par ce mot de virilisation, M. Héricourt entend les efforts que font aujourd'hui les femmes pour assimiler leur existence à celle de l'homme, en cherchant à adopter ses travaux, ses plaisirs, voire son costume, toutes choses, en un mot « où la femme croit devoir trouver l'émancipation qu'on lui prêche et quelque vague bonheur qu'elle croit être l'apanage du sexe masculin ». Dans ces conditions, la maternité devient un signe de faiblesse, une gêne dont il faut tout d'abord s'affranchir : c'est le « stigmate du sexe », dont quelques femmes sont

[1] *Revue scientifique*. juillet 1896.

maintenant, on le dirait, comme humiliées; c'est d'ailleurs une chose gênante pour les devoirs professionnels autant que pour les plaisirs nouveaux. « Pour bien se battre contre l'homme, qui devient l'ennemi, dans cette nouvelle arène de la lutte pour la vie où les ont engagées si inconsidérément quelques moralistes et de nombreux politiciens, il faut d'abord n'être plus femme; et nous commençons à nous apercevoir qu'un certain nombre de femmes s'y efforcent avec quelque succès. » Alors qu'une vérité élémentaire est que le progrès en toutes choses ne se fait que par la spécialisation et la différenciation, on a prêché l'égalité de fonctions sociales entre l'homme et la femme. Plus logique que ses conseillers, la femme a compris qu'il fallait l'égalité totale, et nous sommes en voie de récolter le résultat d'un essai d'égalisation physiologique, de *virilisation*, qui ne peut être pour elle que la stérilisation. « Nous ne voyons pas trop ce que les femmes y gagneront; mais nous voyons facilement où vont de ce pas nos vieilles civilisations. » Le mal indiqué par M. Héricourt est réel, et il agit surtout en Amérique; mais, en France, la virilisation des femmes, du moins sous ce rapport, est encore trop peu avancée pour qu'on puisse lui attribuer l'insuffisance de notre natalité.

En Suisse comme ailleurs, les classes qui ont le privilège de l'aisance et de la culture s'éliminent graduellement pour faire place à des classes nouvelles qui s'élèvent. En lisant l'histoire du canton de Vaud,

dit M. H. Secrétan[1], on est surpris de voir qu'un grand nombre de familles influentes des siècles passés ont laissé leur nom s'éteindre. A Genève, la proportion des familles bourgeoises disparues est énorme[2]. Toute la population d'origine vraiment genevoise décroît[3]. Or, Genève, selon MM. Wuarin et Secrétan, réalise toutes les conditions de l'infécondité : agglomération urbaine avec une très faible population agricole, épargne et prévoyance héréditaires dans la bourgeoisie, enfin la classe pauvre constituée surtout par les immigrés. « Le sang genevois s'élimine donc graduellement; Genève ne survivra que dans l'esprit genevois dont s'imprègnent les nouveaux venus qui y font souche. » La bourgeoisie de Lausanne ne s'accroît plus depuis cent ans. Il n'y a que 2 525 bourgeois à Lausanne et ce chiffre reste stationnaire malgré les admissions nouvelles.

En Belgique, le taux de la natalité, de 32 à 33 et jusqu'à 35 p. 1 000 habitants dans la période de 1830 à 1840, est tombé graduellement à 28. Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis 1886, jamais la Belgique

[1] Voir H. Secrétan, *le Problème de la population*, et *la Société et la morale*.

[2] Le fait est d'ailleurs général en Europe. Sur les trois cent soixante-douze pairs temporels d'Angleterre qui existent aujourd'hui, disait déjà Montalembert, il n'existe plus que vingt-quatre pairies antérieures à l'an 1500, dont plusieurs n'ont duré jusqu'à ce jour que parce qu'elles étaient transmissibles aux femmes. Il n'y en a plus que dix-sept du XVI[e] siècle, et environ soixante du XVII[e], en comptant même celles qui ont été remplacées par un titre supérieur, d'une époque plus récente. Sur les cinquante-trois pairies et duchés héréditaires qui existaient en France en 1789, quatre seulement remontaient au XVI[e] siècle.

[3] Voir l'instructive étude de M. le professeur L. Wuarin : *Questions intéressant l'avenir de Genève*. Genève, Ch. Eggimann.

n'a eu une natalité annuelle de 30 p. 1 000, laquelle eût été regardée comme excessivement faible autrefois.

Les États scandinaves et la Hollande fourniraient d'autres éléments de démonstration. Si en Autriche, en Allemagne, en Italie, le taux de la natalité se maintient, — et encore, dit M. Leroy-Beaulieu, le voit-on déjà fléchir en Allemagne, — c'est que ces pays, dans leurs couches profondes du moins, ont presque échappé jusqu'ici aux « influences démocratiques modernes ». En Allemagne, on aperçoit très bien le déclin du taux de la natalité dans les provinces qui commencent à se « démocratiser ». La natalité allemande atteint le maximum dans les provinces orientales : 43,3 p. 1 000 dans la province de Posen ; 43 et 40,4 p. 1 000 dans les deux provinces de Prusse respectivement, 41,6 en Silésie ; elle tombe au plus bas dans les pays allemands « les plus socialement démocratisés » : 32,9 dans le duché de Bade, 32,5 dans la Hesse électorale, 32 dans le Nassau, pour ne pas parler de notre Alsace Lorraine, où elle tombe au minimum de tout l'empire, 30,4 p 1 000 Le mouvement vers les villes, qui va croissant, ne manquera pas de produire un abaissement de la natalité.

En somme, la Belgique et l'Angleterre, qui supportent moins d'impôts que nous et qui n'ont pas de service militaire, la Suisse et même l'Allemagne, voient leur natalité diminuer comme la France, quoique depuis un temps plus récent.

La diminution de la natalité est la plus sérieuse des raisons qui nous ont fait accuser de dégénérescence[1]. Rien de plus difficile que de savoir si elle n'a que des causes volontaires et psychiques, ou si elle a aussi *en partie* une cause involontaire, mécanique et physiologique. Un des meilleurs moyens qu'on ait proposés pour résoudre cet inquiétant problème, c'est la comparaison du mouvement de la natalité avec celui de la masculinité. Les familles qui restreignent volontairement le nombre de leurs enfants désirent de préférence des garçons ; souvent même, si le premier né est du sexe masculin, les époux s'arrêtent et n'ont plus d'autres enfants. Il en résulte que, là où la restriction de la natalité est purement volontaire, la masculinité doit augmenter. Quand, au contraire, le nombre des enfants mâles diminue, il y a présomption en faveur d'un épuisement. C'est en effet dans l'âge de la force, depuis vingt-six jusqu'à cinquante ans, que les pères engendrent le plus de garçons. Lorsqu'une race végétale ou animale est affaiblie, menacée même dans son existence, c'est du côté masculin que la stérilité produit d'abord ses effets. Chez les végétaux hybrides, qui ne se reproduisent que difficilement entre eux, il reste habituellement un assez grand nombre de fleurs possédant des ovules

[1] Voir sur ce point, outre les pages bien connues de Guyau dans *l'Irréligion de l'avenir*, celles de M. Tarde dans ses *Etudes pénales et sociales*, le livre de M. Dumont et son article dans la *Revue scientifique* de juin 1894; les livres de M. Levasseur et de M. Paul Leroy-Beaulieu, et leurs articles dans la *Revue politique* et la *Revue des Deux-Mondes* (oct. 1897). Voir aussi : *Un pays de célibataires et de fils uniques*, par Debury.

bien conformés, tandis que les anthères sont atrophiées et le pollen presque inerte. Dans les communes françaises auxquelles l'émigration (causée souvent par le phylloxera) enlève la partie la plus valide de la population, on voit aussitôt diminuer simultanément natalité et masculinité, ce qui indique que la diminution des naissances y est elle-même due à des causes involontaires. Dans certains départements, comme le Gers, une natalité très faible s'allie au contraire à une masculinité très élevée; c'est la preuve que la faiblesse de la natalité tient à des causes volontaires. Les campagnes présentent plus de naissances masculines que les villes, et celles-ci que les capitales; et cependant les villes et les capitales sont le séjour des ménages les plus attentifs au self-restraint, et qui se contentent même d'un garçon. C'est une preuve que la diminution de la natalité dans les villes n'est pas uniquement due à la volonté, mais aussi à la fatigue physiologique[1]. Ces principes étant posés, que peut-on en conclure relativement à la France entière? Voici les faits. Bien qu'en France le nombre des enfants par ménage ait constamment diminué depuis un siècle, bien que, par suite, la proportion des fils uniques ait augmenté, nous voyons que la masculinité s'est abaissée, avec lenteur, il est vrai, mais très régulièrement depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours. De 107 garçons environ pour 100 filles en 1801, on

[1] Voir l'intéressante étude de M. Dumont dans la *Revue scientifique*, juin 1894.

est tombé à 104. De là on a conclu que, si la diminution de la natalité dans notre pays a en grande partie des causes volontaires, comme, d'autre part, elle coïncide avec une diminution de la masculinité, elle a dû avoir aussi des causes de nature physiologique. Ce serait donc tout ensemble la volonté et la capacité d'avoir beaucoup d'enfants qui diminuent, la première très rapidement, la seconde très lentement, comme par une punition au pied boiteux, qui, si l'on n'y prend garde, finira par menacer la race.

Là même où la natalité augmente, tout n'est pas gagné. M. Arsène Dumont a montré que, depuis quelques années, la natalité s'était relevée dans la commune d'Ouessant, qu'elle avait presque doublé dans les cantons de Lillebonne et d'Isigny. Cependant ces communes se dépeuplent. C'est que l'accroissement de la natalité y est dû à celui de l'ivrognerie et du vice, ainsi que de l'imprévoyance. Les enfants sont malingres, le nombre des garçons diminue et la mortalité progresse encore plus rapidement que la natalité. On voit la complexité de ces problèmes.

Par bonheur, l'abaissement de la masculinité est encore trop faible et trop lent chez nous pour indiquer une réelle dégénérescence. Il est vrai qu'un autre symptôme fâcheux s'y ajoute, l'augmentation progressive des ménages n'ayant pas d'enfants et dont la plupart doivent être stériles. Ces ménages sont en moyenne de 1 sur 10. Le docteur Maurel accuse ici la diathèse arthritique, qui a pour point de départ la pléthore, pour résultats la goutte, le rhumatisme,

la gravelle, les calculs, les désordres cardiaques, le diabète, l'albuminurie. Ce ne serait pas à son début, mais par sa transmission héréditaire que l'arthritisme aurait un résultat stérilisant, en devenant hérédo-arthritisme; quant à la cause, ce serait la suralimentation, qui existe partout dans les classes riches, l'abus de la nourriture trop azotée, joint à celui des vins, liqueurs, café, thé, etc. Cette cause physique, jointe à la cause morale du *self-restraint*, expliquerait l'infécondité croissante des classes supérieures [1]. Quoi qu'on pense de ces théories, les faits font craindre une moins bonne santé générale, dont la vraie cause, selon nous, est l'amoindrissement de la sélection naturelle et sociale. En effet, chez un peuple peu fécond, la sélection ne trouve pas assez à s'exercer en faveur des plus robustes et des mieux « adaptés au milieu ». Les familles se réduisent elles-mêmes artificiellement à quelques membres, tels que le hasard les a produits : et ces membres, faute de concurrence active au dehors, bénéficient de leur petit nombre; ils sont conservés eux-mêmes artificiellement, quelle que soit la faiblesse de leur constitution. Il peut en résulter à la longue, pour la nation entière, un abaissement de ce que les physiologistes appellent le *ton vital*. De là, dans un ensemble de tempéraments sanguins-nerveux, l'appauvrissement de l'élément sanguin au

[1] Certains médecins s'inquiètent aussi des abus de la bicyclette, qui, non seulement prédispose aux maladies de cœur, mais congestionne le bassin et agit directement sur les organes de la génération. Chez la femme surtout cet exercice est, disent-ils, des plus dangereux et menace la fécondité.

profit de l'élément nerveux : les nerfs perdent leur modérateur. Et si le nervosisme est un danger pour l'individu, il est un danger bien plus grand pour la nation; en France, il ne peut qu'augmenter encore notre défaut essentiel : volonté instable, manque de ténacité et de persistance.

Si les médecins voient surtout les causes physiologiques, maladies nerveuses, maladies vénériennes, hérédo-arthritisme, etc., les anthropologistes croient en voir surtout d'anthropologiques. Selon quelques-uns, notamment M. de Lapouge, la carte de l'indice céphalique de Collignon et celle de la natalité ont une grande analogie. Les départements à haute natalité sont en même temps les plus dolichocéphales ou les plus franchement brachycéphales, ce qui indiquerait que la fécondité est proportionnelle à la pureté de la race et à l'état de stabilité des croisements locaux. Mais cette coïncidence, à notre avis, outre qu'elle n'est pas complète, n'est pas démonstrative. Les endroits où les races se conservent le plus pures, comme la Corse, la Lozère, la Haute-Loire, la Savoie, la Haute-Savoie, etc., sont aussi, bien souvent, ceux où le mouvement moderne est le moins accentué, à cause de leur position géographique; dès lors, ce qu'on attribue à la forme de la tête peut s'attribuer beaucoup mieux aux mœurs, idées, croyances, état économique, etc.

Selon Spencer, l'activité intellectuelle ne peut se développer qu'au détriment d'une partie de l'activité génératrice, et c'est ce fait qui expliquerait l'abaisse-

ment de la natalité. Mais ceux qui « pensent » jusqu'à devenir, sous le rapport générateur, des « animaux dépravés » sont bien rares, trop rares pour causer la dépopulation. Ce qu'il faut dire, c'est que l'excès de vie intellectuelle dans une nation peut l'affaiblir physiquement et produire un contre-coup sur la natalité; mais cette action est tout à fait insuffisante pour l'explication des phénomènes actuels. Elle doit être, en tout cas, rattachée à la cause plus générale que Spencer lui-même a si bien mise en lumière, le progrès de l'individuation en valeur et en jouissance.

Les théories de M. Paul Leroy-Beaulieu et M. Arsène Dumont se rattachent à celle de Spencer. M. Arsène Dumont, en particulier, pose les lois suivantes :

1° Le progrès de la natalité est en raison inverse de la capillarité sociale, c'est-à-dire de la tendance qu'a tout homme à s'élever des fonctions inférieures de la société à celles qui sont au-dessus ;

2° Le progrès de l'individu, soit en valeur, soit en jouissance, est en raison directe de la capillarité sociale.

D'où il résulte : 3° que le développement numérique de la race est en raison inverse du développement individuel en valeur et en jouissance.

On a répondu à M. Arsène Dumont que la « capillarité » était prêtée par lui gratuitement à chaque molécule sociale, que son explication était trop imprégnée de « vague spiritualisme ». — Mais, sans attacher

d'importance à la métaphore de la capillarité, il nous semble que le désir d'ascension est un fait essentiellement humain, d'ordre psychique d'abord, puis, par voie de conséquence, d'ordre économique. Plus on jouit, plus on veut jouir, comme plus on connaît, plus on veut connaître. Joignez-y l'instinct d'imitation, sur lequel M. Tarde a tant insisté : si l'un monte sous quelque rapport, les autres veulent monter aussi. La tendance ascensionnelle, qui caractérise l'humanité et qui est son grand ressort psychologique, se montre dans la constante aspiration à s'affranchir du travail manuel. Cette aspiration a pour but, soit le loisir et la jouissance, soit un travail supérieur, d'ordre intellectuel, artistique, politique, qui est lui-même une source de jouissances supérieures. Plus un peuple est intellectuel et intellectualisé par sa civilisation, plus ce mouvement ascensionnel s'accélère. C'est ce qui a lieu en France. En outre, la démocratie supprime tous les freins qui pourraient arrêter l'ascension. Autrefois, c'étaient des classes privilégiées qui seules pouvaient être affranchies du labeur corporel et quotidien : elles avaient acquis repos et sécurité par la conquête, parfois par de réels services et par une réelle supériorité d'intelligence ou de culture. Au régime aristocratique a succédé le régime démocratique, qui a généralisé l'ambition et la prévoyance et, comme l'a montré M. Paul Leroy-Beaulieu, tend partout à diminuer la fécondité.

Selon l'école de Marx, qui professe le « maté-

rialisme historique », il ne faudrait point faire intervenir ces considérations psychologiques et morales dans l'interprétation des phénomènes économiques et sociaux ; il ne faudrait point substituer des « notions purement subjectives » aux résultats objectifs. Cette école s'élève contre les « esprits idéalistes qui continuent d'attribuer aux mœurs, à l'éducation et aux préjugés le pouvoir d'exercer une action sur la marche de l'histoire et le mécanisme de la société ». Tout s'expliquerait, à l'en croire, quand il s'agit du mouvement de la population, par des raisons « économiques ». A l'appui de cette théorie, M. Henri Degan a fait observer, dans la *Revue de métaphysique et de morale*, que la loi de la population, au lieu d'être une loi fixe, invariable, constante, s'appliquant à des nations entières, *in abstracto*, varie au contraire, dans les divers groupes sociaux ou « classes sociales », avec les conditions économiques d'existence. Et cela est vrai. Mais comment agissent ces conditions, sinon en inspirant ou n'inspirant pas la prévoyance, la crainte d'avoir des enfants, l'égoïsme ou l'altruisme, bref tous les sentiments qu'on veut exclure et qui sont les vrais moteurs ? On dirait que la volonté, « principe subjectif » n'a rien à voir dans la question, que les enfants se procréent tout seuls sans le vouloir des parents ou sous l'action mystérieuse des « conditions économiques » !

M. Degan fait d'ailleurs remarquer à bon droit que, à l'époque où apparaît dans un pays l'industrie proprement manufacturière (en tant que s'opposant au

machinisme), l'utilité considérable des bras écarte les risques de paupérisme intense dans les rangs des travailleurs : chaque famille trouve avantage à se développer, puisque chaque enfant devient « rémunérateur », selon l'expression de M. Leroy-Beaulieu. C'est ainsi que, de 1840 à 1870, la natalité en Angleterre augmente de 32,6 p. 1 000 à 36 p. 1000; c'est la période manufacturière. — Rien de plus frappant, mais aussi, ajouterons-nous, rien qui montre mieux l'influence des mobiles psychologiques, sans lesquels les conditions économiques n'agiraient pas. Sous le régime des manufactures, toute famille nombreuse « augmente les chances de bien-être et la population augmente », parce que le père de famille ne voit pas d'inconvénient à procréer; — ce qui est psychologique et non mécanique. Vient ensuite l'apparition des machines : diminution de la main-d'œuvre, extension du nombre des individus inemployés, chômages, « substitution progressive dans les ateliers de la femme à l'homme : résultat forcé : diminution de la natalité, augmentation de la mortalité infantile, dépopulation ». Comme, en Angleterre, les populations nécessiteuses dépassent en nombre l'ensemble de la classe moyenne et de la classe élevée, M. Degan conclut que c'est la diminution de la natalité dans la fraction pauvre de la population, dans la classe industrielle notamment, qui influe sur le taux général et l'abaisse. La chose est possible ; mais il ne faut pas oublier, cependant, que les classes moyennes restreignent aussi leur fécondité, et plus encore. Tou-

jours est-il que, en France, la population proprement industrielle et employée aux machines n'est pas assez nombreuse pour rendre compte, par son influence, de la dépopulation générale. Les paysans y coopèrent au premier rang, avec les bourgeois. Le bien-être, et non la misère, est donc une des principales causes de la faible natalité de la France. Il ne faudrait pas, sans doute, s'arrêter à l'opinion que la richesse en général est un obstacle à la population ; car c'est le contraire qui est vrai : « l'homme, dit M. Levasseur, vit de richesse, et plus il y a de richesse, plus il y a de subsistance pour entretenir une nombreuse population » ; si la Belgique a vingt fois plus d'habitants par kilomètre carré que la Suède, c'est qu'elle tire de son sol et de ses ateliers de quoi les faire vivre. « Mais, dans une population, ajoute M. Levasseur, ce ne sont pas, en général, les classes aisées qui fournissent le plus fort contingent à l'accroissement. » C'est que les classes aisées ne veulent ni diminuer leurs propres ressources en s'imposant des charges nouvelles, ni exposer leurs enfants à une condition inférieure. Égoïsme et altruisme coïncident ici à leurs yeux.

Dans certaines formes de civilisation, dit à son tour M. Demolins, *l'établissement des enfants est résolu facilement, naturellement, par le mécanisme même des conditions sociales*[1]. C'est ce qui se produit, par exemple, dans les sociétés où persiste plus ou moins

[1] M. Demolins. *D'où vient la supériorité des Anglo-Saxons*, p. [illegible].

la communauté de famille : là, les parents peuvent compter sur l'aide de la communauté pour élever et établir leurs enfants. Ainsi l'Orient est éminemment prolifique. En France, la natalité ne se maintient que parmi les « rares populations qui ont conservé plus ou moins la formation communautaire », comme en Bretagne, dans les Pyrénées, dans la région montagneuse du centre. A l'autre extrémité du monde social, M. Demolins constate la même fécondité dans les sociétés à formation particulariste ou individualiste. Là aussi le sort des enfants est assuré, non plus par la communauté, mais « par le développement intense de l'initiative individuelle, par l'aptitude donnée aux jeunes gens de se créer une situation par eux-mêmes ». Les pères de famille n'ont pas à pourvoir à l'établissement de leurs enfants, ils ne leur donnent pas de dot. Chez nous, les familles nombreuses constituent pour les parents une charge tellement écrasante, qu'avec la meilleure volonté du monde ils n'ont qu'une ressource : s'y soustraire. Ils ne peuvent compter, pour établir leurs enfants, « ni sur la communauté de famille, qui est dissoute, ni sur l'initiative de la jeunesse », peu développée par l'éducation. Ayant ainsi renoncé à l'espérance d'élever et d'établir une nombreuse famille, ayant réduit leurs charges au minimum, à l'établissement d'un ou deux enfants, « ils sont portés à se donner à eux-mêmes *la plus grande somme de jouissances possible* ». Des parents sans enfants, ou avec peu d'enfants, se rapprochent beaucoup « du type des célibataires égoïs-

tes[1] ». Ils n'ont plus cette excitation à l'épargne et aux sacrifices que développe la nécessité d'élever et d'établir une famille nombreuse. Les enfants, d'autre part, habitués à compter beaucoup plus sur la dot que sur leur propre initiative, sont peu portés à se créer une situation indépendante, soit en France, soit à l'étranger ; ils sont donc entraînés de préférence vers les carrières administratives. Pour refouler cette invasion, « on multiplie les examens », mais c'est en vain : la foule devient cohue et, pour pénétrer dans toutes les carrières, il faut « se surmener ». De là le *surmenage dans les écoles*. Ainsi les diverses causes de la dépopulation invoquées par les économistes sortent d'une cause première et unique : la situation imposée à la famille par notre état social actuel.

Ajoutons que le nouveau mode d'éducation, avec le progrès du scepticisme et des croyances négatives, a eu pour effet de briser dans les jeunes générations bien des freins moraux. En outre, nos mauvaises lois sur la presse et sur les débits de boissons permettent au vice de propager partout et ses appels et ses leçons ; elles font même du cabaret et de l'alcoolisme un instrument nécessaire de gouvernement. Or, l'inconduite, sous toutes ses formes, est l'ennemie de la fécondité.

Un autre facteur qu'on a mis en avant, dans la question qui nous occupe, c'est l'influence du clergé catholique. Les uns y ont vu un agent de stérilité,

[1] M. Demolins. *D'où vient la supériorité des Anglo-Saxons*, p. 127.

les autres, de fécondité. Selon les premiers, l'enseignement romain, qui considère le célibat religieux des hommes et des femmes comme une vertu supérieure, contribuerait à diminuer le nombre des mariages. « D'après la statistique belge, dit M. H. Secrétan, dans les populations les plus soumises à l'influence du clergé, la natalité est moins forte. En France, ce n'est pas parce qu'elles sont cléricales que les populations bretonnes sont fécondes, mais bien parce qu'elles sont ignorantes et pauvres. La preuve, c'est que le prolétariat libre-penseur des villes est très fécond. L'absence de spéculation sur l'au-delà ne nuit point à la natalité. Pour ceux qui doutent, le désir d'immortalité ne peut se satisfaire que par la descendance. Comme le disait Napoléon, c'est le seul moyen d'échapper à la mort[1]. » A l'appui de cette thèse, singulièrement exagérée, on cite encore ce fait, susceptible d'interprétations très diverses, que, dans Paris, les quartiers religieux, mais riches, sont ceux où la population est le plus stationnaire.

Accordons d'abord que nous devons au catholicisme, avec de grands biens, de grands maux. Les pays catholiques ont exercé sur eux-mêmes une sélection détériorante par deux moyens : l'abus du célibat et l'intolérance. Le célibat a empêché les individus les plus religieux, les plus ardents et ayant la foi la plus intérieure, de laisser une descendance ; si bien que le catholicisme a retiré de son propre

[1] *La société et la morale.*

sein la plupart de ses éléments supérieurs, son élite de saints et d'idéalistes. On a comparé ce procédé à celui que prônent certains criminalistes qui voudraient supprimer la criminalité en empêchant les criminels de se reproduire. Le boudhisme a presque succombé dans l'Inde « par la conséquence indirecte du prodigieux développement de l'ascétisme pendant une longue période[1] ». En même temps qu'il se tournait contre sa propre élite, le catholicisme éliminait les autres volontés ou intelligences énergiques qui penchaient vers l'indépendance des opinions, vers l'hérésie, vers l'incrédulité ardente, forme elle-même, bien souvent, de l'enthousiasme religieux. L'Espagne surtout, comme l'a montré Galton, s'est livrée sur elle-même à une chirurgie sanglante pour s'enlever ses organes les meilleurs. En France, par les guerres de religion et par la révocation de l'édit de Nantes (comme plus tard par la Révolution), nous avons exterminé ou envoyé à l'étranger des éléments précieux d'intelligence, des caractères énergiques, des âmes pleines de foi. Sans aller jusqu'à prétendre, avec quelques darwinistes, que nous devons notre esprit actuel d'indifférence ou de scepticisme à cette double et séculaire élimination des hommes de foi orthodoxes et hétérodoxe — car le progrès de la philosophie et des sciences n'est pas une cause négligeable — il est cependant certain que le catholicisme a travaillé aveuglément de ses propres mains à son abaissement

[1] De Lapouge, *Sélections sociales*, p. 266.

progressif et à son extinction. Ajoutez sa tendance à matérialiser le culte, à extérioriser les sentiments, à rendre formelle une religion qui avait tout son prix dans son fond intérieur, et vous comprendrez que, par une série de sélections à rebours, les adversaires mêmes du paganisme aient réussi à paganiser de plus en plus les pays catholiques ; l'Italie et l'Espagne en sont les plus frappants exemples, mais la France même n'est pas indemne.

En fait, sur tous les points de l'Europe, les catholiques diminuent proportionnellement en nombre, au profit des juifs et des protestants. Prenant au hasard les chiffres d'un recensement, le D[r] Lagneau constate, en France, pour les catholiques, les protestants et les israélites, une augmentation respective de 0,33, 1,10, 2,27 p. 100. En Prusse, les chiffres portant sur plusieurs années donnent les mêmes résultats. Feuilletez l'*Almanach de Gotha*, vous constaterez que, à chaque recensement, le nombre proportionnel des catholiques allemands diminue. Sur 1000 habitants, il y avait en 1871, en Allemagne, 362 catholiques ; il n'y en avait plus que 357 en 1890. Pour l'Europe entière, même constatation : de 1851 à 1864, les catholiques ont eu un accroissement annuel de 0,48 p. 100 seulement, pendant que protestants et juifs augmentaient respectivement de 0,98 et de 1,53 p. 100. Ces chiffres sont entre eux comme 1 est à 2 et à 3,3. « Il n'est pas possible, disait jadis Montesquieu, que la religion catholique subsiste encore cinq cents ans en Europe. Les protestants deviendront de plus en

plus riches et puissants, et les catholiques plus faibles. »

Malgré cela, nous ne saurions concéder que les croyances catholiques aient été et soient encore sans heureuse influence, notamment dans la question de la population. Il est certain que le clergé catholique menace de damnation les familles qui pratiquent la restriction volontaire. Il en est d'ailleurs de même dans le protestantisme. — Comment se fait-il donc, demandera-t-on, que les catholiques aient moins d'enfants que les protestants? — Entre autres raisons, c'est, croyons-nous, que la religion catholique, malgré ses défenses formelles, développe aujourd'hui une moralité moins rigide. La pensée qu'il suffira d'une absolution donnée tôt ou tard par le confesseur fait qu'on pratique avec la conscience des accommodements. Souvent aussi, la religion du mari est plus superficielle et plus extérieure que celle de la femme, et celle-ci, passivement, finit par se conformer aux volontés du chef de famille. La casuistique catholique a d'ailleurs des ressources inépuisables, y compris celle qui consiste à se taire et à fermer les yeux.

L'école de Le Play a beaucoup accusé tout notre régime de succession, qui, dit-elle, s'applique systématiquement depuis cent ans à détruire l'autorité paternelle, à renverser les foyers, à affaiblir tous les liens familiaux. Cette cause, dit-on, exerce surtout ses effets sur nos millions de petits propriétaires ruraux : or, ce sont les champs et non les villes qui, de tout

temps et en tous pays, produisent la vie en quantité suffisante pour que l'ensemble de la nation répare ses pertes. Cette source est diminuée par la crainte du partage après décès, qui disperse le petit bien si laborieusement acquis.

Il y a beaucoup de vérité dans ce reproche. Un père de famille est arrivé, par un long travail, à constituer une maison de commerce ou une propriété rurale, à en assurer, en quelque sorte, l'unité organique, qui est souvent une condition de prospérité et de perpétuité. A sa mort, la loi intervient; elle oblige la famille à une vente forcée, dans des conditions qui avilissent nécessairement les prix et qui constituent, en réalité, une atteinte à la propriété, une sorte d'attentat au droit individuel, une spoliation indirecte. Si l'un des enfants n'a pas la somme d'argent nécessaire pour racheter le bien paternel, ce bien passe à des étrangers, ou, morcelé, s'en va en parts relativement misérables, le tout à grands frais de notaires, d'avoués, de juges. Comment qualifier cette invasion de l'État? Pense-t-on que le droit du père et le droit même des enfants soient bien sauvegardés par cette mesure brutale et révolutionnaire? La ressource du père de famille pour assurer l'unité de son patrimoine, c'est le fils unique. Voilà sa défense contre l'État, et c'est l'État qui, en définitive, est vaincu. Le père tourne la loi du partage forcé en supprimant les cadets. « L'ancien régime, a dit Viel-Castel, faisait des fils aînés; le régime actuel fait des fils uniques. » — « Le paysan,

dit de son côté Guyau, n'admet pas plus la division de son champ que le gentilhomme n'admet l'aliénation du château de ses ancêtres. Tous les deux aiment mieux mutiler leur famille que leur domaine.[1] »

En Russie, le partage périodique du territoire du mir se fait, soit par tête d'habitant mâle, soit par ménage. On voit tout de suite, dit M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'encouragement que donne à la population ce système de partage. Chaque fils venant au monde ou arrivé à l'âge d'homme apporte à la famille un nouveau lot de terre. « Au lieu de diminuer le champ paternel en le divisant, une nombreuse progéniture l'agrandit... Aussi la Russie est-elle le pays de l'Europe où il y a le plus de mariages et où ils sont le plus féconds[2]. » En France même, là où le Code n'a pas de prise sur les calculs paternels, les

[1] « En Normandie, dit M. Baudrillart, on est résolu à n'avoir pas d'enfants ou à en limiter le nombre, parce que l'on veut assurer à un enfant unique, ou au petit nombre de ceux qu'on a, une existence aisée. Ce qui préoccupe le paysan normand, c'est l'idée qu'après lui son bien sera morcelé. » En Picardie, mêmes constatations. « Dans les classes riches ou simplement aisées, il y a parti pris de n'avoir pas plus d'un ou deux enfants. » (*Études sur l'état moral et matériel des populations agricoles.*)

« Tout le monde, disait récemment M. Raynal à la Chambre des députés, sait qu'il y a des départements dans lesquels le paysan croit de son intérêt de ne pas avoir trop d'enfants, et il fait mettre dans le contrat de mariage qu'après un enfant, on n'en aura pas davantage. » Ce qui devrait être prohibé. (Séance du 12 mai 1891.)

La stérilité actuelle de la Normandie fait contraste avec la superbe expansion de ses rejetons au Canada. En 1763, lorsque Louis XV céda aux Anglais ces « quelques arpens de neige », ils étaient 60 000. Aujourd'hui, la population franco-canadienne dépasse 1 500 000 âmes, sans compter plus de 500 000 Canadiens français établis aux Etats-Unis.

[2] *L'Empire des tsars*, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, I, 520.

enfants abondent. C'est fréquemment (mais non toujours) le cas du prolétariat, qui, n'ayant rien à partager, n'a nul souci du partage. C'est aussi le cas des pêcheurs, qui exploitent un domaine impartageable, la mer. On a essayé à tort d'expliquer leur fécondité par leur alimentation. Ici encore, le fait n'est pas physiologique, mais social. Les pêcheurs, dit M. Cheysson, ont des enfants parce qu'ils peuvent en avoir beaucoup impunément, sans morceler l'héritage, et parce que chaque mousse apporte en naissant son lot, comme l'enfant du mir russe apporte le sien[1]. Le Code civil, dirigé contre la grande propriété,

[1] M. Lancry donne de curieux exemples du relèvement de la natalité dans les pays où la préoccupation de l'avenir disparaît. Fort-Mardick, près Dunkerque, est une commune constituée par Louis XIV, d'après les principes suivants, encore en usage aujourd'hui. Toute famille nouvelle qui se constitue, lorsqu'un des conjoints est né dans la commune et que le mari est inscrit maritime, reçoit *en usufruit* 22 ares et, en outre, une place sur la plage pour la pêche au filet. La commune a reçu de Louis XIV en tout 125 hectares de terre; ce qui n'est pas distribué en usufruit est loué 5,000 francs au profit de la commune. Les ménages concessionnaires « ne peuvent concéder qu'à leurs enfants seulement les parcelles de terre qu'ils occupent. Dans aucun cas, la parcelle ne pourra être scindée. » De là résulte qu'elle échappe aux créanciers. Elle ne peut être ni augmentée ni divisée. Elle est inaliénable, indivisible et inextensible. Les mariages sont nombreux (environ 11 p. 100 habitants) et aussi précoces que le permet le service maritime; l'âge probable du mariage des hommes est 24 ans; les naissances illégitimes sont très rares (1 sur 60 naissances). La natalité légitime, extrêmement élevée, atteint 43 p. 100 habitants et n'est dépassée en Europe que par la Russie. Mais, ce qui n'arrive pas en Russie, sur ces 43 enfants nés vivants, 33 atteignent l'âge de 20 ans.

M. Arsène Dumont a décrit, dans une région de la France différente, un phénomène semblable. Au Fouessant (Finistère), tout homme qui revient du service militaire va proposer à un propriétaire de lande de lui abandonner, pour un temps très long, une parcelle de cette terre inculte. Il la défriche, s'y établit, s'y marie et y a beaucoup d'enfants; car il n'a aucune inquiétude à avoir pour ses descendants. La lande est immense, et il sait qu'eux aussi pourront en cultiver une parcelle; le propriétaire y gagnera d'avoir, au bout d'un certain temps, un champ de rapport au lieu d'une terre inculte, et ils auront eu, eux, l'avantage d'y passer leur vie sans trop de souci. Ainsi, même

a produit des effets que n'avait pas prévus la sagesse prétendue infaillible de Napoléon. « Établissez le Code civil à Naples, écrivait-il au roi Joseph : tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire en peu d'années, et il ne restera plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs : c'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil et m'a porté à l'établir. » (Lettre du 5 juin 1806.) Par malheur, un autre résultat, non prévu par ce néfaste politicien, a été de pousser la plus grande partie de la population à n'avoir qu'un enfant par famille, ce qui est loin de contribuer à la grandeur nationale. Au Congrès de 1815, le diplomate anglais, n'ayant pu obtenir de restreindre nos frontières autant qu'il le désirait, s'écria : « Après tout, les Français sont suffisamment affaiblis par leur régime de succession. » On se rappelle la parole plus récente et plus dure pronon-

en France, dès que disparaît la préoccupation de la fortune à conserver (c'est-à-dire à ne pas partager), il faut reconnaitre, avec M. Bertillon, que la natalité prend un essor considérable.

Le Canada offre à cet égard « un champ d'expérience incomparable ». La province de Québec y est habitée par une population principalement française, semblable à la nôtre, animée du même esprit de travail et d'épargne. Mais la loi admet la liberté de tester et les notaires du pays ont déclaré à M. Bertillon que les pères de famille en usent très généralement. Ils ne laissent rien à leurs filles (parce qu'ils pensent que c'est à leur gendre de pourvoir aux besoins de sa famille), rien à ceux de leurs fils qui ont reçu une éducation libérale et qui sont devenus médecins, prêtres, avocats, etc. (parce qu'ils pensent que l'éducation reçue constitue un patrimoine suffisant); parmi leurs autres fils, ils choisissent celui qui leur paraît le plus apte à continuer leur industrie ou leur commerce, et c'est à lui qu'ils laissent leurs biens et la suite de leurs affaires. La conséquence de cet état de choses est que la natalité s'élève dans la population française de la province de Québec, à 48 p. 1 000 habitants, natalité qui dépasse le double de la nôtre, et qui dépasse tout ce que nous voyons en Europe. (*La question de la dépopulation*, par M. Bertillon. *Revue politique et parlementaire.*)

cée dans le Parlement d'Allemagne par un homme plus clairvoyant que Napoléon : « Leur infécondité équivaut pour eux, chaque jour, à la perte d'une bataille, et dispensera, dans quelque temps, les ennemis de la France d'avoir à compter avec elle. »

L'influence de la réserve légale n'est cependant ni une loi universelle, ni la principale raison de la stérilité. En France, sous le même régime successoral, la natalité diffère beaucoup d'un département à l'autre, et il y a des pays qui, avec la même réserve légale, c'est-à-dire une réserve des trois quarts de la succession, comme la Belgique, le Danemark et la Prusse rhénane, ont une natalité de 31 à 39 p. 1 000. M. Levasseur a donné, dans le troisième volume de la *Population française* [1], le tableau de 11 États ou provinces qui, ayant une réserve de moitié au moins, ont tous une natalité plus forte que la France. Toutefois, répondrons-nous, de ce qu'une cause voit ici ou là ses effets neutralisés par d'autres causes, il n'en résulte point qu'elle n'agisse pas. Plusieurs pays, quoique ayant adopté le Code Napoléon dans son ensemble, n'en ont pas moins augmenté considérablement la liberté de tester. En Italie, la quotité disponible est de la moitié, quel que soit le nombre des enfants. Dans le grand-duché de Bade et une partie de la rive gauche du Rhin, l'usage des fideicommis et surtout le *Bauernhofrecht* permet d'éviter le partage des fortunes.

[1] Page 174.

La principale cause qui tend à restreindre la fécondité a été, croyons-nous, mise en pleine lumière par Guyau : c'est l'avènement, relativement récent, du capital. « Sous sa forme égoïste, dit Guyau, le capital est ennemi de la population, parce qu'il l'est du partage, et que la multiplication des hommes est toujours plus ou moins une division de la richesse. » (*L'Irréligion de l'avenir*, p. 267.) La prévoyance, soit intéressée, soit désintéressée, voilà en somme le grand frein de la natalité. Quelles que soient les conditions économiques, morales, sociales, qui suscitent la prévoyance, c'est toujours celle-ci qui agit; et c'est, en définitive, quoi qu'en puisse dire l'école de Marx, un mobile psychologique, bien plus, c'est un motif intellectuel et réfléchi qui finit par être mis en jeu. Comparez la natalité des villes à celle des campagnes dans les classes moyennes. Aux champs, l'enfant peut être un « collaborateur naturel et désiré »; c'est une « paire de bras qui ne coûte presque rien et peut rapporter beaucoup ». Dans les villes, au contraire, l'éducation est coûteuse[1]. Ce qui accable les

[1] La *Réforme économique* apporte à cet égard un document. C'est le cahier de dépenses d'un ménage parisien du 20 avril 1872 au 19 avril 1897. Il s'agit du ménage d'un employé dont la femme, excessivement soigneuse et très experte, n'a sacrifié ni au luxe ni aux folles dépenses. Ce ménage s'est constitué à Paris le 20 avril 1872, de sorte que le tableau des dépenses annuelles, pour vingt-cinq ans, s'arrête au 19 avril 1897. Un enfant du sexe masculin est né en avril 1873 et une fille en mai 1880 : il n'y a pas de mois de nourrice, la mère ayant tenu à allaiter elle-même ses deux enfants. Tous deux ont fait leurs études à Paris : le garçon comme demi-pensionnaire dans un collège, puis comme pensionnaire dans un lycée, d'où il est sorti pour entrer à l'École de Saint-Cyr; sa sœur a suivi un cours de jeunes filles qui l'a conduite jusqu'aux brevets d'usage. En faisant le relevé des dépenses

familles peu aisées, ce n'est pas tant l'impôt direct que les impôts indirects : droits de douane, droits d'octroi, droits sur le sucre et autres objets de consommation populaire; et ces droits s'accroissent dans la famille proportionnellement au nombre des enfants. Pour une famille de petite bourgeoisie vivant des quelques milliers de francs gagnés par le père, le second enfant est souvent la gêne dans le ménage, et le troisième enfant, la misère. En outre, les grandes villes rendent le célibat facile. Tacite fait remarquer que les lois Julia et Pappia-Poppæa n'avaient pas accru le nombre des mariages ni celui des enfants, parce qu'il y avait « trop d'avantages » à n'en pas avoir : *prævalida orbitate*[1]. Dans les pays nouveaux, dont le sol fertile est encore inexploité, la natalité agricole est particulièrement exubérante. La multiplication des bras y est en harmonie avec le désir de s'enrichir et, dans la première période de la colonisation, avec le besoin de se protéger[2]. Dans nos vieilles contrées, les enfants n'apportent pas de revenus aux parents comme autrefois, même pour les occupations agricoles. De plus, le développement de l'instruction, des idées démocratiques, le goût du luxe, la concurrence plus âpre dans les carrières diverses font appréhender la venue d'un grand nombre

portées sur le cahier de ce ménage, on voit que la famille a dépensé pour le fils, jusqu'à l'époque où il est sorti de Saint-Cyr, quarante-huit mille francs; et pour la fille, jusqu'à l'époque où elle a été reçue à ses examens, vingt-cinq mille cinq cents francs.

[1] *Annales*. Livre III, ch. xxv.

[2] M. Secrétan, *ibid*.

d'enfants par ménage. En France, toutes les places sont prises, et au delà, dans les professions libérales, dans l'enseigement, dans le commerce et ailleurs. Enfin la baisse de l'intérêt, « la crise du revenu », qui fait qu'il devient plus difficile de vivre en oisif sur les fruits du capital, conduit aussi à limiter le nombre des enfants. Dans l'avenir, un jour viendra sans doute, comme l'espèrent les économistes, où, forcés de compter sur eux-mêmes, les enfants sentiront la nécessité du travail, qui, virilement accepté, peut être le salut de la bourgeoisie ; de leur côté, « les pères, s'accoutumant à cette idée que leurs fils se tireront d'affaire comme aux États-Unis, et ne se croyant plus tenus de leur assurer le privilège de la fortune et de l'oisiveté, seront délivrés de cette obsession qui les portait à en limiter le nombre[1] ». Mais ce jour est loin encore. Actuellement, la cherté de la vie et la diminution de la valeur de l'argent invitent à une prévoyance extrême ; l'aisance croissante augmente elle-même les besoins au lieu de les apaiser et les fait grandir plus vite qu'ils ne peuvent se satisfaire ; la disparition de l'esprit colonisateur (que la France avait au siècle dernier, que l'Angleterre, où la population est dense, a toujours) entraîne la disparition d'un des ressorts de la fécondité ; enfin, la loi militaire retarde les mariages et, de plus, arrache les jeunes gens aux occupations rurales pour les pousser dans les villes, où nous venons de voir que la stérilité va augmentant.

[1] M. Cheysson.

II. — Le résultat de toutes ces causes est que, dans douze départements, il y a 3 décès pour 2 naissances, et les démographes établissent ainsi le *schema* des familles : lorsque les deux parents meurent, ils ont procréé deux enfants (voilà les deux naissances) dont l'un est mort avant de s'être reproduit (voilà les trois décès). A ce compte, il suffit d'une génération pour ruiner une contrée. Dans certains cantons, le mal est pire encore, et il y a 1 naissance pour 2 décès. Telle est la situation qui tend à se généraliser. Dans certaines parties du Cotentin, M. Arsène Dumont a suivi, génération par génération, l'histoire de chaque famille; aujourd'hui, il n'en subsiste presque plus une seule, « les rares survivants du malthusianisme ayant émigré pour Paris afin d'y devenir fonctionnaires, concierges, garçons de salle ». Des villages entiers « ne sont plus qu'un amas de maisons ruinées » : les guerres les plus désastreuses, l'incendie, la peste, n'auraient pas exercé de ravages plus terribles. Mais il y a cette différence, a-t-on dit, entre les causes violentes de dévastation et le malthusianisme, que cette dernière calamité, tout en détruisant lentement le pays, ne fait souffrir en rien ses habitants; tant il est vrai que les intérêts des individus peuvent être entièrement opposés à ceux de la collectivité. « C'est la mort par le chloroforme. Elle n'est nullement douloureuse, et pourtant c'est la mort[1]. »

La mort, c'est assurément trop dire. Il faut être

[1] M. Bertillon, *ibid.*

très réservé dans ses prédictions, surtout dans les prophéties pessimistes, qui tendent à produire elles-mêmes ce qu'elles déclarent inévitable. Qui aurait pu, demande avec raison M. Levasseur, calculer avec les données de 1801 ce qu'est devenue l'Europe en 1897 ? La population de l'Europe a plus que doublé dans le cours du XIXe siècle, parce qu'elle s'est créé par son génie industriel des conditions économiques particulièrement favorables. Si l'on prenait ce taux de doublement pour l'appliquer rétrospectivement à l'accroissement dans les âges passés, on arriverait à ce résultat absurde que l'Europe aurait eu à peine 6 millions d'habitants en l'an 1300. Il faut donc se défier de ce genre de calcul hypothétique. Vers la fin du XVIe siècle, l'Angleterre n'avait pas 5 millions d'habitants; vers la fin du XVIIe, elle n'avait gagné qu'un million (16 à 17 p. 100). Le peuple anglais avait été surtout jusque-là un peuple agricole, un peuple de petits tenanciers ruraux et de petits artisans, modérément féconds et fort prudents en leurs mariages. A partir de 1760, au contraire, comme l'a démontré l'économiste anglais Marshall, les découvertes de la science moderne sont appliquées à la constitution de la grande industrie : les manufactures appellent les hommes, les femmes, les enfants ; elles offrent une rémunération qui peut pourvoir à leur entretien et qui, à dix ou douze ans, laisse un excédent. L'élargissement des débouchés de toute sorte entraîne alors une prolificité excessive. Si, vers la fin du XVIIe siècle, un statisticien avait voulu faire

des prévisions sur la population de l'Angleterre deux siècles plus tard, c'est-à-dire vers 1900, ou seulement sur les résultats des cent dernières années écoulées, M. Paul Leroy-Beaulieu montre qu'il l'eût évaluée à 9 ou 10 millions seulement[1]. Il peut surgir pour la France, d'ici à un certain temps, des circonstances que nous n'entrevoyons pas. Tout est donc ici conditionnel. Mais, une fois faites les réserves que commande notre ignorance de l'avenir, nous ne pouvons raisonner que par analogie avec le présent, seul connu. Or, le présent n'est pas favorable.

Il y a d'abord des inconvénients internationaux. A la fin du XVIIe siècle, il n'y avait en Europe que trois grandes puissances, l'Espagne ayant déjà perdu sa force. La France avait 20 millions d'habitants; la Grande-Bretagne et l'Irlande, 8 à 10 millions; l'empire d'Allemagne, 19 millions; l'Autriche, 12 à 13 millions; la Prusse, 2 millions. L'Europe avait donc en tout 50 millions, et la France comprenait 40 p. 100 de la population des grandes puissances de l'Europe. En 1789, la France avait 26 millions d'habitants; la Grande-Bretagne et l'Irlande, 12 millions; la Russie, 25 millions; l'empire d'Allemagne, 28 millions; l'Autriche, 18 millions; la Prusse, 5 millions. Dans ce total de 96 millions, la France ne figurait plus que pour 27 centièmes (et non plus 40 p. 100, comme sous Louis XIV). L'Allemagne avait vu sa population s'accroître, et la Russie avait pris place parmi les

[1] La Question de la population. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1897.

grandes puissances. Aujourd'hui, la France a 38 millions d'habitants ; la Grande-Bretagne et l'Irlande, 39 ; l'Autriche-Hongrie, 50 ; l'empire allemand, 53 ; l'Italie, 30 ; la Russie d'Europe, 130. Soit en tout 340 millions. La France ne figure plus dans le total que pour 11 p. 100, au lieu de 40 p. 100. Ajoutons que les Anglais des colonies ne contribuent pas peu à la puissance britannique et que les États-Unis se mêleront de plus en plus à la politique de l'Europe.

Nous subissons en ce moment les conséquences de nos fautes morales et politiques ; car, en s'associant aux injustices des deux Bonapartes, la France a préparé elle-même le recul de sa puissance. La République nous avait donné la frontière du Rhin et les Alpes ; le césarisme nous l'a fait perdre. Le premier Empire a laissé la France plus petite que sous l'ancien régime ; le second, par ses défaites, a laissé la France mutilée, après avoir, par ses victoires, donné pour rivale et adversaire à la France une sixième grande puissance, l'Italie. Tel est le résultat net des 18 Brumaire et des 2 Décembre. Mais, si la diminution relative de la France tient en partie à des causes politiques, elle tient aussi et surtout à l'insuffisance de notre population. Vers 1850, l'Allemagne et la France (en leur supposant les limites actuelles) avaient à peu près le même nombre d'habitants ; aujourd'hui, l'écart à notre désavantage est de 15 millions. L'Allemagne gagne tous les trois ans « l'équivalent d'une Alsace-Lorraine ». Dans l'espace de quarante-cinq ans, la France, mise en regard de

l'Allemagne, a pour ainsi dire perdu neuf fois, et sans s'en inquiéter, la population de l'Alsace-Lorraine ! La France actuelle, encore à peu près grande comme l'Allemagne et plus riche, pourrait et devrait nourrir autant d'habitants ; or, dans chacune des trois dernières années, il est né 2 millions d'Allemands contre 900.000 Français. Quand il naît un Français, il naît plus de deux Allemands. « Les Français perdent tous les jours une bataille, » disait le maréchal de Moltke ; et en effet, l'Allemagne gagne chaque jour 1.700 habitants de plus que la France.

Il y a sans doute une limite à l'accroissement de la population en Allemagne ; mais cette limite est loin d'être atteinte aujourd'hui. Les États où la population augmente vite conserveront longtemps encore, sans doute, un taux supérieur à celui de la France. Le Royaume-Uni gagne encore 400.000 âmes par an, grâce à l'excédent des naissances sur les décès ; il ne parviendra guère avant soixante ans à l'état stationnaire, d'après sa décroissance actuelle de mortalité ; et il aura alors plus de 50 millions d'habitants. L'Italie aura sans doute alors 42 ou 43 millions d'habitants. La Russie, si elle continuait de s'accroître de 14 p. 1.000, aurait dans un siècle 800 millions d'âmes, — hypothèse insoutenable, d'ailleurs ; mais les démographes estiment qu'elle peut atteindre 390 millions d'âmes. On peut croire que, pendant le prochain demi-siècle, l'augmentation totale de la population allemande sera au moins de 25 millions d'habitants. Donc, il y aura dans cinquante ans 76 millions

d'Allemands contre 38 millions de Français, autrement dit deux Allemands contre un Français. Si, pendant la prochaine période de cinquante ans, l'accroissement des populations suivait absolument la même loi qu'aujourd'hui et si la carte de l'Europe ne subissait pas de nouveaux remaniements, la France tomberait, vers le milieu du siècle prochain, à 7 p. 100 du total (1/15). La France aurait donc passé, sous ce rapport, du premier rang au vingtième.

Les Allemands disent volontiers que, quand ils seront deux fois plus forts que nous, ils s'empareront de notre pays. Ils oublient qu'avec ce beau raisonnement ils devraient eux-mêmes être la proie de l'empire russe, dont la population est encore plus supérieure à celle de l'Allemagne que celle-ci ne l'est à celle de la France — « La politique des races est impitoyable, écrit le docteur gallophobe Rommel[1]. Le moment approche où les cinq fils pauvres de la famille allemande, alléchés par les ressources et la fertilité de la France, viendront facilement à bout du fils unique de la famille française. Quand une nation grossissante en coudoie une plus clairsemée, qui, par suite, forme centre de dépression, il se forme un courant d'air vulgairement appelé *invasion*, phénomène pendant lequel la loi et la morale sont mises provisoirement de côté. » Et de la Russie, ne vient-il point aussi des « courants d'air »? Le beau territoire de France n'a pas été créé et mis au monde, dit encore

[1] Dr Rommel. *Au pays de la revanche.*

le même docteur, « pour loger la race française, mais pour porter en 1890 tant d'habitants par kilomètre; en 1900, tant; en 1910, tant, suivant les ressources de la contrée; et le plus grand général du monde ne saurait empêcher que, si le pays n'est pas en état de remplir ses kilomètres carrés de la manière prescrite par la loi naturelle, ils le soient par des étrangers. Il faudra, bon gré, mal gré, serrer les coudes et se laisser absorber. Que les infiltrations d'étrangers et de leurs produits suffisent toujours à maintenir l'équilibre de la pression européenne, c'est chose douteuse, et il faut croire qu'à des intervalles plus ou moins rapprochés des avalanches semblables à celles de 1870 viendront hâter le travail qui s'opère au sein de la grande nation. »

Sans exagérer la portée de ces menaces, qui viennent, paraît-il, d'un faux Allemand né en Suisse (ou en France), il est certain que nous devons nous préoccuper de l'Allemagne. Notre voisine l'Italie devient aussi de plus en plus redoutable pour nous, car elle est restée précisément à l'abri des deux grands maux qui nous travaillent : l'infécondité systématique et l'alcoolisme. Elle voit s'accroître rapidement sa population, qui tend à dépasser la nôtre, et cette population n'est pas encore menacée par l'alcoolisme : grâce à son climat et à ses bonnes habitudes, l'Italie est le plus sobre des grands peuples. Joignez à ces avantages une intelligence vive et souple, une volonté patiente et tenace, une industrie de plus en plus florissante, un commerce qui

cherche à nous supplanter, une politique prodigieusement habile qui ne recule devant rien, aspire à tout, profite de tout, qui trouve le moyen de s'unir aussi bien avec l'Angleterre qu'avec l'Allemagne: vous comprendrez que ce n'est pas seulement au delà des Vosges qu'il faut regarder, mais aussi au delà des Alpes. Tous les progrès de nos voisins sont autant d'avertissements pour nous-mêmes. Que notre heureuse alliance avec la Russie ne nous aveugle pas sur le péril et ne renforce point notre apathie. Si, dans l'avenir nous devenions *comparativement* un petit peuple en face de la Russie et de l'Allemagne considérablement accrues et de l'Italie débordante, ferait-on attention à nous? Notre amitié, recherchée aujourd'hui, serait-elle appréciée alors? C'est notre force seule qui peut donner un prix durable à notre alliance. Aucune obligation morale n'impose à la Russie de se dévouer pour la France. Le grand peuple slave, d'esprit très positif et très réaliste, ne pratiquera pas plus, à notre profit, la politique de sentiment et de générosité que la savante Allemagne ne l'a pratiquée récemment au profit de la Grèce. C'est donc avant tout sur nous-mêmes que nous devons compter : il n'appartient pas à la dignité de la France d'être un jour la vassale d'une autre nation quelle qu'elle soit. Tout pays qui, par l'effet de circonstances fatales ou par les faux calculs de sa propre volonté, verra diminuer sa population à mesure que celle de ses voisins augmente, se rapprochera ainsi, naturellement ou artificiellement, des conditions où les vicis-

situdes de l'histoire ont placé la Grèce, aujourd'hui si peu peuplée. C'est ce que nous ne devrions pas oublier en France.

Outre les dangers extérieurs, l'infécondité systématique met en œuvre, à l'intérieur, un darwinisme à rebours, en faisant reposer le recrutement de la population sur la sélection des types inférieurs. Les familles qui sont arrivées par l'intelligence et le travail à une certaine aisance, qui par cela même ont montré, en moyenne, une certaine supériorité intellectuelle et volitive, sont précisément celles qui s'éliminent le plus elles-mêmes par la stérilité voulue. Au contraire, l'imprévoyance, l'inintelligence, la paresse, l'ivrognerie, la misère intellectuelle et matérielle restent presque seules prolifiques et se chargent, pour une bonne part, du recrutement national. Si un éleveur procédait ainsi, que deviendraient ses bœufs ou ses chevaux [1] ?

Sans doute notre stérilité relative est une cause très active d'enrichissement. Si, en 1876, la natalité allemande était descendue de son taux de 40 p. 1.000 à celui de la natalité française, le nombre des naissances serait tombé de 1.600.000 à 1.040.000 ; l'excédent de 540.000 naissances correspond à 350.000 adultes, dont les frais d'éduca-

[1] « Il serait difficile de concevoir une méthode plus ennemie de l'avenir d'une race, ou plus propre à saper la puissance d'une nation, que d'en retirer constamment ceux qui possèdent une capacité innée. C'est le résultat qui se produit quand les meilleurs citoyens sont amenés, par l'attrait des avantages et des honneurs, à déserter le devoir envers la race d'être les pères de nombreux enfants. » V. John Berry Haycraft, *Darwinism and Race-progress.*

tion, à 4.000 francs par tête, représentent pour l'Allemagne 1.400 millions. La France, elle, fait donc une économie annuelle de près d'un milliard et demi en restreignant sa population. — Économie ruineuse, s'il est vrai, suivant le mot de Frédéric le Grand, que « le nombre des peuples fait la richesse de l'État ».

En 1815, le baron de Gægern écrivait : « Les ressources intérieures de la France en hommes, en argent, en produits naturels, en objets d'échange indispensables à ses voisins, sont telles que l'Europe entière, coalisée contre elle, est à peine un adversaire sérieux. Il faudrait, pour la réduire à l'impuissance, épuiser ses ressources[1]. » Aujourd'hui, notre situation est-elle donc aussi favorable de tous points[2] ? La richesse même de notre pays finira par être compromise par l'état stationnaire de notre population. Nos exportations, en 1867-76, s'élevaient, année moyenne, à 3.306 millions ; en 1895, elles atteignaient 3.374 millions, soit une faible augmentation de 68 millions. Or, pendant ce temps, les exportations allemandes passaient de 2.974 millions de francs (moyenne de 1872-76) à 4.540 millions de francs (chiffre provisoire de 1896, inférieur à la réalité), soit 1 milliard

[1] Cité par Grand-Carteret, *la France jugée par l'Allemagne*, p. 234.

[2] Nous sommes peut-être encore les plus riches ; mais nous semblons prendre plaisir à compromettre volontairement notre avance économique : « Ce budget de quatre milliards, dit notre ennemi le Dr Rommel, présente un aspect majestueux. Lorsque l'on considère de quelle allure on mène la France à la banqueroute, on se demande comment des hommes honnêtes, raisonnables, attachés à leur pays, peuvent tolérer cette progression véritablement inouïe des dépenses, bien plus, les encouragent et votent un budget de quatre milliards, sans réfléchir au gaspillage effréné, au nombre de sinécures, aux doubles emplois, etc. » Cette fois, notre ennemi est dans le vrai.

et demi d'augmentation. La cause principale en est, selon plus d'un économiste, que le nombre de nos travailleurs n'augmente pas : ils ne peuvent donc guère produire plus qu'ils ne produisaient autrefois. Au contraire, l'Allemagne a vu le nombre de ses travailleurs passer de 41 millions à 53 millions, soit une augmentation de 12 millions de paires de bras ; il est inévitable qu'elle produise davantage. On dira peut-être que la situation politique de l'Allemagne explique en partie ce résultat. A quoi on a répondu par un autre exemple. Le développement économique de l'Autriche est, comme celui de l'Allemagne, parallèle au développement de sa population ; soutiendra-t-on qu'il soit dû à l'éclat de la gloire militaire? L'Autriche, en 1869-73, exportait, année moyenne, pour 1.055 millions de francs (valeur nominale) de marchandises ; en 1894, ce chiffre avait presque doublé (1.988 millions). Ceci s'explique aisément, puisqu'elle a gagné 9 millions de travailleurs (population : 37 millions en 1870 et presque 50 millions aujourd'hui). La population est une des grandes sources de toute richesse, « parce que toute richesse a pour origine le travail, et que le travail, ce sont les bras et les intelligences qui le fournissent[1] ». Outre que la population produit la richesse, elle l'utilise, elle la consomme et provoque ainsi une production nouvelle.

Le travail intellectuel lui-même est, à égalité de civilisation, fonction du nombre. Toutes choses égales

[1] Bertillon. *Le Problème de la dépopulation*, 1897. — Cf. *Un pays de célibataires*, par Debury

d'ailleurs, une nation nombreuse, si elle n'est en proie ni à l'ignorance ni à la misère, fournira plus d'esprits distingués, actifs et entreprenants, plus d'écrivains, d'artistes, de savants, d'hommes d'état ou d'hommes de guerre [1]. Nos pères de famille oublient que, s'ils ont raison de vouloir que leurs enfants s'élèvent et leur fassent quelque honneur, le meilleur moyen n'est pas d'en restreindre le nombre, mais de les multiplier, au contraire, pour augmenter les chances favorables et rendre la sélection possible.

Me sera-t-il permis de le dire, puisque aussi bien le moindre fait peut avoir son éloquence? Celui qui écrit ces pages est le neuvième d'une famille de dix enfants, bretonne et celtique par le père, normande et germanique par la mère, mais également attachée des deux côtés aux antiques traditions, esclave du devoir et de la règle, incapable du moindre accommodement avec la conscience ou avec le ciel. Dans une famille malthusienne, utilitaire, sceptique ou frivole, toute à l'argent ou toute au plaisir, il n'aurait pu naître; et sur les dix enfants c'est le seul qui ait survécu, le seul, dans l'âpre lutte, qui, au prix d'un labeur opiniâtre, ait pu enfin « percer ». Il lui est difficile aujourd'hui, au milieu de ses spéculations de philosophe, d'oublier ce fait concret et personnel; difficile aussi de voir sans quelque mélancolie, sans quelque inquiétude, la disparition si rapide en France des familles à la fois fécondes et austères,

[1] Voir sur ce point : R. Frary, *le Péril national*, p. 265.

alors surtout que les nations voisines, au Nord, à l'Est, au Sud-Est, préservent avec un soin jaloux le vieux et fort type familial. Il y a des sources de vie physique, il y a des sources de vie morale qu'il est imprudent de trop vouloir troubler, qu'il est funeste de tarir. La vie est l'œuvre de forces cachées et silencieuses, patiemment accumulées par le temps, non improvisées par les coups de tête de volontés impatientes. Le grand danger pour les peuples modernes, au milieu de leurs progrès nécessaires et légitimes, c'est de déchaîner brusquement dans leur sein et de faire agir trop vite toutes les forces de dissolution à la fois. Les révolutions peuvent bien, comme les ouragans d'automne, disperser d'un seul coup les feuilles mortes prêtes à tomber, en déracinant nombre d'arbres jeunes ou vieux; l'évolution seule peut faire monter à son heure la sève lente, pour la floraison des printemps nouveaux.

Aux inconvénients militaires et économiques de la dépopulation il faut ajouter le recul de notre langue dans le monde. Autrefois la langue française était parlée par 27 p. 100 de la population européenne. Aujourd'hui, elle n'est plus parlée dans le monde entier que par 46 millions d'individus (Français, Suisses, Belges, Créoles, Canadiens); 100 millions d'individus parlent allemand, 115 millions parlent anglais, et 140 millions ont l'anglais pour langue officielle. Le commerce se fait surtout entre peuples qui parlent la même langue; il est donc regrettable que le nombre des hommes parlant français diminue. En

outre, l'influence de la France ne peut qu'en souffrir.

Reste le point de vue colonial, qui est aussi étroitement lié au problème de la population. Nous assistons aujourd'hui à la diffusion progressive de l'espèce humaine et surtout de la race blanche. Les pays trop denses envoient leurs essaims dans les pays neufs. A la longue, l'équilibre s'établira, et le jour où les populations auront partout la même densité, les territoires entreront seuls dans la balance. C'est là, selon les économistes, ce qui explique la politique coloniale et la hâte qui pousse, par un « instinct confus, » les différents pays à prendre part à la « curée des espaces encore inoccupés ». Mais pour les pays neufs à mettre en valeur, il faut beaucoup d'hommes. Or, si nos compatriotes commencent maintenant à émigrer, on sait qu'ils émigrent le moins possible dans nos colonies ; l'Amérique du Sud les attire surtout. Dans nos colonies, nous fondons trop souvent « des villes que nous n'habitons pas » ; nous perçons « des routes par où nous ne passons pas » ; des crédits énormes, grossissant chaque année, sont ouverts pour développer, sur tous les points du globe, des richesses locales que nous n'exploitons pas, et certaines de nos possessions, bien que propres aux industries les plus variées, ont « plus d'administrateurs que d'administrés [1] ». A cet état de choses, il y a des raisons multiples, que l'on a bien mises en lumière : d'une part, l'instinct casanier

[1] Eugène Poiré *L'Émigration française aux colonies*, 1893.

des Français, d'autre part, la faiblesse numérique de la population, les méthodes d'enseignement, les conditions du service militaire, l'abus du fonctionnarisme, enfin les conditions climatériques de nos colonies, ce qui est peut-être l'élément le plus grave de la question [1]. Et cependant l'émigration coloniale est une nécessité pour la France : si elle s'effaçait au milieu de la « poussée » qui entraîne les puissances rivales dans ce mouvement, elle se ménagerait un abaissement certain ; elle compromettrait, sur le continent même, son rang de grande puissance.

L'Algérie, qui est à nos portes, ne renferme encore que 260.000 de nos compatriotes, alors qu'elle serait en état d'en nourrir au moins 10 millions. Et pour implanter sur le sol algérien ces 260.000 Français, nous avons dû sacrifier au moins 150.000 hommes et payer 5 milliards. En regard, les démographes nous montrent ces nombreux Allemands qui, depuis le commencement du siècle, sans interruption, vont grossir la population des deux Amériques. Les États-Unis en ont reçu plus de 3 millions de 1840 à 1880. Que l'on considère aussi la masse épaisse d'émigrants (200 à 230.000 par an) que la Grande-Bretagne déverse continûment sur ses colonies ou sur les États-Unis. L'Angleterre ne débourse pas plus de 40 millions de francs pour son immense empire, qui s'étend sur plus de 350 millions d'âmes ; nous dépensons le double de cette somme pour nos 35 ou

[1] Eugène Poiré. *L'Émigration française aux colonies*, 1893.

40 millions de sujets exotiques. Là comme ailleurs, nous souffrons de notre population insuffisante, qui, étant trop peu nombreuse et trop entraînée par l'ambition du bien-être ou du repos, se précipite vers le fonctionnarisme et demande à grands cris des sinécures de préférence aux occupations vraiment fécondes.

III. — Selon les marxistes, les remèdes qu'on propose, moraux, religieux, juridiques, financiers, seraient impuissants, parce que « tout se passe dans l'ordre économique ». Nous ne nierons ni l'importance capitale de ce point de vue, ni l'utilité des réformes sociales, principalement dans les grands ateliers et usines, où le machinisme triomphe, déprime, stérilise, ni la nécessité de soustraire le plus possible au travail industriel les enfants et les jeunes filles. Mais nous croyons qu'il n'est pas indispensable de bouleverser l'ordre social pour relever peu à peu le taux de la population. Et nulle mesure, ici, n'est à négliger. Selon le mot de Jules Simon, il faut employer tous les moyens à la fois (*légitimes*, s'entend) pour être sûr de ne pas laisser échapper le bon.

Les familles françaises ont, en moyenne, trois naissances ; les familles allemandes un peu plus de quatre ; il s'agit de savoir s'il est impossible de déterminer les familles françaises à procréer un enfant de plus ? La tâche du philosophe, psychologue et moraliste, consiste à déterminer ce qu'il y a de conforme au droit dans les mesures sociales proposées de toutes parts pour le relèvement de la natalité.

La première thèse soutenue par les partisans de ces mesures consiste à dire : « Tout homme a le devoir de contribuer à la perpétuité de sa patrie exactement comme il a le devoir de la défendre[1]. » Il nous semble que ce principe est incontestable et que le devoir *moral* est ici évident. Mais en résulte-t-il, comme on le soutient, un *droit* de l'État? Ici commence la difficulté. L'État, ayant besoin de défenseurs, rend le service militaire obligatoire pour ceux qui sont nés et ont atteint l'âge convenable; mais l'État ne peut forcer les citoyens à faire naître des défenseurs : il doit respecter la liberté individuelle. On peut seulement dire que l'État a droit à une certaine indemnité, à une certaine réparation de la part de ceux qui lui causent le tort, volontaire ou involontaire, de ne pas contribuer à la perpétuité de la patrie. De là, en thèse générale, la légitimité d'impôts plus grands sur les ménages stériles ou sur ceux d'une fécondité insuffisante.

Le second principe mis en avant est : *Le fait d'élever un enfant doit être considéré comme une forme de l'impôt.* Mais il faut s'entendre sur cette formule un peu ambiguë : on ne saurait soutenir que l'État exige de nous des enfants comme une part d'impôt; on peut seulement dire que le fait d'élever un enfant, une fois né, est équivalent à un paiement d'impôt. Payer un impôt, en effet, c'est s'imposer un sacrifice pécuniaire pour la défense ou pour le progrès de la nation

[1] Voir M. Bertillon, *le Problème de la dépopulation.*

entière ; c'est ce que fait le père qui élève un enfant. L'équilibre d'une population *stationnaire* exigeant trois enfants par famille, toute famille qui (volontairement ou non, peu importe) n'élève pas trois enfants, n'a pas fait des sacrifices suffisants pour l'avenir de la nation. Au contraire, celle qui élève plus de trois enfants s'impose un « supplément de charges » dont on doit tenir compte dans la répartition des impôts et dans celle des faveurs de l'État.

— Vous voulez, objecte-t-on, châtier la stérilité, même involontaire ! — Nullement ; c'est vous qui châtiez la fécondité en ne proportionnant pas l'impôt aux *facultés* des contribuables. Quand vous vous efforcez de nous attendrir sur telle personne qu'une infirmité aurait empêchée, quelque désir qu'elle en eût, de contracter mariage ; sur telle autre qui, contrariée dans son amour, serait restée fidèle à sa foi et au souvenir, etc., il semble que vous déplacez la question. Car la personne qui n'a pu ou qui n'a pas dû se marier se trouve, quoique malgré elle, avoir moins de charges que le père de famille ; elle ne peut donc trouver mauvais qu'on tienne compte à ce dernier de sa situation. La loi doit assurément respecter les consciences, et nous ne sommes pas de ceux qui prétendent, par des moyens indirects, forcer les gens à procréer des enfants ; mais nous sommes de ceux qui veulent que, dans la répartition des impôts, l'on ne considère pas les individus comme des unités abstraites, sans égard à leurs facultés et à leurs charges de famille ; comme si on pouvait, même au point de vue mathématique,

établir le signe = entre Paul + 1 femme et 4 enfants et Pierre + 0 femme et 0 enfant. Nierez-vous qu'à égalité de revenus, le ménage chargé d'enfants ait moins de « facultés » que l'autre? Le dégrèvement dont il s'agit ne fait donc que rétablir l'équilibre, actuellement faussé par un fisc qui s'acharne contre les familles nombreuses : il a pour but l'égalité, non l'inégalité.

Les impôts directs ou indirects, la douane, l'octroi, l'impôt mobilier, celui des portes et fenêtres, la patente, l'impôt de mutation entre vifs ou par décès, l'impôt du sang, etc., sont d'autant plus élevés que les enfants sont plus nombreux. Pour les familles qui ont beaucoup d'enfants, un loyer important est une dépense non de luxe, mais de nécessité : il faut des chambres pour loger les enfants, pour séparer les sexes. Asseoir l'impôt sur le loyer, comme sur un signe extérieur de la fortune, sans juste détaxe pour les enfants, c'est bien là inviter le père de famille à la stérilité. Aujourd'hui les fils uniques paient moins que les autres. Ils devraient payer plus. Les frais d'actes notariés, etc., sont moindres pour eux que pour les familles nombreuses. De plus, celles-ci peuvent payer les droits plusieurs fois ; en effet, que l'un des orphelins vienne à mourir (cas d'autant plus probable qu'ils sont plus nombreux), ses frères et sœurs auront à payer de nouveaux droits de succession. A ce redoublement de charges, y a-t-il un droit compensateur établi aux dépens du fils unique? Pas le moindre.

Il y a des impôts qui portent sur le capital, et

notamment qui frappent d'un droit de 14 p. 100 certaines des mutations par décès. Notre Code ne voit pas là une atteinte au droit de propriété ; tout dépend du motif et du but de ces impôts. Or, on ne saurait contester qu'un impôt compensateur, ayant pour objet de diminuer les charges des pères de famille en augmentant celles des autres, ne soit conforme à la justice. Les enfants, en effet, ne sont pas encore des citoyens comme les hommes majeurs et ayant la plénitude de leurs droits ; par conséquent, l'augmentation de contributions directes ou indirectes, payées par le père à cause de ses enfants, ne constitue pas une légitime contribution de ces derniers, encore mineurs et incapables. Vous faites donc ici de la fausse *egalité :* en faisant payer tant par tête, comme s'il s'agissait de bétail, vous englobez ensemble les enfants et les grandes personnes ; vous arrivez, en réalité, à punir le père d'avoir des enfants. Si donc vous n'arrivez pas à une meilleure assiette de l'impôt, vous avez par cela même l'obligation de réparer une injustice par des mesures compensatrices.

Le principe du dégrèvement proportionnel au nombre des enfants a été adopté, très timidement d'abord, puis un peu plus largement, par le ministre des finances. Il faut l'adopter avec franchise[1]. Quant à

[1] Des dégrèvements sont accordés en raison du nombre des enfants en Prusse, en Saxe, dans la plupart des Etats secondaires de l'Allemagne (Hambourg, Brême, Lubeck, Anhalt, Saxe-Altenbourg, Saxe-Cobourg, Saxe-Gotha, Schwartzbourg-Sondershausen, etc.), en Serbie, en Norvège, en Suède, dans plusieurs cantons suisses. En Autriche, les ministres des finances, Steinbach et Plener, ont successivement proposé de réduire la cotisation des pères de famille de 25 florins (62 fr. 50

atteindre les célibataires par des taxes spéciales, c'est produire peu d'effet. Mais au moins y aurait-il encore là un moyen légitime d'accroître l'impôt.

Les économistes objectent aux interventions légales et fiscales dans la natalité qu'elles auront fort peu d'influence. Directement, peut-être. Mais, indirectement, elles auront une influence morale, en rappelant à tous les citoyens leur devoir envers leur pays, en les obligeant à réfléchir sur le besoin que la France a de se peupler, en les enlevant ainsi à des préoccupations d'égoïsme sans frein. Aucun moyen n'est méprisable pourvu qu'il soit juste; et il est juste que l'État établisse ici une sorte de sanction, bien faible matériellement, mais qui maintient et le droit et la vérité. On a dit avec raison qu'aucun moyen de publicité et de propagande ne vaut la feuille du percepteur, que, si les sentiments religieux sont fort malades en France, le sentiment patriotique y subsiste, mais trop peu éclairé; il faut donc faire appel à ce sentiment et faire comprendre à tous quelle est la vraie situation de la France, sans pessimisme comme sans faux optimisme.

Il importe d'ailleurs que l'État ne se considère nullement comme le propriétaire des sommes apportées par les surtaxes sur les familles sans enfants; il ne doit pas acquérir ce qu'il a prélevé, mais le verser dans une caisse ayant pour unique objet de venir en aide aux familles nombreuses, non par charité,

par enfant au delà de deux dans les villes, de quatre dans les campagnes. (Voir M. Bertillon, ouvrage cité.)

mais par justice. On pourrait ainsi par là, comme l'a proposé M. de la Grasserie, assurer aux auteurs d'une famille nombreuse une pension alimentaire dans leur vieillesse. L'État en récupérerait le montant sur les enfants, lorsque ce serait possible; mais, dans le cas contraire, il le prendrait dans la caisse spéciale alimentée par l'impôt prélevé sur les familles qui n'auraient pas supporté les charges de la paternité. On a rappelé à ce sujet l'attrait considérable qu'exerce sur la plupart des hommes la perspective d'une retraite, même très médiocre, pour leurs vieux jours.

Jusqu'ici, nous avons approuvé les mesures que l'on propose pour relever la natalité; mais quelques-uns vont plus loin : ils demandent de *placer*, *au point de vue de l'héritage*, *les enfants uniques dans la position où ils seraient s'ils avaient des frères*. Si nous avons admis le principe de la juste indemnité, nous ne saurions ainsi en conclure que l'État ait le droit de s'approprier tout ce qu'auraient eu les « frères » manquants. Cette conséquence dépasse évidemment les prémisses. Nous ne saurions non plus concéder que « l'institution de l'héritage n'a d'autre raison d'être que de stimuler le travail[1] ». L'héritage est une propriété individuelle que l'État doit respecter, puisque celui qui a épargné pour ses enfants aurait pu tout dépenser pour lui-même. Seulement, il ne faut pas que le souci de l'avenir des enfants aille jusqu'à compromettre l'avenir de la nation entière.

[1] M. Bertillon. *Le Problème de la dépopulation.*

L'État a donc le droit d'intervenir ici, mais seulement dans la mesure où son propre droit est atteint. Il ne représente pas des « frères non nés » ; il représente le droit et l'intérêt collectifs en face de l'intérêt individuel et familial.

Pour mettre en pratique le moyen radical et par trop socialiste que l'on propose, il faudrait décider que l'impôt de succession sera nul quand les parents laisseront quatre enfants, qu'il sera très léger, de 1 p. 100 par exemple, quand les parents laisseront trois enfants, qu'il sera de *trente pour cent* quand les parents ne laisseront que deux enfants et de *soixante pour cent* quand les parents ne laisseront qu'un enfant unique. Ce serait le moyen de placer, au point de vue de l'héritage, les enfants uniques dans la position où ils seraient s'ils avaient des frères. Mais un pareil système aboutit, au moyen des droits de succession, à confisquer le tiers de l'héritage du père qui n'a que deux enfants et les deux tiers de l'héritage du père qui ne laisse qu'un fils unique. Cette confiscation par l'État d'une forte part des héritages, même dans l'intention louable de favoriser le relèvement de la natalité, serait à la fois illégitime et impuissante. A Rome, on inventait mille artifices pour échapper à la loi Pappia Poppea. Il faut compter avec les dissimulations considérables qu'entraîne toujours un droit de succession trop élevé. Nous avons ici l'expérience, tout actuelle, de l'Angleterre, où, depuis 1894, les droits de succession sont excessifs, allant, même en ligne directe, à 3, 4 ou 6 p. 100

pour les successions moyennes, et à 7 ou 8 pour les successions colossales (celles au-dessus de 12 et demi et de 25 millions de francs) ; cet exemple est loin d'encourager à des droits de succession très élevés. Le rapport des commissaires du revenu intérieur témoigne en effet que ces droits draconiens n'atteignent pas le but visé. Dans ces dernières années, les valeurs successorales ont considérablement baissé en Angleterre à cause de l'exagération même des droits ; on estime la fraude à un chiffre qui peut varier de 600 millions à un milliard par an[1].

Il faut aussi éviter l'émigration des capitaux mobiliers, que toute loi draconienne ne manquerait pas de produire. Elle commençait déjà, récemment, sous la seule menace de l'impôt global sur le revenu.

Il est d'autres terrains plus sûrs pour l'action à exercer en faveur d'un relèvement de la population. Le père de quatre enfants vivants devrait être dispensé absolument de tout service de réserve, même en temps de guerre. Les ressources budgétaires sont insuffisantes pour incorporer chaque classe en entier ; il est donc irrationnel de s'adresser au sort pour désigner la seconde partie du contingent. « C'est là, dit Guyau, s'adresser à l'inégalité même et à la *grâce* sous prétexte d'égalité et de droit ; l'avenir de toute société dépend de la part décroissante qu'on laissera aux injustices du hasard. Il faudrait donc régler la charge militaire incombant à

[1] M. Paul Leroy-Beaulieu, *article cité*

chaque famille selon le nombre de ses enfants. » C'est là un principe dont tout moraliste acceptera la justesse. Il en résulte encore que, le Ministre étant obligé de libérer chaque année, après un an de service militaire, une partie du contingent de l'armée, les premiers soldats libérés devraient être ceux qui sont mariés. On a rappelé à ce sujet avec quel aveuglement les fils de la bourgeoisie se précipitent vers des carrières encombrées pour abréger la durée du service militaire ; ne vaudrait-il pas mieux, pour les intéressés et pour tout le monde, que le mariage, et surtout le mariage fécond, leur permît de s'en libérer de même ? La proposition de loi qui n'assujettit qu'à une année de service le jeune conscrit marié doit donc être adoptée. On a demandé aussi à bon droit la dispense de la moitié au moins des périodes de 28 jours et de celle de 13 jours pour les pères de famille ayant trois enfants ou davantage.

Dans un autre domaine il faut agir en étendant la liberté de tester ; la France est, de tous les grands pays, le seul où elle soit à ce point restreinte. Et ceux qui voient du socialisme dans toute intervention de l'État devraient se demander de quel droit l'État intervient ici, *au delà* de ce qui est dû par le père à l'enfant pour son éducation et pour les premiers frais de son établissement. Une réserve en faveur des enfants est juste et nécessaire ; mais il n'est pas indispensable d'aboutir, contre la volonté du père, à un morcellement onéreux et à un partage d'une égalité brute. On comprend que la loi divise entre

les enfants les grandes propriétés, mais le maintien dans leur intégrité des moyennes et des petites propriétés offre « un grand intérêt social[1] ». La quantité disponible devrait donc être portée à la moitié au moins quand on use de cette quotité en faveur d'un enfant.

Un autre moyen, souvent préconisé, c'est d'assurer une pension alimentaire aux pères de trois enfants. Guyau a fait un tableau éloquent de ces vieillards contraints à mendier aux voisins ou même sur les grandes routes une existence qui leur est refusée dans leur propre maison ; il a montré la loi française désarmée à l'égard d'une ingratitude filiale qui ne se traduit pas par des voies de fait, mais par de simples injures. Elle annule les donations faites à un ingrat, « mais on ne peut pas annuler la donation de la vie, et les enfants ingrats bénéficient de cette situation ». Le père devrait pouvoir compter au moins sur un minimum exigible de ses enfants, « quel que fût leur caractère ». Guyau voudrait que la loi même contribuât à effacer du langage courant, surtout pour ceux qui ont rempli largement les devoirs de la paternité, ces mots honteux : « être à la charge de ses enfants » ; il voudrait, et avec raison, qu'on s'habituât à considérer ce genre de charge non comme un accident pour les enfants, comme un malheur et presque une honte pour les parents, mais comme la conséquence même et l'exercice d'un droit légal.

[1] M. Leroy-Beaulieu. *Revue des Deux Mondes,* 15 octobre 1897.

Une des causes de la dépopulation, c'est l'âge de plus en plus tardif des mariages, qui, outre un retard inévitable de la prolificité, entraîne les calculs d'intérêt et une prudence exagérée, ordinairement étrangère à la jeunesse. Le législateur est en partie cause de ce retard et de cet abaissement de la nuptialité, par l'exagération des formalités nécessaires au mariage et du pouvoir d'opposition donné aux parents. Pour relever la natalité, dans une certaine mesure, il suffirait peut-être de favoriser les mariages entre jeunes gens. Nombreux sont les suicides d'amoureux de vingt à vingt-deux ans qui meurent parce que leurs parents ne leur permettent pas de s'épouser. D'autres, combien plus nombreux encore, vivent dans l'inconduite, et du même coup dans la stérilité. Par peur de quelques mariages qui pourraient plus tard entraîner des divorces, la loi favorise la débauche et l'infécondité. Les parents ne veulent pas que leurs enfants se marient jeunes, avant d'avoir une position à leur gré ; de plus, comme on l'a dit, ils voient toujours leurs enfants plus jeunes qu'ils ne sont ; ils les voient encore petits quand ils ont quarante ans. On a raconté à ce sujet le mot de Chevreul, alors centenaire, quand il perdit son fils âgé de soixante-dix ans : « J'avais toujours dit que ce petit ne vivrait pas. » On fait aussi observer que la même loi qui trouve qu'à vingt et un ans un homme est bon pour voter, pour influer sur les destinées du pays, comme aussi pour emprunter, aliéner, hypothéquer, faire le commerce, s'enrichir ou se ruiner,

ne le trouve plus capable de choisir une femme selon son inclination et le maintient sous la tutelle de parents souvent aussi peu sages que lui-même.

Parmi les faits qui, contrastant avec ceux qui précèdent, motivent à l'endroit de notre pays un pronostic favorable, on a cité la diminution de la mortalité, qui est notable en France. Au début du siècle on comptait annuellement chez nous 26 décès par 1.000 habitants; on n'en compte aujourd'hui que 22. Les tables de mortalité accusent une sensible augmentation de la vie moyenne depuis cent ans. Les compagnies d'assurances, l'ayant appris à leurs dépens, ont dû modifier leurs tarifs. Les médecins se font honneur de ce résultat; on peut leur faire observer que, malgré les progrès de la médecine et de l'hygiène, ce progrès ne se serait pas manifesté si nous étions aussi dégénérés qu'ils aiment à le dire. Toujours est-il que presque partout se produit, par une plus grande durée de la vie, une certaine compensation à la diminution probable de vigueur vitale. Reste à savoir, il est vrai, s'il ne serait point profitable de vivre mieux et moins longtemps. Mais, si nous vivions mieux, nous vivrions plus longtemps encore.

Malgré sa diminution par rapport au passé, la mortalité française est restée considérable par rapport aux autres nations. Elle est bien plus élevée qu'en Angleterre et en Belgique, par exemple. Nous avons 850.000 décès, quelquefois davantage; la Grande-Bretagne, dont la population atteint aujourd'hui la nôtre, n'a que 730.000 à 750.000 décès; notre morta-

lité excède donc d'environ 200.000 celle du Royaume-Uni. Si nous parvenions à réduire notre mortalité au même taux que celle de ce pays, alors même que les naissances resteraient chez nous ce qu'elles sont, notre population augmenterait encore de 180.000 âmes par an. C'est un résultat qui n'est pas à dédaigner, qu'il importe de poursuivre. La Belgique a aussi une mortalité beaucoup plus faible que celle de la France, 18 à 20 ou 21 p. 1.000, ce qui représenterait pour la France 760.000 à 800.000 décès par an, soit encore une économie de 90.000 à 50.000 décès relativement à la situation présente.

L'interprétation des chiffres est d'ailleurs difficile. Quelques-uns disent que la race dite aryenne ou européenne est supérieure en longévité, comme en force, à la race « alpine » ou « celtoslave » et surtout aux croisements divers, qui, partout, ont la vie moins dure et moins longue. Les pays les plus dolichocéphales seraient ceux où la vitalité et la longévité dominent. Mais il faut tenir compte aussi du climat et surtout de l'hygiène, qui a déjà manifestement diminué la mortalité en Angleterre, en Belgique et chez nous-mêmes.

Le législaleur peut influer de plusieurs manières sur le taux de la mortalité, et bien plus sûrement que sur celui de la natalité. Mentionnons les lois concernant la protection de la santé publique, la salubrité des ateliers, celle des logements, les habitations à bon marché, la répression de l'ivresse et la police des cabarets, l'organisation de l'assistance dans les campagnes,

la répression de la séduction, le développement de l'épargne, de la mutualité, de la prévoyance, etc. La sérieuse protection de la maternité et de l'enfance serait un des plus sûrs moyens d'augmenter la population[1].

L'excès de la mortalité infantile, en particulier, diminue de près d'un quart notre natalité. Pourquoi meurt-il tant d'enfants ? Est-ce par misère ? Non ; c'est parce que, dans la majorité des départements, les nourrices les soignent mal, les élèvent avec des biberons malsains et ne subissent aucune inspection. En 1874, pour remédier à cette insouciance barbare, M. Roussel fit voter une loi excellente, mais qui ne fut jamais rendue obligatoire. Il en est résulté que, si certains départements l'ont observée, la plupart ont agi comme si elle n'existait pas. Dans les premiers, la mortalité infantile a diminué des deux tiers ; dans les seconds, elle est restée effrayante. Croyez-vous que cette inertie règne seulement aux extrémités du pays, dans les régions montagneuses, dans les cantons arriérés ? Non. On la retrouve près du centre. Paris envoie hors de ses murs 20.000 enfants chaque année,

[1] On a proposé bien des réformes qui demandent examen : assistance médicale gratuite aux femmes enceintes pauvres ; hospitalisation des femmes enceintes nécessiteuses, hospices spéciaux pour les femmes ayant six mois de grossesse ; maternités-ouvroirs ; augmentation des secours accordés aux femmes enceintes indigentes ; interdiction du travail des femmes en couches ; service de protection et d'assistance publique établi pour elles ; obligation d'une indemnité de repos et de convalescence qui doit leur être acccordée ; multiplication des « mutualités maternelles » ; extension des droits des mères ; liberté d'être tutrices ; liberté de contracter en leur nom, sans autorisation maritale, et de disposer librement du produit de leur travail personnel (sous réserve d'une équitable contribution aux charges de la communauté) ; droit d'être investie de la puissance paternelle si le père est décédé, absent, interdit ou déchu.

et ces enfants restent en moyenne deux ans loin de leurs parents; ce qui fait en tout 40.000 petits Parisiens à protéger. Ceux d'entre eux qui sont placés dans le département de la Seine bénéficient de la loi Roussel, que la Préfecture de police est chargée de faire exécuter ; mais les 30 ou 35.000 qui vont plus loin sont sous le régime de la somnolence administrative, et ils meurent en conséquence. Dans le département d'Eure-et-Loir, où 3.400 de ces enfants de Paris ont figuré, en 1895, sur le registre de protection, 390 avaient d'un jour à quatre mois; il en est mort, sur ce nombre, 253, soit 64 p. 100. Si la loi Roussel était respectée, ces décès seraient bien moins nombreux; si, comme le demande l'Académie de médecine, elle était appliquée partout où il le faut, elle sauverait la vie, approximativement, de 150.000 nourrissons en moyenne, tous les ans.

Sommes-nous assez riches d'hommes pour supprimer ainsi la vie de tant d'enfants? Et cette question est-elle indigne d'occuper nos grands hommes de la Chambre des députés[1]?

La mortalité infantile sévit surtout dans les villes de fabrique. Elle tient en partie, comme l'a montré

[1] Il faut surtout aussi organiser une protection plus complète et plus régulière de l'enfance par l'initiative administrative : crèches, écoles maternelles, classes de garde, cantines scolaires. Il faut multiplier les écoles professionnelles gratuites et payantes, qui fournissent un gagne-pain; organiser la tutelle des enfants maltraités ou pervertis. Essentielle est l'inspection sévère et constante du travail des enfants mineurs dans les ateliers, les manufactures, les ouvroirs, ainsi que la suppression du travail de nuit. Si, en Allemagne, on se voyait menacé de dépopulation, il y a longtemps qu'on aurait pris des mesures de ce genre.

M. Cheysson, à la reprise prématurée du travail par les femmes après leur accouchement. Suivant le bel exemple que leur a donné Jean Dollfus à Mulhouse, bon nombre de patrons allouent maintenant à leurs ouvrières des subventions qui sauvent la mère en même temps que son enfant, en lui permettant de ne rentrer à l'atelier que quand elle a recouvré ses forces. Partout se multiplient les crèches, qui assurent des soins vigilants au nouveau-né, pendant que la mère est au travail. Ici, la meilleure des solutions est sans doute celle qui laisserait la femme au foyer, pour y remplir son rôle de mère et d'épouse ; par malheur, les conditions économiques de la vie actuelle s'y opposent encore[1].

Quant à la mortalité urbaine, ses deux principaux facteurs sont l'insalubrité du logement et l'alcoolisme. « Le taudis, a dit Jules Simon, est le pourvoyeur du cabaret. » L'accroissement de la vie accompagne toujours l'amélioration du logement populaire. Dans les nouvelles maisons Pealody à Londres, la mortalité infantile est tombée à moitié environ de son taux moyen ; à Birmingham, tandis que le taux moyen de la mortalité pour la ville entière était de 24 sur 1.000, elle se réduisait à 15 sur 1.000 pour les locataires de la Société métropolitaine. « Dès que la mortalité d'un

[1] « Aux environs de Caen, de Bayeux, de Cherbourg, la fabrication des dentelles s'exerce par les mains des femmes et des jeunes gens, et n'occupe pas moins de 70.000 personnes. Elle retient les femmes au foyer. Les enfants y trouvent de bonne heure à s'occuper. Le paysan ne craint pas là, comme ailleurs, de voir s'accroître sa famille. » (*Rapport sur les conditions des populations agricoles de Normandie*, par M. Baudrillart.)

quartier ou d'un îlot dans une ville anglaise dépasse un taux déterminé, dit M. Cheyron, l'autorité s'émeut et, à la suite d'une procédure réglée par la loi, elle prononce la démolition de l'îlot. »

Reste un dernier moyen pour nous repeupler : les naturalisations. De ce côté, comme de celui des décès, on pourrait beaucoup gagner. Il est préférable de recevoir les étrangers sous forme d'infiltration pacifique que sous forme d'invasion belliqueuse. Si donc nous ne peuplons pas la France de Français, encore mieux vaut-il la peupler d'étrangers que de la laisser dépeuplée et désarmée. Sans doute l'invasion trop brusque et trop considérable d'éléments nouveaux a des inconvénients ethniques et même physiologiques (comme on l'a vu plus haut) ; mais il n'en est pas de même d'une introduction lente, et le bien surpasse le mal dans un pays menacé d'une dépopulation collective. Avant tout, nous avons besoin d'hommes, de travailleurs et de soldats.

En résumé, la loi de Spencer, qui considère le progrès de l'individuation, surtout intellectuelle, comme en antagonisme avec la fécondité, contient une part de vérité considérable. Mais elle n'indique qu'un côté de la question. Le mouvement de la population résulte non d'un seul terme, mais d'un rapport complexe entre trois termes : 1° l'individualité; 2° la société ou milieu humain; 3° les subsistances fournies par le milieu naturel. Le taux normal de la population suppose un équilibre entre les forces d'individuation, les forces de socialisation et les forces de nutrition. Quand la vie individuelle croît

trop en valeur et en jouissance sans une augmentation parallèle de la vie collective, la population tombe au-dessous du taux normal, à moins que le milieu naturel ne fournisse en surabondance les moyens de travail et de subsistance et ne soit ainsi changé en une sorte de fonds social mis largement à la disposition de tous. C'est ce qui ne peut avoir lieu dans nos contrées vieilles et encombrées ; là, l'individuation excessive, sans contrepoids, aboutit à une sorte d'égoïsme individuel ou familial qui menace de dessécher les sources de vie pour la collectivité. Il faut donc relever la vie sociale et, pour cela, des mesures sociales sont nécessaires. En ce sens, le problème de la population est une question non pas proprement et exclusivement économique, mais sociale, parce qu'il est une mise en rapport de mobiles individuels et de mobiles sociaux, où ces derniers doivent avoir la prééminence. La morale même et la religion ne sont que des moyens de faire vivre à l'individu une juste part de vie collective, et, là où ces moyens tout intérieurs ne suffisent pas, il faut bien employer des moyens extérieurs et proprement sociaux. Emploi difficile, à coup sûr, et qui demande une extrême prudence ; mais la prudence n'est pas l'indifférence. Que faisons-nous en ce moment contre une dépopulation qui menace la patrie même et constitue, avec l'alcoolisme, le plus grand de tous les périls nationaux, puisqu'il porte sur l'existence même et la puissance de la nation ? Rien, absolument rien. Nous restons les bras croisés devant l'engloutisse-

ment progressif. Une telle apathie est aussi coupable qu'elle est absurde. Il n'y a pas de question de politique, quelle qu'elle soit, ni même de question économique, qui puisse entrer en comparaison, comme importance et comme urgence, avec une question résumée tout entière dans le mot : *primo vivere*.

Affirmer que nous sommes en dégénérescence fatale, c'est faire preuve, fût-ce sous des dehors scientifiques, d'une profonde ignorance de ce qu'il y a d'infiniment complexe et d'insondable en un tel problème. C'est, en outre, prendre l'attitude la plus dangereuse pour le pays même, auquel son propre avenir apparaît ainsi sous les plus sombres couleurs. Mais, d'autre part, rester passifs, avoir confiance dans je ne sais quelle étoile qui, sans notre concours à tous, assurerait les destinées de la patrie, c'est oublier que la patrie est ce que la font ses enfants. Les autres nations prennent sur nous une avance considérable et nous ne devons pas attendre trop tard pour reconquérir notre rang militaire, politique, industriel. De bonnes lois, ayant pour objet et le relèvement de la natalité et la juste répartition des charges entre les familles, n'auraient pas seulement un effet matériel : elles auraient aussi, comme nous l'avons vu, un effet moral, en agissant sur l'opinion et les mœurs. Dans nos sociétés de plus en plus complexes, mœurs et lois deviennent également nécessaires et exercent les unes sur les autres une action réciproque : c'est comme une circulation vitale, dont toutes les parties sont indispensables à l'organisme collectif.

CHAPITRE III

Effets physiologiques et psychologiques de l'alcoolisme chez le peuple français.

I. — Où est le temps où Johanna Schopenhauer écrivait : « Aucune nation n'est plus sobre que la nation française. En Allemagne, l'homme du peuple a besoin tout au moins de bière, de tabac et de *Kegelbahn*, pour savoir qu'il est jour de fête ; en France, rien de tout cela. Se promener parmi la foule, en habits de fête avec femme et enfants, ou avec la *petite amie*, saluer les connaissances, être galant avec les dames, — car, ici, la femme est tout, — offrir des fleurs à la préférée de son cœur, et obtenir en récompense un regard bienveillant, il n'en faut pas plus au Français pour être heureux comme un dieu. » On a beaucoup discuté à propos des progrès actuels de l'alcoolisme en France. Les optimistes font remarquer que l'ivrognerie existait chez les contemporains de Shakespeare, comme aussi chez ceux de Racine et de Boileau, au témoignage de Saint-Simon. Comparés aux gentilshommes et bourgeois d'alors, nos bourgeois modernes seraient, dit-on, des modèles de sobriété et de tempérance. — Soit, mais le peuple? Comment nier ici la marche

effrayante de l'alcoolisme ? — On répond que l'alcool abêtit et détruit dans leur postérité ceux qui en abusent, et que les bons finissent par rester. — Peut-être, mais, en attendant, la société est infestée d'alcooliques ou de fils d'alcooliques, chez qui la tare paternelle se reconnaît à l'épilepsie, à la tuberculose, et à d'autres transformations morbides souvent contagieuses. La population des Vosges et de la Normandie était jadis renommée pour sa force et pour sa taille; aujourd'hui les conseils de revision y constatent une diminution rapide de la taille et de la vigueur; et ils attribuent avec raison ce résultat aux progrès extraordinaires de l'ivrognerie, non seulement parmi les hommes, mais parmi les femmes. Nous ne voyons pas que l'alcool se montre ici, selon la conception chimérique de quelques docteurs tant mieux, un bon agent de sélection.

Considérée au point de vue sociologique, l'histoire de l'alcoolisme a parcouru trois périodes, que M. Legrain a bien déterminées [1]. La première comprend toute la série des temps où l'on ne consomma en France que des boissons fermentées légitimes. A cette époque, « l'ivrognerie est plutôt l'exception que la règle ». L'homme, « fidèle plus qu'on ne le croit à l'eau claire, » ne boit d'ailleurs que du vin quand il abandonne son régime habituel. Ce vin, sauf dans certaines régions, est « peu chargé en alcool » ; il faut absorber une grande quantité de liquide pour obtenir

[1] *Revue scientifique*, 1897.

des effets immédiatement toxiques. D'autre part, l'excès et même l'usage est plutôt « périodique » que continu ; la consommation du vin n'est pas considérée encore comme d'impérieuse nécessité; beaucoup s'en passent volontiers ; son usage est donc plutôt limité, et on ne se croit pas mort ou en danger de maladie pour avoir bu de l'eau. Pour toutes ces raisons, et c'est le point capital, les accidents d'alcoolisme chronique, quand ils existaient, éclataient tardivement, à une époque avancée de la vie, à un âge où, la fonction génitale s'éteignant, l'homme ne procrée plus. Quand il avait constitué une famille, l'homme était alors plein de vigueur ; il n'avait aucune tare, et ses enfants naissaient indemnes de vice héréditaire. Voilà le fait qui domine dans l'histoire de l'alcoolisme ancien. Ses victimes restaient « isolées », le mal ne fut jamais qu'« *individuel* ».

La seconde période débute aux alentours du grand mouvement révolutionnaire pour finir à « l'apparition des alcools proprement dits sur la scène commerciale et industrielle ». Un « organe nouveau » apparaît : le cabaret. Il est d'abord beaucoup plus l'effet que la cause du besoin factice d'excitant alcoolique ; mais peu à peu, en le satisfaisant, il l'attise, l'augmente et devient finalement la cause la plus puissante du mal. M. Legrain résume cette seconde période en disant qu'elle est caractérisée par la *généralisation* de la consommation des spiritueux. De cette époque date surtout le préjugé que les boissons spi-

ritueuses sont hygiéniques et indispensables à l'homme, qu'un citoyen vivant dans une de nos sociétés modernes ne saurait s'en passer. Cette erreur a engendré des « désastres ». Une idée fausse qui prétend légitimer et, comme dit Kant « maximiser » un vice est la plus contagieuse et la plus dangereuse des idées-forces.

La troisième période est celle de l'alcoolisme proprement dit, « alcoolisme de l'alcool, faisant le pendant de l'alcoolisme des boissons fermentées ». Les boissons fermentées sont devenues consommation courante ; « ce ne sont plus des breuvages accidentels, ce sont des articles prétendus « d'*alimentation* ». On appelle alors l'industrie à son secours. On met en œuvre toutes les matières fermentescibles. Si la deuxième période était caractérisée par la généralisation de l'usage des boissons alcooliques, la période actuelle est caractérisée par l'augmentation de l'empoisonnement grâce à de nouveaux produits, et par la généralisation de cet empoisonnement. Ainsi « d'*individuel*, l'alcoolisme est devenu *collectif* ». L'alcoolisme de nos pères, c'était un mal isolé sans autre conséquence sérieuse; c'était une *maladie de l'individu ;* l'alcoolisme d'aujourd'hui, c'est « une *maladie de l'espèce*, c'est un *mal national* ».

Nous croyons qu'au point de vue de la psychologie nationale et de la sociologie, ce tableau est d'une parfaite exactitude. Aujourd'hui, pour la consommation de l'alcool en nature, la France, qu'on place en second lieu, occuperait le premier rang si l'on

calculait mieux, si l'on faisait intervenir la production des bouilleurs, que l'on oublie toujours de compter, et qui travaillent plus en France que partout ailleurs. En évaluant en effet cette production au cinquième de la production totale, la consommation par tête, en France, atteint 5 litres et demi d'alcool pur (11 lit. 50 contre 9 lit. 52, à 50 p. 100, chiffre de la Belgique).

Mais, si la France ne tient pas la tête d'une façon absolument certaine pour l'alcool seul, à coup sûr elle arrive au premier rang, et de beaucoup, si l'on additionne, avec ce dernier, l'alcool contenu dans les boissons fermentées, dont on fait une énorme consommation. Il n'est pas exact de dire que ces boissons fermentées n'alcoolisent pas : « ; le vin grise et empoisonne tout comme le trois-six ». C'est, a-t-on dit, comme si vous négligiez de compter la liqueur d'absinthe sous prétexte qu'on la boit rarement pure, mais presque toujours très abondamment délayée dans l'eau. Enfin, la plupart des vins ne sont plus naturels, mais vinés avec des alcools d'industrie, parmi lesquels, en quantité énorme, l'alcool allemand de pommes de terre. Pour tous ces motifs, M. Legrain a raison, dans sa statistique, de compter l'alcool des boissons fermentées, et il arrive à cette conclusion que la France occupe le premier rang avec 14 litres d'alcool pur à 100°. Les autres nations viennent ensuite : Suisse, 11 litres ; Belgique, 10,59 ; Danemark, 10,2 ; Allemagne, 9,33 ; Angleterre, 9,23.

La lutte est-elle pour nous impossible ? Non. La

Norvège, jadis si infestée, a trouvé moyen d'abaisser la consommation de l'alcool, en trente-six ans, de 10 litres à 3 lit. 9 par tête, et tous les fléaux connexes à l'alcoolisme tendent à y disparaître. La population s'accroît d'un tiers ; elle passe de 1.305.000 à 1.903.000 habitants. Le chiffre des condamnations pour 100.000 habitants tombe de 249 à 180 ; le chiffre des assistés, à une époque où tous les modes d'assistance se développent de plus en plus, tombe de 40 p. 1.000 habitants à 33. Enfin, en sept ans, on voit la fortune publique augmenter d'un tiers, de 496 couronnes à 723 (la couronne vaut 1 fr. 39).

Chez nous, le gouvernement a créé récemment, dans toutes les écoles primaires, des cours spéciaux destinés à montrer aux enfants les maux incalculables qu'engendrent l'alcool et ses dérivés. Mais si l'État, en tant qu'hygiéniste, déplore les ravages de l'alcoolisme, on le voit se réjouir publiquement des progrès de l'alcoolisme en sa qualité de collecteur d'impôts. Les agents du Ministère des finances constatent, dans leur rapport officiel de 1897, que non seulement l'alcoolisme a conservé, en 1895, tous ses avantages dans les départements envahis, mais, ce qui est beaucoup plus important, que les départements jusqu'alors à peu près indemnes commençaient à prendre goût à l'alcool. « Le taux de la consommation, lisons-nous au rapport officiel, dans les villes du Midi, Nîmes, Montpellier, Béziers, Cette, se relève progressivement. » Et l'auteur du rapport ajoute ces lignes caractéristiques : « Ce relèvement

est déjà un résultat dont l'administration *doit se féliciter*, mais elle pourrait sans doute obtenir *encore mieux* si elle n'avait pas à lutter contre les fraudeurs de profession. » Ainsi, à Montpellier, la consommation moyenne de l'alcool qui, en 1893, n'avait été que de 3 lit. 6, a été de 5 lit. 48 en 1896. A Nîmes, la consommation, pendant le même espace de temps, a passé de 4 litres à 5 lit. 19 ; à Marseille, elle a progressé de 7 litres à 8 lit. 51 ; à Nice, de 4 lit. 4 à 5 lit. 19 ; à Avignon, de 4 litres à 6 lit. 20. Enfin, à Cette, où la consommation alcoolique était, il y a trois ans, de 5 litres, nous relevons, pour 1896, le chiffre de 11 lit. 65, ce qui est excellent. Dans les départements déjà tributaires de l'alcool, la consommation a suivi une progression qui, sans être aussi rapide que dans les régions jusqu'alors réfractaires, n'en est pas moins « satisfaisante au point de vue fiscal ». Ainsi parle le gouvernement[1].

Dans le département de la Seine, sur 172 aliénés, 38 souffrent de la folie alcoolique. Ajoutez à ces 38, 39 dégénérés qui, « dans l'immense majorité des cas, ont déliré en raison de leurs habitudes alcooliques ». Total : 77, sans compter les cas d'épilepsie et de paralysie générale dont l'intempérance fut l'origine. Des études du docteur Demme, médecin de l'Hôpital des Enfants, à Berne, il ressort la conclusion suivante : Soit, d'une part, un groupe de 10 fa-

[1] Pour l'absinthe, en particulier, la population française consommait déjà, en 1885, 57.732 hectolitres, chiffre monstrueux ; en 1894, elle a absorbé 165.000 hectolitres.

milles sobres ; de l'autre, 10 familles où l'alcool est en honneur. Les premières donnent 61 enfants dont 50 sont normaux et 6 seulement sont ou retardés ou ultra-nerveux. Les familles dotées de buveurs donnent 57 enfants, dont 9 normaux : tous les autres sont idiots, épileptiques, bossus, sourds-muets, ivrognes par hérédité, nains, ou meurent tout jeunes de faiblesse générale. Un statisticien a calculé le temps qui, d'après la progression actuelle de l'alcool, amènerait un pays à n'avoir plus besoin que de trois établissements, suffisants et nécessaires : la prison, la maison des fous et l'hôpital. La variation régressive causée dans la descendance par l'alcoolisme aboutit à l'élimination finale, fort heureusement ; mais, si l'alcoolisme recommence sans cesse à sévir sur de nouvelles victimes, que deviendra la nation entière ? M. Gladstone avait raison de s'écrier, à la Chambre des communes, sans qu'on le taxât d'exagération : « L'alcool fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste il décime ; plus que la guerre il tue; il fait pis que tuer, il déshonore ! »

Les socialistes prétendent que l'alcoolisme tient au régime de la propriété, qu'il est l'indice d'un malaise social profond, dont on cherche l'oubli dans le vin. C'est méconnaître ce fait que la France est précisément parmi les pays où l'ouvrier et le paysan, moins misérables qu'ailleurs, ont moins besoin de

demander au vin la consolation de leurs misères. On a dit aussi que le peuple est ce que nous le faisons être : Ses vices sont nos vices, « contemplés, enviés, imités », et s'ils retombent de tout leur poids sur nous, « cela est juste ». Il ne faudrait pourtant pas exagérer en ce sens : l'ivrognerie n'est pas une imitation de notre sobriété, et on ne voit pas par quelle recette un gouvernement socialiste, où le peuple en masse serait roi, résisterait aux vices de ce roi et l'empêcherait de s'enivrer. Soumettez au *referendum* la question des cabarets et vous verrez le résultat.

C'est le moraliste, ici encore, qui, avec l'aide de la loi, peut combattre l'alcoolisme. Alors qu'en Suède, en Allemagne, en Suisse, on lutte avec succès contre ce mal, la France demeurera-t-elle désarmée ? Il faut d'abord modifier cette funeste loi de 1881, qui, en promulguant la liberté absolue du cabaret, a fait surgir plus de 100.000 débits de liqueurs et d'alcool? Que les lois existantes sur l'ivresse et sur la police des débits de boisson soient sévèrement appliquées; que leurs pénalités soient aggravées en cas de récidive ; que le nombre de ces débits soit diminué et le taux de leur licence relevé ; que l'ouverture de tout débit nouveau soit iuterdite et que les débits anciens soient supprimés à la mort de leur bénéficiaire ; que les alcools nocifs ne puissent être livrés à la consommation sans avoir été préalablement rectifiés; que les essences et bouquets toxiques soient prohibés ; que le privilège des bouilleurs de cru soit

supprimé; que l'alcool soit surtaxé et les boissons inoffensives dégrevées; que l'habitation ouvrière soit assainie et améliorée; que des associations locales, agissant de concert, se constituent dans tout le pays pour déterminer un grand mouvement d'opinion contre l'alcoolisme. Qu'elles luttent partout, de paroles et d'exemples, contre le préjugé tenace, que le vin donne de la force [1].

Outre l'intérêt bien entendu, il est plus impor-

[1] M. de Parville, dans la *Nature*, cite une curieuse expérience qui fut faite aux Etats-Unis. On a fait travailler vingt hommes ne buvant que de l'eau et vingt hommes buvant du vin, de la bière et du brandy. Au bout de vingt jours, on mesura le travail effectué. Les ouvriers buveurs de liqueurs fortes eurent le dessus pendant les six premiers jours ; puis vint une sorte de période de réaction; finalement les buveurs d'eau l'emportèrent en effectuant un travail au moins triple. On contrôla l'expérience en changeant les rôles. Les buveurs d'eau durent adopter le régime alcoolique pendant vingt jours, et réciproquement les buveurs de vin et de boissons fermentées furent mis à l'eau claire. Encore cette fois, les ouvriers buveurs d'eau finirent par donner une somme de travail notablement supérieure à celle des buveurs de vin. La conclusion s'en déduit naturellement. Pour un effort prolongé, l'usage de l'alcool diminue la puissance musculaire ; en d'autres termes, la machine humaine alimentée avec de l'eau fournit plus d'énergie qu'avec l'alcool. Le vin excite et donne des forces pour un travail, un effort momentané, oui ; pour un travail prolongé, non. Les gens qui boivent mangent peu : « L'alcool soutient », disent alors les buveurs. Il est de fait que ceux qui font grand usage des boissons fermentées ont leur digestion très ralentie. Quand on boit de l'eau, la digestion est autrement rapide. L'estomac ne manque pas de vous en prévenir. On a faim trois ou quatre heures après le repas. Les gens qui raisonnent mal en concluent naturellement que le vin les nourrit et que l'eau fraîche ne les soutient pas. L'illusion est complète. C'est, dit M. de Parville, un peu comme si l'on prétendait qu'un foyer de chaleur, un poêle, une cheminée fonctionnent mieux quand la combustion est ralentie et dure plus longtemps. Oui, elle dure plus longtemps, mais elle ne fournit pas de calorique ; encore un peu, elle s'éteindrait. « La cellule animale n'a pas été créée pour être gorgée d'alcool ; pour qu'elle reste dans son état normal, il lui faut de l'eau » Autrement, sa fonction est entravée. C'est pourquoi l'organisme imprégné d'alcool se trouve dans une situation morbide. Alors se déclarent les maladies par ralentissement de la nutrition et apparaissent leurs symptômes caractéristiques : obésité, gravelle, rhumatismes, etc. De sorte que cette fausse idée des boissons

tant de faire appel au sentiment moral et au sentiment patriotique. On l'a justement remarqué, les seuls résultats sérieux obtenus par les ligues pour la tempérance l'ont été dans les pays protestants, parce que la propagande y est surtout religieuse. Là, ce ne sont plus des physiologistes et des chimistes qui dissertent sur le mal scientifiquement; ce ne sont plus des analyses et des statistiques qui convertissent; ce sont des idées et des sentiments, des idées sur la dignité et la destinée humaines, des sentiments ayant leur source dans ce qu'il y a de plus profond et de plus désintéressé au cœur des hommes, la conception d'un devoir envers l'humanité entière, bien plus, envers le monde entier et envers son principe.

Rappelons-nous les pages de Kant où le grand philosophe déclare que, pour mouvoir les hommes, ce sont les idées les plus élevées et les sentiments les plus dé-

qui soutiennent conduit directement à une transformation néfaste de la fonction, à une diminution des forces et à une altération de la santé. Qui digère lentement sous l'influence de l'alcool, perturbateur de la nutrition, est déjà un malade. « Celui-là a grand besoin d'eau, un remède meilleur que celui des pharmaciens. »

MM. Chittender et Mentel, de Yale University, viennent encore de faire voir, en opérant *in vitro*, que les boissons fermentées retardent les processus chimiques de la digestion. Ils ont directement mis en contact des substances alimentaires avec des liquides digestifs. Dès qu'on ajoute aux liquides digestifs 2 p. 100 d'alcool, l'activité digestive est enrayée. Le whisky pur, qui renferme environ 50 p. 100 d'alcool, mélangé à la dose de 1. p. 100 seulement aux sucs digestifs, réduit de plus de 6 p. 100 le temps de la digestion. Si l'on s'imagine que le vin et les liqueurs fortes soutiennent, c'est uniquement parce que ces boissons excitent le système nerveux et semblent donner des forces.

Nous avons fait sur nous-même et dans notre famille l'expérience, qui a confirmé de tous points la théorie admise aujourd'hui par la plupart des médecins et hygiénistes.

sintéressés qu'il faut mettre en branle. Nous nous imaginons tous que le grand ressort humain est l'égoïsme. Eh bien, faites l'épreuve : montrez au buveur d'habitude sa santé détruite, ses ressources perdues, la misère dans l'avenir, la mort prématurée, il vous dira que vous avez raison, mille fois raison, et, le plus souvent, il continuera à boire. Mais, au lieu de vous adresser à l'amour de soi, réveillez en lui les émotions les plus désintéressées, l'amour des autres, le souci non pas seulement de la famille, non pas même seulement de la patrie, mais de l'humanité entière ; faites appel en même temps au sentiment de la dignité humaine ; et vous aurez plus de chance alors d'obtenir un résultat durable ; vous aurez élevé l'homme tout entier à une certaine hauteur, d'où il pourra retomber sans doute, mais sans retomber aussi bas. Parlez-lui de son intérêt, vous ne ferez que le tourner encore davantage sur lui-même, et la voix de l'intérêt sera bientôt couverte par celle de la passion ou par la sourde impulsion de l'habitude machinale. Nous ne voulons pas dire que l'on doive négliger toutes les ressources qu'offre la science pour éclairer les esprits ; mais c'est surtout une vertu préventive qui appartient à la science : quand une habitude vicieuse n'est pas prise, la vue nette et froide des conséquences scientifiques est un sûr moyen de se prémunir. Mais, quand il s'agit de retourner l'âme entière, de la redresser une fois déviée, de la relever une fois abaissée, il faut faire appel à des sentiments plus profonds, plus vraiment philosophiques. Et c'est ce qui fait la force des idées

religieuses. Puisque nous ne pouvons compter sur la restauration des dogmes, au moins faut-il prendre aux religions le plus pur de leur esprit. Malgré l'apparence du paradoxe, c'est la portée philosophique des idées qui va le plus loin, parce qu'elle va le plus haut. Les grands ressorts d'action, en France, pays d'incrédulité, doivent donc être à la fois scientifiques et philosophiques.

II. — L'abaissement de la volonté, chez un peuple, dépend en grande partie de l'abaissement du système nerveux et musculaire; or celui-ci, à son tour, dépend beaucoup des mœurs plus ou moins relâchées. Comme l'ivrognerie, la débauche a un contre-coup fatal et produit la déséquilibration rapide d'un peuple. On ne saurait donc trop blâmer le relâchement actuel des mœurs par la liberté abusive laissée à la presse licencieuse, aux spectacles démoralisateurs, à l'étalage du vice sous toutes ses formes. On peut même dire qu'en général tout ce qui excite chez un peuple les passions, de quelque nature qu'elles soient, est dangereux. Il y a en effet beaucoup de sentiments et de penchants qui gardent un caractère indéfini tant qu'ils n'ont l'idée ni d'eux-mêmes ni de leurs objets. L'exemple classique, c'est le vague désir qui s'éveille chez le jeune homme ou la jeune fille quand est venu l'âge de l'amour :

Voi che sapete che cosa è amor...

Qu'un mot révèle le sentiment à lui-même, le défi-

nisse en définissant son objet, aussitôt la passion acquiert, avec cette expression encore intérieure et intellectuelle, une force d'expression extérieure et volontaire qui peut devenir presque irrésistible. Un de nos plus grands fabricants de formules, Taine se moque des « formules » ; mais formuler une passion, une tentation, c'est lui donner à la fois un esprit et un corps ; c'est la faire passer de l'état de penchant obscur à l'état d'idée claire. Qu'est-ce donc si, non content de la « formuler », on l'excite encore de toutes les manières. Les passions, dont la prépondérance est en raison inverse de l'énergie volontaire, ont une grande influence sur le caractère national, car elles transforment héréditairement les poumons, le cœur et le cerveau. On sait en effet que toute émotion s'accompagne de mouvements plus ou moins désordonnés dans les viscères, dans la circulation sanguine et surtout dans ce qu'on pourrait appeler la circulation nerveuse. De là une plus ou moins grande déséquilibration physique, en même temps que psychique, avec abaissement consécutif de l'énergie vitale et volontaire. Toute surexcitation aboutit nécessairement à la dépression. Il en résulte des générations de plus en plus nerveuses, toutes prêtes, dès la naissance, à s'agiter et à se consumer, sans énergie pour vouloir, incapables d'un dessein suivi, jouet des orages intérieurs. Le mal existe en tous les pays, mais le nôtre y est particulièrement exposé, parce que le tempérament qui domine en France est, nous l'avons vu, le sensitif — intellectuel. Les por-

nographes, si justement flagellés par M. Nordau, ne sont point, comme il le prétend, des « dégénérés »; ils savent parfaitement ce qu'ils font et pourquoi ils le font; mais ce qui est vrai, c'est que ces industriels travaillent activement à la dégénérescence. — La littérature de ce genre, répond-on, trouve des lecteurs à l'étranger aussi bien qu'en France. — Oui, mais les gouvernements étrangers luttent contre le mal en interdisant les livres que nous laissons, nous, s'étaler au grand jour. Ce genre de trafic pseudo-littéraire a sans doute existé de tout temps, mais autrefois la police restreignait la contagion. Que des lois sévères soient appliquées, la maladie sera enrayée sur l'heure. Se fier ici à « la liberté » pour se régler elle-même, c'est, en réalité, porter atteinte à la liberté, au droit que nous avons tous de respirer un air sain et de le faire respirer à nos enfants[1].

[1] Dans les villes comme Paris, les divertissements et spectacles où l'art est vraiment en jeu n'étant pas à la portée des petites bourses, il ne reste plus guère que les cafés-concerts, dont l'influence dépravante sur les esprits incultes a été bien mise en évidence par M. Mismer dans son livre : *Dix ans soldat*. Il est d'autres villes où la population réclame les jeux du cirque et se rue aux courses de taureaux, à la condition expresse que le sang coule. Enfants et femmes assistent au spectacle et s'initient aux joies de la cruauté. Le gouvernement se contente de dresser un procès-verbal qui coûte 17 francs aux violateurs de la loi, contre une recette de 20.000 francs. Sur une foule de points, nous n'avons pas de gouvernement.

CHAPITRE IV

La prétendue dégénérescence psychologique. Conclusion.

I. — Notre caractère national s'est-il, au point de vue psychologique, altéré en ce siècle? C'est ce que soutiennent ceux qui, après nous avoir accusés de dégénérescence physique, nous accusent aussi de dégénérescence mentale. Voici, par exemple, un Italien sociologue et un Allemand psychiâtre qui nous gratifient simultanément de ce mal intime. Ont-ils donc employé pour le constater, comme ils s'en flattent, une méthode vraiment « scientifique »? Dans une étude de pathologie sociale, qui fait partie du premier volume de son *Corso di Sociologia* et que publia l'excellente *Rivista di filosofia scientifica* en avril 1889, M. A. de Bella prétendait établir le diagnostic de notre déchéance. Selon ce médecin tant pis, « l'élément pathologique qui s'est infiltré dans la stratification du caractère français, c'est un *amour-propre* exagéré, qui coïncide avec la vanité, d'autres fois avec l'orgueil, toujours avec l'intolérance, la cruauté et le césarisme ». Tous ces défauts, ajoute-t-il, sont en outre accompagnés d'une contradiction fondamen-

tale : « en théorie, principes éminents et qui, plus d'une fois ont devancé les temps ; en pratique, manque ou défaillance de tous les principes non seulement de dignité, mais parfois même d'équité ». L'auteur dressait ensuite notre bilan médical : « 1° *Vanité et orgueil.* La première république, sous le consulat de Napoléon Ier, institue l'ordre de la Légion d'honneur. » Notez ce fait : c'est la République française, non Bonaparte, « Italien d'origine, » qui a inventé cet ordre de vanité. « La première République, au lieu de créer autour d'elle des républiques sœurs et égales, crée des républiquettes pour en disposer à son gré... par exemple, la Cisalpine, la Ligure, la Parthénopéenne... Le second Empire dirige avec le même *orgueil* les destinées de l'Europe : il traite *l*'Italie comme une préfecture française. » Voilà, selon cet auteur, tout ce que, pendant le second empire, la France a fait pour les Italiens. « Puis, détruisant la république du Mexique, Napoléon y établit un Empire avec Maximilien d'Autriche »... « Tous les poètes français, sans exclure Victor Hugo, appellent Paris le cerveau du monde... » Dans « *tous* les romans français » se trouve « un concitoyen de Rochefort qui extermine d'un seul coup de sabre douze Allemands ou Italiens en une fois et qui rompt d'un seul coup de poing le crâne à dix Anglais !... » « 2° *Intolérance et cruauté*. Sous Louis XVI, la populace de Paris immole Foulon et Berthier, etc. » Suit le tableau classique de la Terreur. Dans l'histoire de l'Italie, intolérance et cruauté sont, paraît-il, inconnues. « Aujour-

d'hui, la France n'est nullement changée. Dans les meetings français, pas une note de paix... Quand une réunion publique, à Paris, ne finit qu'avec des blessés, c'est toujours une bonne fortune ! » Le docte sociologue, si bien informé, citait aussi « la volupté avec laquelle le peuple français assiste aux exécutions capitales ». Puis vient l'autre grand symptôme de notre maladie nationale : « *Contradiction entre la théorie et la pratique.* La première république française a tué la république vénitienne; la seconde a étouffé dans le sang la république romaine. Aujourd'hui tous les Français, sans exception, réclament l'Alsace-Lorraine ; mais on ne trouvera pas dans toute la France un seul homme qui *accepte que Nice et la Corse réappartiennent à l'Italie !* La troisième république, anticléricale et athée, prend en Orient la protection des chrétiens. » Tels sont les principaux signes de la maladie qui nous menace de trépas. Et cependant l'auteur de ce cours de sociologie nous est en somme sympathique : « La France, conclut-il, est une grande nation; dans les sciences et les arts, elle chemine de pair avec les premières nations de l'Europe... La France est, avant tout, un peuple de fortes initiatives ; et c'est pourquoi sa décadence constituerait pour l'Europe une perte irréparable. » Si, pendant la période crispinienne, philosophes et sociologues d'outre-monts connaissaient ainsi et ainsi jugeaient notre caractère, *sine ira et studio*, nous pouvons nous faire une idée du prodigieux malentendu qui a régné, dans les masses, entre

les deux nations voisines et qui, espérons-le, va prendre fin. En croyant faire la psychologie de la France, c'est l'état factice de l'esprit italien dans ces dernières années que, sans s'en douter, a dépeint M. de Bella ; on pourrait se demander si cet état même n'était pas, lui aussi, « pathologique » ; mais non, il était simplement politique. En assimilant la Corse à l'Alsace-Lorraine, l'auteur nous éclaire sur l'arrière-pensée de ses gouvernants d'alors bien plus que sur la nôtre. Quant au soin de protéger les Chrétiens d'Orient, on devine assez que l'Italie nous l'eût enlevée volontiers à son profit, sans se soucier le moins du monde de savoir si elle ne « contredirait » pas en cela sa politique antipapale. En tout cas, s'il n'y avait pas chez nous d'autres symptômes de dégénérescence psychique, les gens que l'on tue se porteraient assez bien.

C'est notre littérature contemporaine, ce sont nos poètes et nos romanciers qui nous ont valu les plus graves accusations de dégénérescence. Et nous convenons volontiers que les décadents, dont la vogue est d'ailleurs passée, nous ramenaient, comme M. Letourneau l'a montré[1], à la littérature des sauvages les plus primitifs, à la poésie « interjectionnelle » où le son est tout, où le sens n'est rien, à ces séries de vagues visions qu'on peut aussi bien parcourir de la fin au commencement que du commencement à la fin, à ces allitérations, à ces assonances, à ces jeux de mots qui remplissent les chants des Papous, des Hottentots ou

[1] *L'Évolution littéraire chez les divers peuples* (1894).

des Cafres. C'est de la littérature retombée en enfance. Mais qui s'intéresse à ces essais, dont la plupart d'ailleurs n'avaient rien de sincère, folies voulues, délires à froid? On ne saurait juger un pays sur l'amusement de quelques blasés, pas plus que sur l'accoutrement du jour.

Le réquisitoire bien connu de M. Max Nordau à propos de notre littérature contemporaine n'est guère plus probant que celui de M. A. de Bella à propos de notre caractère national. Selon M. Nordau, nos principales maladies — que d'ailleurs il retrouve dans toute l'Europe — sont révélées par nos poètes et par nos romanciers : l'égotisme, le mysticisme et le faux réalisme de l'obscénité. M. Nordau définit le mysticisme : « l'inaptitude à l'attention, au penser clair et au contrôle des sensations, inaptitude produite par l'affaiblissement des centres cérébraux supérieurs ». Sous cette phraséologie empruntée aux sciences y a-t-il rien de moins scientifique? De même, « l'égotisme est un effet de nerfs sensoriels mauvais conducteurs, de centres de perception obtus, d'aberration des instincts par défaut d'impressions suffisamment fortes, et de grande prédominance des sensations organiques sur les représentations ». Voilà pourquoi votre fille est muette. Quelle lumière peut-on trouver dans ce « tableau nosologique » digne de Molière? L'égoïsme de nos poètes et littérateurs est-il plus grand qu'au temps de René et de Werther? En tout cas, il est une naturelle conséquence de l'incertitude qui frappe aujourd'hui toutes

les doctrines objectives et impersonnelles. Le manque d'une foi commune fait que la pensée de chacun se replie sur soi : la « pathologie » n'y est pour rien. Quant au réalisme obscène — que nous venons nous-même de flétrir et que tolère la coupable indifférence de notre police, — reportez-vous au moyen âge et même aux siècles derniers ; rappelez-vous l'ancienne littérature des bourgeois et des vilains, la dureté, l'immoralité radicale de la « veine gauloise ». L'élite même d'autrefois, à côté de ses vertus, n'avait-elle pas d'innombrables vices? La littérature des classes les plus cultivées fut-elle moins immorale que celle d'aujourd'hui, notamment au XVIIIe siècle? Enfin, sous la rubrique de mysticisme, M. Nordau range parmi nos maladies toute aspiration à un monde idéal, toute préoccupation de ce qui dépasse le cercle borné de la science positive. A ceux qui disent que la science pure, sous le rapport moral et religieux, s'est montrée insuffisante, il répond en énumérant toutes les découvertes relatives à la constitution de la matière, à la chaleur, à l'unité mécanique des forces, à l'analyse spectrale, à la géologie, à la paléontologie, à la « chromophotographie », à la « photographie instantanée », etc., etc., et il s'écrie : « Vous n'êtes pas contents ! » — Eh bien ! non, nous ne sommes pas encore contents, parce que notre ambition est plus haute. L'analyse spectrale peut bien nous renseigner sur les métaux que renferment les étoiles ; elle ne nous renseigne en rien sur la valeur et le but de l'existence. « Celui qui exige de la science,

dit M. Nordau, qu'elle réponde imperturbablement et audacieusement à toutes les questions des esprits désœuvrés et inquiets, celui-là sera nécessairement déçu par elle, car elle ne veut ni ne peut satisfaire à ces exigences. » A la bonne heure ! Vous reconnaissez donc qu'il y a des questions sur lesquelles la science positive est nécessairement muette ! Mais le souci de ces questions dénote-t-il des esprits « désœuvrés et inquiets », alors qu'elles portent sur le sens même, sur l'emploi et l'œuvre de la vie? Ranger parmi les mystiques et les dégénérés tous ceux à qui les chemins de fer et les télégraphes ne donnent pas le parfait contentement de l'esprit et du cœur, c'est oublier que la philosophie et la religion (cette philosophie collective des peuples) ont toujours existé et existeront toujours, tant que l'homme se demandera : Que suis-je ? D'où suis-je venu ? Que dois-je faire et que puis-je espérer ? Loin d'indiquer la décadence, ces hautes préoccupations ont toujours été le signe des époques de renouvellement et de progrès. Quand la foule sent d'instinct la nécessité d'une doctrine du monde et de la vie, il ne faut voir là aucun délire mystique, aucune « inaptitude à l'attention, produite par l'affaiblissement des centres corticaux ». Puisque M. Nordau se plaît à rapprocher la psychologie de la biologie, il eût pu trouver des points de comparaison dans l'instinct qui fait se tourner vers la lumière les êtres mêmes encore dépourvus d'yeux. Projetez un faible rayon dans une eau où nagent des protozoaires, ils n'ont pas d'organes capables de voir,

et cependant ils sentent la lumière, ils se dirigent vers elle comme vers une condition de vie et de bien-être. Les foules encore imparfaitement conscientes, par un instinct analogue, se tournent vers toute lueur lointaine qui leur semble annoncer un idéal libérateur.

Dans l'étude de la littérature des dégénérés, M. Nordau avait été précédé par Guyau, dont il invoque d'ailleurs plusieurs fois l'autorité ; mais Guyau s'est bien gardé des exagérations et généralisations précipitées. Il a montré que l'art doit subir cette loi qui, en un même quart de siècle — et même en moins de temps — nous fait assister à des rénovations sur un point, à des déchéances sur un autre, « à des aurores et à des crépuscules, sans pouvoir dire, bien souvent, si le jour vient ou s'il s'en va ». La théorie de la décadence doit donc s'appliquer « à des groupes d'écrivains, à des fragments de siècle, à des séries d'années maigres et stériles » ; toute généralisation est ici impossible. Les idées marchent vite, la science se transforme sans cesse ; comment les écoles littéraires pourraient-elles échapper à ce mouvement continu ? Il faut changer et se renouveler ; or, les génies sont rares et l'on doit « savoir attendre avant de déclarer l'heure de la décadence irrémédiablement venue [1] ». Ni le souci de la forme et du mot, ni le mauvais goût et l'incohérence des idées et images, ni le triomphe de l'esprit critique et ana-

[1] *L'Art au point de vue sociologique*, p. 352.

lyste ne suffisent à démontrer une décadence ; car ce sont des traits qui se retrouvent même aux grandes époques et chez de grands génies.

M. Nordau voit partout des maladies. Vous avez peu écrit : symptôme d'impuissance ; vous avez beaucoup écrit : symptôme de « graphomanie ». Quoi que vous fassiez, vous êtes « dégénéré ». M. Nordau ne songe pas qu'avec la diffusion de l'instruction et les facilités de l'imprimerie, le nombre de ceux qui écrivent est fatalement devenu beaucoup plus grand qu'autrefois. Dans cet amas de publications, comment n'y en aurait-il pas le plus grand nombre d'absurdes ? Juger notre fin de siècle sur ses mauvais poètes, c'est vouloir juger le siècle de Louis XIV sur les Pradon et les Chapelain, ou le XIX[e] siècle sur ses années de début. Delille et les pseudo-classiques eussent-ils pu faire prévoir les Lamartine et les Hugo[1] ?

Si l'imitation est, comme l'a montré M. Tarde, un principe dominant d'action, l'amour du changement est aussi une des lois de la société comme de l'individu, et ce changement peut être le passage

[1] Dans le début du grand siècle, un Max Nordau eût pu diagnostiquer la dégénérescence. L'épuisement et la sénilité du gongorisme, du pétrarchisme, du marinisme, « l'exotisme » extravagant d'Espagne et d'Italie, la « graphomanie » des Hardy et des Scudéry, le burlesque du cul-de-jatte Scarron, « l'érotomanie » des cabarets littéraires, le « mysticisme » alternant chez tant d'auteurs avec le cynisme, enfin la « folie littéraire » sous toutes ses formes précéda et, en partie, provoqua le règne ultérieur de la raison. Le maniaque Rousseau et le bizarre Bernardin de Saint-Pierre furent parmi les grands initiateurs de « l'émotivité » maladive qui signala la « fin de siècle » sous Louis XV et Louis XVI. Voir sur ce sujet les excellentes réflexions de M. Doumic, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1894.

d'un extrême à l'autre. Après la musique claire, gaie et superficielle des Adam et des Auber, on s'est épris de la musique abstruse, sombre et profonde de Wagner. Après le régime de littérature classique, bien pondérée et raisonnable, on a éprouvé le besoin de déraisonner et de divaguer. De même, après les parnassiens, les symbolistes et décadents ont éprouvé le besoin du vague, de l'obscur, de l'insaisissable et de l'incompréhensible. Aujourd'hui, en littérature, quelque chose finit et quelque chose commence. Ce qui finit, c'est le naturalisme brut ; ce qui commence, semble-t-il, c'est une réconciliation du naturalisme et de l'idéalisme. Voilà tout ce qu'on peut conclure des tentatives plus ou moins heureuses qu'ont faites décadents et symbolistes. Le génie français est loin d'être épuisé.

Au surplus, si nous avons des détracteurs, nous avons aussi des juges favorables. *Gallia rediviva*, tel est, par exemple, le titre d'une étude publiée en janvier 1895 par l'*Atlantic Monthly*, et où l'auteur montre aux étrangers ce qui peut faire croire à une régénération de l'esprit français. Ce qui lui semble surtout significatif depuis vingt-cinq ans, c'est le réveil de l'esprit national, l'activité laborieuse du pays, la réorganisation d'une puissante armée, l'essor rapide de l'instruction primaire, celui de l'instruction supérieure, enfin et surtout le progrès de la philosophie, notamment de la philosophie idéaliste. Le vieux matérialisme a presque disparu devant le souci croissant des hautes études morales et sociales. « Visiblement des

efforts sont faits de tous côtés, parmi les adhérents à toutes les formes d'opinions philosophiques, chez les protestants, les catholiques, les libres penseurs, pour mettre en évidence le besoin de dévouement à quelque idéal[1]. » Que la France doive de nouveau, comme nation, adhérer aux dogmes du christianisme, « c'est ce dont on peut douter ; mais, sans aucun doute, la France est à la recherche de quelque forme idéale d'inspiration dont la lumière puisse réjouir toutes les âmes sincères ; et ne faut-il pas accueillir une telle recherche par ce mot du plus profond penseur religieux de la France, Pascal : — « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé ? »

II. — En résumé, ni dans notre caractère national, ni dans nos arts et notre littérature, encore si vivaces, nous n'avons pu découvrir les preuves soi-disant « scientifiques » de notre dégénérescence. Certains symptômes fâcheux, soit physiques, soit psychiques, sont plus visibles en France, parce que nous avons devancé les autres nations européennes. Le mouvement d'arrêt de la natalité, par exemple, se produira un jour chez elles. Quant à l'absorption des éléments de race blonde dans les races celto-slaves, elle s'observe aussi en Allemagne et en Italie. Même en Angleterre, le nombre des bruns augmente

[1] M. Cohn cite à ce sujet, entre autres noms, ceux de James Darmesteter, ceux du vicomte de Vogüé, de M. Brunetière, de M. Paul Desjardins ; il rappelle aussi « les œuvres si magnifiques et si sincères du regretté Guyau ».

et les ethnologistes soutiennent que, depuis les temps historiques, la brachycéphalie va croissant. Il n'est pas admissible qu'un phénomène aussi général soit un irréparable malheur : en tout cas, s'il y a là une « dislocation » ethnique, elle n'est pas particulière à notre pays. De même pour l'extension croissante des villes, avec ses biens et ses maux ; de même encore pour le progrès de l'alcoolisme et pour celui de la débauche. Il ne faut pas juger la nation entière d'après les romans dont la police tolère chez nous la publication, et contre lesquels nous avons le tort de ne pas réagir. Un ensemble de circonstances défavorables, mais encore imparfaitement définies et mesurées, ne saurait justifier notre condamnation à mort. On en doit seulement conclure la nécessité, pour la France comme pour les autres nations, d'abord d'une meilleure hygiène physique, capable de contre-balancer les effets du surmenage intellectuel ou passionnel, puis d'une réaction salutaire contre l'abandon des campagnes au profit des villes, enfin et surtout de lois très rigoureuses contre l'ivrognerie et la débauche. Le succès des mesures prises en Suède et dans certains états de l'Union américaine devrait convaincre nos législateurs, si malheureusement ceux-ci n'étaient pas sous le vasselage politique des « cabarets ». Quant aux excitations de la presse à la débauche, quelque fermeté de la part du gouvernement et du Parlement suffirait à y mettre fin : ici, la tâche est facile, et nous sommes impardonnables de ne pas l'accomplir.

Au point de vue psychologique, il ne semble pas qu'il y ait eu de grandes modifications, dans le caractère français. Peut être sommes-nous devenus plus positifs et plus réalistes, plus défiants à l'égard du sentiment, d'un enthousiasme moins prompt et moins naïf. Depuis une vingtaine d'années, malgré bien des défaillances et des misères, nous avons fait preuve de plus de sagesse, d'un sens plus rassis, d'un patriotisme plus éclairé, d'une volonté plus patiente et plus persévérante. C'est devenu un lieu commun d'accuser notre inconstance et notre facilité au découragement. Dans la guerre de 1870, qui pourtant n'était pas une guerre de conquête, mais de défense, une guerre de victoires, mais de défaites, n'avons-nous donc montré ni endurance ni opiniâtreté? Les expéditions de conquête, après tout, sont une folie passagère, à laquelle trop souvent nous entraînèrent nos chefs : au moindre revers, notre bon sens reprend le dessus; mais, dans la lutte pour l'intégrité de la France, nous n'avons pu nous résoudre, sans une contrainte absolue, à perdre un membre vivant de la patrie. Et depuis, nous qu'on prétendait oublieux, on ne parle que de notre obstination à nous souvenir des frères d'Alsace-Lorraine. Que nous reproche-t-on donc à la fin? Rancune d'amour-propre blessé? haine de vaincu pour son vainqueur? Non ; au jeu de la guerre, nous fûmes toujours assez beaux joueurs pour faire bon marché d'un simple revers ; mais, où nous nous croirions déshonorés, c'est par notre indifférence pour le droit des peuples et pour celui de nos

compatriotes. Nous n'avons pas la haine de l'Allemagne, mais nous avons l'amour de la France et l'horreur de l'injustice.

L'union d'une sensibilité vive et sociable avec une raison claire et lucide — union qui nous a paru le propre du caractère français — ne saurait d'ailleurs aller sans de fréquentes oppositions ; et ainsi s'expliquent dans nos mœurs, dans notre histoire, dans notre politique, tant d'alternatives de liberté et d'asservissement, de révolutions et de routine, de foi optimiste et de découragement pessimiste, d'exaltation et d'ironie, de douceur et de violence, de logique rationnelle et d'emportement irrationnel, de sauvagerie et d'humanité. Il est clair que l'équilibre de la passion et de la raison est éminemment difficile et instable ; c'est pourtant cet équilibre que poursuit sans cesse le caractère français. Notre principale ressource est de nous passionner pour des idées rationnelles et raisonnables. Nous avons le sentiment et de cette nécessité et de cette aptitude : nous tendons à nous fixer nous-mêmes en nous attachant, de pensée et de cœur, à un point fixe conçu par notre raison et placé le plus haut possible.

On a vu nos rivaux insister de préférence, pour soutenir notre infériorité et notre décadence future, sur les ressemblances que notre sensibilité impressionnable peut offrir soit avec celle de l'enfant, soit avec celle de la femme. Mais ces ressemblances tout extérieures ne devraient pas leur voiler les différences profondes. Il est facile de traiter de grands enfants

ceux qui ont la foi enthousiaste aux idées et l'ardeur désintéressée à les soutenir; mais la jeunesse de cœur est-elle si méprisable? L' « amour du genre humain » est-il un vice? Et s'il n'y avait rien eu en France que d'enfantin, ou de féminin, ou de « plébéien », aurions-nous à notre heure (une heure qui dura des siècles) dominé le monde, soit par notre puissance politique et militaire, soit par notre ascendant intellectuel? Non. Nous ne saurions concéder à nos adversaires que la patrie des Descartes, des Pascal, des Bossuet, des Corneille, des Molière et des Richelieu ne soit qu'un pays de grands enfants. Tout n'est pas, comme le prétendent Gioberti et Leopardi, frivole et vain dans notre histoire ou dans nos œuvres. Là où ils existent, ces défauts — qui ne vont pas sans des qualités dont ils sont le revers — ne tiennent pas à ce que les Français sont de nature enfantine ou féminine; ils s'expliquent à la fois par notre tempérament nerveux, par notre éducation et par notre esprit de sociabilité. Les rapports sociaux, en effet, exigent parfois qu'on n'approfondisse pas trop toutes choses, qu'on n'appuie pas lourdement, qu'on ne transforme pas une chaise en chaire, une conversation en dissertation. De même, le souci de plaire aux autres et la recherche de leur estime engendrent naturellement une certaine vanité, un certain « respect humain ». L'individu ne place plus toute son importance et toute sa valeur en lui-même, il en place une grande partie dans autrui. De même encore, notre douceur de mœurs, nos faiblesses,

notre souci de la mode et de l'opinion ne tiennent pas à ce que nous sommes semblables à des femmes, mais à ce que la vie sociale exige cet adoucissement général, ce polissement des angles de l'individualité, cette dépendance de chacun par rapport au sentiment de tous. Faut-il en conclure, comme font Allemands, Anglais et Italiens, que beaucoup de vie sociale ait nécessairement pour conséquence peu de vie personnelle intime et profonde, et que, dans les proportions mêmes où l'une se développe, l'autre s'atrophie? Oui, si l'on désigne par vie sociale l'existence mondaine; mais est-ce là une vraie vie sociale, ou n'en est-ce pas plutôt la déviation et l'égarement? Mieux entendue, l'existence en vue de la société exige, au contraire, une forte personnalité et un haut développement de l'individu. L'idéal que la France a conçu, sans le réaliser assez, et qu'elle doit toujours poursuivre, c'est l'accroissement solidaire de la vie sociale et de la vie individuelle. Son génie demeure non moins utile, non moins nécessaire au monde que le génie des nations voisines, malgré les hommes d'État qui eussent rêvé naguère de soumettre à la domination et à la langue allemandes la France au-dessus de Lyon, à la domination et à la langue italiennes la France au-dessous de Lyon.

Quant aux maux actuels qui inspirent une inquiétude si légitime, l'indifférence et le découragement auraient les mêmes effets et sont également à craindre. Rien de pire pour un peuple que l' « autosuggestion » de sa déchéance; à force de se répéter

qu'il va tomber, il se donne à lui-même le vertige et tombe. Comme, sur le champ de bataille, la persuasion de la défaite rend la défaite certaine, ainsi le découragement national enlève aux caractères leur ressort et devient semblable à l'obsession du suicide. En se payant de mots absurdes comme « fin de race », « fin de siècle », « fin de peuple », on s'abandonne au courant général, on se désintéresse, on prétexte son impuissance individuelle contre une destinée qui pèse sur tout une peuple et prend même l'aspect d'une fatalité physique. En réalité, nous l'avons vu, cette fatalité n'existe pas. Renan avait insisté jadis à l'excès sur l'influence de la race, en même temps que Taine exagérait celle des milieux ; tous deux finirent par reconnaître dans une nation, — et surtout dans la nation française, plus ouverte aux influences sociales, — un « principe spirituel », l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements », un héritage reçu indivis, qu'il faut continuer de faire valoir et qu'on accepte avec conscience par une sorte de « plébiscite de tous les jours ». Nous sommes ce que vous fûtes, disait le chant spartiate aux ancêtres, nous serons ce que vous êtes. Ce que les poètes antiques disaient par figure, les savants modernes ont pu le redire au nom de la réalité même ; mais ce n'est pas seulement, comme beaucoup d'entre eux paraissent encore le croire, l'hérédité de la race et l'action permanente du milieu physique, c'est le langage, l'éducation, la religion, les lois et les mœurs qui perpétuent l'influence ancestrale. Cette impulsion

qui, partie de si loin, nous traverse et nous ébranle à travers les âges, comme une même force soulevant tous les flots d'une même mer, n'est pas uniquement la poussée aveugle des instincts de l'âge quaternaire ou celle des agents matériels qui nous entourent; elle est encore celle des idées et des sentiments développés par la civilisation et qui superposent à l'organisme physique un organisme moral. Si une nation est un même corps, elle est avant tout une même âme. Nous avons montré, au point de vue psychologique, ce qu'est l'âme française. On ne saurait voir un « crépuscule de peuple » dans un excès de nervosisme ou dans un affaiblissement musculaire qu'on retrouve plus ou moins chez les autres nations. Si la vie intellectuelle et les influences sociales sont devenues en France, avec leurs biens et leurs maux, plus prédominantes qu'ailleurs, tandis que les influences ethniques y sont arrivées à un état d'équilibre éminemment instable, il y a là pour nous une raison d'espérer autant que de craindre. Aux heures critiques le caractère national, avec les destinées heureuses ou malheureuses qu'il enveloppe, devient surtout une question d'intelligence et de volonté : la perte ou le salut de la nation est en ses propres mains.

III. — Le choix des héros populaires est un fait de grande importance pour la psychologie des peuples. Les héros, en effet, sont tout ensemble des exemplaires typiques de la race et des modèles idéalisés

qu'elle se propose. Un Allemand a dit avec vérité qu'une nation de Napoléons n'a jamais pu exister, mais qu'il y eut un moment où le secret désir de chaque Français eût été d'être un Napoléon. Ce Napoléon idéal était d'ailleurs fort loin du brutal et perfide personnage historique, — qu'aujourd'hui même, après tant d'études contradictoires, nous ne pouvons nous flatter de bien connaître. Vercingétorix, Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, Vincent de Paul, Bayard, Henri IV, Turenne, Condé, d'Assas, Mirabeau, Napoléon, voilà les grands héros de la France, dont la physionomie, réelle ou imaginaire, est bien connue. Les plus populaires sont Jeanne d'Arc et Napoléon, ce dernier érigé en une personnification de la Révolution française et de la gloire française. L'esprit classique de la France a fait assurément subir à ses grands hommes des transformations qui les rapprochent des héros convenus de la tragédie cornélienne ou racinienne ; mais c'est toujours par le courage et le mépris de la mort, par l'élan irrrésistible et l'expansion victorieuse, par la grandeur d'âme et l'esprit chevaleresque, par le dévouement à la patrie ou à l'humanité, par l'amour de la « liberté », des « lumières » et du « progrès », que les héros de la France ont séduit les imaginations populaires, simples et spontanées. Ce sont des symboles moins de la réalité historique que de l'idéal présent à l'âme de la nation. Or, on ne saurait nier que cet idéal, pour le caractériser d'un seul mot, soit un idéal de générosité.

Aux yeux de certaines nations, être généreux, c'est être « dupe ». Sans doute la générosité doit être éclairée, et les « idées » ne sont des forces qu'à la condition de ne pas être en contradiction avec la réalité. Mais ce n'est pas par trop d'amour et de dévouement pour les idées que les peuples pèchent aujourd'hui; tout au contraire. Le scepticisme, la préoccupation utilitaire, la corruption financière, l'étroite politique des partis et des intérêts, la lutte égoïste des classes, voilà les maux qu'il faut partout combattre au nom des idées. Si la France voulait renoncer à son culte de l'idéal, à son génie désintéressé, social et humain, elle perdrait, sans compensation possible, ce qui a toujours fait sa vraie puissance morale. Ne forçons point notre talent[1].

[1] La question de la décadence morale et sociale est examinée dans notre volume sur la *France au point de vue moral et social* et dans notre *Esquisse psychologique des peuples européens.* Nous n'avons voulu, ici, étudier que le côté psychologique et physiologique du peuple français.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LES FACTEURS DES CARACTÈRES NATIONAUX

LIVRE PREMIER

LES RACES EUROPÉENNES ET LEUR PART DANS LE CARACTÈRE FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

LIVRE II

LE CARACTÈRE GAULOIS

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

LIVRE III

LE CARACTÈRE FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

LIVRE IV

DÉGÉNÉRESCENCE PHYSIOLOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE, OU CRISE?

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.